HAL
archives-ouvertes.fr

La différenciation individuelle : processus et mécanismes

Claude Guillon

▶ **To cite this version:**

Claude Guillon. La différenciation individuelle : processus et mécanismes. Sociologie. Université de Franche-Comté, 2012. Français. <NNT : 2012BESA1027>. <tel-01357966>

HAL Id: tel-01357966

https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01357966

Submitted on 30 Aug 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTÉ

Thèse de doctorat en **SOCIOLOGIE**

LA DIFFÉRENCIATION INDIVIDUELLE :

PROCESSUS ET MÉCANISMES

Présentée et soutenue par **Claude GUILLON**

Le 1er décembre 2012

Sous la direction de **Gilles FERRÉOL**,

Professeur de sociologie à l'Université de Franche-Comté

Laboratoire C3S : Culture, Sport, Santé, Société, EA 4660

Membres du jury :

Gilles FERRÉOL, professeur à l'Université de Franche-Comté

Anne-Marie MAMONTOFF, professeure à l'Université de Perpignan Via Domitia *(rapporteur)*

Eric MONNIN, maître de conférences à l'Université de Franche-Comté

Jean-Marie SECA, professeur à l'Université de Lorraine *(rapporteur)*

UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTÉ

Thèse de doctorat en **SOCIOLOGIE**

LA DIFFÉRENCIATION INDIVIDUELLE :

PROCESSUS ET MÉCANISMES

Présentée et soutenue par **Claude GUILLON**

Le 1er décembre 2012

Sous la direction de **Gilles FERRÉOL**,

Professeur de sociologie à l'Université de Franche-Comté

Laboratoire C3S : Culture, Sport, Santé, Société, EA 4660

Membres du jury :

Gilles FERRÉOL, professeur à l'Université de Franche-Comté

Anne-Marie MAMONTOFF, professeure à l'Université de Perpignan Via Domitia *(rapporteur)*

Eric MONNIN, maître de conférences à l'Université de Franche-Comté

Jean-Marie SECA, professeur à l'Université de Lorraine *(rapporteur)*

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES **4**

AVANT-PROPOS **10**

INTRODUCTION **12**

PARTIE I : De l'individu au collectif **14**

Chapitre 1 : La biographie 15

1.1. Arthur Rimbaud : les variables d'une biographie 15

1.2. L'autobiographie 31

1.3. Mise en place d'un schéma méthodologique et d'une typologie 45

Chapitre 2 : La généalogie, l'histoire d'avant et celle d'après 63

Introduction 63

2.1. André-Marie Ampère 64

2.2. Généalogie de Victor Hugo 72

2.3. Généalogie de Louis Pasteur 76

2.4. Généalogie d'Albert Einstein 81

2.5. Une synthèse 84

Chapitre 3 : Une enquête « Devenir des lycéens, huit ans après le lycée (Doubs) »..... 86

Introduction..... 86

3.1. Contenu de l'enquête 87

3.2. Constat après la sortie du lycée..... 94

3.3. Exploitation de l'enquête et conclusions 99

Chapitre 4 : L'individu et la structure sociale 112

Introduction..... 112

4.1. Réussite au brevet et catégorie socioprofessionnelle des parents..... 113

4.2. Situation dans d'autres régions du monde 128

PARTIE II : Caractérisation des facteurs collectifs et statistiques 134

Chapitre 5 : Approche statistique de la population..... 135

Introduction..... 135

5.1. Distribution des champions olympiques selon la zone géographique et le sexe ... 136

5.2. Description du corps humain selon le sport..... 145

5.3. Psychotechnique 154

Chapitre 6 : Hommes et femmes, filles et garçons..... 162

Introduction..... 162

6.1. Effets du genre..... 162

6.2. Définitions 167

6.3. Appartenance ethnique, communautaire, sociale et scolarisation 175

6.4. Filles et garçons en France..... 185

Chapitre 7 : L'Insertion des hommes et des femmes..... 192

Introduction..... 192

7.1. Filles et garçons et leurs études 193

7.2. Emploi des femmes et des hommes..... 198

7.3. Féminisation, équité, égalité, parité 202

7.4. Hypothèses et propositions 213

Chapitre 8 : Une population de 300 biographies 223

Introduction..... 223

8.1. Exploitation des données démographiques..... 224

8.2. Différenciation progressive des populations..... 239

8.3. Situation familiale et le futur de l'enfant 243

8.4. Hypothèses et suppositions..... 260

PARTIE III : L'individualisation du collectif 270

Chapitre 9 : Des contraintes de l'existence individuelle 271

Introduction..... 271

9.1. Variables du niveau scolaire 271

9.2. Rôle de la structure familiale 275

9.3. Variables multiples et souvent ignorées 279

9.4. Conditions du travail scolaire 282

9.5. Evaluations comparées entre pays et systèmes éducatifs 294

Chapitre 10 : Du collectif familial à l'individu 300

Introduction 300

10.1. Rôle de l'événement dans l'existence de chacun 301

10.2. Réactions des mineurs 308

10.3. Fratrie 316

Chapitre 11 : Les variables de l'individu 319

Introduction 319

11.1. L'individu et ses caractéristiques 320

11.2. Motivation, destin, déterminisme 331

Chapitre 12. : Le développement de la personne 339

Introduction 339

12.1. Approche fractale de Mandelbrot : Les traits de caractère 340

12.2. Sensibilité aux conditions initiales 355

12.3. Réduction et structuration 362

12.4. La théorie des catastrophes 365

12.5. Pour une synthèse 366

CONCLUSION ET PROPOSITIONS 369

BIBLIOGRAPHIE 372

TABLE DES TABLEAUX 386

TABLE DES FIGURES 388

TABLE DES ANNEXES 389

AVANT-PROPOS

Je tiens tout d'abord à remercier le professeur Gilles Ferréol d'avoir accepté ma candidature à la préparation d'une thèse de doctorat. En effet, retraité de l'Education nationale, je ne suis pas spécialiste de Sociologie, discipline que je n'ai pas étudiée en particulier jusqu'à cette date. Par contre, je suis docteur en Sciences de l'Education et j'ai étudié la Physique jusqu'à ce niveau.

Le sujet retenu « *La différenciation individuelle : processus et mécanisme* » procède en fait de disciplines diverses comme la sociologie bien sûr, mais aussi la psychologie, l'économie, l'histoire, la démographie etc. Ce sujet est un point de rencontre qui convient à une personne qui termine sa propre existence après avoir parcouru ces sentiers.

Les différentes actions conduites par l'Université durant ces trois années (ma troisième année s'achèvera en décembre 2012) à propos de l'insertion des jeunes doctorants m'ont particulièrement intéressé. En effet, contrairement à d'autres pays, dont l'Allemagne toute proche, le doctorat en sciences humaines ne bénéficie pas en France d'un accueil particulier et il est bien difficile, dans les enquêtes conduites sur l'insertion, de mesurer ce qui revient dans l'activité professionnelle au doctorat ou au mastère.

J'ai été confronté d'autre part à une difficulté générale qui est la suivante : comment entrer dans une structure comme une administration alors que cette dernière peut être un matériau important du travail de recherche ?

Ce contact est le fait du doctorant, seul et non porté par une introduction forte et volontaire de l'Université.

Le résultat est des plus aléatoires et je me suis trouvé en refus tactique mais définitif de plusieurs administrations qui devaient entrer dans mon travail par un suivi de jeunes : ASE (Aide sociale à l'Enfance) du Conseil général du Doubs, Protection judiciaire de le Jeunesse,

etc. Et pourtant, j'avais longuement et profondément œuvré avec ces structures antérieurement. J'ai proposé que l'Université s'engage fortement auprès du doctorant mais cela n'a pas eu de suite. Je me permets de citer ces exemples dans le but d'être utile aux plus jeunes.

Cette dernière expérience m'a permis de maintenir encore quelque temps mes contacts avec la jeunesse : étudiants, jeunes de la Mission locale. Mon passé professionnel comme enseignant, conseiller d'orientation, inspecteur ainsi de très nombreuses notes d'analyse du système éducatif, tant au niveau académique que national, font que la thèse présentée ici contient de nombreux exemples et développements en relation avec l'éducation, l'école, la formation etc. Je souhaite que cet aspect soit compris ainsi.

Père de cinq enfants dont certains ont atteint ce niveau de diplôme, je mesure à l'interne les difficultés de construction d'une existence mais aussi la réalité d'une logique personnelle qui non seulement va se développant mais trace aussi une route invisible et reconnaissable pourtant.

Je tiens encore à remercier l'Université de Franche-Comté et son personnel pour son accueil.

INTRODUCTION

Ce travail est réparti en trois parties qui sont des approches diverses du sujet traité, c'est-à-dire les mécanismes et modes de construction et de développement d'une existence.

La première partie présente différents exposés à propos de la biographie, de la généalogie ainsi que les contraintes souvent mises en avant comme la classe sociale, les catégories socioprofessionnelles mais aussi les ethnies, etc.

Tout au long de cette thèse, nous nous sommes attaché à ne pas restreindre la recherche au seul secteur occidental, pour l'essentiel l'Europe, mais au contraire à aborder les sites différents comme l'Asie dont l'Inde, l'Afrique, le Moyen-Orient.

Une question revient souvent qui est d'évaluer ce que serait devenu dans son existence telle ou telle personne mais plongée dans différents milieux sur la terre. Quelle en serait la partie constante et quelle en serait la ou les parties modifiées ?

Une enquête conduite auprès de lycéens huit années après leur sortie de la classe terminale fournit une illustration à cette idée et une observation de points de rupture, de temps singuliers introduisant parfois des discontinuités d'une certaine durée. Certaines sont définitives ou presque et d'autres sont rattrapées. Comment ? Pourquoi ? Quelles réponses ?

Cette première partie est intitulée ***« De l'individuel au collectif ».***

La seconde partie : ***« La caractérisation des facteurs collectifs et statistiques »*** nous amène à étudier diverses situations observées dans la population et qui sont des facteurs parfois décisifs du développement des existences. Nous abordons par exemple les statuts et devenirs différenciés des filles et des garçons, des femmes et des hommes dans diverses régions du monde et les conséquences sur le devenir de chacun et chacune.

Les questions relevant de l'insertion professionnelle comme de la formation, de la scolarité sont abordées dans cette partie.

Enfin, nous avons constitué un collectif de près de 300 biographies de personnes remarquables des deux siècles écoulés et appliqué une approche analytique afin d'en déduire non des lois mais des liens pouvant nous faire progresser dans une meilleure compréhension des existences.

La troisième partie, **« L'individualisation du collectif »**, progresse vers la définition de variables caractérisant un individu de manière à pouvoir, peu à peu progresser en direction d'une formulation plus synthétique du développement d'une existence.

Il apparaît avec une certaine évidence, au long des douze chapitres de cette thèse, combien la réflexion sur l'existence, et donc le parcours de la naissance à la mort, est centrale et ce à tout niveau.

Il devrait être possible de développer une variété sociologique construite sur cette question.

PARTIE I :

DE L'INDIVIDU AU COLLECTIF

CHAPITRE 1 : LA BIOGRAPHIE

La description de l'existence d'une personne, pour partie ou en totalité, est un domaine beaucoup plus complexe qu'il n'y parait. C'est en fait un point de rencontre et les variables mises en jeu sont éminemment changeantes. Pourtant, sans une biographie même élémentaire, la réalité de la personne peut être mise en doute.

Soit l'individu g. Il a passé sa vie sans jamais avoir laissé un message écrit, un courrier, une carte, ni aucune photographie de lui. Comme il n'est pas baptisé et que la mairie de la commune de sa naissance a brûlé, les documents d'état-civil ont tous disparu. Le dossier de la Sécurité sociale renseigne cependant sur un certain nombre de faits le concernant en tant qu'asthmatique et infirme d'une main. Rien d'autre. Il vivait d'expédients, dormant dans un *mobil home* ou un fond de grenier.

Cette existence n'est cependant pas dénuée d'événements forts et divers mais la mémoire n'en a pas été conservée. Tout juste des témoignages épars et difficiles à réunir. Et d'ailleurs pourquoi faire une telle enquête ? Il n'y a rien à gagner.

Les cimetières dans le monde entier sont remplis de ces vies passées dans le silence le plus total. Ainsi donc faut-il un motif suffisant pour développer une biographie s'agissant de dessiner une existence (*bios et graphein*).

1.1. Arthur Rimbaud : les variables d'une biographie

Examinons l'exemple suivant :

1. Nom et prénoms, dates de naissance et de décès, faits remarquables retenus en mémoire.

Cette biographie est celle des dictionnaires.

« *Rimbaud Arthur, 1854- 1891. Poète. Adolescent précoce. Ami de Verlaine*. »

2. Cette biographie de base peut, dans un second temps, être complétée par un descriptif de la vie littéraire par exemple en citant les œuvres principales :

« *Les Illuminations, le Bateau Ivre, une Saison en enfer, l'Adieu*. »

La scission de deux périodes de la vie de Rimbaud peut alors être citée puisque distinguant le temps de l'écriture de celui de l'aventure et du commerce.

3. Les années d'adolescence et la relation avec Verlaine jusqu'à l'emprisonnement de ce dernier mais aussi son souci de publier l'œuvre de son ancien ami sont manifestement un segment essentiel de la biographie de Rimbaud.

4. Une interrogation se pose tout au long de cette biographie qui est celle de l'explicitation de l'insatiabilité de l'écrivain quant aux déplacements d'une ville à l'autre, d'un pays à l'autre, en quête de nouvelles langues à apprendre.

5. Et la famille de Rimbaud ? Quelle est-elle ? Sa mère est souvent citée (la rimbalde ou la rimbaude). Mais peu son père, ses frère et sœurs. Est-il une complète exception de ce cadre familial ? Que doit-il à cet environnement ?

Ce point est important car il intervient très directement dans l'interrogation que chacun peut poser à propos du pourquoi Arthur Rimbaud ?

6. Une synthèse est-elle possible à partir des cinq points précédents qui permettrait de comprendre la rationalité de l'existence du poète, son mécanisme, ses ressorts ? Et donc, Arthur Rimbaud aurait-il pu ne pas exister comme écrivain mais selon un autre ressort?

7. Il reste encore à décrire la place de l'écrivain dans l'histoire et surtout son rôle dans le déroulement de la littérature. Ce prolongement de la biographie dans le temps ultérieur se fait sans l'intéressé qui ne peut rien en dire. Pour d'autres encore, c'est l'oubli, transitoire ou définitif ; pour d'autres une négation, pour certains un succès inespéré. La biographie passée devient alors présent et avenir.

8. Un biographe peut aussi s'interroger sur les circonstances de l'existence elle-même de l'artiste.

Par exemple, le fait d'être le second de cinq enfants, le second après le frère aîné, a-t-il un rôle au-delà de ce fait qu'Arthur Rimbaud existe parce que sa mère a eu au moins deux enfants ? Ses enfants ont été conçus lors des déplacements de la mère auprès de son mari selon sa ville de garnison, pour trois ou quatre jours. Mais rien de plus que père absent et mère seule.

D'autre part, à une époque où l'immense majorité des enfants avait peine à apprendre à lire dans des écoles pour la plupart non publiques, Arthur a fréquenté le lycée. S'il ne l'avait pas fait, les événements dont nous parlons auraient sans doute été différents.

De même aussi la rencontre avec Verlaine qui sera son éditeur, lui aussi fils de militaire.

N'existe-t-il pas des Arthur Rimbaud bousculés de l'intérieur par des besoins, pleins de paroles qui ne s'expriment pas mais inconnus, illettrés, sans avenir ?

9. Un autre biographe envisagera cette existence essentiellement à travers la langue, l'expression, le contact, la communication. Arthur Rimbaud va et vient autour de son domicile, il s'en va et puis regagne la maison de sa mère, toujours présente. Il apprend le français, le latin, l'anglais, l'allemand, l'arabe et bien d'autres langues. Il s'enfonce dans le monde de cette manière. Mais ce n'est pas une fuite car les retours sont nombreux. C'est une équation personnelle à résoudre.

10. Un autre biographe considère, lui, que la jeunesse de Rimbaud exprime une crise d'adolescence, ni plus ni moins et donc que la suite de son existence, c'est-à-dire le commerce en Abyssinie, est l'époque de la maturité. Le vrai Rimbaud se révélerait alors dans cette seconde époque. C'est « lui » alors, après ce long et difficile apprentissage pour entrer dans l'existence ordinaire. Et comme il a des facilités, il réussit.

Le retour à Marseille, c'est un accident.

11. Un énième biographe s'interroge sur la réalité d'Arthur Rimbaud. En effet, la même personne, chargée des mêmes traits, du même caractère, doté de parents identiques, mais née en Russie, en Pologne, en Algérie, en Afrique du Sud, en Australie, en Argentine, en Chine ou en Inde aurait eu quelle existence ? Semblable, différente, sans aucun rapport, contraire ?

Il se met alors à définir une manière d'équation universelle mais à solutions multiples capables de traduire Rimbaud Arthur en une trentaine de langues et contrées de ce monde.

12. On vient de découvrir un document qui serait la réflexion de Rimbaud sur son existence. Une authentification est en cours. Il s'agirait donc des mémoires de l'auteur d'une saison en enfer.

13. Rimbaud père a ensemencé la Rimbalde pour donner naissance à cinq enfants mais il ne s'en est jamais occupé ni inquiété. Il allait de garnison en garnison, de France en Algérie et retour, mais pas plus d'inquiétude. La mère était solide et toujours là. Même lorsqu'Arthur s'en est retourné d'Abyssinie. Il pourrait figurer la synthèse du père et de la mère, parti et à nouveau de retour, absent et puis présent. Qu'en est-il ? C'est en tout cas un problème important de biographie.

14. Un auteur s'intéresse à l'adolescence et aux auteurs et créateurs de cet âge. Il interroge alors les documents de la bibliothèque et y découvre Rimbaud, Radiguet et quelques autres. Il s'efforce d'en déduire des conclusions, des observations et des réflexions. Arthur Rimbaud entre à ce moment dans la logique des récits de vie, confidences singulières permettant à l'auteur de déduire des conclusions d'histoires appartenant à une même catégorie.

15. Un technicien de l'orientation s'intéresse à Rimbaud parce qu'il y voit un excès d'hésitation, de recherche, d'inquiétude concernant l'orientation d'un jeune de 16-17 ans à propos de son avenir. Le milieu familial est incertain, le père complètement absent, la mère obligée d'assumer toutes les tâches d'une famille comprenant cinq enfants, et dans une région à l'avenir limité et incertain à une époque troublée.

La réponse est donc complexe et le développement des années qui suivent marquées par l'hésitation, les échecs et les retours.

Tout cela le technicien de l'orientation l'avait parfaitement prévu et écrit dans son rapport.

Que cela s'exprime par des poèmes est un effet secondaire. Il aurait pu s'agir de violences, de renoncements, de fugues, de trafics divers.

16. Enfin, vient celui qui analyse la société d'alors, ses tensions, ses dangers, ses conséquences sur les uns et les autres. Il peut en déduire, Verlaine, Rimbaud ou bien

personne. Il s'agit alors de hasard, de rencontre incontrôlée, cela existe ou bien n'existe pas. Le temps produit de façon aléatoire ce que l'on perçoit ensuite comme devant être.

Des Rimbaud existaient alors qui ne sont pas exprimés. Tant pis pour eux, c'est l'histoire.

Non pas une exception, un être exceptionnel mais simplement un être ordinaire qui a pu se positionner en extraordinaire du fait des circonstances.

Il subsiste donc un potentiel particulièrement important.

17. Il se trouve un biographe particulièrement intéressé par ce fait d'un Arthur Rimbaud qui développe sa vie sous la forme d'un ressort, à savoir partir et souvent partir loin et puis revenir durant plusieurs mois auprès de Vitalie Rimbaud, sa mère. Ce mouvement de va-et-vient recouvre son existence en entier et ce jusqu'à sa mort. Alors certains s'interrogent sur ce mouvement d'errances et de retours. Le père, militaire, quelques années durant en Afrique du Nord, auteur d'un dictionnaire franco-algérien, sans cesse à changer de casernement rejoint de temps à autre par son épouse durant quelques jours mais pas plus, entre dans ce descriptif. Arthur ne connaît pratiquement pas son père pourtant valide et en pleine santé mais absent. Sa mère a la réputation d'une autorité mais elle remplace aussi le mari absent, même du point de vue des ressources. Elle est là, toujours présente, même au retour d'Arthur d'Abyssinie. Toujours. Il pourrait aussi s'agir d'un oncle, frère de la maman qui a erré durant des années dans les campagnes voisines.

Il part et il revient, il retourne et il repart. Mais il revient toujours. C'est l'existence d'Arthur Rimbaud.

18. Enfin, pourquoi Arthur Rimbaud est-il celui que l'on connaît alors que l'on ignore son frère aîné et peu de ses sœurs hors Isabelle ? Même mère, même père, mêmes grands parents, même époque, mêmes ressources. Pourquoi Arthur est-il si différent, du moins en apparence de ses quatre frère et sœurs ? Les ancêtres sont communs, les groupes sanguins voisins, la nourriture identique aussi. Quelque chose déborde qui les différencie les uns des autres, c'est

un fait. Mais quoi, comment ? Et puis Arthur n'ayant pas eu d'enfant connu, on ne peut observer une suite possible permettant de suspendre certaines interrogations.

On dénombre une quarantaine de biographies et témoignages à propos de cet écrivain se rapportant pour tout ou partie à l'une des dix-huit catégories énumérées ci-dessus.

Mais des questions continuent d'être posées qui restent sans réponse satisfaisante. Il s'agit de déduire, des observations et des témoignages, des hypothèses à la fois recevables mais aussi partagées comme une démonstration de théorème de mathématique. Mais le plus souvent, on arrive à une opinion vite contrecarrée par un autre avis tout aussi argumenté. Mais cette nouveauté permet une meilleure vente de l'ouvrage.

On perçoit plus clairement l'enjeu à travers ce premier descriptif et qui est de répondre à la question :

« Le déroulement de l'existence d'Arthur Rimbaud, hormis éventuellement sa fin, répond elle à une logique obligée, approchée ou partiellement aléatoire ? »

Par exemple la vie aventureuse de cet écrivain s'est muée rapidement en apprentissage de langues étrangères : anglais à Londres, allemand à Vienne, espagnol, arabe, etc.

C'était un besoin personnel et très partiellement utilitaire sauf l'idiome parlé en Abyssinie. Celui qui ouvre ses portes et fenêtres au petit matin a une conduite similaire car la lumière à laquelle il s'expose ne restera pas dans sa demeure.

Rimbaud entre dans le monde par le voyage et les langues. La poésie est une manière de langue et la sienne ne connaît qu'un maitre.

Le commerce en Ethiopie est aussi une manière de langue puisque s'agissant d'échanges.

S’exprimer dans un grand nombre de langues, voyager, commercer, échanger ; tout cela structure une logique de vie en y apportant un fil conducteur. Mais quel besoin, quel principe de fonctionnement de la personne y réside ?

Cet exemple bien connu est une manière d’introduction à la biographie dont nous allons sérier logiques et méthodologies.

a. La biographie comme extraction d’une existence dans une durée et un segment événementiel

Cela peut être le déroulement des événements les plus importants comme la naissance, la parenté, les maladies, la mort, la situation, la famille et les enfants etc. En fait, ce qui relève habituellement de l’état-civil.

On peut y ajouter des étages particuliers :

- la jeunesse, le milieu d’origine et ses particularités ;

- les études et la formation ;

- le métier et la vie professionnelle ;

- la vie familiale, sentimentale, les enfants ;

-les événements particuliers sociaux, historiques, etc. ;

- l’activité sociale.

Ce sont les composants les plus courants de toute biographie que l’on retrouve de façon assez systématique dans les ouvrages divers.

Ce type de biographie est objectif au sens où l’on rassemble des faits et rarement plus. Mais l’existence en elle-même, c'est-à-dire le commentaire du « pourquoi » et du « comment » de

ce déroulement d'une vie est peu, très peu développée. Il s'agit d'une biographie en forme de photographie. Mais non de film avec des pauses, des interrogations, des témoignages et des réflexions conduisant à des synthèses et une meilleure compréhension d'une logique.

C'est une extraction de l'existence réelle de la personne, d'une mise en compréhension de sa vie et de ses actes en notant essentiellement les faits, les événements et les dates sans plus de recherche de mise en sens.

C'est de l'histoire en quelque sorte.

Les trois quarts des biographies relèvent de ce schéma qui consiste à raconter une vie selon des variables reconnues.

b. Mais un grand nombre de variables ne sont alors pas intégrées et ne font pas l'objet d'analyses

Quelques exemples d'interrogation.

La Vie d'Arthur Rimbaud, de Jean Bourguignon et Charles Houin. Paris, Petite bibliothèque Payot, 1993.

- *Enfance d'Arthur Rimbaud (1854-1870) ;*

- *Vie littéraire d'Arthur Rimbaud (1970-1873) ;*

- *Vie aventureuse d'Arthur Rimbaud à travers le monde (1873-1879) ;*

- *Vie d'Arthur Rimbaud en Afrique (1880-1891).*

Il s'agit de raconter les épisodes les plus marquants selon l'ordre chronologique.

La chronologie est l'approche régulière de la biographie s'agissant d'explorer une existence selon la variable temps.

La logique de construction de l'existence est la succession des événements et ce qu'en découvre le déroulement temporel.

Examinons maintenant la biographie de « Paul Verlaine » d'Henri Troyat (Flammarion, 1993.)

-Les fœtus et l'enfant ;

-Etudes, initiations, poésie ;

-Premier amour ;

-Deuils et alcools ;

-Les turpitudes parisiennes ;

-Mathilde ;

-Fiançailles et mariage de guerre ;

-Un jeune couple dans la tourmente ;

-La bombe Rimbaud ;

-Déchiré entre Mathilde et « Rimbe » ;

-La fugue belge ;

-L'aventure anglaise ;

-Le coup de feu ;

-Prison et conversion ;

-Retour en Angleterre ;

-Professeur à Rethel ;

-Lucien Létinois ;

-Succès et décès ;

-Le drame de Malval ;

-Les pièges de la cour Saint-François ;

-La dégringolade ;

-Le jeune Cazals ;

-Les hôpitaux ;

-Une cure à Aix les Bains ;

-Entre Philomène et Eugénie ;

-La guerre des putes ;

-Le poète mendiant ;

-La délivrance ;

Les étapes retenues dans cette biographie ne sont certes pas obligées et certaines pourraient être regroupées ou d'autres détaillées en plusieurs parties. C'est à ce niveau de construction que se distinguent les différentes biographies à propos d'un même personnage.

Quelques exemples

1. Décrivons un épisode qui paraît peut-être, plus qu'un autre, chargé de signification et faire un point de référence, de départ comme d'arrivée.

Arthur Rimbaud voit son existence reconstruite à partir de son séjour à l'hôpital de Marseille dans l'attente de regagner l'Afrique. Ou encore, il s'agirait de l'exploitation de souvenirs et d'écrits, de témoignages alors qu'il atteint dix huit ans, ou bien lorsqu'il parcourt l'Europe et puis l'Asie à la recherche des langues et des langages…

De ces points de départ le biographe va ensuite bâtir une existence particulière, voire singulière. Soit dix, quinze voire vingt biographes et biographies différentes pour un même personnage et qui se distinguent par le ***point de départ.***

Cette construction a ceci d'intéressant qu'elle s'efforce en général de dégager une logique de cette existence, une règle de sa construction.

Mais mettre un peu de passé à la place du présent, remonter le temps à partir de la fin, faire exploser l'avenir au premier instant, ce n'est ni plus ni moins que parcourir la variable temps, avec plus ou moins de fantaisie et d'invention.

2. L'idée de vies parallèles est ancienne puisque remontant à l'Antiquité. Un biographe peut conduire une, deux trois ou plus biographies de personnages regroupés selon une logique particulière : la même époque, la même génération, la même région, le même sexe, le même milieu, des situations opposées, etc.

Les biographies sont alors conduites de façon à recueillir des observations liées au couplage. Une biographie éclaire l'autre et vice-versa. Cette approche a cet avantage de permettre de s'introduire dans un milieu nouveau et imprévu au départ. Rien à voir entre Clémenceau et Monnet et pourtant leurs existences se sont croisées en permanence et ils le savaient.

La biographie multiple permet de se sortir de la stricte histoire de la personne pour s'introduire dans celle d'une ou de plusieurs autres. Les unes et les autres étant censées s'éclairer. Ecrire donc une biographie rendue plus intelligible par les autres.

Par contre il n'est pas certain que Clémenceau éclaire Monnet et que Monnet rende Clémenceau plus visible et plus lisible.

3. Une autre variation est un apport important de détails qui enrichit tellement la biographie qu'elle s'approche d'un film tourné en temps réel.

Prenons l'exemple de *Georges Sand, les années Aurore* de Pierre-Robert Leclercq, Paris, éditions Anne Carrière, 2004.

Il s'agit, en fait, d'une biographie introductive à une suite, comme le descriptif d'une cause, d'un prélude qui explique, ou du moins explicite, la seconde partie de l'existence de la personne.

La vie de Rimbaud en Abyssinie relève de la même logique comme suite d'une première partie très différente. Toute biographie peut être scindée en parts distinctes. Les plus ordinaires sont, rappelons le, l'enfance, la vie adulte, la vieillesse.

«*Elle s'appellera Aurore…*

La comtesse suédoise. Le fils du roi de Pologne. Maurice le libertin. Le vainqueur de Fontenoy. La fille du cabaretier. Veuve à dix-huit ans. La lettre à Voltaire. Le tendre vieux mari. La prison des anglaises. Tel aïeul, tel petit-fils. La petite maison. Entre l'amour et la sécurité. Le mariage caché.

Une initiation en Espagne…

Entêtement et capitulation de Marie-Aurore. Un mélo signé Maurice. L'ami Pierret. Un voyage périlleux. Dos et Tres de Mayo. La fillette en uniforme de capitaine. Le lapin. Un compagnon nommé Echo. Le petit frère aveugle. Les poux, la gale, la faim. Le naufrage.

Aurore découvre Nohant…

Un bel été. L'enfant sous le poirier. Comprendre le mot « jamais ». Les fantômes d'Hippolyte et Leopardo. Avoir du richement. Les leçons d'une jeune amie. Un grand-oncle médiateur. Le richement l'emporte. Avoir de la tenue.

De Nohant à Paris, de Paris à Nohant…

Paris et ses merveilles. Soeurs retrouvées et séparées. Les dîners de Beaumont. Farces innocentes et jeux malins. Musique et religion. Les arts d'agrément. Un mari pour Aurore. Le cas Ursule. Sauver l'empereur. Maitres et serviteurs. Caresses et chasteté. Le commencement de la fin. Nohant, quartier général de la résistance.

Le temps de Corambé…

Les premières œuvres. D'Homère au Tasse. Un acte de bienséance. Corambé. Un autel pour de curieux sacrifices. Profanation et mort d'un dieu. Aurore militante communiste. Le pain du pauvre. Une page de Zola. Une impuissante pomme de discorde.

Le temps des diables…

Le temps d'Isfa et de Fitz Gerald…

Le temps de Jésus…

Une voix dans l'ombre. Sainte Aurore. Un confesseur perspicace. La belle histoire d'Hélène. La vocation religieuse. Le sermon de madame Alicia. Curieuse punition après la confession. Molière au couvent. Les bruits de l'extérieur ;

Retour à Nohant…

L'obsession du mariage. Un état de langueur. Colette et général pépé. Entre Chateaubriand et l'Imitation de Jésus-Christ. L'archevêque, oncle en bâtardise. La confession de la grand-mère. Une rupture.

La fin d'un monde…

L'impossible cohabitation….

Nous fûmes mariés…

Les métamorphoses…

Un ménage à trois…

Le contrat…

De l'apathie au dynamisme…

Le départ…

Les trois glorieuses de la Châtre. Un second fils Jules. Les aveux. Le rêve d'une confrérie. L'immobilité. « Ne l'ouvrez qu'après ma mort ».

La vie d'artiste…

Un Paris qui bouillonne. Un petit étudiant de première année. « Ne faites des livres, faites des enfants ». Pigiste au Figaro*. L'ami Balzac. Un procès manqué.*

De moins en moins Dudevant…

Un contrat est un contrat. La cachette du revenant. Une stratégie amoureuse. L'amour homicide. Un nom emprunté à un mort. Le métier d'écrire. Une histoire triste à crever de rire. Un roman signé J. Sand. Une mère vertueuse. Les pantoufles de casimir. »

Cette ***biographie***, ou plutôt ce ***dessin d'une existence*** représente un effort certain pour « comprendre » la démarche engagée par celle qui deviendra George Sand. Ainsi l'exposé d'une chronologie peut déboucher sur une compréhension ou du moins poser une ou plusieurs hypothèses quant à la construction d'une existence.

Paul Morand écrit : *« J'ai aimé vivre une fois. Je n'aimerais pas recommencer. »*

Une biographie est donc le descriptif d'une combinaison d'événements vécus par une personne. Cette combinaison est irréversible tout comme le temps qui s'écoule. Ce qui n'est pas accompli ne peut l'être que dans des conditions nouvelles et différentes. La combinatoire dégagée par la durée est cependant assouplie par la mémoire des faits et des sentiments, l'espoir etc.

La biographie constituée par un tiers ne peut que très difficilement pénétrer dans le non-dit et le non-accompli qui relèvent de la mémoire du personnage. Par exemple, les retours réguliers de Rimbaud à son domicile chez sa mère et l'isolement, l'abandon par son père ont à l'évidence dessiné une biographie interne, moteur dissimulé de l'existence visible.

Cette remarque nous conduit vers d'autres approches que nous allons examiner.

4. Une interrogation supplémentaire est celle de la place de telle biographie dans l'histoire locale, nationale, ou de proximité.

En effet, la biographie individuelle, qu'elle quelle soit est dépendante de son environnement familial, local, politique, historique, économique, culturel, religieux etc.

Par exemple :

- Supposons qu'Arthur Rimbaud ait été accompagné au plus près par son père absent.
- Supposons qu'il ait habité Marseille, Paris, Jaunay-Clan ou Alger.
- Supposons qu'il ait connu l'abondance, la richesse ou, au contraire, la plus grande pauvreté.
- Supposons qu'il n'ait pas suivi d'études, ne sache ni lire ni écrire.
- Supposons qu'il ait appartenu à un groupe religieux particulier ou d'un extrême athéisme voire fanatisme.
- Supposons qu'il soit reconnu comme le descendant de colonisateurs honnis de toute l'Afrique, ou au contraire adulés, ou encore combattus.
- Supposons, supposons les circonstances en fait raisonnables tenant compte de l'époque et des variétés de circonstances possibles.

Alors, qu'est Arthur Rimbaud ? Qu'en reste-il de reconnaissable ?

Qui peut ou sait répondre ?

Il s'agit d'introduire dans une biographie les variables « naturelles » de la société locale de façon à tenter de percevoir ce qui revient à ces variables et ce qui revient au personnage.

Cette approche est importante car c'est un premier pas vers une réponse à la question :

« Pourquoi, comment Arthur Rimbaud est-il ce qu'on en sait ? »

Le personnage est-il ce que l'on sait quelles que soient les variables dont il dépend ou non, ou encore en dépend-il selon une proportion ou un lien à définir ?

Arthur Rimbaud existerait-il en Allemagne, en Espagne, en Argentine ? Ou bien est-il une remarquable production issue des hasards de l'histoire de Charleville ?

La biographie habituelle raconte l'histoire de la personne sur sa durée mais n'apprécie que très rarement les éléments de différenciation permettant de mesurer ou du moins se faire une idée de l'apport de cette personne indépendamment de son environnement.

Ceci signifie s'interroger sur l'indépendance du personnage par rapport à son environnement détaillé en catégories significatives.

Rimbaud fils de mineur, de ministre, d'instituteur, de commerçant…

Einstein fils de marin, de fonctionnaire, de militaire de Pologne, d'Italie …

Quelle est la part de la personne dans le déroulement de l'existence du personnage ?

Quelle est la dépendance mesurable de l'existence et de la personne qui la parcourt ?

Ces interrogations majeures ne sont pas exprimées. La biographie expose le parcours de la personne sur la durée impartie avec plus ou moins de détails, guère plus.

Risquons une progression possible de ce dessin de vie qu'est une biographie.

1.2. L'autobiographie

L'***autobiographie*** représente une identité de l'auteur, du narrateur et du personnage concerné. Mais une autobiographie peut avoir un contenu très diversifié, tout comme la biographie que nous venons d'examiner.

Aussi convient-il d'en préciser les caractéristiques.

Tout d'abord, la relation d'événements d'une existence par son propriétaire est désignée par des termes différents selon l'intention, le contenu et la perception du lecteur. Nous citerons *les* mémoires, les souvenirs, les relations, les témoignages, l'histoire de ma vie, les récits, journal intime, etc.

L'autobiographie peut conduire à des cheminements variés, allant de la fiction à l'analyse ou au témoignage. Elle apparaît comme un outil permettant une création littéraire à partir de la

personne de l'écrivain ou du locuteur sans que l'on soit assuré ni de sa vérité, ni de son objectivité ni de son objectif.

Aussi convient-il de préciser ce que doit être une autobiographie afin de la différencier des autres catégories de récits.

Philippe Lejeune (universitaire né en 1938) a cherché dans les années 71/75 à préciser les critères d'une autobiographie afin de démarquer celle-là des autres approches concurrentes (le « *pacte autobiographique* »).

Selon ce « pacte », l'autobiographe passe avec ses lecteurs un pacte, un contrat, selon lequel leur raconte sa vie en détail et rien que sa vie. De ce cadre, nous tirons de nombreuses conséquences.

Cette sincérité personnelle et affirmée de l'auteur et du sujet doit répondre, à l'évidence, à des contraintes et critères très stricts. En effet, l'innocent comme le coupable, le lâche comme le courageux, le fidèle comme le traître, l'opportuniste comme l'engagé, le convaincu comme l'hésitant, tous sont susceptibles d'exprimer et d'affirmer une sincérité totale, antichambre de la vérité.

Le problème est que la sincérité du résistant, celle du collaborateur, celle de celui qui est allé de l'un à l'autre, celle de celui encore qui s'est tenu prudemment à l'écart en attendant d'y voir plus clair et ainsi de suite, toutes ces sincérités dont on pourrait facilement augmenter le nombre ne sont pas équivalentes. Elles expriment, pour le moins, un parcours particulier et même singulier, qui peut être influencé dans son rapport par l'opinion du jour, d'hier ou celle que l'on suppose pour demain.

Ainsi la sincérité est-elle instable. D'ailleurs, bien des autobiographies, au-delà de leur parution, se trouvent ensuite contredites ou du moins perturbées par d'autres témoignages sur les mêmes faits très différents ou plus nuancés. La sincérité n'est pas équivalente de la vérité incontestée.

Par exemple en politique l'autobiographie est l'équivalent d'un jugement terminal par un personnage ayant participé au parcours mais en l'absence des autres. On mesure ici la distance entre une autobiographie et une étude historique possédant une certaine objectivité.

En fait, les variables sont nombreuses, à tel point que l'on peut s'interroger sur l'intérêt historique d'une autobiographie, tant les défauts possibles dont nombreux. Citons en quelques uns pour illustration :

- L'autobiographe n'a pas forcément tenu un journal au quotidien dans lequel il aurait consigné les faits, les commentaires et les dates. Aussi est-il conduit à se fier à une mémoire qui peut ne pas être aussi fiable que souhaité et la biographie est alors décalée par rapport à la réalité dans laquelle elle s'est déroulée.

- L'autobiographe qui écrit un ouvrage en espère naturellement un éditeur et des lecteurs. Aussi doit-il être particulièrement attentif à l'attraction « commerciale » de son ouvrage. Cet aspect peut avoir des conséquences diverses, tant dans la présentation, les reliefs des faits, le style que les opinions développées.

Imaginons par exemple François Mitterrand dans son autobiographie insister longuement sur son rôle dans l'extrême droite d'avant guerre puis son engagement dans le gouvernement du maréchal Pétain plutôt que sur la résistance et le passage à gauche dans les décennies suivantes ?

- Il est important aussi que l'autobiographie ait cette cohérence élémentaire qui consiste en ce que la personne qui se raconte s'applique à une identité complète entre le passé, le présent, voire l'avenir qui reste à parcourir. L'autobiographie ne doit pas se scinder en segments contraires ou contradictoires selon l'âge de l'auteur.

Ce n'est pas le rôle du lecteur de faire la synthèse ou d'être pris comme témoin d'une existence contradictoire ou hétérogène.

- Le biographe de sa propre existence n'a d'autre part pas tout vu. Rien ou presque de sa naissance et de sa mort. Il est un témoin de son existence mais d'autres, très nombreux, le sont aussi. Il n'a pas de privilège dans sa relation. Ses parents, ses frères et sœurs, ses collègues, ses amis et ses ennemis, ses voisins, ses adversaires et ses concurrents font bien partie de la validation biographique. L'autobiographie doit donc faire une place à la biographie tout court.

- L'autobiographie peut être un remède pour une mémoire difficile comme par exemple pour éviter, minimiser ou grossir tel ou tel fait ou souvenir. Bien sûr c'est l'objectivité du récit qui

est alors atteinte. Un biographe extérieur peut alors intervenir pour contredire la présentation de l'autobiographe, la critiquer ou l'expliciter. Le biographe corrige ou tente de le faire l'autobiographe.

L'autobiographie, relation critiquable, devient un témoignage pouvant être contredit.

- L'autobiographe peut aussi être conduite à faire une présentation particulière de son existence pour tenir compte des contraintes de réception du public de la société visée. On peut dire ceci ici mais pas ailleurs. Des contraintes culturelles, politiques, religieuses, sociales ou autres peuvent mener à une présentation de tel fait, de telle conclusion, de tel jugement diversifié pour être recevable.

- L'ensemble du récit de vie exprimé par son auteur et acteur doit, si possible, éviter les excès, les extrêmes, les oppositions fortes. Mais cette contrainte peut être contournée par ce fait qu'une existence peut aussi être développée avec des à-coups, des intensités variables, une succession d'événements forts et sans suite logique comme un tremblement de terre ou tout autre catastrophe naturelle.

- L'autobiographie, comme œuvre décrivant l'existence de l'auteur, ne doit pas être transformée en œuvre d'art répondant à des critères esthétiques particuliers. C'est un récit et un témoignage et non une œuvre littéraire. Une certaine modestie est de rigueur.

- L'autobiographie est, en quelque sorte, la reconstruction de son existence par l'auteur. Il peut commencer par la fin, raconter au fil du temps, partir du milieu ou de n'importe où. Ces entrées diverses font que le récit est, dès le début, plombé par l'auteur sans que le lecteur sache si cela lui révèle mieux ce qu'il dévoile ainsi. Aussi l'autobiographie nécessiterait-elle une règle de son exposé, même au prix d'une diminution de la liberté de composition de son auteur.

- L'autobiographie d'un auteur de soixante ans dure normalement soixante ans. Le récit écrit de deux cents à trois pages se lit en quelques heures. Il s'agit donc d'un choix parmi les événements, un raccourci de l'existence et non pas une copie. Ainsi, l'autobiographie est constituée de choix d'épisodes, de faits, de liaisons, de contextes. Ceux qui ne figurent pas dans le récit disparaissent. Mais sont-ils vraiment de moindre importance ? Il y a un tri, une

sélection de sections de l'existence lesquelles, reliées entre elles, représenteront au final la biographie dans son entier.

- Une femme rencontre le curé d'Ars et lui fait part de son inquiétude par le fait que son époux s'est jeté du pont pour se suicider. Le curé lui répond alors : « Nous ne savons rien de ce qui s'est passé durant les deux minutes de la chute et donc de ce bout de vie avant la mort. Tout a pu basculer et se transformer ! »

L'autobiographe, qui ne peut être achevée puisqu'écrite du vivant de l'auteur, conserve une étape durant laquelle tout peut se renverser et s'inverser, durant les dernières années, les derniers mois, les derniers jours, les dernières minutes.

Peut-on le lire en filigrane du texte ?

L'autobiographie est un témoignage mais sans confrontation explicite avec d'autres témoins. Le témoin principal se place comme un juge exposant le contenu du procès avant de quitter la salle.

Ceci, à l'évidence, autorise à s'interroger sur la validité d'une autobiographie en forme d'affirmation et hors contradiction.

Il ne s'agirait donc pas d'un travail d'histoire mais d'un commentaire subjectif. L'ouvrage devrait être accompagné d'un complément pouvant le resituer dans une réalité et mieux définies.

Certes, il vaudrait alors mieux travailler à plusieurs sur la biographie de l'un d'entre eux !

Pourquoi un auteur décide-t-il de rédiger le récit de son existence encore inachevée ?

1. Il peut vouloir laisser un témoignage en considérant devoir présenter ce qu'il a vu, ressenti et connu. Il satisfait un besoin. Il est vrai que des masses gigantesques de faits, de vécus, de connaissances disparaissent à la mort du témoin muet et ce à jamais. A notre époque, des millions d'êtres traversent leur existence sans laisser le moindre signe, même pas un mot, une lettre, un écrit, une voix. Et pourtant, combien pouvaient exposer des choses importantes, intéressantes et même essentielles. Le temps est passé dessus et la tombe s'est refermée ou bien la cendre s'en est allée au fond du jardin. Affaire close.

Certains ont le besoin de témoigner, de dire, d'exposer avant de perdre la parole à jamais.

En cela l'autobiographie, et quelle qu'en soit la nature, exprime un besoin de l'homme qui est à la fois réflexion sur sa vie, une mémoire et un legs.

2. Une position plus forte consiste en ce que l'auteur vise la postérité, le testament qui donne un sens, une valeur particulière à son existence. Il se promeut, par ce travail, dans l'exception.

3. Ce besoin peut correspondre à un aveu, une confession, un testament. C'est alors à la fois l'acte terminal de l'existence mais aussi l'établissement d'une liaison avec l'avenir et les autres.

Je pars mais je suis avec vous.

4. Qui suis-je ? Qu'ai-je-fait ? Mon existence s'est-elle déroulée selon un plan obligatoire ou aléatoire ? J'ai soixante ans d'observations à ma disposition que je vais analyser et en tirer les conclusions qui seront moi-même.

5. Dans certains cas, l'autobiographe veut démontrer le sérieux et la droiture de son existence, alors son texte est mis en place pour étayer la justification. C'est une démonstration et non un exposé. Je me justifie ! Une telle autobiographie peut être écrite ou simplement énoncée. Se mettre en cause ou se remettre en cause est une façon curieuse et illogique d'entrer dans un passé irréversible. Tout est fait et accompli. Alors il ne reste plus qu'à en exposer la logique. Ce qui a été fait devait être fait.

6. Mais l'autobiographe peut être plus ambitieux encore et se servir de son existence ou plutôt de ce qu'il en retient et en expose pour affirmer et fortifier une thèse, une idée, envoyer un message.

7. Ce récit personnel de la vie peut aussi avoir valeur d'un masque. Je transforme ce que j'ai vécu afin de me présenter comme je le souhaite. Mon récit est un maquillage qui me permet de me reconnaître. C'est un miroir apprivoisé.

8. Mais une biographie est aussi un effort de mémoire, de recherche de souvenirs, de témoignages, de jugements même. Au lieu de continuer avec ce que je pense de moi, je m'en vais questionner, rechercher qui j'étais pour les autres, pour mieux savoir qui je puis être pour moi-même.

En fait tous ces points, et ce n'est pas une liste exhaustive, interviennent dans toute construction autobiographique. Mais à des doses variables.

Soit la biographie $B = f(1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8)$, écrite sous la forme d'une fonction des huit critères énumérés ci-dessus.

Par exemple, $B = f(1,5)$ signifie que l'autobiographie relève du témoignage travaillé, éprouvé, vérifié mais aussi obligé. C'est une mission.

La combinatoire fournit 28 possibilités à deux variables, 21 à trois variables, etc.

On peut aussi rapporter ces textes à deux schémas de vie, l'un relevant d'une *structuration* et l'autre d'une *réduction*. (Cf. Annexe I).

Tableau 1 : Différence entre structuration et réduction

Structuration	*Réduction*
Le personnage parcourt son chemin en négociant les passages lui-même. Ce parcours développe un ordre qui sera la biographie.	Le personnage développe des concours (les flèches horizontales) de la part d'autres, d'institutions etc. Cette dynamique d'accompagnement détermine alors le parcours.

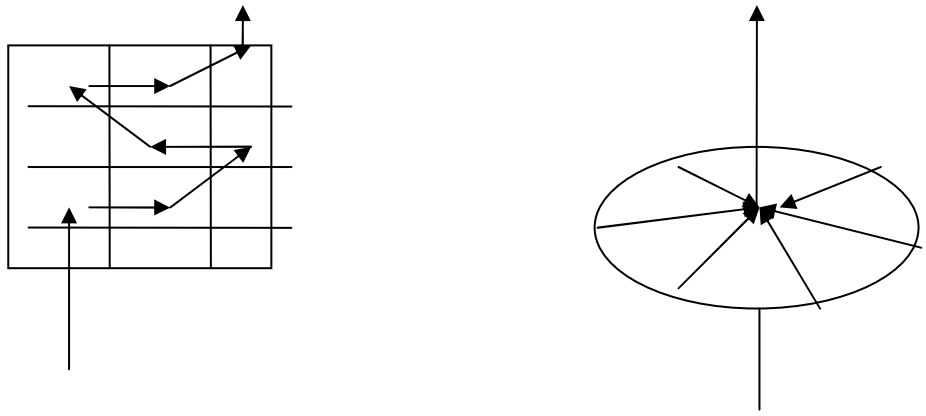

Figure 1: Schéma de la structuration et de la réduction

Dans la ***structuration***, le personnage n'est pas forcément bousculé d'un site à l'autre. En effet, si les cases parcourues représentent par exemple le milieu familial, la situation matérielle, la fratrie, l'environnement social, les événements au temps t, etc., il développe une forme de synthèse qui définit peu à peu les caractéristiques de son existence. Ces facteurs ne sont pas des raquettes de ping-pong mais des points faciles ou très difficiles que le sujet traverse et cette traversée peut prendre des formes variées, allant du heurt à la résistance en passant par l'accompagnement et l'aide. Mais le caractère principal de cette organisation est bien qu'une cohérence est peu à peu définie au long du parcours.

Cette cohérence d'existence résulte d'une détermination progressive dans laquelle le sujet peut avoir un rôle majeur ou le contraire.

La ***réduction*** est une existence qui se construit avec le concours assidu de divers facteurs actifs tant humains, qu'institutionnels voire matériels. L'exemple peut-être le plus simple serait celui de l'existence des enfants d'une famille particulièrement structurée. Ce mode de développement est évidemment variable en intensité et en efficacité car les événements, la société etc. peuvent avoir des effets puissants et destructeurs.

Réduction et structuration sont deux modes de développement d'une existence. Mais les vies qui suivent strictement l'une ou l'autre de ces voies sont rares et exceptionnelles. En fait, une existence procède de ces deux modes mais à des doses variables à la fois à l'origine et au fur et à mesure de son déroulement.

Si la réduction introduit une forme de déterminisme, la structuration décrit un parcours fait d'indéterminations, de chocs et de hasards.

L'autobiographie replace le personnage dans cette double démarche et il lui revient de la clarifier puisque principal témoin des faits.

A titre d'exemple, nous exposons ici une autobiographie singulière, celle de Tim Guénard : « *Plus fort que la haine. Une enfance meurtrie : de l'horreur au pardon* » *(*Presses de la renaissance 1999, collection *« J'ai lu »).*

Ce personnage décrit son existence de la naissance à une cinquantaine d'années et l'on peut regrouper les différents chapitres selon leur rôle entre réduction et structuration.

Tableau 2 : Décomposition de la vie de Tim Guénard en structuration et réduction

Structuration	*Réduction*
Trois ans : Abandonné dans un fossé Quatre ans : Dans la niche du chien Cinq et six ans : Silence, hôpital Sept ans : Au marché des orphelins Huit ans : La prison des fous Neuf ans : Les griffes de la nourrice Dix ans : Bonheur en flammes Onze ans : En maison de correction, section « Durs à cuire » Douze ans : Fugue et dégoût Treize ans : Braqueur de prostituées Quatorze ans : Gigolo à Montparnasse, Quai de départ, Mon grand frère se barre	
	Quinze ans : Le tour du monde avec Mr Léon, La grande évasion, Le vieil homme et la mort
Apprenti sculpteur de gargouilles Seize ans : Danse avec les coups.	
	Dix huit ans. A la découverte des extraterriens, Un petit curé sur mon gros cube, L'électrochoc du pardon
Vingt et un ans : Mon premier cadeau d'anniversaire.	
	Mes amis de la souffrance du monde. Les aventurières de Dieu
Vingt deux ans : La fille de la maison du bonheur	
	Le mariage de l'enfant prodigue Vingt-quatre ans : A Lourdes, dans les mains de Marie, Soixante dix sept fois sept fois

Les épisodes liés plutôt à la structuration relatent le résultat de la rencontre de la personne et de l'événement. Ce résultat n'est pas aléatoire et dépend dans une mesure certaine du personnage. Les coups reçus, les nuits passées dans le hangar, les dangers et les insultes ont des réponses différentes selon la personne considérée qui parcourt ce sentier différemment d'un autre.

Cette singularité trouve ensuite sa vraie mesure lors du passage à la réduction.

La ou les successions de structuration et de réduction n'ont pas d'ordre établi *a priori*.

Quelques exemples de mécanismes combinant réduction et structuration

1. Structuration puis réduction .

Cela semble être le cas de Tim Guénard

2. Réduction puis structuration

Nous citerons à nouveau Arthur Rimbaud pour la première partie de son existence, avant l'Abyssinie, ou de Verlaine, encore plus accentuée. Une autobiographie écrite par ces deux auteurs aurait dû s'en ressentir. Mais la compréhension des faits à travers ces deux approches n'est pas à l'évidence uniforme.

3. Structuration, puis réduction, puis structuration.

Trois temps qui expriment un temps de repos, d'harmonie temporaire pour reprendre le chemin des étapes successives.

4. Réduction, puis structuration, puis réduction.

Le point de départ est accompagné puis vient une période d'épreuves et d'aléas mais une nouvelle réduction prend place, peut-être très différente de la première.

La biographie de Charles de Foucault peut en être un exemple

Sur une durée de soixante à soixante- dix ans, ces étapes peuvent se multiplier et se succéder en nombre conséquent.

Quelques remarques

Le mécanisme réduction/structuration est-il valable dans toutes les situations comme la nature de la société, la religion, le sexe, indépendamment du milieu d'origine qui fait partie de son déploiement ?

On pourrait avancer que la réduction est une donnée plus forte pour le sexe féminin et beaucoup plus hésitante, voire aléatoire, pour le masculin. Cependant, la structuration de proximité (famille, environnement proche, économie..) peut fort bien se traduire par un équivalent de réduction dans la mesure où la structuration est marquée par une cohérence dans la durée. Or le comportement vis-à-vis des femmes est bien caractérisé par des critères, des habitudes, des impératifs qui peuvent finir par équivaloir à une réduction.

La femme d'Arabie saoudite interdite de conduire un véhicule, de sortir seule, de ne pas porter un voile vit à la fois une structuration et une réduction : une réduction parce qu'une cohérence est en place la concernant que des forces extérieures sont présentes en permanence ; une structuration parce que la personne subit des actes, des obligations, des règles auxquelles elle peut ne pas adhérer ou s'y sentir mal.

C'est ici un exemple qui illustre l'importance de la personne elle-même dans sa latitude de réponse, de s'exprimer et de se développer.

A un certain niveau de contraintes et de difficultés seuls quelques uns pourront ou sauront exprimer une réduction. Pour les autres, réduction et structuration se confondent dans la même existence, contrainte et réglementée.

C'est alors que le passage de l'une à l'autre se traduit par une douleur personnelle et interne, dans le silence ou presque.

Il existe d'autres approches concernant l'autobiographie que nous allons énumérer.

- ***Mémoires***

En place d'une biographie, l'auteur n'en développe qu'une partie ou un aspect. C'est en général le segment marquant, important du point de vue historique et à propos duquel il a été mis en cause. Episodes de la guerre 1939-1945, 1914-1918, d'Algérie, politiques avec le Front populaire etc. L'acteur principal ou le simple témoin exposent leur mémoire des faits et s'y positionnent.

Ce n'est plus une véritable biographie mais un extrait. L'extrait le plus visible ou qui peut le devenir. L'auteur y est acteur et observateur privilégié.

Le mémoire permet une approche autobiographique qui permet d'exprimer réflexions et évaluations de la société. La biographie est replacée dans le contexte global de l'environnement historique. (Mémoires de Winston Churchill, du général de Gaulle, de Chateaubriand).

Le mémoire peut alors tendre vers une variété de roman biographique qui porte sur des périodes courtes mais particulièrement expressives de faits historiques comme *La nuit* d'Elie Wiesel ou *Les Croix de bois* de Roland Dorgelès.

Le développement de l'existence de l'écrivain perd de son acuité puisque l'accent est mis sur l'environnement historique auquel il a participé.

- ***Témoignage***

L'autobiographie se limite alors à quelques faits, des circonstances particulières, un épisode. Ce pourrait être une manière de mémoire mais avec un objectif sans doute plus net qui serait d'être présent alors même que le témoin n'est pas convoqué.

- ***Journal intime***

Lorsque Anne Frank rédige quotidiennement la relation de son existence, elle fixe une mémoire des faits et de leurs conséquences sur elle-même et son entourage.

Le journal intime vaut un miroir qui reflète ce qu'il voit. Ce n'est plus une relation à partir d'une mémoire des événements mais un exposé quotidien des faits, des ressentis, des sentiments et des réflexions. Sorte de trésor où s'accumulent jour après jour ces choses qui ordinairement se perdent dans le temps.

Ici, l'autobiographe vit en direct sa biographie.

Ce journal intime se recoupe partiellement avec le contenu du témoignage dans la mesure où l'on cible un sujet ou un fait particulier. C'est une variété d'autobiographie, de témoignage et donc d' historiobiographie.

Le carnet peut être repris comme une forme de journal intime en tant que récepteur de faits, observations et remarques personnelles.

- ***Autofiction et roman autobiographique***

Il s'agit de la mise en fiction d'une vie personnelle en y introduisant des éléments qui peuvent replacer cette existence dans un contexte pouvant exprimer un projet, un désir ou un rêve portés par l'auteur sans être parvenus à ce moment à leur réalisation.

- ***Fragment***

La biographie ne parcourt pas la durée de l'existence ou une partie mais porte sur des fragments, des « morceaux », extraits selon une logique personnelle. Ces fragments peuvent être répétitifs comme pour en marquer la place primordiale. Exemple de Georges Perec dans son ouvrage *Je me souviens*.

- ***Souvenirs***

Le souvenir est le résultat de la mémoire, cette fois ci au féminin et non plus au masculin. Il ne s'agit pas, à proprement parler, d'une autobiographie mais de l'exposé de faits distribués sur une durée, un ou des lieux avec des acteurs. C'est un matériau réutilisable dans un travail biographique. Les « souvenirs » ne sont pas synonymes de « mémoires » mais une extraction particulière faite dans le passé.

- ***Récit de vie***

Le récit de vie n'est pas une autobiographie dans la mesure où un tiers soit intervenir. Ce tiers est un journaliste, un écrivain, un parent, etc. L'existence de la personne concernée se découvre peu à peu au cours d'entretiens, de prise de connaissance de photographies, films, diapositives, courriers, faits enregistrés de nature administrative, de recoupements avec d'autres témoignages …

Le narrateur se doit, à l'évidence, de s'assurer d'une objectivité la plus grande possible. L'autobiographie qui est définie ainsi peut conduire à des entretiens multiples sur une même période, sur les mêmes faits afin de pénétrer le plus avant possible dans ce qui doit devenir une vérité éprouvée.

Si ce travail est conduit sur un groupe de personnes ayant au moins un point commun comme par exemple le lieu d'habitation, l'année de naissance, le sexe, l'origine sociale, la profession, alors cette approche biographique particulière devient un instrument d'exploration et d'évaluation au service de sciences particulières comme l'économie, la sociologie, la démographie, la psychologie, l'histoire, la médecine etc.

L'exploitation des récits de vie peut être un puissant instrument d'observation et d'évaluation au service d'interrogations scientifiques et l'on parlera alors de psychobiographie, d'éthnobiographie, de sociobiographie, d'approche biographique en démographie, etc.

1.3. Mise en place d'un schéma méthodologique et d'une typologie

Ces divers modes biographiques peuvent être rattachés à un schéma plus structuré que voici :

1. La durée observée va de ***l'existence en quasi-totalité (a)*** à une ***fraction (b)*** en passant par des ***relevés de durées variables (c)***.

2. Les faits observés, retenus et relatés peuvent ne concerner que ***l'autobiographe et son environnement proche (a)***, la ***société (b)***, certaines ***extractions particulières (c)***.

3. Les faits retenus sont relatés au ***jour le jour ou régulièrement (a)***, au ***terme (b)*** de la biographie, par ***périodes caractérisées (c)***.

4. La relation est ***personnelle (a)***, ***partagée par un partenaire (b)*** narrateur ou ***mixte (c)***.

5. La biographie exposée est ***totalement objective (a)*** (autant que faire se peut), entachée de ***partis pris et de convictions diverses*** (***b***) ou ***fictive (c)*** c'est-à-dire qu'elle n'exprime pas une réalité vécue.

6. La biographie est une ***réflexion sur soi (a)***, une ***réflexion sur l'humain (b)***, un concept de ***nature philosophique (c)***.

Nous décomptons 6 variables possédant chacune 3 valeurs possibles. Si nous notons par exemple 1a, 1b, 1c les trois éléments de la variable 1 puis 2a, 2b, 2c les trois de la variable 2, etc. nous obtenons donc la base suivante :

1a 1b 1c
2a 2b 2c
3a 3b 3c
4a 4b 4c
5a 5b 5c
6a 6b 6c

Les 18 valeurs de ces variables peuvent alors se combiner. Cette combinatoire conduit à une quantité de 3^6, soit 2187 cas.

<u>Quelques exemples :</u>

- *<u>1a + 2b + 3b + 4a+ 5c + 6c</u>*

De quelle biographie s'agit-il ?

1a : la durée couvre la totalité de l'existence (en tout cas l'essentiel)

2b : les faits observés sont ceux de la société

3b : les faits relatés le sont au terme de l'existence

4a : la relation est une production personnelle

5c : la relation est fictive et n'exprime pas une réalité vécue

6c : La biographie est une réflexion de nature philosophique

Cette biographie est donc, à l'issue d'une existence, une réflexion sur la société explorée durant ce temps mais selon une démarche philosophique sur un support fictif. Ce travail est le fait d'une seule personne et non d'un groupe.

Cette biographie a l'allure d'une observation faite du haut d'une tour de l'environnement, tour qui a porté l'auteur durant son existence.

Elle révélera sans doute la vision de l'auteur du monde traversé et la place qu'il a occupée, même si les faits ne sont pas relatés ou partiellement.

- *1a + 2a + 3a + 4a + 5a + 6a*

1a : la durée observée est celle de l'existence dans sa quasi-totalité

2a : les faits relatés et utilisés se réfèrent uniquement à la vie de l'intéressé

3a : Ces faits ont été accumulés régulièrement tout au long de l'existence, voire jour après jour

4a : Cette relation biographique est le fait de la seule personne concernée

5a : Cette relation est la plus objective possible

6a. Cette relation est une réflexion qui ne porte que sur l'intéressé à l'exclusion de visées générale ou fictive

Cette fois, la biographie définie correspond au mieux à ce que l'on comprend par autobiographie en tant qu'histoire précise de la personne qui en est l'auteur.

Cette base permet de définir la quasi-totalité des modes autobiographiques et même d'en introduire de nouveaux ou peu utilisés.

Par contre, nous pouvons nous interroger sur les combinaisons les plus fertiles en termes de mise en ordre d'une existence particulière, et sur la découverte totale ou partielle de ce qu'est la personne indépendamment des contraintes extérieures.

Les différentes formes d'autobiographies que nous avons énumérées plus haut répondent principalement à l'un des critères, parfois deux que nous venons d'énumérer. Ces textes sont désignés par leur caractéristique principale bien que les cinq autres critères puissent intervenir à leur hauteur.

Il reste à déterminer la ou les formules correspondant aux textes suivants :

- Mémoires

- Récit de vie

- Témoignage

- Journal intime

- Autofiction et roman autobiographique

- Souvenirs

- Essai

→Quelles formes autobiographiques expriment au plus près la logique interne de la personne, logique qui se traduit par des réponses spécifiques à l'environnement vécu et fonde le déroulement d'une existence ?

Nous pensons qu'à ce stade il n'y a pas de réponse autre qu'une hypothèse fragile. Toutes les combinaisons sont révélatrices de la personne sujette de la biographie mais ce ne sont pas des formules exactes.

Il faut s'attacher à analyser les faits dans la durée, les classer, les ordonner en recherchant les contradictions, les répétitions, les affirmations fortes de manière à ordonner un premier schéma descriptif de la personne et de proposer une hypothèse de son fonctionnement. Ensuite, il convient de procéder à des vérifications en utilisant d'autres faits ou d'autres circonstances et témoignages.

L'autobiographie a ceci d'essentiel qu'elle est l'œuvre de celui qui a parcouru la vie relatée. Il reste à percer la vision qu'il expose et tenter de l'y apercevoir.

Quelques réflexions de méthode

1. Soient *n* autobiographies, et ce indépendamment de la formule combinatoire dont elles relèvent principalement. On peut chercher à pointer un fait, comme par exemple la réponse à un décès, une maladie, un accident… Et en examiner les différentes réponses.

Ensuite, il s'agit de préciser les circonstances humaines et matérielles et de réaliser si possible des rapprochements, voire des regroupements. Ces regroupements représenteraient alors une expression d'un caractère, d'une donnée singulière des existences concernées. Cela peut représenter une ébauche de la logique de l'existence des personnes considérées.

2. Soient *n* biographies répondant à une formule similaire ou très voisine. Quelles sont alors les différenciations qui apparaissent entre elles ? Que peut-on en extraire concernant la logique de l'existence de l'autobiographe ?

3. Soient *n* biographies répondant à la même formule combinatoire mais selon des époques et des lieux très différents et donc des contextes très variés. Que peut-on en déduire comme remarques quant à la logique du déroulement de l'existence des autobiographes ? Sachant qu'un même personnage mais vivant des situations et des époques différentes devrait laisser reconnaître, par ses réponses, son unicité.

4. La catégorie des combinaisons conduisant à des formules autofictions et romans biographiques devrait enfin être particulièrement analysée puisqu'exprimant ou devant exprimer une logique d'existence pouvant alors s'exprimer hors des contraintes des événements. Par le porteur lui-même.

La question à régler ici est celle des conditions de passage de l'individu au collectif. Chacun est habitué aux sondages si souvent utilisés dans les différents domaines publics et particulièrement de la presse. Rappelons qu'un sondage est la collecte de réponses individuelles à une ou plusieurs questions, ces questions pouvant porter sur des sujets très divers. Le sondage ne peut être reconnu comme porteur d'une certaine vérité ou authenticité que si la population interrogée est composée d'individus statistiquement représentatifs du groupe total. C'est ainsi qu'il conviendra d'observer une répartition conforme à la population totale pour le sexe, l'âge, la condition sociale, le milieu familial, le lieu d'habitation, selon le sujet de l'enquête.

Ce prélèvement de positions ou d'opinions ne traduit pas exactement un récit de vie ou une extraction d'autobiographie. En effet, les situations des répondeurs peuvent être classées selon le code suivant :

1. Répondre selon un certain conformisme ambiant (il est de bon ton d'être pour, ou d'être contre alors qu'une position différente conduirait à des heurts et de l'agressivité)
2. Exprimer une non réponse, s'abstenir, pas d'opinion arrêtée.
3. Développer un point de vue argumenté et complexe. Mais le sondeur risque de ne pas pouvoir l'intégrer correctement dans sa grille.
4. Réponse en forme de plaisanterie.

Ce relevé peut se rapprocher de l'histoire de vie avec un narrateur aux côtés, mais cette histoire qui résulte d'un questionnement par un tiers n'entre pas explicitement dans l'existence des personnes comme les autres événements.

Rappelons ici les contraintes statistiques précises qui ordonnent tout sondage pour jouir d'une objectivité et réceptivité suffisantes.

Ce que l'on cherche à savoir, ou à mieux percevoir, évaluer et donc connaître est la première question à se poser. Ce qui suit est la mise en place de méthodes de recueil d'informations.

- L'information recherchée par l'observation d'un ensemble d'histoires de vie peut être de nature très variée puisque pouvant porter sur un aspect médical ou d'hygiène de vie, un processus d'insertion, participation à la vie collective locale, activités sportives, liens familiaux, utilisations des études, éducation des enfants, perspectives professionnelles, etc.

- C'est par ce biais que de très nombreuses disciplines sont alors atteintes par l'observation des histoires de vie comme la sociologie, mais aussi la psychologie, l'éducation, l'histoire et la mémoire.

Quelle que soit la question étudiée, la démarche basée sur l'exploitation d'histoires de vie répond à deux méthodes nettement différenciées. La première est l'enquête rétrospective ou le point de vue d'Euler.

Cette enquête consiste à sélectionner un ensemble d'individus, en nombre statistiquement significatif ou indicatif puis à partir du temps *t*, observer les faits survenus antérieurement par interrogation directe mais aussi recoupements divers, économiques, administratifs etc. Il s'agit donc d'une observation du passé à partir d'un point présent.

C'est certainement la méthode la plus courante car à l'évidence économique. Le problème est que des éléments ayant pu relever explicitement du groupe observé ont pu disparaître avec le temps alors même qu'ils pouvaient apporter des informations importantes.

Par exemple, nous nous positionnons au niveau de *n* classes terminales des lycées d'un département et nous nous efforçons, à l'aide de l'examen des dossiers et des questionnements des élèves, de clarifier leurs parcours scolaires depuis l'école, le rôle assuré par l'institution, le rôle attendu, et puis les suites envisagées. Cela en introduisant par exemple des données sociologiques comme la fratrie, la situation familiale ou la position socioprofessionnelle.

Il s'agit d'une photographie reconstituée d'histoires de vie à partir d'une prise de vue du jour.

Les difficultés peuvent être les suivantes :

- dossiers scolaires hétérogènes ;

- difficulté d'interprétation des remarques et des évaluations puisque dépendant pour partie du repère de la classe voire, de l'établissement ;

- continuité-discontinuité lors de changements de régime (interne, externe), d'établissement, de département ;

- l'évaluation du rôle des parents et proches est difficile et aléatoire à partir des dossiers administratifs (vie scolaire, bulletins, aspects financiers) ;

- le parcours scolaire est rarement continu de l'école au lycée. La moyenne d'un élève dissimule la distribution des notes. La moyenne de 10/20 peut représenter les distributions suivantes : 0, 10, 15, 16, 5, 14, suite fluctuante mais qui contient de bons résultats dont il faudrait décrypter la signification.

Les entretiens, voire le questionnement écrit des élèves, doivent être conduits selon une approche qui ne donne pas une prééminence immédiate aux informations rétrospectives du dossier. La situation scolaire actuelle de l'élève lambda représente l'état à cet instant *t* de l'application d'une certaine équation de l'existence dans le contexte scolaire. C'est un résultat.

Par contre, la démarche qui consistera ensuite à vouloir clarifier le cheminement ayant pu conduire à cette situation et à écrire en filigrane cette équation relève d'une approche très différente. Car il s'agirait alors de *qualifier certaines circonstances comme causes certaines ou probables expliquant telle ou telle suite* et donc de reconstruire logiquement le tracé des douze années précédentes ou plus. Il est clair, à ce stade, que le descriptif peut entrainer des hypothèses mais le passage à des règles est dangereux, voire faussement logique.

Précisons ici que l'appellation proposée de ***« point de vue d'Euler »*** traduit cette approche en termes scientifiques, à savoir de dynamique des fluides. Ce point de vue consiste à observer l'état d'un fluide à un point donné. Cet état dépend directement de l'écoulement qui précède et conduit à ce point d'observation. Il s'agit alors de collecter les valeurs de variables le

caractérisant en point donné, le temps *t* s'écoulant. Des hypothèses sont alors envisageables concernant les états antérieurs du flux mais le but n'est pas celui-là.

Ainsi la reconstitution du parcours des élèves de terminales dans notre exemple ci-dessus exprime-t-il le souci de restituer un équivalent de l'équation de vie répondant à l'état observé au temps *t* à l'égal de l'équation d'Euler appliquée aux fluides. Cette recherche s'appuie sur l'exploitation de l'histoire de vie à partir des éléments disponibles, dossiers et entretiens.

Deuxième approche : l'enquête prospective ou le point de vue de Lagrange : la démarche précédente est renversée. Mais elle demande plus de temps et d'efforts.

Pour reprendre l'exemple des élèves de classes terminales, il s'agit de marquer un effectif d'élèves entrant au CP. Ce relevé peut être fait dans une ville, un quartier, un échantillon retenu sur un territoire régional ou national, ou toute autre définition de départ selon l'objectif visé a priori.

Le concept de l'enquête défini et arrêté, il va s'agir de suivre sur une durée *t* les élèves retenus que l'on appellera une ***cohorte.*** Cela signifie un calendrier de relevés au cours des douze ou treize années qui vont suivre. Cette approche est très différente de la précédente puisqu'il s'agit d'une lecture en temps réel d'un choix d'existences. L'histoire de vie se dessine jour après jour.

L'intérêt de cette approche est qu'elle permet d'élaborer diverses hypothèses qui peuvent être, à chaque étape, vérifiées ou du moins renseignées partiellement. L'observation peut donc évoluer en fonction des résultats dans les étapes suivantes. Mais à condition de l'admettre dans la démarche au premier jour.

D'autre part, ce suivi de cohorte, cet accompagnement des histoires de vie permet de ne pas perdre les éléments qui la quittent en chemin pour des raisons et des circonstances diverses mais toujours importantes. Ce flux est ignoré dans la démarche rétrospective.

Cette observation, cette écriture mois après mois se rapproche de l'autobiographie du carnet ou du journal. C'est un travail compliqué car les familles sur une telle durée déménagent, changent de ville, d'école, divorcent, perdent ou retrouvent un emploi etc.

Mais s'il s'agit bien de relever un suivi d'existence de jeunes en CP à la rentrée *n*, ces prises en compte sont nécessaires. Dans le cas contraire, les deux approches, rétrospective et prospective, peuvent finir par se confondre. Simplement ce qui conduit à la rétrospective est raconté par la prospective qui décompte les départs et les absents.

Ici encore, on retrouve la dynamique des fluides selon le point de vue de Lagrange qui consiste à écrire l'équation de circulation du fluide et donc la possibilité de décrire son état à tout instant.

L'approche prospective biographique est un équivalent dans la mesure où elle aboutirait à établir des règles soit générales, soit pour des sous-groupes, soit individuelles permettant d'écrire des équivalents d'équations d'existence, des fonctionnements et mécanismes décrivant selon une logique existentielle les trajets des individus. Il ne s'agit pas de rechercher un déterminisme mais une logique d'existence. Il est clair alors que les conditions de l'expérience doivent être minutieusement décrites : lieu, milieu familial détaillé, cadre scolaire, conditions matérielles et sociales, santé, religion, sexe etc.

Sinon, il y a un risque important d'attribuer à tel facteur le moteur explicatif et en fait de commettre une erreur ou une approximation excessive.

La préparation de l'observation et de l'écriture de l'histoire de vie est la partie de loin la plus importante.

D'autre part, une définition précise et complète du ***contexte*** est indispensable

Par contexte, il faut entendre l'ensemble des contraintes du milieu dans lequel évolue la personne objet de l'enquête prospective, tout comme de l'enquête rétrospective d'ailleurs.

Le ***contexte*** est l'ensemble des contraintes exercées par le milieu qui peuvent modifier le parcours possible, probable de la personne et le reporter à plus tard ou l'annuler

complètement. Une femme d'Arabie Saoudite voulant devenir chauffeur de taxi, de bus ne peut y parvenir à cause du contexte sociétal.

Depuis une dizaine d'années, un plan national à application départemental puis communal conduit un certain nombre de sites à développer des aires de stationnement pour les gens du voyage. Ces aires sont répertoriées par la préfecture et doivent répondre à certaines exigences en termes d'alimentation en eau et électricité, toilettes.

Le projet avait une ambition louable de rapprochement des 500 000 personnes non sédentaires en France d'un mode de vie plus proche des autres, accepté et réglementé.

En fait, après bien des retards dans de nombreuses régions, si le plan des aires s'est mis en place, il souffre immédiatement de défauts importants. En permettant par exemple des tarifs différents selon la commune. Or les gens du voyage, voyageant par nature, sont conduits à mettre en concurrence les différentes aires au détriment des plus chères ou bien encore à trouver un site dans la campagne pour ne pas payer.

L'égalité des tarifs était une évidence.

Ces aires communales devaient être complétées et accompagnées de mesures en faisant des lieux de résidence au plus près des autres citoyens. Par exemple, y déployer un service social et médical, la présence d'un concierge sachant y maintenir une discipline quotidienne, une présence scolaire afin de conduire le maximum de jeunes à l'école et réduire les cours par correspondance (rappelons que, dans ce cas, l'absentéisme est déclaré dès lors que la ***moitié des devoirs*** ne sont pas retournés au CNED !)

Par exemple il était possible de réduire le coût du séjour pour ces familles en le liant à la présence effective des enfants à l'école.

Rappelons que ces jeunes, contrairement à tous les autres ont droit à un programme particulier à partir de la classe de sixième, voire avant, intitulé programme G***ens du voyage, a***lors même qu'il s'agit bien de citoyens français.

Les aires de stationnement devaient être l'occasion d'une intégration progressive tout en permettant la vie non sédentaire. Actuellement, on commence à clore des aires alors que toutes ne sont pas encore ouvertes.

C'est un exemple fort de contexte.

Ce contexte conduit à des difficultés scolaires majeures : illettrisme, absence de formation, etc. Il n'est pourtant pas impossible qu'Einstein ou son semblable y naisse ou y soit né.

Le contexte doit être précisé car c'est le terreau qui permet à une équation de vie de se développer ou de demeurer simple potentialité, le porteur restant identique.

A cette date existent quelques camions écoles souvent portés par l'enseignement privé qui vont d'une aire à l'autre par demi-journées pour assurer une présence auprès des enfants. Mais aucune initiative nationale, volontariste et cherchant en fin de parcours l'extraction des enfants vers le savoir, un avenir peut-être différent et en tout cas pouvant être diversifié.

L'absence de ce contexte dans une situation de recueil biographique conduirait à l'évidence à une perception et des conclusions inadaptées.

L'enquête prospective consiste à relever, en un point donné, des mesures concernant de 1 à n caractères différents.

Il s'agit en fait de répondre à un questionnement assez standardisé à savoir :

- Quoi ?

- Qui ?

- Comment ?

- Quand ?

- Où ?

Cette approche QQOQC peut faciliter ou ordonner le travail des chercheurs biographes.

Ces cinq questions recouvrent les commentaires précédents mais il convient de les travailler à égalité afin d'obtenir, en bout de course, un matériau suffisamment complet pour pouvoir en extraire des éléments significatifs à propos de la cohorte.

Encore une fois, les pertes en cours de route des éléments de départ sont importantes car elles mettent en évidence la différenciation du flux au long du parcours, et de ne pas réduire la mesure au seul groupe résiduel étant important.

Du point de vue d'Euler à celui de Lagrange, de la rétrospective à prospective, on embarque dans la réflexion la totalité du flux et non plus ce qui a résisté au voyage.

La validité de ce qui précède conduit à croiser un certain nombre de disciplines comme déjà indiqué plus haut. Cette approche d'une réalité humaine par des histoires de vie et des populations pouvant atteindre des milliers, voire des dizaines de milliers d'individus, en fait un centre de réflexion qu'il convient de préciser.

L'ouvrage *Les récits de vie, théorie et pratique* de Poirier, Clapier-Valladon et Raybaud développe ces aspects. Citons- en ici les transformations sociales ayant conduit à la possibilité et à l'intérêt de l'exploitation des histoires de vie :

- Sortie du groupe de co-descendance. Les jeunes entendent vivre par eux-mêmes et pour eux-mêmes, sans référence aux intérêts familiaux.
- Sortie du groupe de co-résidence. L'individu n'est plus incorporé dans une structure d'accueil, qu'il s'agisse du village, de la petite ville, du quartier.
- Rupture des isolats sociologiques et décadence des originalités régionales.
- Rupture des isolats démographiques, les groupes d'inter-mariage ont éclaté et la nouvelle mobilité, en particulier professionnelle, se traduit par une mixité de populations.
- Disparition de la transcendance religieuse. (NB. Il s'agit, à l'évidence, de la religion chrétienne mais, depuis quarante ans, se développent d'autres cultes et, à travers eux, des influences nouvelles)
- Récusation des modèles. Il est assez frappant que, partout dans le monde, les quatre schèmes qui ont architecturé toutes les structures sociales, sauf rares exceptions,

sont désormais battues en brèche : ainsi en est-il du principe de séniorité fondé sur les différences d'âges, du principe de qualité fondé sur les différences de statut, du principe de masculinité fondé sur les différences de sexes et du principe d'ethnicité fondé sur les différences de groupe.

- Emergence de l'hétéroculture qui se caractérise par l'existence de deux matrices culturelles : l'une fondée sur la tradition, l'autre sur la « modernité ».
- Rupture de la transmission des savoirs traditionnels des générations ascendantes aus générations descendantes.

Cette dernière rupture résulte principalement de trois facteurs, du moins dans le monde occidental :

- D'abord, la discordance topographique qui fait que désormais il n'y a plus cohabitation de plusieurs générations.
- L'hétéro-formation qui enlève au milieu familial l'essentiel du contrôle des processus de socialisation de l'enfant, en plus du rôle de l'école.
- L'inversion des modèles, c'est-à-dire le changement préféré à la continuité, l'avenir au passé et la jeunesse à la vieillesse.

Comme nous le développons dans d'autres chapitres, bien des événements bousculent ici et là les conclusions d'il y a trente ou quarante ans.

L'intérêt croissant des relevés de tout ou partie des histoires de vie est qu'il s'agit de l'un des moyens de percevoir un ordre dans un ensemble *a priori* désordonné.

Par contre, la généralisation de ces observations hors du seul domaine occidental ne peut être immédiat car des forces contraires s'exercent, ethniques, religieuses, politiques, militaires qui mettent à mal une généralisation trop hâtive.

Citons l'exemple suivant qui l'est rarement, voire jamais. Les connaissances technologiques accumulées en Occident durant ces quatre derniers siècles avec l'ensemble des sciences (mathématiques, physique, chimie, géologie etc.) ont été diffusées « gratuitement » dans le monde entier, sans aucune réserve. C'est ainsi que la Chine et l'Inde se retrouvent riches de cet héritage selon une filiation nouvelle. Ce bond immédiat et non plus cette histoire, peut ne pas produire les mêmes phénomènes sociaux que ceux constatés en Occident.

Bien sûr, des relevés sont toujours possibles dans une population. Par exemple, on mesurera le quotient intellectuel des enfants de douze ans dans une région, une province ou un pays. Les scores les plus élevés seront alors des indicateurs pour regrouper les jeunes concernés et les distribuer dans des études et des formations dont le pays a besoin. L'histoire de vie devient celle de la rencontre d'une nation et d'un simple individu.

Cette rencontre individu-société peut être une règle ou une exception. Le destin de Jean Frêne, décelé comme ayant une capacité intellectuelle hors du commun lors de son service militaire alors qu'il n'était que gardien de troupeau, l'a conduit à devenir professeur à l'université à Poitiers à cette date.

Dans ces situations l'histoire de vie se regroupe autour d'un fait, un choc, un événement principal et ce choc permet alors un déroulement de l'existence différent de ce qui était attendu.

Quel sens donner à ce phénomène ?

C'est ce que nous développons dans ce travail de thèse.

L'exploitation des histoires de vie soit rétroactive soit prospective voire mixte, conduit, nous l'avons noté à plusieurs reprises, à des croisements disciplinaires et humains qui en font une méthode de travail générale tout autant qu'une approche sociologique.

Examinons une liste (non exhaustive) de développement de cette thématique :

- Histoire

- Psychologie

- Economie

- Formation

- Education

- Géographie

- Technologie

- Médecine

- Morale

- Droit

- Travail

- Famille

- Sexe, genre

- Relations sociales

- Goûts, intérêts

- Passions

- Avenir et perspectives

- Santé et maladie

- Activité

- Progression, évolution

- Courage, persévérance

- Abandon, renoncement

- Religion

- Influence

- Risque

- Epreuve

- Parenté

- Amis, relations

- Souvenirs, mémoire

- Mots forts, formules

- Idées de base, principes

Ceci nous conduit à la construction d'une typologie des biographies.

Nous aborderons cette question en considérant le classement suivant.

1. Biographies internes à un groupe caractérisé et donc imposant des caractères communs aux différents récits. C'est la situation des prosopographies par exemple. La biographie illustre les reliefs du groupe auquel appartient la personne ;

2. Biographies regroupées et rapprochées les unes des autres par le fait d'une similitude comme l'activité, la durée de vie, le rôle dans l'histoire, etc. Par exemple, l'essai de biographie structurale de Jacques Brosse et Yves Fauvel concernant *le génie adolescent* ou encore *Portrait de l'aventurier* de Roger Stéphane.

Ici, il s'agit de rapprocher des biographies non pas pour dessiner un type de développement humain répondant aux mêmes intérêts mais pour s'interroger sur les différences et les similitudes.

Ci-après la liste des domaines de comparaison de vingt personnages morts jeunes à savoir :

Pascal, Leopardi, Chopin, Byron, Pouchkine, Toulouse-Lautrec, Du Bellay, Kleist, Caravage, Théophile, Cyrano, Jarry, Mozart, Purcell, Raphael, Watteau, Rimbaud, Burns, Van Gogh, Modigliani.

Les domaines d'observation, base de comparaisons retenus sont les suivants :

- la famille : consanguinité, névrose familiale, mort ou séparation du père ou de la mère pendant l'enfance, conflit entre les parents, père dominant, conflit avec le père, mère dominante, conflit avec la mère, rôle important de la sœur ou du frère ;

- la santé : infirmité à la naissance, fragilité dans l'enfance, adolescence difficile, infirmité à l'adolescence, mutilations, infirmités postérieures à l'adolescence.

- la sexualité : continence, célibat, difficulté avec les femmes, homosexualité.

- l'évolution du génie : première manifestation connue, *akmé*, commencement du déclin ;

- la mort : obsession de la mort, suicide déguisé, alcoolisme, drogues, épuisement.

Soit au total 26 facteurs relevés pour chacun des 20 personnages retenus.

Ce cadre permet un classement des personnages et donc d'aborder une typologie :

- biographies s'appliquant à détailler minutieusement l'environnement familial et culturel du sujet afin d'en déterminer une manière de filiation. Il y a un souci de relier l'histoire de la personne au milieu auquel il appartient ;

- une variante de l'approche précédente est l'approfondissement d'événements singuliers ayant marqué profondément le déroulement de l'existence de la personne, par exemple un décès, une épreuve, une maladie, la guerre, etc. ;

- reste donc la biographie, support de recherches dans des domaines variés que nous avons explorés dans le cadre des histoires de vie.

CHAPITRE 2 : LA GENEALOGIE, L'HISTOIRE D'AVANT ET CELLE D'APRES

Introduction

Quel lien peut-on raisonnablement supposer entre le déroulement d'une existence et son origine puis ensuite ?

Soit une personne née en 2000 et donc issue, à ce jour, d'une mère et d'un géniteur masculin.

Ces deux dernières personnes sont elles-mêmes issues de deux parents et ces derniers de même, soit quatre grands parents qui eux-mêmes procèdent de huit arrières grands-parents et ainsi de suite.

On aboutit de cette manière à comptabiliser une population de l'ordre de 2^n à la $(n-1)^e$ génération.

Plaçons-nous en l'an mille, soit 40 générations plus tôt (en retenant 25 ans par génération), la population qui est intervenue afin de permettre à cette personne d'émerger du néant en 2000 est 2^{40} , soit 1.759. 218. 604, un milliard sept cents millions !

Et si l'on remonte plus encore le temps des milliards d'individus s'ajoutent encore. La généalogie est alors semblable à un entonnoir.

Mais ce n'est pas la réalité puisque la population, tout au contraire, augmente de siècle en siècle et ne diminue pas.

La généalogie doit donc se lire selon l'écoulement du temps et non selon des hypothèses en sens inverse. C'est qu'en fait, la plupart des couples ont eu plusieurs enfants et non un seul. A chaque génération, la parenté est définie dans ce nombre en croissance et n'oblige pas à supposer une population antérieure de plus en plus grande selon la fonction exponentielle notée plus haut.

Il reste à clarifier l'existence de l'individu de la génération *n* par rapport à celle de la génération *n*-1. Les facteurs supposés sont multiples : l'hérédité physique, l'hérédité mentale, l'hérédité sensitive, l'hérédité des aptitudes, l'hérédité de la santé ou des faiblesses, l'hérédité des goûts et des intérêts, etc.

Cette multi-hérédité n'est pas partagée à égalité par les frères et les sœurs. Interviennent, d'autre part, les mœurs, les différenciations sexuelles, l'allure, la taille, la forme du visage …

Ajoutons qu'entre le premier né et le dernier, le temps s'écoule et parfois longuement. Cette durée est plus ou moins bénéfique pour le développement des moyens matériels de la famille, la santé du père et celle de la mère mais aussi de l'histoire qui peut se trouver particulièrement troublée.

Tous ces facteurs se combinent pour définir peu à peu une première synthèse selon chaque personne examinée ainsi.

La généalogie nous permet, avec plus ou moins de précision certes, d'écrire les éléments d'une équation d'existence et d'interroger celle-ci.

2.1. André-Marie Ampère

Nous suivrons pour ce faire quelques exemples dont voici le premier, **André-Marie Ampère.**

I.

Claude Ampère, maître tailleur de pierre à Lyon, marié avant 1666 à Marguerite Chèze ont eu pour enfants :

II.

1. Pierrette Ampère, mariée d'abord à Louis Vizier, maître charpentier ensuite en 1695 à Michel Lecoq, maître tondeur de draps.

2. Jean-Joseph Ampère, maître tailleur de pierre et maitre maçon en 1695, puis marchand bourgeois, né en 1671. Marié à Lyon avec Simone Papillon, fille de Claude Papillon, marchand et de Benoite Cordet. Ils ont pour enfants :

III.

1. Claude Ampère, né en 1695.

2. François Ampère, maître ouvrier en soie, bourgeois de Lyon, né vers 1698, mort avant 1771. Marié en 1731 à Lyon à Anne Berthois, fille de noble. Le père Joseph Berthois est avocat au parlement.

Ils ont eu 6 enfants :

IV.

1. Jean-Joseph Ampère, maître ouvrier en soie, marié en 1758 à Jeanne-Marie Lazer.

2. François, négociant à Lyon

3. Jean-François, négociant à Lyon.

4. Jean-Jacques Ampère (père du savant), né en 1733, marié en 1771 à Jeanne-Antoinette Desutières-Sarcey. Il était teneur de livres puis négociant et juge de paix. Guillotiné en novembre 1763. Sa femme mourra à Paris en 1809.

5. Pierrette.

6. Besnoiste.

V.

Jean-Jacques Ampère a eu 3 enfants :

1. Antoinette, née à Lyon en 1772, morte en 1802.

2. André-Marie Ampère, le physicien, né à Lyon le 22 janvier 1775. Marié d'abord à Catherine Carron en 1799, elle décède en 1803, puis à Jeanne-Françoise Potot, à Paris en 1806. Cette dernière s'éteindra à Versailles en 1866 et André-Marie à Marseille en 1836.

3. Joséphine Ampère, née à Lyon en 1785, morte à Paris en 1838.

VI.

Du premier mariage d'André-Marie Ampère est né Jean-Jacques ampère, académicien né en 1800 à Lyon, décédé à Pau en 1864.

Du second mariage est née Albine Ampère en 1807 à Paris, mariée à Gabriel Ride en 1826. Une fille est née en 1838 et décédée en 1839.

André-Marie Ampère est né à Lyon. Son père, négociant puis juge de paix et officier de police du canton de la Halle aux blés, avait acheté à la veille de son mariage un domaine

à Poleymieux, comprenant une maison de maître et une ferme attenante où André-Marie passa son enfance et son adolescence.

Jean-Jacques Ampère, fervent disciple de Rousseau, s'inspira de l'*Emile* pour instruire sans contraintes son fils qui n'alla jamais à l'école. Il lui apprit lui-même le latin. Dès l'âge de treize ans, le jeune Ampère se passionna pour les mathématiques et composa un traité des sections coniques en suivant sa seule inspiration.

Doué d'une mémoire étonnante, Ampère étudia, dans l'ordre alphabétique, la *Grande encyclopédie* de Diderot et d'Alembert dont il savait encore des chapitres entiers à un âge avancé.

En 1793, la ville de Lyon, accusée de fédéralisme, est assiégée par les troupes de la Convention et Jean-Jacques Ampère fut condamné, avec beaucoup d'autres, à la peine capitale et guillotiné en novembre.

Après un an de prostration où son intelligence -il avait dix-huit ans- parut sombrer, Ampère composa des poèmes épiques, des tragédies. Il rencontra alors Julie Carron qui devint sa femme en août 1799. Un an plus tard naissait Jean-Jacques qui laissera un nom célèbre dans la littérature, l'histoire et les voyages.

Il obtient un poste dans un lycée à Lyon en 1803, année de la disparition de sa jeune femme.

Il quitte alors la cité rhodanienne et devient répétiteur à l'école polytechnique à Paris. Puis c'est l'analyse mathématique et l'Académie des sciences en 1814.

Un second mariage, bientôt suivi d'une séparation, le conduit à se consacrer désormais entièrement à la science. Ampère, écrit Paul Janet, « *fut homme tout simplement, avec ses amours et ses douleurs, ses alternatives de doute religieux et de foi profonde, son ardeur au travail et ses découragements, et avant tout la recherche passionnée du vrai qui se résume dans le cri désespéré qu'il adressa à son ami Bredin : '' Je ne trouve que des vérités, enseigne-moi la Vérité.'' ».*

Il s'éteignit à Marseille, à l'occasion d'une inspection universitaire en 1836. En 1869 des amis de son fils transportèrent son cercueil à Paris afin que père et fils reposent dans le même tombeau. Jean-Jacques était parti sans descendance.

L'œuvre d'Ampère est importante dans de nombreuses disciplines : chimie, électrodynamique, magnétisme, en lien avec des savants contemporains comme Avogadro, Oersted, Davy, Lord Kelvin, Arago.

Sa démarche résulte d'intuitions fortes qu'il stabilise ensuite par l'expérience et le développement mathématique.

Rappelons ici que Jean-Jacques Ampère montra, dès le plus jeune âge, une vive passion pour les littératures étrangères et l'histoire. Cela le conduisit à de nombreux voyages, notamment en Orient avec Prosper Mérimée.

→ Quelles conclusions retirer de cet exemple généalogique ?

Tout d'abord, contrairement à ce qui semble être le cas de ses ancêtres, à partir des grands-parents, Jean-Jacques puis son fils André-Marie, ont eu accès à l'instruction. André-Marie en particulier a accédé à un grand nombre de connaissances par son père, des amis et les livres et ce sans contrainte aucune si ce n'est son appétit de savoir et d'apprendre.

Il est le seul garçon en second rang d'une fratrie de 3.

Peu d'écho sur les conditions d'instruction des deux filles.

Supposons donc une capacité intellectuelle notée *C*. Celle-ci va alors dépendre de plusieurs facteurs énumérés ici mais non forcément exhaustifs :

- (1) les capacités intellectuelles et leurs caractéristiques, dont l'intuition, la curiosité, la mémoire, la faim d'apprendre et de comprendre ;

- (2) une situation permettant de les alimenter librement par le fait d'un père attentif et volontariste quant à l'instruction de son fils, des amis de la famille dont certains font

découvrir les mathématiques et d'autres disciplines. L'accès à des ouvrages variés et nombreux ;

- (3) un contexte matériel permettant d'alimenter cette curiosité du fait que tout se passe dans le domaine parental jusqu'à l'âge de dix-huit-ans, sans autres contraintes et avec des ressources financières suffisantes ;

- (4) une plus grande attention est sans doute apportée aux garçons plus qu'aux filles ;

- (5) les circonstances historiques font que les fondements de nombreuses sciences sont en cours de découverte et surtout de mise en forme en cette fin du XVIII^{e} siècle ;

- (6) la modernisation de l'enseignement, des lycées et des grandes écoles.

Si l'un des ces six points venait à s'effondrer, nul doute que la destinée d'Ampère eût pu être différente.

En particulier, le point (2) est sans doute celui qui a permis au mieux à Ampère de développer sa curiosité et ses intérêts le plus librement.

Les points (3) et (4) correspondent au contexte social, familial et économique. Ces points sont mis en avant au maximum ces dernières années.

Le point (5) marque une époque charnière à bien des égards, surtout à partir de l'Europe et de la France. Et donc un contexte s'appliquant à chacun avec plus ou moins de sensibilité.

Le point (1) représente la base de départ de la personne, sa curiosité, sa soif d'apprendre et puis peu à peu les lignes d'intérêt ou de passion qui se dessinent. Mais aussi la démarche qui préside à la recherche et à la découverte.

La reconnaissance de cette démarche n'est ni automatique ni obligatoire car on peut innover dans la plus complète indifférence. Ampère a été reconnu le plus souvent.

Le point (6) exprime le fait qu'Ampère a pu trouver un travail dans un contexte qui est le sien, c'est-à-dire étudier, apprendre, découvrir, pénétrer dans le futur.

Ces six points sont une première approche d'une équation de vie.

Retenons cependant que l'affaiblissement significatif de l'un de ces six facteurs signifie une transformation profonde de l'existence du personnage, même s'il reste au fond identique à lui-même.

Notons *E* les caractéristiques de cette existence. Nous écrirons, comme première approche

$E = f(1, 2, 3, 4, 5, 6)$

Ou : $E = f1(1) + f2(2) + f3(3) + f4(4) + f5(5) + f6(6)$

Ou encore : $E = F(f1(1), f2(2), f3(3), f4(4), f5(5), f6(6))$

Dans le cas présent, est-ce l'intelligence exceptionnelle d'Ampère qui transcende tout l'environnement, sa combinaison avec une éducation tout à fait particulière, sa situation à Poleymieux, le fait d'être un garçon et non pas une fille comme ses deux sœurs, l'époque si particulière, l'accueil direct dans les lycées et les collèges pour un non-diplômé, etc. ?

Le même garçon, avec les mêmes capacités intellectuelles mais ailleurs, dans une bergerie, cinquante ans plus tôt, au fond des Pyrénées, sur la Meseta, en Bolivie, qu'aurait-il apporté ?

La même personne mais de sexe féminin, idem.

Le même garçon mais en 2012, qui entre en CP. Il est doué, en avance même, mais pose des problèmes de comportement et ne s'entend pas avec les camarades. Attention ! Pas question de latin, ni de mathématiques, encore moins d'histoire de la Grèce ou de philosophie. Chaque chose en son temps. Le soir, il y a la télévision et, depuis peu, internet. Alors André-Marie y va à cœur joie. Mais il n'y a plus de philosophie, de latin, de grec, de mathématiques, etc.

Il s'ennuie et prend du poids. Le foot ne l'intéresse pas.

L'année est amputée de presque la moitié par les vacances d'automne, d'hiver, de Noël, de printemps, les fêtes, les grèves, les absences pour maladie. Il n'y a pas de livre à la maison.

Les années passent.

André-Marie finit comptable.

D'autres versions multiples sont envisageables et envisagées par l'histoire.

La fonction *F* notée plus haut exprime tout ou partie d'André-Marie. Il est un potentiel, et le milieu dans lequel il évolue lui permet d'en exprimer tout ou une petite, voire une toute petite partie.

André-Marie n'a pas la capacité matérielle, physique, intellectuelle même de s'imposer face à un milieu qui ne l'accueille pas.

La mort de son père, dramatique, la mort de sa première épouse marquent des limites de son existence et, en même temps, le placent au centre d'un univers fait de vie et de mort. Alors son activité intellectuelle se développe dans ce contexte qui va de la naissance à la mort avec une interrogation sur l'après.

C'est un potentiel, une capacité en réserve. Restent à déterminer les conditions de son épanouissement et jusqu'où peut aller cette capacité libérée.

Ce qui ressort de plus net de cette généalogie est sans doute la progression de cette famille Ampère, du travail dans le bâtiment au négoce pour aboutir à des fonctions civiles de niveau élevé. Le père d'André-Marie sait le latin et il lit les philosophes, possède une bibliothèque et des amis variés ayant eux aussi des niveaux intellectuels et des connaissances dans des domaines dont les mathématiques, l'histoire, etc.

Nous dirons ici qu'André-Marie Ampère a pu atteindre ce haut niveau dans des disciplines diverses par le fait d'une éducation particulière et réussie par son père. Ce dernier, en effet, suppose que l'enfant puis l'adolescent et enfin l'homme se construisent non pas selon un modèle, un standard, des programmes communs mais selon leur demande, leur appétit, leur vitesse aussi. Un niveau de mastère peut être atteint en mathématiques par un jeune de quinze ans si celui-ci se passionne et parcourt avec une aide les programmes.

Ainsi donc Ampère a pu se construire selon son propre plan personnel, son appétit et ses intérêts mais sans les contraintes, les lenteurs ou le rythme qu'il aurait trouvés dans une classe du lycée Bonaparte ou qui lui auraient été imposés.

André-Marie construit son véhicule pour aller dans la vie.

Mais, plus tard, on le retrouve dans l'administration, l'inspection et l'enseignement. Il est devenu un fonctionnaire appliqué. L'équation écrite de son existence n'exclut pas une évolution et des transformations fortes. Mais Ampère est devenu ce qu'il est devenu grâce à cette introduction particulière dans l'éducation.

Son fils Jean-Jacques a connu une construction semblable, accompagnée par le père. Puis la génération s'est éteinte.

Remarquons ici combien les femmes de cette généalogie apparaissent peu hors du rôle de génitrices, épouses et mères. N'avaient-elles pas de réserve intellectuelle ou autre qui aient été remarquables ?

Peu ou pas de traces.

2.2. Généalogie de Victor Hugo

I. Jean-Philipe Hugo épousa, au début du XVIII^{e} siècle Catherine Grandmaire dont il eut Joseph.

II. Joseph Hugo, maître menuisier, épousa en juillet 1755 Dieudonnée Bechet fille d'un maître cordonnier puis, en janvier 1770, Jeanne Marguerite Michaud, gouvernante des enfants du comte de Rosières.

De ce second lit, il eut huit fils dont cinq furent tués aux ligues de Weissembourg. Les autres étaient :

-Joseph Léopold Sigebert, qui prendra la suite ;

-Louis Joseph, général de brigade, mort sans postérité ;

-François Just, décédé, major d'infanterie à Valence en 1828.

III. Joseph Léopold Sigebert Hugo est né à Nancy en novembre 1773.

Lieutenant général, chevalier de Saint-Louis, ordre créé par le roi d'Espagne, décède en janvier 1828. Ses épouses :

1. Sophie Françoise Trébuchet, fille d'un armateur de Nantes, née en 1780, morte en 1821.

2. Marie- Catherine Tornat y Sactoins, veuve, en Espagne, en 1821.

Du premier lit, il eut :

Just Abel, dit le comte Hugo, né à Paris en 1798, homme de lettres, ancien officier, décédé en 1855. Marié à Julie de Montferrier (1798- 1865) et deux fils : Léopold (1828-1866, maire de Clameyat) puis Eugène (1801-1837), mort sans alliance, et enfin Victor Hugo.

IV. Victor Hugo, né à Besançon le 26 février 1802, membre de l'Académie française, pair de France, sénateur en 1876, avait épousé, en 1822, Adèle Victorine Marie Foucher née en 1806, fille de Pierre Foucher, greffier du premier Conseil de guerre et d'Anne Victoire Asseline dont il eut :

- Charles Mélanie Abel Victor né en 1826 et décédé en 1871. Un fils Georges (1867-1868) et Jeanne née en 1870 ;

- François Victor, né en 1828 et mort en 1875 sans postérité ;

- Léopoldine, née en 1824 et noyée avec son mari dans la Seine en 1841 ;

- Adèle, née en 1829.

Cette généalogie n'informe pas sur la totalité des descendants. Il s'agit d'une première indication.

L'aspect le plus apparent dans la famille Hugo est l'omniprésence de l'armée par ses nombreux officiers qu'elle y compte.

La biographie de Victor Hugo et en avant le fait que sa mère et son père se soient séparés et que l'intérêt ou plutôt l'attirance de Victor pour la littérature soit apparue tôt, vers dix et douze ans le poussant à des créations, des versifications alors même que les études envisagées avaient ce caractère quasi héréditaire, à savoir les mathématiques puis l'armée.

Sa mère l'accompagne avec volonté dans ce goût et cette recherche. Il lui en est reconnaissant.

Il a à peine vingt ans lorsqu'il épouse Adèle Foucher, amie d'enfance, dont il aura cinq enfants. Sa mère vient de s'éteindre. Ce mariage détermine la chute brutale de son frère Eugène dans la folie.

A partir de cette période, Victor Hugo entre dans sa création multifactorielle.

Le rôle de madame Hugo apparaît fondamental, voire déterminant, dans le sens où les parents étant séparés, un accueil littéraire se dessine selon les souhaits de Victor. Dans d'autres circonstances, la contrainte de continuer des études conduisant à l'armée ou à proximité aurait joué. Cette séparation du couple paraît être comme une libération ou, pour Victor l'accès à ce qu'il recherche, à savoir l'écriture sous toutes ses formes.

Il est évident aussi que le développement de Victor Hugo est en lien serré avec ses frères et sœurs, en termes de réussite, d'intérêts, de relations avec les parents et leurs extensions.

A eux de trouver la formule d'accord qui permet d'avancer dans une cohérence suffisante.

Nous serions donc dans le contexte observé pour Ampère, soit un accueil, une ouverture, un intérêt allant dans le sens de la demande encore non vraiment exprimée de l'enfant concerné.

La descendance de Victor Hugo ne traduit pas ce parcours pour des raisons diverses, de santé, d'accident, etc. Il n'y a donc pas, comme pour Ampère, ouverture vers une nouvelle génération. L'homme remarquable mis en lumière ici est exceptionnel. Il est certes issu d'une généalogie particulière mais lui-même n'en développe pas une, à l'évidence.

Pour autant, ce n'est pas un accident mais plutôt une fluctuation. Rappelons ici que peu de grands hommes ont déterminé, par leur descendance, d'autres grands hommes hors les situations d'héritage ou d'héritiers par le sang ou autre canal.

La continuité des hommes et des femmes relève donc plus de la combinaison de facteurs que de l'hérédité. Et ces facteurs ne sont pas présents automatiquement mais, bien au contraire, selon une logique complexe, voire même aléatoire.

Remarquons enfin que, dans ces deux premiers cas : Victor Hugo et Ampère, la situation sociale et donc économique joue un rôle primordial. La famille a des ressources, des amis, des relations, des biens et les parents sont instruits depuis au moins une génération. L'entrée dans ce monde est préparée. Il reste à en définir les modalités.

La liberté d'Ampère se retrouve chez Victor Hugo, même à un degré moindre. Mais l'école et le lycée n'empêchent pas de développer un esprit particulier, personnel et indépendant.

Simplement, Victor Hugo n'est pas devenu un militaire et il lui reste cette latitude d'être autre. Il sera écrivain.

Victor Hugo parle au monde comme le conquérant s'adresse aux contrées qu'il vient de conquérir. Il parle de tous ses aspects : la vie quotidienne, le goût de dire, l'histoire, la révolte, la conquête du temps, le combat aussi. Il anime son siècle comme un général balaie ses ennemis de la plaine.

Victor ne marque pas le début d'une généalogie mais il s'y intègre simplement.

Après lui, on ne compte pas d'autres auteurs remarquables, des savants ou des aventuriers mais des destinées ordinaires et variées. A peine portées par le fait de porter le nom d'Hugo.

Le destin singulier est exceptionnel mais ce n'e pas le début d'une génération nouvelle ou renouvelée. Le fils du général est capitaine, la fille du savant est professeur au lycée, le petit-fils de l'écrivain fait son possible pour promouvoir l'œuvre du grand-père et beaucoup ne peuvent pas faire mieux que de produire une carte de visite basée sur la mémoire de chacun.

Les grands hommes comme les petits hommes ainsi que tous les moyens et l'ensemble des nuances sont des accidents de l'histoire des familles dans une société donnée, avec ses contraintes, ses facilités et ses interdits.

Ampère, fils de moujik en Ukraine, Victor Hugo fils d'officier grec au service des turcs, etc. Qu'auraient-ils développé dans leur existence, avec la même génétique, la même hérédité, la même santé et les mêmes capacités intellectuelles ?

2.3. Généalogie de Louis Pasteur

Claude Pasteur reprend la charge de meunier de son père dans le Jura. En 1716, il épouse Jeanne Belle, une jeune fille aisée du village. Il est le premier de la famille qui sache lire et écrire.

Le couple aura huit enfants dont quatre parviennent à l'âge adulte. Le plus jeune, Claude-Etienne, né en février 1733, est l'arrière-grand-père de Louis Pasteur. Ses deux frères ayant reçu l'un des terres, l'autre le moulin paternel, Claude-Etienne Pasteur n'a pas d'autre choix

que de gagner la ville proche pour du travail. A Salins, dans le Jura où il arrive à l'âge de treize ans après la mort de son père en 1746, il s'engage comme garçon tanneur.

En 1763, à trente ans, il rachète sa liberté au seigneur du lieu. Il peut acquérir une maison, construire, entreprendre.

Il installe alors une tannerie au bord d'une petite rivière souvent insuffisante en eau.

L'année suivant son installation, il épouse Françoise Lambert, fille d'un laboureur du village. Le mariage est célébré par son cousin germain Claude Pasteur, curé du village voisin et peut-être le premier chercheur de la famille puisque passionné par la physique.

Claude-Etienne décède en décembre 1798 à Salins après avoir eu dix enfants. L'un d'entre eux, le troisième, est à l'origine de Louis Pasteur.

Né au mois d'août 1769 à Salins, Jean-Henri Pasteur apprend, lui aussi, le métier de tanneur et, plus particulièrement, la préparation des peaux les plus fines et délicates. En 1791, il épouse Gabrielle Jourdan, de Besançon, enceinte, qui accouchera d'un garçon seize jours après, Jean-Joseph Pasteur.

Gabrielle meurt un an plus tard, en 1792, et son époux se remarie l'année d'après et accueille une fille, Jeanne-Antoine Pasteur.

Puis il meurt en 1796 laissant sa veuve à charge du fils et de la fille. D'où un partage : la fille va avec sa mère et le fils Jean-Joseph, cinq ans et demi, s'en retourne à Salins chez ses grands parents paternels.

Là, les années passant et, après avoir appris à lire et à écrire, il commence à douze ans l'apprentissage de tanneur, chez son oncle, le plus jeune frère de son père et d'autres artisans du lieu. Mais à vingt ans, en 1811, il est incorporé dans l'armée de Napoléon jusqu'en 1814.

De retour à Salins, il songe à la tannerie et s'éprend d'une jeune fille, Jeanne-Etiennette Roqui. Mais Napoléon rentre de l'île d'Elbe et la guerre reprend. Les soucis liés à ces événements conduisent Jean-Joseph Pasteur, après avoir épousé Jeanne-Etiennette, à quitter Salins pour Dole, toujours dans le Jura. Un parent cherche d'ailleurs à céder sa tannerie. Grâce à sa part d'héritage et à des prêts d'oncles, il l'acquiert.

Et puis c'est l'installation de la tannerie à Arbois quelque temps après la naissance de Louis Pasteur.

Le couple aura cinq enfants :

- Jean Charles né en 1816 et décédé l'année suivante ;

- Jeanne-Antoine (Virginie) (1818-1880) ;

- Louis (1822-1895) ;

- Joséphine (1825-1850) ;

- Emilie (1826-1853).

Les dons évidents de Louis Pasteur qu'il développe de façon précoce sont le dessin et la peinture et ce n'est qu'avec retard qu'il décide d'entreprendre des études avec une certaine ambition. Il réussit le baccalauréat à Besançon, lettres et sciences, et présente le concours d'entrée à l'Ecole normale qu'il réussira mais il le représentera parce que son rang ne lui semble pas satisfaisant.

A l'époque, les études coûtaient cher et les effectifs étaient souvent réduits. Pourquoi Jean-Joseph Pasteur, tanneur depuis plusieurs générations, envoie-t-il son seul fils au collège royal de Besançon ? Il s'agit, le plus souvent, d'un accord mêlé de réticences d'autant que les études de Louis ne sont pas toujours brillantes

Il a des qualités rares d'intuition et d'intelligence. L'intuition n'est autre qu'une intelligence qui pénètre dans l'obscurité et éclaire.

Nommé professeur à la faculté des sciences de Strasbourg, il y fait la connaissance de Marie-Aimée Laurent, fille du recteur qu'il épousera en 1849.

Commencent ensuite les recherches et les découvertes toujours présentes à ce jour.

Louis Pasteur et son épouse ont eu cinq enfants, dont trois meurent tôt de la fièvre typhoïde. Deux enfants restent Jean-Baptiste et Marie-Louise.

Jean-Baptiste, né en 1851 à Strasbourg, licencié en droit, secrétaire d'ambassade puis diplomate, se marie avec la sœur d'un des préparateurs de son père. Aucune descendance. Marie-Louise Pasteur épousera en 1879, René Vallery-Radot. Ils auront trois enfants.

Deux filles décédées en bas-âge et un fils, Louis, qui obtient du général de Gaulle de pouvoir instituer le nom de Pasteur-Valléry-Radot .

Cette généalogie, à nouveau, nous interroge.

En effet, cinq ou six générations de tanneurs dans la même région, les événements particuliers du Premier Empire, et puis apparaît Louis Pasteur. Mais ensuite, plus rien ou rien de remarquable.

L'une des sœurs possédait peut-être aussi un talent remarquable dans l'un ou l'autre domaine mais ici encore, hormis quelques femmes aisées, très peu de femmes ont été extraites de la base commune.

Ici encore, notons que le père de Louis Pasteur, orphelin de mère puis de père à cinq ans, est accueilli par les grands-parents paternels alors que sa belle-mère s'en sépare. Il sera éduqué au mieux et travaillera pour pouvoir, vers trente ans, acquérir à son tour une tannerie à Salins avec son argent et les prêts de deux oncles.

Il s'agit là d'un effort très particulier. Ensuite, ayant perdu son fils aîné, il s'engage dans l'éducation de Louis, une éducation coûteuse puisque tout y est payant.

Jean-Joseph marque une rupture dans le développement familial car la scolarisation de Louis, jusqu'à vingt et un an à Besançon, malgré une charge d'éducation pour ce dernier, lui revient. Et cela n'a plus rien à voir avec la tannerie d'Arbois.

Cette rupture est remarquable et il est clair que Jean-Joseph Pasteur est responsable de la mise en scène de Louis Pasteur, à charge à ce dernier de devenir ce qu'il est.

Dans ces trois généalogies, on peut relever deux faits :

- une certaine constance du milieu social et familial sur plus plusieurs générations, avec parfois une lent progression comme dans le cas d'Ampère ;

-vune rupture nette à propos du personnage connu retenu. Cette rupture peut être sociale (Ampère), professionnelle (Victor Hugo et Pasteur).

De nos jours, la plupart des analyses sociologiques se basent sur le milieu social des personnes, les catégories socioprofessionnelles. L'idée est de mettre en évidence soit des continuités, à savoir que le sujet ciblé reste dans le milieu d'origine, soit des discontinuités, difficiles lorsque le même sujet rompt et passe dans une autre catégorie.

L'écriture de cette règle permet d'ordonner en quelque sorte la société.

Mais si les enfants du médecin persistent, eux aussi, dans le domaine médical, ils peuvent y être à un titre ordinaire, sans relief particulier, comme les tanneurs se succédaient dans la généalogie de Pasteur. Cependant, l'un des enfants du même médecin peut opter pour les mathématiques, la musique ou le droit et s'y faire un nom très remarqué. On minore généralement ces succès en établissant un lien entre le milieu social parental et la voie professionnelle de l'enfant. Pas vraiment un lien de cause à effet mais un fort amenuisement de l'originalité de l'enfant concerné.

Nous sommes dans une logique de construction de la société selon une suite de cause à effet qui s'impose aux personnes.

Si l'on rapproche les enfants désignés comme défavorisés en France et les enfants ordinaires du Burkina-Faso, on constate que les premiers sont boursiers, que les livres sont mis à disposition gratuitement, que l'école est gratuite, que des transports scolaires sont mis en place de leur domicile à l'école ou au collège, que des aides variées sont mises en place sous forme de soutien scolaire par exemple, alors que les seconds ne possèdent rien de tout cela. Le mot de définition ne suffit donc pas. Si les premiers jouissent de plusieurs avantages leur permettant de fréquenter l'école obligatoire jusqu'à seize ans, il n'en est pas de même des seconds.

2.4. Généalogie d'Albert Einstein

Albert Einstein nait à Ulm en 1894. Son père, industriel ferme son usine de Munich et la famille émigre vers l'Italie à Milan. Albert Einstein demeure en Allemagne pour achever ses études secondaires, puis rejoint ses parents en Toscane.

Il a une sœur.

Einstein et Mileva Maric donnent naissance à Liesel en 1902, puis à Hans Albert et à Eduard.

Vit à Prague, puis à Berlin, Zurich et Berne.

En 1919, le couple se sépare du fait d'une liaison d'Albert Einstein avec une cousine.

Devenir de ces trois enfants :

- Liesert (1902-1903 ?), est un enfant dont on sait peu de chose. Il semblerait que le couple s'en soit séparé pour gommer le fait de l'avoir eu avant le mariage. Elle aurait été handicapée mentale et serait morte précocement de scarlatine. ;

- Hans Albert (1904-1973) fut professeur d'ingénierie hydraulique à l'université de Californie;

- Eduard (1910-1965). Enfant sensible et fragile, souffre comme son frère, de la séparation de ses parents en 1914. Son père s'installe alors à Berlin tandis que sa mère revient à Zurich avec ses deux enfants. Durant les cinq années qui suivirent, il n'y a aucun contact avec son père. Très bon élève et doué pour la musique il est atteint à 20 ans de schizophrénie et interné à plusieurs reprises. Son père lui rend une dernière visite en 1933 puis rompt tout contact.

Il semble même que le premier enfant, Liesert, ait été abandonné en Hongrie afin de permettre le mariage. Abandon ou décès précoce ?

Cette généalogie raccourcie montre combien, avant et après l'homme célèbre et reconnu, on ne retrouve pas sa trace aisément. Dans ce cas, sachant par ailleurs le rôle de sa femme Mileva en tant que physicienne et mathématicienne dans ses travaux lors de leur séjour à Berne, il demeure une hésitation et une interrogation quant au résultat reconnu intuitivement.

Ce récit rappelle combien une existence hors normes peut, exprimer dans le même temps, un contexte très ordinaire, fait d'abandon, de renoncement, d'éloignement. Mileva et ses trois enfants en sont des témoins.

Dans cet exemple, Albert Einstein apparaît comme un accident dans sa généalogie et prenant soin de l'affirmer. Pas de suite donc. Un arrêt sur image.

Pourquoi tel devient patron, l'autre ouvrier de première classe, le suivant imposteur, ensuite tel est savant ou général ou dictateur ? Quelle logique familiale, héréditaire ?

Y en a-t-il une d'ailleurs ?

Les premiers éléments que nous tirerons de ces rencontres avec le passé sont les suivants :

- Il n'y a pas de déterminisme au sens d'une logique de développement sans appel ;

- Il n'y a pas non plus de lien obligé entre le personnage remarquable et ses enfants, sauf éventuellement l'hérédité administrative, à savoir celle du notaire.

Quelques hypothèses cependant.

Toute personne pénètre dans l'existence selon un processus assez uniforme : naissance, croissance, éducation et puis entrée dans la vie. Cependant on note des différenciations progressives et plus moins particulières et fortes. Prenons connaissance avec l'article suivant, extrait du magasine *La Recherche,* de Vincent Monnet :

« Entre 1901 et l'an 2000, 162 prix Nobel de physique ont été attribués dont 33 à des chercheurs d'origine juive. Soit 20%, une proportion qui est sans commune mesure avec une population de quinze millions de personnes soit environ $2,5.10^{-3}$ de la population mondiale à ce jour. Ce constat marque le point de départ de la recherche menée par Isaac Besnguigui et dont les résultats ont publiés sous le titre '' Les juifs et la science, la quête du savoir au XX^{e} '' siècle » Physicien et historien des sciences, l'auteur y dresse le portrait de 33 lauréats du siècle passé, en s'efforçant de mettre en évidence les facteurs qui ont favorisé leur réussite.

Il y a d'abord la tradition. Malgré une volonté de laïcité souvent affiché, l'héritage culturel et religieux tient un rôle prépondérant. Ordonner et transmettre le savoir a été l'objectif le plus précieux du judaïsme depuis ses origines, écrit Isaac Benguigui. Selon lui, l'étude du Talmud, l'exercice du débat et la méfiance face aux dogmes établis ont contribué à forger un mode de pensée abstrait, critique et spéculatif très proche du raisonnement scientifique. Une tournure d'esprit renforcée par une très forte valorisation du savoir et de l'écrit ».

Paradoxalement, l'antisémitisme jouera le rôle de catalyseur. L'hostilité à laquelle les communautés juives ont été confrontées durant des siècles s'est traduite par une grande mobilité géographique, une bonne maîtrise des langues et une aptitude à intégrer d'autres cultures et d'autres concepts intellectuels. Forme de résilience collective, cette constante adversité a également agi chez certains comme un aiguillon, les poussant sans cesse à chercher le chemin vers une identité sociale plus viable. Peu accueillis dans la fonction publique, l'industrie ou l'armée, les filières prestigieuses comme les lettres ou le droit leur sont souvent fermées. Figée autour de deux champs d'étude : la mécanique et l'électromagnétisme, la physique, elle, n'a ni attrait ni prestige. Il n'y donc guère d'objections à laisser les juifs s'engouffrer dans la brèche.

Dans tous les pays d'Europe, résume Isaac Benguigui, la science a permis aux savants juifs de répondre à plusieurs motivations : gagner honnêtement leur vie, assouvir un besoin de connaissance indépendant des frontières, satisfaire un besoin intellectuel en substituant le débat scientifique aux discussions talmudiques. Conséquence, la physique, matière naguère moribonde, connaît en quelques années une révolution fondamentale de ses concepts.

L'héritage culturel et religieux tient un rôle prépondérant.

De fait, sur les 740 prix Nobel depuis sa fondation, 164 l'ont été à des Juifs de nationalités diverses, soit 22% (Economie, Physique, Médecine, Chimie, Littérature, Paix).

Nous examinerons, dans un autre chapitre, la question du sport, activité qui, elle aussi, permet à certains plus qu'à d'autres de s'extraire d'un contexte social montrant des blocages.

2.5. Une synthèse

Supposons à la date t_0, cinq couples *c1, c2, c3, c4, c5*.

Ils auront chacun 10 enfants, soit au total 50 enfants distribués à peu près en 25 filles et 25 garçons.

A $t_1=t_0 + 25$, l'hypothèse est de disposer de 25 couples nouveaux qui auront à leur tour 10 enfants, soit un total de 250, distribués en 125 garçons et 125 filles. Et ainsi de suite.

Soit la suite : 10, 5x10, 5x5x10, …, 5^n x10 où *n* note la nième génération.

Trois siècles plus tard, on obtient donc, sur la base de 25 ans par génération en moyenne ou en total de 12 générations, 5^{12} x 10 = 2. 441. 406. 250, près de deux milliards et demi.

Nous passerons sur les questions de consanguinité. Mais cette entrée montre que le croisement de l'un de ces membres avec un autre extrait d'un autre groupe isolé représente le croisement entre les deux populations et non pas seulement entre deux personnes. Cela signifie aussi que l'hérédité génétique est certes un facteur qui peut être important dans le déroulement de l'existence dans des cas spécifiques, mais son individualisation apparaît comme assez faible et comme un facteur explicatif insuffisant.

A cette date, les humains seraient issus des croisements suivants : *homo sapiens* de l'Afrique et néanderthaliens, *homo sapiens* et nouvelle variété humaine située en Asie centrale, et puis les croisements entre ces variétés, chacune apportant quelque chose à ce que l'on connaît aujourd'hui de l'homme.

Cependant, la généalogie permet de stabiliser et d'alimenter la mémoire de chacun qui, ensuite, se repère dans son histoire.

Parcourir le village où le grand-père est né, revoir la tombe de son ancêtre, recueillir un ultime témoignage sur un parent, découvrir la demeure des générations précédentes, les champs qu'ils labouraient, la rivière qu'ils remontaient. Et puis les photographies, les courriers et les cartes postales, parfois un écho sonore.

Tout cela remplit le passé et matérialise en quelque sorte ce qu'exprime la généalogie.

Souvenir immatériel mais capable de produire des effets.

CHAPITRE 3 : UNE ENQUETE « DEVENIR DES LYCEENS, HUIT ANS APRES LE LYCEE (DOUBS) »

Introduction

L'enquête qui suit représente une introduction à la différenciation d'une population relativement homogène. En effet, si nous retenons une population ayant de forts caractères communs (ici l'âge, la région, les études, l'époque.) et que nous observions ensuite comment et à quels niveaux des différenciations entre les individus se forment et se développent, nous avons alors une première base de réflexion quant à l'individualisation du collectif.

Nous avons retenu l'effectif des lycéens appartenant à trois établissements publics du département du Doubs (Besançon et Montbéliard) et en classe terminale en 2001/2002. L'observation va ensuite jusqu'en 2011.

Le document qui suit donne le contenu de ce questionnaire envoyé par les soins des lycées aux familles concernées.

1400 courriers ont été envoyés. La surprise est l'importance des retours en lien avec des changements d'adresse alors que ces courriers étaient adressés naturellement au domicile familial et donc des parents. En fait ce sont plus de 600 retours du questionnaire avec la mention « courrier non distribuable ». Cela traduit l'importance des changements d'adresse et de domicile des familles à l'issue de ces huit années.

Sur les 800 courriers réceptionnés, nous avons collecté 200 réponses exploitables, soit 25% du total.

Il est remarquable d'observer que la grande majorité des retours sont le fait de jeunes filles, soit 43 garçons et 160 filles. Ces dernières, d'autre part, ont commenté avec détail leur entrée dans la vie et nous en rendons compte dans ce chapitre. Les jeunes filles sont en nombre sensiblement supérieur à celui des garçons si l'on rassemble la totalité des séries et options

Aussi leur représentation, soit 160/203 ou 78%, est-elle atténuée mais ne peut dissimuler la participation moindre des garçons.

Dans ce travail, nous avons sciemment écarté l'exploitation de la série du baccalauréat (à cette époque SMS, STI, ES, S, L…) car il ne s'agit pas de mesurer ici la valeur d'orientation de telle ou telle spécialité mais plutôt les diverses suites construites durant les huit à dix ans suivants.

3.1. Contenu de l'enquête

Texte du questionnaire

Questionnaire à retourner au lycée x, secrétariat du proviseur, …, avec tous nos remerciements

****

Vous étiez en classe terminale du lycée x en 2001/2002. Huit ans plus tard, nous souhaiterions savoir votre parcours, vos réussites, vos difficultés et vos projets. Ces informations peuvent nous permettre de mieux préparer la sortie de vos camarades actuels.

Baccalauréat (indiquer la série) ……. Mention :……

Sexe : M : F : (mettre une croix)

Profession de vos parents :……

Votre position dans la fratrie (ex : 2/3, vous êtes le second sur trois) : ……..…

****

Merci de noter le plus précisément votre situation, année après année des points de vue études, difficultés et réussites, projets professionnels et d'insertion…

Année	***Commentaires***
2001/2002	
2002 /2003	
2003/2004	
2004/2005	
2005/2006	
2007/2008	
2009/2010	
2010/2011	

****

Commentaire libre sur ces années, expression de conseils, demandes particulières pour votre avenir. MERCI pour votre apport.

Vous pouvez indiquer vos coordonnées actuelles en vue de contacts ultérieurs possibles (informations, anciens élèves…) …….

……

……

……

……..

Nous avons relevé les dimensions suivantes : sexe, positions professionnelle du père et de la mère, fratrie, rang dans la fratrie, positionnement de l'orientation, durée des études, relevé des huit ou neuf années écoulées.

Le positionnement de l'orientation est divisé en 4 catégories :

- (1) le choix des études n'est pas infléchi jusqu'au terme, sauf éventuellement un échec partiel avec redoublement et l'emploi suit. Cet emploi n'est pas toujours immédiat ni en liaison directe avec la formation mais, dans la majorité des situations, il en va ainsi ;

- (2) on constate un échec dès le début des études après le baccalauréat. Cet échec provoque un arrêt de toute formation et une prise d'emploi ;

- (3) on remarque un échec au départ mais qui est suivi d'une nouvelle orientation qui se solde par une réussite ;

- (4) on constate un échec au départ qui conduit à une orientation nouvelle mais avec un nouvel échec. Emploi ou non.

Ces quatre situations ont permis de classer les 218 réponses des jeunes :

Code 1 : 130 situations

Code 2 : 18 situations

Code 3 : 34 situations

Code 4 : 18 situations

Soit 35 % de situations hors orientation sécurisée. Et les jeunes filles sont de loin majoritaires dans ce contexte.

Tableau 3 : Différenciation d'une population homogène

Sexe	Père	Mère	Fratrie	Rang	1	2	3	4	Années
2	Pompier	Employée DRH	2	2	X				6
2	Secrétaire	Secrétaire	2	2			x		3
2	Jardinier	Educatrice	3	1	X				5
2	Ouvrier qualifié	?	2	2	X				4
2	Comptable	Assistante maternelle	3	2				x	3
2	Ouvrier qualifié	Monitrice atelier	3	2	X				3
2	Agriculteur	Idem	4	2				x	4
1	Chef de travaux lycée	Professeur écoles	2	1	X				2
1	Gérant société	Ouvrière	2	1			x		6
2	?	?	2	1				x	4
1	Enseignant	Enseignante	3	1	X				2
2	Graphiste	Assistante maternelle	3	3			x		5
2	Aide-soignant	Enseignante	2	2			x		4
1	Conducteur engins	Enseignante	3	3				x	4
1	Chef d'entreprise	Assistante maternelle	2	1	X				5
2	Plombier	Employée communale	2	1	X				4
2	Ebéniste	Foyer	1	1				x	6
2	Agriculteur	Aide-soignante	4	3	X				5
2	Technicien agricole	Aide-soignante	4	3	X				8
2	Retraité	Foyer	3	2				x	3
2	Prothésiste dentaire	Secrétaire médicale	2	2				x	4
2	Ouvrier bâtiment	Foyer	8	4	X				8
2	Retraité	Chômage	2	1	X				5
2	Agent hospitalier	Contrôleur trésor	3	1				x	4
2	Employé municipal	Foyer	3	1			x		4
2	Maçon	Agent de service	3	2	X				5
2	?	?	?	?				x	3
2	Commerçant	?	3	2	X				5
2	Chef d'entreprise	Foyer	4	3	X				2
1	Chômeur	Employée municipale	2	1	X				5
2	Enseignant	Enseignante	2	1	X				8
2	Chef équipe France Télécom	Contrôleur trésor	2	2	X				5
1	Retraité	Retraité	1	1			x		5
1	Employé	Employée	3	1		x			1
2	Ouvrier	Ouvrière	3	1			x		4
2	Contrôleur TP	Comptable	2	2			x		4
2	Enseignant	Enseignante	3	2	X				5
2	Auto entrepreneur	Assistante familiale	3	3	X				2
1	Ouvrier	Ouvrière	2	2	X				0
1	Employé EDF	Assistante maternelle	3	1	X				5
2	Responsable logistique	Assistante maternelle	2	2	X				2
2	Employé	Employée	3	1		x			4
1	Sans	Sans	3	1				x	5
1	Retraité	Professeur collège	3	3			x		3

Sexe	Père	Mère	Fratrie	Rang	1	2	3	4	Années
2	Outilleur	Agent de sécurité	2	2	X				3
1	Chef décorateur	Assistante familiale	4	1				x	5
1	Agriculteur	Agricultrice	3	1	X				3
2	?	?	1	1	X				5
1	Technicien	Enseignante	3	1					3
1	Enseignant	Enseignante	3	3	X				5
1	Préposé poste	Auxiliaire puériculture	2	1	X				3
1	Médecin	Infirmière	2	1			x		7
2	Fonctionnaire	Idem	3	2				x	3
2	Directeur	Secrétaire	3	2	X				6
2	Maçon	Foyer	7	1	X				3
2	Artisan serrurier	Foyer	3	3			x		4
2	Médecin	Foyer	3	3			x		5
2	Cadre Fr. Télécom	Sage-femme	2	1	X				5
2	Ouvrier	Aide hôtellerie	4	1			x		4
2	Ouvrier retraité	Foyer	6	6	X				4
2	Technicien	Employée commerce	2	2	X				2
2	Retraité	Aide-soignante	6	3	X				4
2	Ouvrier	Trésor public, cadre A	2	1	X				5
2	Ouvrier	Foyer	5	5	X				3
2	Employé commerce	Ouvrière	3	1	X				3
2	Employé municipal	Foyer (divorce)	5	1		x			1
1	ouvrier retraité	Foyer	6	5			x		6
2	Employé	Employée	2	2	X				4
2	Retraité	Foyer	2	2	X				2
2	Ouvrier	Foyer	2	1	X				0
2	Décédé	Secrétaire comptable	2	2	X				3
1	Agent commercial	Assistante maternelle	3	3	X				4
2	Chauffeur routier	Foyer	1	1	X				3
1	Ingénieur	Employée municipale	2	1	x				7
2	VRP	Comptable	1	1	x				5
2	Ouvrier	Décédée	2	2	x				2
2	Technicien	Animatrice municipale	2	2	x				4
2	Retraité	Commerçante	2	2	x				3
2	Cadre	Cadre	3	1	x				5
2	Educateur	Professeur écoles	2	2		x			2
2	Assistant familial	Assistante familiale	4	1				x	5
2	Ouvrier	Assistante maternelle	4	1		x			1
2	Technicien	Commerçante	5	2	x				4
1	Maire	Bibliothécaire	1	1	x				4
2	?	Caissière	2	2				x	2
2	Dessinateur industriel.	Secrétaire mairie	2	1			x		2
2	Employé de banque	Secrétaire	2	2	x				8
2	Retraité	Retraitée	3	2		x			6
2	Employé	Agricultrice	3	2	x				2
1	Employé banque	Employée banque	3	2	x				5

Sexe	Père	Mère	Fratrie	Rang	1	2	3	4	Années
1	Employé banque	Employé administratif	2	2			x		6
2	Retraité	Retraitée	5	2	x				2
2	Electromécanicien	Manipulateur. Radiographie	2	1			x		6
1	?	Responsable imprimerie	1	1	x				3
2	Fonctionnaire	Fonctionnaire	1	1	x				4
2	?	Professeur écoles	1	1			x		4
2	Chauffeur routier	Cuisinière	5	1				x	3
2	Coiffeur	Employée bureau	2	2	x				2
2	Conducteur engins	Aide-soignante	2	1	x				4
2	Représentant	Aide-soignante	3	1	x				5
2	Employé	Employée	2	2	x				4
2	Agent poste	Agent poste	3	1	x				4
2	Ouvrier	Ouvrière	2	1	x				2
2	Mécanicien	Agent administratif	2	1			x		2
2	Agent EDF	Professeur écoles	3	1		x			5
2	Contrôleur qualité	Auxiliaire vies scolaire	3	2	x				4
2	Conducteur chantier	Vendeuse	3	1	x				2
2	Ouvrier Peugeot	Coiffeuse	3	3	x				2
2	Employé banque retraité	Aide-soignante	2	2	x				9
1	Retraité	Retraitée	4	3	x				6
2	Agriculteur	Aide-soignante	4	1	x				3
1	Ouvrier	assistante maternelle	2	1	x				4
2	Agriculteur	Professeur maths	2	1	x				6
2	Electricien	Vendeuse	2	1	x				2
1	sans emploi	Pharmacienne	2	1			x		5
1	employé SNCF	?	2	2		x			0
1	Charpentier	Ouvrière	3	2			x		6
1	Juriste	Ouvrière	2	1	x				5
2	Technicien	Cuisinière	2	1	x				5
1	Fonctionnaire	Fonctionnaire	3	3	x				6
2	Agriculteur	Agricultrice	3	1	x				5
2	Agriculteur	Agricultrice	3	3	x				3
2	technicien maint.	aide-soignante	2	1			x		1,5
2	Adjoint administratif	Adjointe administrative.	4	2	x				2
2	infirmier retraité	Infirmière retraitée	2	2	x				4
2	Retraité police	Retraitée assistante maternelle.	3	3		x			2
2	Agriculteur	Secrétaire	2	2			x		8
2	?	Professeur agrégée	2	2	x				4
2	Médecin du travail	Chef d'établissement	3	3			x		6
2	Cariste	Ouvrière	3	3	x				3
1	chauffeur routier	Assistante maternelle	2	1			x		6
2	ouvrier TP	Assistante familiale	4	2			x		7
1	infirmier	Educatrice spécialisée.	4	4	x				5

Sexe	Père	Mère	Fratrie	Rang	1	2	3	4	Années
2	chef d'entreprise	?	2	2			x		0
2	Infirmier	Rédactrice	2	1	x				4
1	?	Ouvrière	5	4	x				5
2	Professeur CLA	Psychanalyste	3	1	x				5
2	professeur écoles	Agent administratif	3	1	x				5
2	Fonctionnaire	Foyer	2	2		x			0
2	agent de maitrise	Secrétaire	2	1		x			1
2	agent EDF	Infirmière	2	1	x				3
2	agent de maitrise	Agent technique	4	2	x				5
1	Employé	?	2	1	x				3
2	Programmateur	Secrétaire	2	2			x		1
2	Facteur	Employée poste	3	2	x				5
2	employé esp. Verts	Assistante maternelle	3	3	x				8
2	retraité fr. télécom	Retraitée prof. Écoles	3	3	x				5
2	Informaticien	Educatrice jeunes enfants	4	1				x	9
2	ingénieur agronome	Professeur université	3	2	x				9
1	professeur écoles	Assistante maternelle	3	1		x			2
2	Technicien informatique	Secrétaire	3	1	x				4
1	cadre fonction publique	Technicienne labo.	2	1	x				5
2	employé France. Télécom	Infirmière	3	1	x				5
2	?	?	1	1	x				2
2	Peintre	Agent d'entretien	2	1				x	1
2	?	Chômage	2	2		x			1
2	retraité forêt	?	4	4					2
1	employé SNCF	Comptable	2	2	x				4
2	Facteur	Assistante maternelle	3	2				x	1
2	ingénieur électricité	Service publique.	2	2	x				3
2	contrôleur travaux	Auxiliaire de vie	3	3	x				5
2	Ouvrier	Foyer	2	1			x		3
2	cadre retraité	Assistante maternelle retraitée.	2	2	x				0
2	Ouvrier	Aide domicile	?	?	x				5
1	Technicien	infirmière retraitée	1	1	x				2
2	agent fabrication	Secrétaire	2	2				x	6
2	Ouvrier	Travailleuse familiale	2	2	x				4
2	Boucher	?	2	2	x				1
2	Technicien	Agent de maitrise	1	1	x				5
2	Poste	?	2	1	x				5
2	Gestionnaire	?	1	1	x				4
2	Enseignant	Enseignante	2	1	x				8
2	maitre d'œuvre bâtiment.	Professeur	3	1	x				5
2	professeur écoles	Assistante maternelle	2	2	x				2
2	Employé	Employée	1	1	x				2
2	Ingénieur	Foyer	3	3			x		8
1	Ouvrier	Foyer	4	2	x				5

Sexe	Père	Mère	Fratrie	Rang	1	2	3	4	Années
2	?	?	2	2	x				2
1	Ouvrier	Technicienne logisti.que	2	1			x		3
2	agent EDF	Aide soignante	2	2	x				2
2	?	Employée de bureau	2	1		x			1
2	Cadre	Foyer	2	2	x				6
2	Cadre	Employée de bureau	3	3	x				4
1	Ouvrier	?	2	1	x				2
2	Employé	Employée	3	2		x			0
2	surveillant pénitentiaire.	Professeur écoles	3	1		x			4
2	Représentant	Secrétaire médico-sociale	2	2	x				6
2	Electricien	Foyer	2	2			x		4
2	agent SNCF	Assistante maternelle	3	3	x				4
2	Plombier	Employée bureau	2	2	x				5
2	Employé banque	Employée mairie	2	2			x		3
2	Coiffeur	Coiffeuse	2	2		x			5
2	Cadre	Commerçants	2	1	x				4
2	Ouvrier	Employée	2	2	x				3
2	Employé banque	Codeuse (signes)	4	1	x				5
2	Employé	Employée	3	2		x			2
1	?	?	4	1	x				7
1	Ingénieur	Foyer	2	2	x				9
1	Enseignant	Educatrice	3	3	x				5
2	fonctionnaire. Retraité	Fonctionnaire. retraitée	2	1	x				6
2	Electricien	ATSEM	3	2	x				6
2	IGEN	Professeur	3	1	x				5

3.2. Constat après la sortie du lycée

Tableau 4 : Approfondissement de la différenciation

Sexe	Années	Commentaires
2	6	licence, master 1,2 psychologie clinique. Emploi difficile. Vacataire, CDD.
2	3	Hôtellerie arrêt. Vers soins infirmiers. Aide-médico psychologie. Handicapés. Emploi se stabilise
2	5	BTS tourisme, licence et master. Chargée de mission par collectivité territoriale. Stages, réseau
2	4	concours infirmière croix rouge. Centre hospitalier et titularisation.
2	3	Echec sociologie, langues. Puis employée vie scolaire, ATSEM en cours.
2	3	STAPS licence. Poste d'activités physiques adaptées à Salins les bains.
2	4	AES puis licence géographie, début master, arrêt. Fonde funérarium avec compagnon.

Sexe	Années	Commentaires
1	2	BTS MAI puis technicien de mise en service. Emploi stable
1	6	STAPS et licence. Echec concours IUFM. Entrée à ESC de Troyes, management sport. Emploi
2	4	Echec en droit.BTS assistante gestion alternance. Assistante d'agence d'intérim CDD.
1	2	BTS audiovisuel son. Emploi.
2	5	STAPS.3 échecs au CAPEPS. Réorientation en psychomotricité Bruxelles. Emploi en FC.
2	4	Droit 1 an. Puis formation assistante sociale 3 ans. Réussite. Emploi au CCAS.
1	4	DUT construction mécanique. Dessinateur. Retour université, méca.des fluides. Projets.
1	5	Classe prépa.. EM Lyon business school. Stages divers. Chef de produit Suisse.
2	4	STAPS. Concours PE (Forprof) Titulaire en 08/09.
2	6	LEA. PCEM kiné, échec. Ecole de sage-femme. Diplôme. Difficile de se décider à 17 ans.
2	5	DUT GEA puis IUP Nancy banque, assurance. Master2. Conseiller professionnel crédit agricole.
2	8	Médecine, réussite. Médecine générale.
2	3	DUT puis BTS, échec. Standardiste, chômage, puis assistante commerciale.
2	4	Droit, master1. Echec concours administratif. Pénitentiaire; Vendeuse, spécialiste animaux.
2	8	Etudes de médecine réussies.
2	5	Psychologie, master 1,2. .Difficulté emploi (CDD..).Voulait devenir PE.
2	4	Echec bac.BTS, validation difficile DPECF. Assistante. Comptable. Chômage. Emploi après maternité
2	4	BTS puis DUT et licence professionnelle communication. Chômage, CDD 07/10. Emploi CDI fédérat.MJC
2	5	Classe prépa. Licence. CAPES et agrégation d'anglais. ATER et thèse
2	3	Licence d'anglais; IUFM mais abandon pour concours administration des impôts. Poste à Nice.
2	5	DUT carrières juridiques, licence, master; Emploi
2	2	Formation assistante. De laboratoire biochimie. Hôpital. Paris. Retour Besançon. Pour compagnon chômage.
1	5	cl. Prépa, ingénieur, emploi dans industrie pétrolière
2	8	médecine, internat, neurologue
2	5	prépa ESC puis emploi dans automobile.
1	5	Kiné après échec en médecine.3 ans pour y entrer. Puis emploi;
1	1	Arrêt en 1ère année de BTS. Puis emploi à la poste;
2	4	AES puis BTS par alternance et licence. Chargée d'administration du personnel.
2	4	Echec éducatrice jeunes enfants. Préparation, école d'infirmières. 1 an perdu
2	5	Etudes et suite comme professeur d'anglais.
2	2	esthétique, cométique, CAP, BEP, BP salariée puis entreprise.
1	0	agent de sécurité. Inspecteur vidéo surveillance. Adjoint sécurité.
1	5	IUT, étranger, ESC, emploi.
2	2	BTS alternance, emploi, spécialisation alternance dans le commerce.
2	4	Echec 1ère année médecine puis école infirmière
1	5	Echec INSA,1ère année IUT, retour INSA succès. Emploi Thalès à Singapour;
1	3	BTS CIRA en 3 ans. Puis ouvrier agricole. BTS œnologie et création domaine viticole.
2	3	Réussite infirmière. Profession et projet profession libérale.
1	5	1 BTS puis 2de en alternance. Emploi sans rapport avec BTS. Réorientation vers infirmier…
1	3	BTS, DECF emploi
2	5	Droit, spécialisation. Avocat
1	3	IUP chimie. Emploi
1	5	Classe prépa. ESE. Complément à Zurich. Ingénieur à Lausanne.
1	3	STAPS. Licence. Emploi vente. Création entreprise " remise en forme".
1	7	Echec en médecine (2 ans). Immaturité. Pharmacie, réussite.
2	3	Licence de lettres. Echec concours PE, 3 fois. Agent administratif Trésor Public.
2	6	Pharmacie, réussite mais début difficile.

Sexe	Années	Commentaires
2	3	Infirmière. Arrêt 1 an en 1ère année suite décès de la mère.
2	4	BTS agricole. Abandon. Etudes de biologie (licence)professionnelle à Versailles)
2	5	Echec en médecine. Lettres à Lyon (2 ans). Echange Canada. Etudes politiques, master Can.
2	5	Master STAPS. Réussite concours PL. Poste à Créteil.
2	4	Psychologie 1 an. Boulangerie. Licence allemand. Concours PL. Aide domicile. Assistante ss.
2	4	BTS, licence AES, master1.Maternité. Assistante d'éducation. PLP en SES.
2	2	BTS alternance assistante de gestion. Comptable chez expert-comptable.
2	4	BTS gestion, licence AES. Préparation concours PLP. En poste en 08/09.
2	5	Licence sciences de l'éducation. Expérience Maison de quartier. Réorientation. master ingénierie. Emploi
2	3	BTS comptabilité. DECF. Expertise comptable.
2	3	DUT techniques commercialisation. Licence ingénierie management. PLP vente. Martinique, Mayotte.
2	1	BTS comptabilité 1an. Arrêt. Chômage. Formation maintenance informatique. Employée maison de quartier
1	6	Echec Droit. Histoire géo. Difficulté. Master2. Envisage CPE en 10/11.
2	4	licence AES. Echec IUFM. AVS depuis 4 ans. Préparation concours CNED pour enseignante.
2	2	BTS banque en alternance Caisse d'épargne. Emploi CDI.
2	0	Concours gendarme adjoint volontaire. Entrée école sous-officiers. Gendarme titulaire;
2	3	Etudes soins infirmiers 3 ans. Hôpital Paris, Besançon, Belfort.
1	4	STAPS, licence. Echec CAPEPS. Master management alternance marketing sport. emploi.
2	3	Licence psychologie. CNED pour concours PE. IUFM Belfort. PE stagiaire Melun.
1	7	Classe prépa. Licence mathématiques. PLC stagiaire.
2	5	1ère année médecine. Kinésithérapie. Emploi
2	2	BTS matériaux souples. Emploi. 1er enfant. Emploi. Mariage. 2d enfant.
2	4	BTS gestion. IUP et licence informatique multimédias. Peu de débouchés. Secrétariat RH.
2	3	Formations soins infirmiers. Emploi
2	5	DUT, licence, master 1, 2.. Chef de produits DVD à Paris.
2	2	emploi éducatrice pré-stage. Apprentissage éducatrice. CDI maison enfants caractère social
2	5	Début psychologie.CAP ésthétique.BTS esthétique. Emploi stable.
2	1	BTS comptabilité (1an) . Maternité. Remplacements, chômage. 2d enfant. Congé parental, chômage.
2	4	Soins infirmiers. Puériculture. Fonction publique à Belfort.
1	4	BTS force de vente. Licence. Ecole sup. de communication. Conseiller accueil banque popul.
2	2	1ère année STAPS 2ans. Caissière. DEUG médiation sociale. CNED. Correspondant nuit.
2	2	Cours hôtelier. Emploi maison d'accueil.BTS commercial. Secrétariat.
2	8	Médecin généraliste
2	6	Echec droit, Licence lettres, maitrise; Peu d'emploi; Licence prof; communication publ;rech emploi.
2	2	BTS assistante de gestion. Emploi PME-PMI
1	5	DUT, licence, master 1, 2. Comptable client et analyste.
1	6	DEUG biologie. DEUG AES. Licence histoire. Sémiotique médias IPAG. Recherche CDI.
2	2	BTSA analyse biologique. Technicien laboratoire CHU Montreuil.
2	6	1 an médecine. Licence espagnol. Erasmus Espagne. Formation sports Manager Spa fitness.
1	3	Licence administration gestion. Echec IPAG. Emploi responsable. Expédition imprimerie.
2	4	Licence communication, master1 . Arrêt. Crée entreprise. Crise économique. Emploi journaliste
2	4	2 ans médecine. Echec. BTS option lunetier. Emploi.
2	3	Red. terminale. Emploi assistante maternelle. IRTS formation éducatrice jeunes enfants.
2	2	CAP, BP, brevet maitrise en coiffure en alternance. CDI
2	4	BTS action commerciale. Licence gestion; IUFM, PLP vente économie.
2	5	Prépa puis IFSA Lyon (actuaire). Emploi Paris.

Sexe	Années	Commentaires
2	4	Formation infirmière. Emploi polyclinique.
2	4	Formation infirmière. Emploi hématologie.
2	2	BTS comptabilité gestion. Secrétaire juridique.
2	2	Essai emploi. BTS. Entreprise logistique.
2	5	Classe prépa. IUP. Mélange études et vie personnelle.
2	4	BTS, CESF. Emploi IMPRO, SESSAD.
2	2	BTS ENIL Mamirolle. Emploi de technicien de laboratoire;
2	2	BTS action commerciale. Auto-école. Congé de maternité.
2	9	Médecine avec plusieurs redoublements.
1	6	licence informatique, master1,2 recherche informatique. Emploi.
2	3	Etudes d'infirmière. Emploi hôpital de Besançon.
1	4	Licence d'espagnol. mais arrêt des études suite à un emploi en gestion.
2	6	Licence et maitrise SVT. Concours PE. Emploi assistant d'éducation;
2	2	DUT carrières juridiques. Emploi cabinet avocat.08 maternité. 09 mariage.
1	5	prépa littéraire 2 ans. Ecole de commerce. Stages. Emplois divers.
1	0	Petits boulots. Espagne. Veut y vivre. 5 ans de 2de à bac.
1	6	1 an DUT GMP. DEUG, licence génie civil. Master1 et 2. Emploi."Manque travail d'orientation lycée"
1	5	Classe prépa. Ecole d'ingénieurs. Emploi.
2	5	Classe prépa. Ecole d'ingénieurs. Agroalimentaire. Emploi.
1	6	Classe prépa. Ecole Centrale. Emploi;
2	5	AES, licence, master 1,2 droit public. Emploi publique.
2	3	DUT chimie. Licence professionnelle. Emploi dans laboratoire analyse laitière.
2	1,5	Lettres 1,5 an puis intérimaire, assistante de vie scolaire, d'éducation…
2	2	BTS action commerciale puis emplois divers.
2	4	Ecole d'infirmières puis hôpital. Echec au début avec école préparatoire croix rouge+caissière
2	2	IUT GEA, échec. Emploi, secrétaire puis vendeuse en boulangerie avec tournées;
2	8	Echec médecine. Ecole d'infirmières et puériculture.
2	4	Ecole d'infirmières. Hôpital. Projet d'infirmière libérale.
2	6	Médecine, redoublement et échec. Ecole de sage-femme. Polyclinique.
2	3	Infirmière. Emploi hôpital.
1	6	Classe prépa. Arrêt.BTS puis intégration ENSMM. Ingénieur de recherche.
2	7	Fac de langues. BTS. Licence gestion RH. Emploi. Ecole d'infirmière.
1	5	AES. Licence d'histoire, master 1.CAPES et titularisation. Apprend le japonais. Aller à l'étranger
2	0	Pas de formation envisagée. Animatrice de prévention. Formation en Suisse…
2	4	Ecole d'infirmières. Départ pour l'Australie…
1	5	Classe prépa. Ecole d'ingénieurs Annecy. Emploi.
2	5	DUT GEA. Licence en management, master 1,2. Stage et embauche dans cabinet conseil.
2	5	Licence mathématiques. Concours PE, réussite. Poste.
2	0	1 semaine BTS assistante de direction. Echec manques d'information. Vente.
2	1	Echec préparation éducatrice.(02/03).Vente. Maternité. Congé parental.
2	3	Ecole d'infirmières puis emploi en Suisse;
2	5	Licence AES, master 1, 2 administration publique (droit public).Agent adm. Chômage. Emploi
1	3	BTS, licence professionnelle bâtiment TP. Emploi, chef de travaux;
2	1	1 année de fac. Echec. Auxiliaire intérimaire. En Suisse. Maternité. Emploi.
2	5	Classe prépa HEC. ESC commerce et management Poitiers. Emploi.
2	8	Classe prépa ENS économie gestion. ENS puis thèse.
2	5	DUT, licence professionnelle, master 1,2. Stage Canada. Emploi RH.
2	9	Année allemand, échec. BTS tourisme. Licence psychologie. Echec master1. Echec concours infirmière.

Sexe	Années	Commentaires
2	9	Médecine
1	2	Arrêt école d'infirmières en 2de année. Aide-soignante.
2	4	licence musicologie, master 1. Maternité. DEM piano conservatoire puis emploi musique.
1	5	Classe prépa. Ecole d'ingénieurs. Emploi.
2	5	BTS, licence, master 1, 2, base de données, informatique. Emploi.
2	2	BTS vente et production touristique. Emploi.
2	1	BTS tourisme 1 an. Changement, recherche emploi. Parcours hésitant vers nlles orientations.
2	1	1 an DEUG AES. Emploi cuisine. Maternité. Emploi;
2	2	BTS secrétaire bilingue. Maternité. Assistante d'éducation collège. Recherche emploi;
1	4	BTS comptabilité gestion. DECF. Cabinet d'expertise comptable.
2	1	Echec concours éducatrice. Emploi vente. Mariée et mère. Canada?
2	3	BTS assistante secrétaire trilingue. Licence professionnelle PME-PMI. Emploi
2	5	Licence, master 1. psychologie. Emploi, master 2. Expatrié Canada
2	3	1ère année BTS alternance. Emploi. 2de année alternance. Emploi mairie Montbéliard.
2	0	Concours police malgré difficultés pour avoir le bac.
2	5	DEUG, licence italien. Préparation CNED pour concours CRDE. Stagiaire, titulaire;
1	2	BTS informatique gestion. Canada.
2	6	2de année médecine redoublement. BTSA biochimie. Ecole d'infirmières. Réussite, emploi;
2	4	Infirmière. Hôpital Montbéliard;
2	1	Formation secrétariat. Secrétariat médical.
2	5	IUP génie des territoires, licence, maitrise, master. Difficultés d'emploi: CDD et chômage.
2	5	licence psychologie. Master 1, 2. Educatrice.
2	4	Ecole d'infirmières et emploi;
2	8	médecine (diabéto-endocrinologie).
2	5	Géographie, génie des territoires, master 2. Employée de mairie;
2	2	BTS comptabilité et gestion des organisations. Emploi;
2	2	BTS action commerciale. Conseiller clientèle banque populaire;
2	8	Pharmacie, échec.LEA licence et master. Suisse, Angleterre, Grenoble. Emploi attente suisse
1	5	DUT, licence communication management. Tentative CRPE. En cours en 09/10
2	2	BTS assistante de gestion. Intérimaire, CDD, CDI employée sécurité sociale.
1	3	BTS 1 an. DUT carrières juridiques. Emploi;
2	2	DUT carrières sociales. Emploi difficile, chômage, stages, formation.
2	1	pas d'engagement BTS (1 an) . Réceptionniste dans hôtel.
2	6	1 an droit. BTS force de vente. Licence AES. Maitrise. PE1 et PE2. PE à Belfort.
2	4	STAPS licence. Association sportive.
1	2	BRS force de vente. Emploi.
2	0	Emplois variés, boulangerie, supermarché.
2	4	Pharmacie. DEUG SVT biomédical. Concours police technique. Titularisation;
2	6	STAPS, licence. IUFM, CAPEPS poste fixe à Pantin en 09/10.
2	4	BTS PME-PMI, échec, arrêt auxiliaire puéricultrice. Concours IFS pour aide-soignante. Nourrice.
2	4	institut soins infirmiers. Puis CHU.
2	5	STAPS licence; foot ball féminin. Club d'Arbois conseillère départementale.
2	3	1 an BTS assistante direction. BTS comptabilité alternance. Emploi. Maternité.
2	5	Concours éducatrice spécialisée, 2 ans échec. Succès formation Belgique (3 ans). Emploi
2	4	Licence STAPS. Réussite concours IUFM après 3 ans et 2 échecs.
2	3	Formation infirmière. Emploi stable à l'hôpital.
2	5	Classe prépa. Ecole d'ingénieurs Strasbourg. Emploi;
2	2	Echec BTS. Emploi. Mariage en 07/08, seconde naissance.
1	7	Pharmacie (redoublement de la 1ère année)
1	9	Prépa. ENS. Thèse engagée.

Sexe	Années	Commentaires
1	5	Licence AES, master 1,2. Maraichage, animation péri scolaire. Recherche du secteur assoc.
2	6	Licence LEA, abandon master 2. Formation concours IUFM. Succès en 08/09.
2	6	Licence histoire géo. Préparation concours IUFM. PE à Mulhouse.
2	5	Prépa école commerce.ESC, stage franco-allemand. Responsable d'éditions.

3.3. Exploitation de l'enquête et conclusions

Liaison entre activité de la mère et catégorie de l'orientation, notée 1, 2, 3, 4 et présentée plus haut. Ici, filles et garçons ne sont pas distingués.

Tableau 5 : Relation entre la profession de la mère et l'orientation de l'enfant

	Catégorie de l'orientation Nombre de jeunes concernés				**Total**
Activité mère	***1***	***2***	***3***	***4***	
Employées	22	6	4	3	35
Foyer	11	3	7	3	24
Secrétaires comptables	13	1	4	2	20
Assistantes éducatrices	19	3	3	5	30
Enseignantes fonctionnaires	17	3	4	3	27
Ouvrières	6	0	3	0	9
Secteur médical	15	0	4	0	19
Autres (agricultrice, retraitée...)	17	1	1	0	19
Nombre de jeunes	130	17	30	16	183

Commentaire :

L'échec au départ, suivi d'un abandon de longue durée ou d'une reprise à nouveau négative, représente dans notre échantillon (catégories 2 et 4) 33 cas (soit 18% de l'ensemble). Les

professions les plus concernées sont les mères au foyer, les assistantes et éducatrices ainsi que les enseignantes et fonctionnaires.

La catégorie 3 exprime le plus souvent une erreur d'orientation de départ, en particulier de niveau et de connaissance insuffisante de la profession ou du milieu universitaire. Cette insuffisance d'évaluation coûte cher, soit 18% de la population réussissant *in fine* les études (30 / 160).

Les élèves ayant une mère au foyer ou sans emploi sont les plus atteints, soit 7/18 ou 38%.

Un nombre assez important de jeunes filles voient leur formation ou leur emploi déstabilisés par le fait de maternités.

Nous indiquons ci-après une suite de commentaires faits par certains au cours du questionnement (l'expression est ici conservée telle que reçue).

« *J'ai enfin réussi à obtenir le concours de professeur des écoles et à exercer le métier que j'ai toujours souhaité. Même en ayant fait STT, on peut réussir à la fac avec de la volonté. J'ai le souvenir de certains professeurs qui me dissuadaient de faire psychologie. Heureusement que je n'ai pas suivi leur conseil car je n'en serais pas là aujourd'hui. En revanche si madame X… est toujours dans votre établissement, pourriez-vous la remercier pour moi. Elle est la seule à m'avoir soutenue dans ce que je voulais faire » (père chauffeur poids lourds, mère au foyer).*

« Le multimédia demande un talent inné, le travail passé ne suffit pas pour faire une carrière (webmaster, infographe…) Je ne regrette pas mes études malgré une réorientation radicale (RH, assistante d'agence). J'ai appris des choses intéressantes et des bases très solides en info qui fait un gros + sur un CV. De tous mes anciens camarades de classe bac, BTS, FCIL en informatique, très peu sont restés dans ce domaine. » (père technicien, mère animatrice)

« Je n'ai rien à ajouter comme commentaire concernant mes 8 années passées depuis l'obtention de mon bac. Cependant pour ce qui est de mon bac, il serait bien que les professeurs des lycées se renseignent davantage sur les possibilités mises à disposition des élèves après l'obtention du diplôme avant de les dissuader de présenter leur dossier faute de ne pas avoir le bac scientifique. » (père cadre)

« Tout d'abord, conseiller aux élèves de « viser » le plus haut niveau d'études. A bac + 5 je travaille actuellement sur un poste de niveau bac tout court. Et je ne suis pas la seule. Les stages obligatoires réalisés en entreprise durant mes études universitaires m'ont permis de mieux m'insérer dans le milieu professionnel. Malheureusement les IUP n'existent plus, mais je pense que c'est la meilleure solution si l'on souhaite travailler de suite sans passer un ou deux ans à chercher du travail et surtout quel travail ! L'université ne nous permet pas de tester différentes entreprises et emplois alors comment savoir ce que l'on souhaite faire réellement ? » (père maître d'œuvre bâtiment, mère enseignante)

« J'ai passé une seule année dans votre établissement, je n'ai jamais passé le BTS. Je n'en garde qu'un très mauvais souvenir, je pense que j'étais dans la classe des « cancres » et non des étudiants. Personne pour soutenir les élèves, par contre pour parler des « idiots » tout le monde présent. » (mère employée de bureau. Emploi du jeune, réceptionniste d'hôtel)

« Les années passées au lycée X sont et restent un bon souvenir. Que ce soit en tant qu'élève ou que délégué des délégués. Beaucoup de choses qui m'ont été enseignées en communication, droit, économie et comptabilité me servent encore aujourd'hui. Mon conseil pour les élèves : même si pour le moment vous vous dites que cela ne vous servira pas ce que vous apprenez ne soyez jamais sûr de rien. » (père ouvrier d'usine, le jeune est devenu gérant de vente par correspondance)

« Pas de difficulté pendant ma scolarité qui s'est très bien déroulée. J'ai fait les études que je voulais faire. Les problèmes sont arrivés à l'occasion de mon second poste, en raison probablement d'une faiblesse mentale et psychologique.» (Mère agent de maitrise, père technicien. La jeune fille, unique, perd son poste d'agent de développement suite à une dépression liée aux difficultés professionnelles)

« Je n'ai jamais adhérée au cursus scolaire et général de l'école. J'ai eu la chance de savoir très tôt ce que je voulais faire de ma vie, mon métier (éducatrice spécialisée). Le concours d'éducateur en France a été un échec. Beaucoup trop formel, sélectif sur des critères parfois non justifiés ! Partie en Belgique j'ai suivi la même formation qu'en France mais avec une autre pédagogie et un enseignement différent. Merci ! Diplômée éducatrice spécialisée je n'ai eu aucun mal à trouver du travail en France. » (Père et mère coiffeurs)

« J'ai fait mes études sans me soucier du métier que je voulais faire. J'ai choisi les Lettres car c'est ce qui me plaisait mais en réalité cela ne m'a apporté aucun débouché étant donné que le professorat ne m'intéressait pas. J'ai enfin trouvé le métier que je voulais faire mais le manque d'expérience me pénalise. Je vais donc essayer de faire une formation en alternance. » (Il s'agit en fait de communication. Parents retraités)

« Même si tout va bien pour moi au point de vue professionnel, j'ai toujours la sensation d'avoir « raté » mon orientation après le bac compte tenu de mes bons résultats scolaires que j'obtenais. » (Médecine, espagnol, activités physiques, manager spa et fitness… Mère manipulatrice en radiologie, père électromécanicien).

« Je souhaitais être infirmière depuis l'âge de douze ans. Mon rêve s'est réalisé. Mon métier me plait beaucoup même si je ne l'exerce pas toujours selon mes idéaux. Je m'investis aujourd'hui beaucoup dans l'encadrement des étudiants de l'IFSI. J'ai toujours aimé l'enseignement et aidé les autres à apprendre. » (parents agents de le poste)

Commentaire libre :

« Pour faire un bilan de mon parcours depuis huit ans, je vous dirai cela :

Je suis désormais totalement en faveur des enseignements professionnalisants qui sont beaucoup plus enrichissants et qui aboutissent à coup sûr à un emploi. Ce qui est loin d'être le cas avec les « études supérieures » ! La faculté notamment, c'est un peu la filière bateau, un ramassis de jeunes qui ne savent pas quoi faire de leur vie…Des années peu fatigantes, de perte de temps.

J'ai été envoyée en filière AES CMC, filière qui n'avait pas d'avenir puisque supprimée durant mon cursus. Du coup, on se dispatche vers d'autres filières dans lesquelles on perd pied. De façon générale, l'enseignement de faculté peut largement être remis en question (cours annulés fréquemment, professeurs qui ne savent pas tenir un cours, intéresser l'auditoire, professeurs qui se contentent de lire le rétroprojecteur…)

L'accent devrait être mis davantage sur de la découverte professionnelle des formations dans différents domaines pour trouver sa voie.

Ce système est loin de mettre en lumière des gens aptes et motivés pour cet emploi mais juste des gens qui entrent dans un monde bien spécifique.

Bref, je ne regrette pas du tout d'avoir quitté tout cela en ayant changé d'optique professionnelle. Aujourd'hui, je travaille pour moi-même, j'ai trouvé un travail qui me convient parfaitement. J'y effectue des tâches très variées, je viens en aide aux personnes, je n'aurais pas cru m'épanouir autant dans ce domaine si je ne l'avais pas découvert de l'intérieur ».

« Bonne réussite scolaire mais insertion professionnelle difficile. Peu de débouchés dans le secteur public. Il y a un grand manque d'orientation, besoin de plus de conseils, de pouvoir découvrir les différentes possibilités. Par manque d'informations, trop d'études se font par défaut… » (Père et mère, agents techniques. Master 2, agent administratif, chômage, chargée de marchés.)

« Très bon souvenir de ma classe terminale spécialement en section sciences de l'ingénieur. Le seul conseil que je pourrais donner à n'importe quel élève est de suivre ses ambitions et ses motivations ; c'est cela qui m'a permis d'arriver malgré les obstacles au poste actuel » (Père sans emploi, mère employée. Frères jumeaux. Celui-ci est ingénieur dans l'industrie parapétrolière)

« L'alternance est la solution adaptée qui permet de préparer les étudiants au monde professionnel bien souvent en décalage à la vie étudiante et de lycée. » (Mère assistante maternelle. Salariée conseillère en formation)

« Le lycée parait très loin et j'y avais été peu informée sur les études de médecine. On parle de la masse de travail qui est toujours bien supérieure à ce que l'on imagine mais on ne peut pas s'entretenir facilement avec les étudiants à partir de la 4ème année qui eux, peuvent témoigner du rythme difficile (Stages, gardes, cinq semaines de congé alors que les autres qui ont une autre voie ont les vacances scolaires etc.) C'est assurément beaucoup de sacrifices. Je ne suis pas découragée de faire de la médecine générale où j'ai souvent été complimentée sur la rigueur de mon travail et mes qualités humaines pour ce métier. Quant à mon

interruption entre deux 6ème années de médecine, il parait que c'est un cas unique en France donc peu représentatif. » (Père ouvrier, mère agent administratif. Cette jeune fille est assistante d'éducation, mais la médecine n'est pas complètement écartée.)

« J'ai mis du temps à trouver ma voie professionnelle et ne regrette en aucun cas « les petits boulots » effectués lors de mes interruptions. Cela m'a permis de construire et de prendre du temps de me tourner vers une profession véritablement choisie. » (Père ouvrier, mère aide hôtelière. Formation d'assistante sociale. Emploi.)

« Ce qui pose problème lorsque l'on fait des études littéraires c'est d'abord l'image que les gens en ont. Je regrette que les lycéens ne soient pas plus encouragés à candidater dans les prépas littéraires au lieu d'aller se noyer à la fac. Ils sont aussi mal ou peu renseignés.

Ensuite, le problème est financier. Il se pose lorsqu'on envisage d'aller étudier ailleurs. Les bourses ne sont pas à la hauteur des loyers des grandes villes.

Conseils : ne pas se décourager, travailler dur, bien se renseigner et envisager toutes les possibilités. » (Père maçon, mère agent de service. Fille agrégée d'anglais, demande d'ATER pour faire une thèse.)

L'ensemble des ces commentaires autorise deux remarques principales :

- Tout d'abord, il s'agit d'un groupe de jeunes filles et de garçons relevant de trois lycées d'un même département et ayant obtenu le baccalauréat. La répartition entre catégories sociales et sexes est intéressante mais elle n'apporte pas à proprement parler de facteurs différenciant forts et nets. Il s'agit donc d'une population relativement homogène qui s'exprime ensuite selon son expérience durant les huit années après la classe terminale.

Ce sont surtout des conseils à l'expérience vécue de la découverte de difficultés, d'hésitations, d'erreurs.

Ces conseils conduisent plus à rechercher des améliorations de la préparation à l'orientation, des accompagnements durables et adaptés qu'à une critique de type social.

Nous proposons un complément utilisable rédigé dans le département du Doubs (Claude Guillon, inspecteur) et diffusé dans l'espoir de conséquences positives. (*Cf.* Annexe 2 et 3)

Mais bien sûr, la diffusion d'une méthode de lecture ne suffit pas pour que le plus grand nombre sache lire.

La diversité est « naturelle » dans un contexte relevant pour partie d'une variable pas totalement stabilisée.

- D'une certaine façon, nous mesurons ici la fluctuation des réussites et échecs dans un ensemble social relativement homogène. Ces fluctuations traduisent les différenciations entre les individus, les milieux familiaux, les circonstances, les influences. Mais il ne s'agit en aucun cas d'un déterminisme mais bien d'une fluctuation d'ampleur limitée qui peut, sur quelques années, se stabiliser et annuler totalement l'hésitation de départ.

Il est possible de définir des ensembles à l'intérieur desquels ces fluctuations d'une certaine variable soient plus faibles, voire quasiment indétectables ou encore plus fortes.

Mais ces fluctuations ne traduisent pas pour autant une hétérogénéité remarquable du milieu dans lequel la mesure est faite.

Nous percevons à ce niveau que la différenciation entre les 200 jeunes considérés par rapport au milieu scolaire, universitaire et professionnel est principalement liée à la différence des réactions des sujets par rapport à un milieu très identique mais pas selon un déterminisme social ou familial qui neutraliserait les personnalités.

On n'observe pas ici une conséquence mais une réaction. Des sujets et non des objets.

Examinons d'autres croisements afin de confirmer ou de tempérer ces observations.

Fratrie et rang

Le tableau ci-après donne la répartition des jeunes concernés par ce questionnaire selon leur rang dans les fratries.

Tableau 6 : Relation avec le rang dans la fratrie

Fratrie / Rang	1	2	3	4	> 4	Total
1	14	40	26	8	3	91
2		49	19	5	2	75
3			21	4	1	26
4				2	2	4
> 4					3	3
Total	14	89	66	19	11	199

Soit : Aînés : 91 / 199 = 45,7 %

Seconds : 75 / 185 = 40,5%

Troisièmes : 26 / 103 = 25,2%

Quatrièmes : 4 / 30 = 13,3%

> : 3 / 11 = 27,2%

Ces remarques peuvent exprimer plusieurs faits, mais le principal est à l'évidence que les rangs 1 et 2 parviennent naturellement plus tôt à un point donné de l'école que ceux nés ensuite. Les écarts entre les naissances sont en moyenne de 3 à 4 ans, ce qui signifie que le puîné n'atteindra le niveau de terminale qu'à l'issue de cette durée. Si les fratries étaient sensiblement plus nombreuses, par exemple de l'ordre de 3 ou 4 de façon plus régulière, alors nous observerions une croissance des rangs plus élevés et de parents plus âgés ayant des enfants en terminale.

Les faibles fratries se traduisent aussi par une certaine jeunesse des parents et donc des situations professionnelles plus assurées ou dynamiques.

→ Une question complémentaire : y-a-t-il un lien entre la catégorie de l'orientation (1, 2, 3, 4) et les données qui précèdent ?

Pour ce faire, examinons les données du tableau ci-dessous.

Tableau 7 : Approfondissement du rôle de la fratrie

Rang	Fratrie / Catégorie	1	2	3	4	> 4	Total
1	1	11	27	15	4	1	58
	2	0	3	6	1	1	11
	3	2	8	1	1	0	12
	4	1	2	4	2	1	10
Total							91
2	1		32	11	3	2	48
	2		6	4	0	0	10
	3		8	1	1	0	10
	4		3	3	1	0	7
Total							75
3	1			14	4	1	19
	2			1	0	0	1
	3			5	0	0	5
	4			1	0	0	1
Total							26
4	1				1	2	3
	2				0	0	0
	3				0	0	0
	4				1	0	1
Total							4
> 4	1					2	2
	2					0	0
	3					1	1
	4					0	0
Total							3

Commentaires :

Le rang de la personne se répartit ainsi selon le type d'orientation observé sur les huit années après le lycée :

Tableau 8 : Répartition du rang en fonction de l'orientation

	Rang dans la fratrie			
Catégorie d'orientation	**1**	**2**	**3**	**4, >4**
1	58/91 63,7%	48/75 64%	19/26 73%	5/7 « 71% »
2	11/91 12%	10/75 13%	1/26 3,8%	0/7 0%
3	12/91 13,2%	10/75 13,3%	5/26 19,2%	1/7 14%
4	10/91 10,9%	7/75 9,3%	1/26 3,8%	1/7 14%

Si l'on tient compte des fortes fluctuations et des faibles effectifs des rangs plus élevés, il est difficile de distinguer un rôle particulier en lien avec le rang de la naissance. Cependant, il semble que le rang d'aîné soit plus fragile, contrairement à ce que l'on avance parfois. Cela peut simplement exprimer une situation encore expérimentale, tant de la part du jeune que de ses parents. Dans un milieu assez homogène, on peut attendre une certaine croissance des meilleures réussites avec le rang. La fratrie modeste que l'on observe ici peut bénéficier aux plus jeunes du fait de l'expérience accumulée avec le (ou les deux premiers nés).

D'autre part, la situation matérielle sur une durée de 6 à 9 ans au meilleur d'une vie professionnelle est vraisemblablement plus positive que celle de sans emplois ou retraités.

Les remarques rapportées plus haut qui émanent des jeunes interrogés ont toute leur valeur pour mieux répondre aux situations d'échec plutôt que de rechercher des causes de type familial ou social.

Ces échecs, qui concernent près de 35% de l'effectif total, mesurent clairement le choc de l'entrée dans une existence plus autonome, ce que nous reprendrons plus loin.

Le même questionnaire a été envoyé à des élèves en classe de troisième en 2001/2002 mais scolarisés alors dans un établissement privé du département du Doubs. 72 ont répondu.

Les réponses sont sensiblement nuancées par rapport à celle du public commentées précédemment. En effet, la population des parents est plus diversifiée et, en particulier, les agriculteurs et les ouvriers plus nombreux. D'autre part, les parcours sont eux aussi beaucoup plus diversifiés tant du point de vue des lieux d'étude que sous l'angle des emplois. Un certain nombre d'élèves sont passés par une classe particulière dite de « préparation à la seconde » et qui s'adresse à ceux qui présentent des difficultés en troisième et ne voudraient pas redoubler.

L'ensemble est beaucoup plus homogène que le descriptif des 3 lycées publics. Un certain nombre des élèves se sont dirigés vers les BEP, BAC pro etc. Mais ils suivent un même schéma, encore une fois plus diversifié, plus offensif, plus réparti aussi du point de vue géographique.

Quelques chiffres :

Catégorie d'orientation :

1 : 66/72, soit 92 %

2 : 0/72, soit 0%

3 : 5/72, soit 7%

4 : 1/72, soit 1,3%

Quelques exemples de la catégorie 1 :

- Bac puis CAP pâtisserie et vendeur en boulangerie

- BEPC, CAP/BEP menuiserie, bac STI, BTS charpente

- Electrotechnique réussie puis agriculture avec les parents

- Etudes vétérinaires à Liège

- BEP bioservices, bac SMS, BTS comptabilité.

Quelques exemples de la catégorie 3 :

- Théâtre à la faculté, puis tailleur de pierre, compagnon.

- Changement d'industrie du bâtiment à menuiserie agencement.

- Début en médecine, puis licence professionnelle en assurances. Emploi.

La liaison moins stricte entre le lieu d'habitation de la famille et le lycée paraît avoir des conséquences sur une certaine liberté et surtout variété des décisions ultérieures, y compris des départs pour l'étranger.

Les observations à propos des lycéens bacheliers observés huit années plus tard peuvent être présentées sous la forme « *Réduction/ Structuration* » présentée plus haut.

En effet, le défaut noté explicitement de continuité entre le cycle terminal du lycée et la suite relève bel et bien d'un accompagnement déficient, laissé en quelque sorte au hasard et sans construction véritable.

Nous sommes alors en plein dans la structuration où le jeune va de place en place à la recherche de solutions mais sans plan de parcours. Ce sont les échecs et les réussites constatées étape après étape qui le guident. A lui d'en tirer les leçons et d'apprendre à les utiliser.

La réduction serait un accompagnement construit et réfléchi du jeune bachelier lui permettant de se déterminer sans échec, renoncement etc.

En fait, à chaque rupture, école/collège, collège/lycée, lycée/université ou autre, sortie d'études/insertion etc. on peut retrouver cette logique avec ses pertes et ses échecs liés à la méthode plutôt qu'à la destinée.

Il y a beaucoup à gagner à conduire une réflexion active et volontaire sur ces points.

La réduction permet de diminuer les échecs, les tâtonnements, les hésitations.

La structuration introduit, quant à elle, l'individu dans le contexte de la vie avec ses hasards, ses complexités, ses échecs.

Choisir ?

CHAPITRE 4 : L'INDIVIDU ET LA STRUCTURE SOCIALE

Introduction

Chaque personne naît dans un contexte complexe qui comprend en simplifiant :

- la famille, les parents et la fratrie, la famille proche et donc les professions, les revenus, les conditions de vie etc.

- les propositions de la société, à savoir l'éducation, la vie économique, les lois, etc.

- la structure sociale elle-même à savoir l'appartenance à telle ethnie, telle caste, telle catégorie et ce dans une même société.

C'est cette troisième catégorie que nous allons examiner car elle complique beaucoup la réflexion sur une société donnée.

Dans le texte qui suit, nous nous référons à une étude conduite sur les collèges du département du Doubs en 2008, qui nous permettra de percevoir les premières nuances de cette question.

Cette analyse développée dans un département est localisée mais elle permet aussi d'entrer plus finement dans le contexte sociétal.

Nous compléterons cet apport par des informations dans d'autres sociétés, dont l'Afrique, mais aussi la situation de minorités culturelles dont les gens dits du voyage ou plus récemment les Roms en France et en Europe.

4.1. Réussite au brevet et catégorie socioprofessionnelle des parents

Le diplôme national du brevet passé en 2007 par près de 5600 élèves dans le département du Doubs (public et privé) est une source d'informations diverses dont nous présentons ici quelques unes, plus caractéristiques.

Il convient de rappeler ici que la CSP est introduite à l'entrée en 6ème, encore aujourd'hui et donc que la fiabilité de ce relevé est directement en lien avec cette pratique.

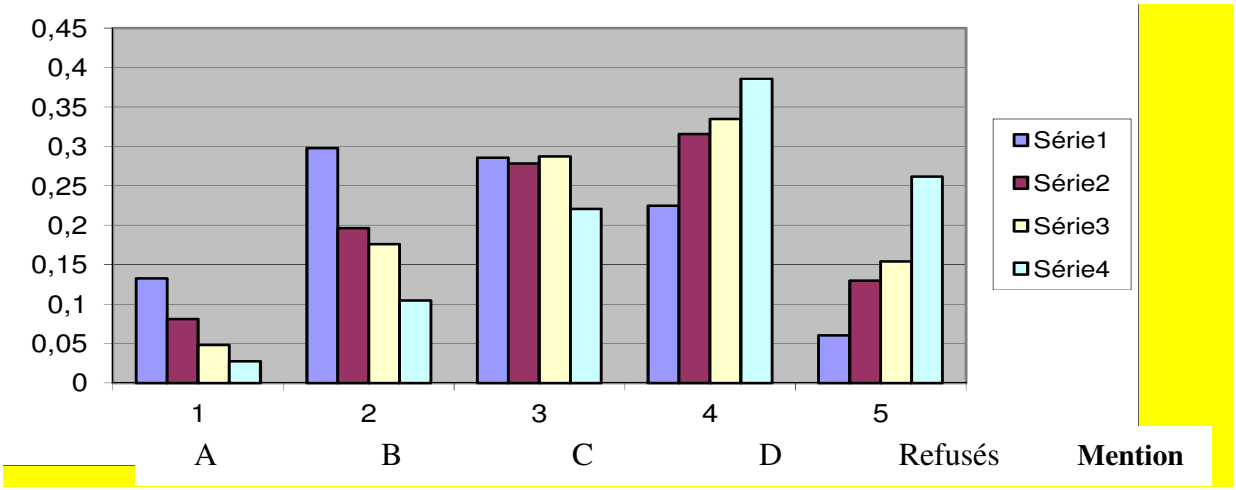

Figure 2: Répartition des résultats au brevet en fonction de la catégorie socioprofessionnelle

Les séries 1, 2, 3, 4 correspondent aux catégories socioprofessionnelles allant de favorisées (1) à défavorisées (4).

Voici les effectifs correspondants :

Tableau 9 : Résultats au brevet selon la catégorie socioprofessionnelle

Mention / Catégories socio-pro	A	B	C	D	Refusés	Total
Favorisées	132	297	285	224	60	998
Intermédiaires +	73	177	251	285	117	903
Intermédiaires -	71	259	422	492	227	1471
Défavorisées	61	233	492	859	583	2228
Total	337	966	1450	1860	987	5600

La proportion des mentions ou échecs dans le département du Doubs est la suivante :

Tableau 10 : Résultats selon la catégorie socioprofessionnelle en proportion

A/effectif	B/effectif	C/effectif	D/effectif	Refusés/ effectif	A+B / effectif	Total
0,06017857	0,1725	0,25892857	0,33214286	0,17625	0,232	1

Examinons les collèges en ZEP :

Tableau 11 : Résultats au brevet dans les collèges en ZEP

Mention / Collège	A	B	C	D	Refusés	Effectif	A+B / effectif	Refusés / effectif
Audincourt	5	9	21	47	35	117	0,11966	0,29915
Stendhal	7	28	26	34	16	111	0,31532	0,14414
Diederot	6	19	22	39	37	123	0,20325	0,30081
Bethoncourt	4	2	9	15	20	50	0,12	0,4
Pergaud	5	8	17	17	20	67	0,19403	0,29851
Valentigney	3	16	15	36	43	113	0,16814	0,38053
Grand Charmont	0	8	13	18	14	53	0,15094	0,26415
Brossolette	8	6	22	15	6	57	0,24561	0,10526
Seloncourt	5	11	17	30	25	88	0,18182	0,28409
Total	43	107	162	251	216	779	0,19255	0,27728

Seul le collège Stendhal, toujours classé hors ZEP dans toutes les statistiques depuis de nombreuses années, et surtout le collège Brossolette se trouvent en position positive par rapport au repère départemental. Le déterminisme semble de façon générale, indépendant des moyens supplémentaires investis dans ces sites ou en tout cas des méthodes développées et, peut-être des analyses des situations.

Remarquons que le collège Brossolette, toutes ces années dernières présentait un profil de détérioration entre la sixième et la classe de troisième, puis stabilité en 2006 et enfin progrès en 2007. Il serait intéressant de conduire une analyse de terrain sur cette progression pour en connaître les ressorts mais aussi les conditions de durée.

Tableau 12 : Résultats au brevet dans les collèges ruraux

Mention / Collège	A	B	C	D	Refusés	Effectif	A+B / effectif	Refusés / effectif
Blamont	4	9	13	15	4	45	0,28888889	0,08889
Clerval	2	5	6	13	5	31	0,22580645	0,16129
Villers	4	6	12	20	2	44	0,22727273	0,04545
Rougemont	1	6	13	25	9	54	0,12962963	0,16667
Le Russey	1	15	12	22	11	61	0,26229508	0,18033
St Hippolyte	4	4	9	8	12	37	0,21621622	0,32432
Sancey	2	6	20	12	3	43	0,18604651	0,06977
Pierrefontaine	2	5	10	13	3	33	0,21212121	0,09091
Total	20	56	95	128	49	348	0,2183908	0,1408

Seul Saint Hippolyte se trouve hors norme départementale.

Tableau 13 : Résultats au brevet dans les collèges privés

	Catégories socioprofessionnelles				Mention				
Collège	**Favor.**	**moy +**	**moy -**	**Defavor**	**A**	**B**	**C**	**D**	**refusés**
Amancey.	0	5	5	4	0	4	8	1	1
Maîche	4	2	14	18	2	6	15	14	3
Orchamps	0	0	11	12	2	2	8	11	0
Ornans .	2	2	10	17	1	3	10	12	5
St Mainboeuf	29	25	23	19	8	18	24	38	8
Le Russey	2	4	11	18	0	5	7	21	2

	Catégories socioprofessionnelles				Mention				
Collège	**Favor.**	**moy +**	**moy -**	**Defavor**	**A**	**B**	**C**	**D**	**refusés**
Sancey	1	2	6	4	1	3	4	5	0
Vercel	7	4	16	4	3	8	9	12	0
Pirey	9	3	12	10	0	5	9	18	1
Fontenelles	1	1	5	13	0	3	5	13	4
Labergement	1	2	9	13	1	2	7	11	4
Morteau	8	5	25	34	6	7	25	31	3
Levier	6	3	23	13	3	7	7	25	3
Ste Ursule	4	2	5	11	0	1	0	12	10
St Joseph	24	6	21	10	3	10	16	30	2
Notre dame	53	20	38	24	6	23	39	36	34
Augustins	25	18	38	36	9	35	25	34	14

Tableau 14 : Représentation des résultats au brevet en pourcentage

Collège	A+B / effectif	Refusés / effectif	CSP défavorables /effectif
Amncey	28,57%	7,14%	28,57%
Maîche	20,00%	7,50%	45,00%
Orchamps	17,39%	0,00%	52,17%
Ornans	12,90%	16,13%	54,84%
St Mainboeuf	27,08%	8,33%	19,79%
Le Russey	14,29%	5,71%	51,43%
Sancey	30,77%	0,00%	30,77%
Vercel	34,38%	0,00%	12,50%
Pirey	15,15%	3,03%	30,30%
Fontenelles	12,00%	16,00%	52,00%
Labergement	12,00%	16,00%	52,00%
Morteau	18,06%	4,17%	47,22%
Levier	22,22%	6,67%	28,89%
Ste Ursule	4,35%	43,48%	47,83%
St Joseph	21,31%	3,28%	16,39%
Notre Dame	21,01%	24,64%	17,39%
Augustins	37,61%	11,97%	30,77%

Mais examinons dans le tableau suivant la totalité des situations des CSP et des résultats au brevet 2007.

Tableau 15 : Résultats départementaux au brevet et catégories socioprofessionnelles en 2007

	Catégories socioprofessionnelles				Mention				
Collège	**Favor.**	**moy +**	**moy -**	**Défavor.**	**A**	**B**	**C**	**D**	**Refusés**
F Léger	0	0	0	1				1	
Audincourt	13	13	19	73	5	9	21	47	36
Baume	10	20	37	47	3	18	33	27	33
Stendhal	20	22	32	33	7	28	26	34	16
Lumière	28	14	21	7	2	15	22	24	6
Blamont	8	12	9	16	4	9	13	15	4
Clerval	1	7	10	13	2	5	6	13	5
Frasne	4	19	29	29	9	18	26	24	4
Isle/doubs	9	14	12	39	6	9	11	28	18
Villers	6	7	11	20	4	6	12	20	2
Guynemer	28	21	32	50	19	19	34	28	29
Mouthe	8	12	28	44	6	12	27	34	14
Pont de roide	16	19	22	39	4	14	20	37	21
Quingey	12	15	34	29	8	16	24	26	17
Rougemont	5	4	21	24	1	6	13	25	9
Roulans	7	25	25	36	2	19	26	35	11
Le russey	2	6	25	29	1	15	12	22	11
St Hippolyte	3	4	11	19	4	4	9	8	12
Sancey	5	1	19	18	2	6	20	12	3
Sochaux	17	18	25	67	7	26	24	47	25
Amncey pr.	0	5	5	4	0	4	8	1	1
Maiche pr	4	2	14	18	2	6	15	14	3
Orchamps pr	0	0	11	12	2	2	8	11	0
Ornans pr.	2	2	10	17	1	3	10	12	5
St Mainboeuf	29	25	23	19	8	18	24	38	8
Le Russey pr	2	4	11	18	0	5	7	21	2
Sancey pr.	1	2	6	4	1	3	4	5	0
Vercel pr;	7	4	16	4	3	8	9	12	0
Pirey pr.	9	3	12	10	0	5	9	18	1
Fontenelles pr	1	1	5	13	0	3	5	13	4
Labergement pr	1	2	9	13	1	2	7	11	4
Morteau pr.	8	5	25	34	6	7	25	31	3
Levier pr.	6	3	23	13	3	7	7	25	3
Diderot	15	8	21	87	6	19	22	39	37
Morteau pu	22	28	33	66	8	36	40	43	26
Cl. Soleils	24	19	46	37	5	18	27	44	31
Voltaire	24	29	39	57	7	20	30	57	36
Ornans pu	18	12	27	24	7	12	18	25	20
Voujeaucourt	15	22	22	60	6	16	22	43	37

	Catégories socioprofessionnelles				Mention				
Collège	**Favor.**	**moy +**	**moy -**	**Défavor.**	**A**	**B**	**C**	**D**	**Refusés**
Proudhon	19	35	48	44	10	22	29	42	39
Bethoncourt	1	3	1	45	4	2	9	15	20
Etupes	17	21	18	30	8	17	17	28	19
Pergaud	8	9	12	43	5	8	17	17	20
Pierrefontaine	3	2	20	8	2	5	10	13	3
Mandeure	14	10	13	34	5	14	15	23	14
Camus	40	31	27	21	6	27	18	46	25
Valdahon	18	11	50	42	5	25	39	40	12
Maiche pu.	10	7	21	77	6	12	27	43	25
Gd Charmont	1	6	4	42	0	8	13	18	14
Hérimoncourt	4	14	14	39	66	6	27	22	11
Saône	47	28	49	24	14	29	43	54	8
St Vit	33	25	45	32	6	35	35	43	16
Brossolette	3	2	7	42	8	6	22	15	6
Seloncourt	5	20	17	48	5	11	17	30	25
Ph Grenier	24	38	47	72	11	25	53	62	32
Bart	34	31	26	34	10	28	34	33	20
Victor Hugo	119	57	54	49	14	66	93	75	31
Ste Ursule pr	4	2	5	11	0	1	0	12	10
St Joseph pr	24	6	21	10	3	10	16	30	2
Notre dame pr	53	20	38	24	6	23	39	36	34
Augustins pr	25	18	38	36	9	35	25	34	14
Valentigney	11	9	18	75	3	16	15	36	43
Pouilley vignes	32	26	34	30	6	23	36	43	15
A malraux	17	17	45	89	9	31	70	50	11
Chatillon	42	30	30	31	14	33	35	31	21
Total du Doubs	998	907	1483	2176	397	966	1430	1861	987

Ce qui nous fournit des pourcentages significatifs

Tableau 16 : Pourcentages départementaux au brevet et catégories socioprofessionnelles en 2007

Collège	A+B/effectif	Refus/effectif	CSP défavor. /effectif
F. Léger	0,00%		
Audincourt	11,86%	30,51%	61,86%
Baume	18,42%	28,95%	41,23%
Stendhal	31,53%	14,41%	29,73%
Lumière	24,64%	8,70%	10,14%
Blamont	28,89%	8,89%	35,56%
Clerval	22,58%	16,13%	41,94%
Frasne	33,33%	4,94%	35,80%
Isle/doubs	20,83%	25,00%	54,17%

Collège	A+B/effectif	Refus/effectif	CSP défavor. /effectif
Villers	22,73%	4,55%	45,45%
Guynemer	29,46%	22,48%	38,76%
Mouthe	19,35%	15,05%	47,31%
Pont de Roide	18,75%	21,88%	40,63%
Quingey	26,37%	18,68%	31,87%
Rougemont	12,96%	16,67%	44,44%
Roulans	22,58%	11,83%	38,71%
Le Russey	26,23%	18,03%	47,54%
St Hippolyte	21,62%	32,43%	51,35%
Sancey	18,60%	6,98%	41,86%
Sochaux	25,58%	19,38%	51,94%
Amncey pr.	28,57%	7,14%	28,57%
Maiche pr	20,00%	7,50%	45,00%
Orchamps pr	17,39%	0,00%	52,17%
Ornans pr.	12,90%	16,13%	54,84%
St Mainboeuf	27,08%	8,33%	19,79%
Le Russey pr	14,29%	5,71%	51,43%
Sancey pr.	30,77%	0,00%	30,77%
Vercel pr;	34,38%	0,00%	12,50%
Pirey pr.	15,15%	3,03%	30,30%
Fontenelles pr	12,00%	16,00%	52,00%
Labergement pr	12,00%	16,00%	52,00%
Morteau pr.	18,06%	4,17%	47,22%
Levier pr.	22,22%	6,67%	28,89%
Diderot	20,33%	30,08%	70,73%
Morteau pu	28,76%	16,99%	43,14%
Cl. Soleils	18,40%	24,80%	29,60%
Voltaire	18,00%	24,00%	38,00%
Ornans pu	23,17%	24,39%	29,27%
Voujeaucourt	17,74%	29,84%	48,39%
Proudhon	22,54%	27,46%	30,99%
Bethoncourt	12,00%	40,00%	90,00%
Etupes	28,09%	21,35%	33,71%
Pergaud	19,40%	29,85%	64,18%
Pierrefontaine	21,21%	9,09%	24,24%
Mandeure	26,76%	19,72%	47,89%
Camus	27,05%	20,49%	17,21%
Valdahon	24,79%	9,92%	34,71%
Maiche pu.	15,93%	22,12%	68,14%
Grand Charmont	15,09%	26,42%	79,25%
Hérimoncourt	54,55%	8,33%	29,55%
Saône	29,05%	5,41%	16,22%
St Vit	30,37%	11,85%	23,70%
Brossolette	24,56%	10,53%	73,68%
Seloncourt	18,18%	28,41%	54,55%
Ph Grenier	19,67%	17,49%	39,34%

Collège	A+B/effectif	Refus/effectif	CSP défavor. /effectif
Bart	30,40%	16,00%	27,20%
Victor Hugo	28,67%	11,11%	17,56%
Ste Ursule pr	4,35%	43,48%	47,83%
St Joseph pr	21,31%	3,28%	16,39%
Notre Dame pr	21,01%	24,64%	17,39%
Augustins pr	37,61%	11,97%	30,77%
Valentigney	16,81%	38,05%	66,37%
Pouilley vignes	23,58%	12,20%	24,39%
A malraux	23,39%	6,43%	52,05%
Chatillon	35,07%	15,67%	23,13%
Total du Doubs	24,16%	17,50%	38,57%

On tire de ce qui précède une répartition en nuage qui dessine une linéarité tendancielle (corrélation).

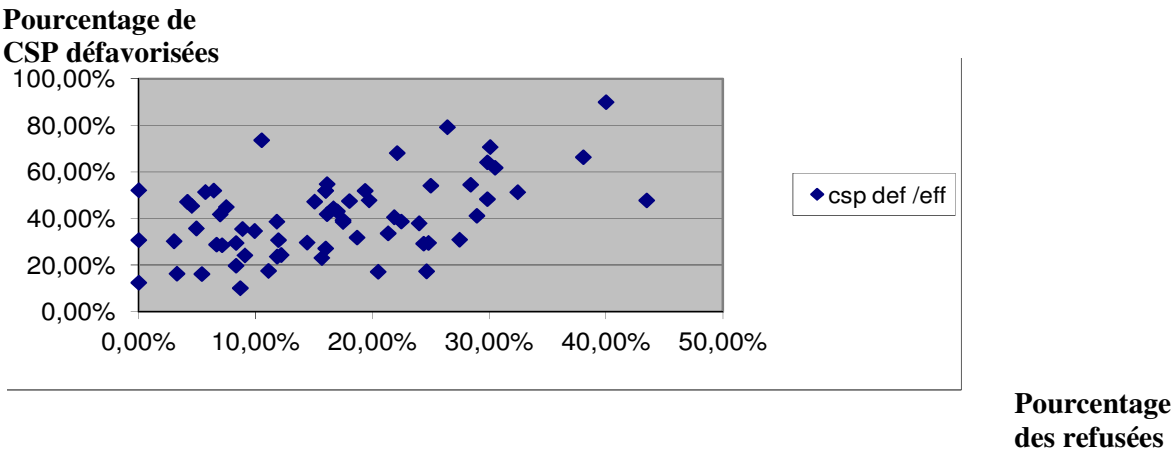

Figure 3 : Corrélation entre le pourcentage de refusés et la catégorie socio-professionnelle défavorisée

Le sexe intervient selon un rapport inverse de l'idée habituelle. On observe pour l'ensemble, public et privé, 51% de filles et 48,9% de garçons. La diminution des garçons est liée à un échec plus élevé, et plus de garçons se trouvant en SEGPA, MFR ou 3DP de lycée professionnel. Mais on observe un différentiel net des CSP entre filles et garçons au bénéfice de ces derniers, ce qui pose question.

Tableau 17 : Distribution de la catégorie socioprofessionnelle en fonction du sexe

CSP	Favorisés	Moyen +	Moyen -	Défavorisés
Filles	46,8%	46,6%	54%	52,6%
Garçons	53%	53%	46%	47%

Qu'en est – il des résultats au brevet entre les filles et les garçons ?

Tableau 18 : Distribution des mentions au brevet 2007 en fonction du sexe

Mention	A	B	C	D	Refusés	Total
Filles	221	556	734	892	420	2823
	7,8%	19,7 %	26%	31,6%	14,8%	100%
Garçons	116	410	696	970	567	2759
	4 ,2%	14,8%	25,2%	3,5%	20,5%	100%
Total	337	966	1430	1862	987	5582
	60%	17,3%	25,6%	33,3%	17,6%	100%

Ainsi donc, les filles pourtant moins représentées dans les catégories favorisées et intermédiaires +, sont plus nombreuses en proportion dans les meilleurs scores. Le déterminisme socioprofessionnel serait donc mis à mal si l'on introduit la variable sexe.

Pourquoi ? Comment ?

L'analyse des épreuves écrites du brevet :

- L'épreuve de français

Tableau 19 : Résultats en français au brevet en fonction de la catégorie socioprofessionnelle

Français	0 à 5	5 à 8	8 à 10	10 à 12	12 à 14	14 à 16	> 16
Favorisés	1,20%	8,86%	14,14%	24,30%	22,21%	19,72%	9,56%
Moy +	3,84%	13,54%	19,62%	24,52%	21,43%	10,34%	6,72%
Moy -	4,07%	16,36%	22,47%	26,21%	18,19%	8,49%	4,21%
Défavorisés	9,45%	22,26%	25,58%	21,38%	14,22%	5,00%	2,10%
Total	5,58%	16,80%	21,68%	23,72%	17,94%	9,49%	4,79%

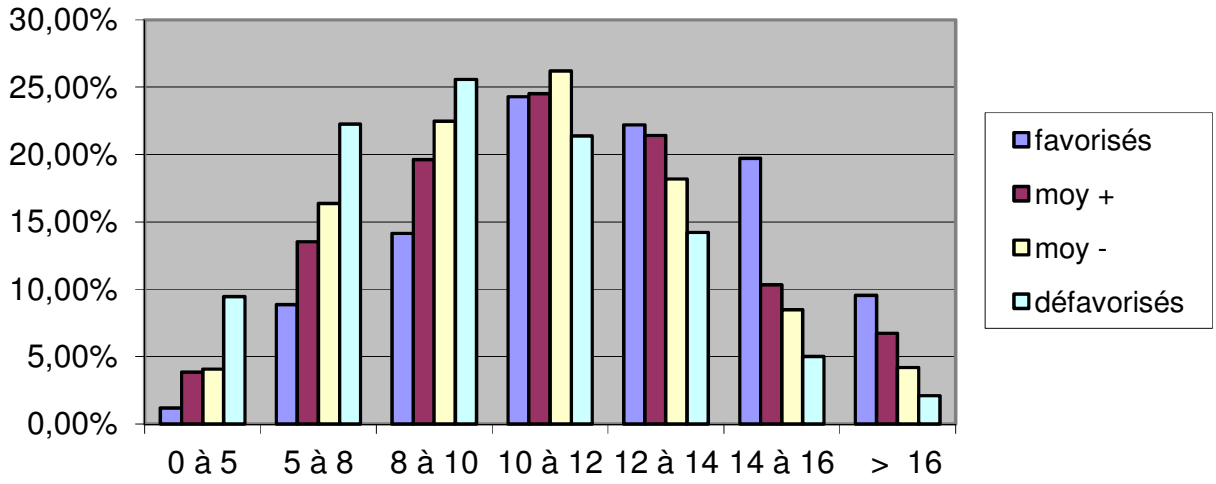

Figure 4 : Résultats en français au brevet en fonction de la catégorie socioprofessionnelle

- Les mathématiques

Tableau 5 : Résultats en mathématiques au brevet en fonction de la catégorie socioprofessionnelle

Mathématiques	0 à 5	5 à 8	8 à 10	10 à 12	12 à 14	14 à 16	> 16
Favorisées	3,31%	9,22%	10,22%	15,03%	17,74%	21,74%	22,75%
Moy +	8,59%	14,65%	13,22%	17,84%	14,87%	15,31%	15,53%
Moy -	9,61%	13,57%	15,27%	17,72%	15,34%	16,77%	11,72%
Défavorisées	17,54%	20,87%	15,81%	15,99%	13,27%	10,13%	6,38%
Total	11,37%	15,79%	14,22%	16,58%	14,90%	14,86%	12,28%

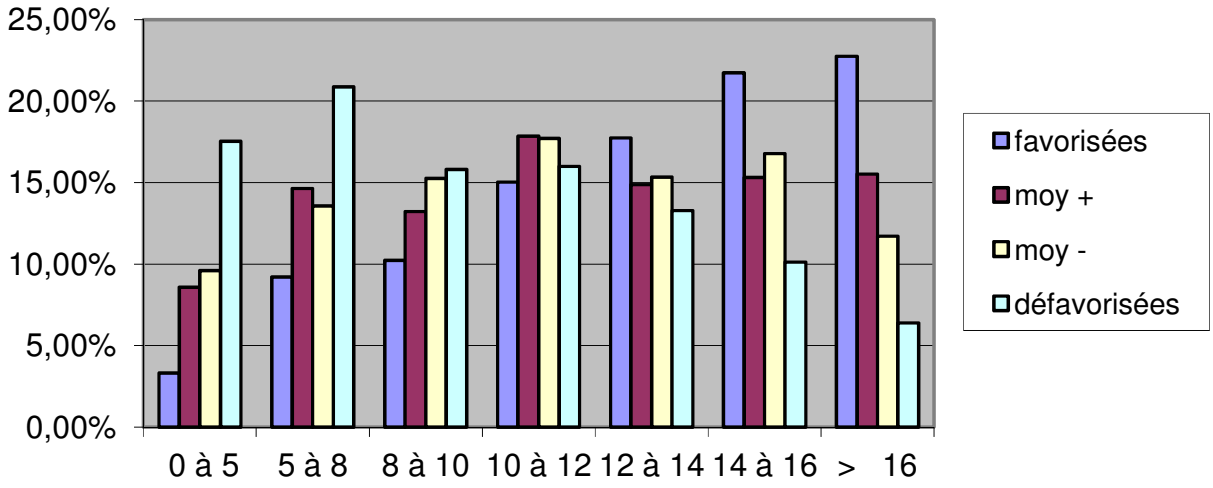

Figure 4 : Représentation des résultats en mathématiques en fonction de la catégorie socioprofessionnelle

Si la difficulté scolaire des élèves de SCP défavorisées résidait principalement dans une compétence linguistique, on devrait constater une différence positive en passant des épreuves de français à celles de mathématiques. C'est le contraire qui apparaît avec une distribution en J pour les CSP favorisées et gaussienne pour les défavorisées ; or les mathématiques sont une discipline éminemment scolaire. Cela signifie que si déterminisme il y a, ce dernier n'est pas seulement social mais aussi structurel.

→ Mais de quelle nature est donc le déterminisme qui est mis en évidence par l'examen des scores des élèves au DNB ?

- **le revenu de la famille ?**

Rappelons que nombre de familles de la catégorie des CSP défavorisées (ouvriers qualifiés, ouvriers non qualifiés, personnes sans emploi, retraités ouvriers) n'ont pas le bénéfice d'une bourse du fait d'un revenu trop élevé. En 2008, on compte 41,6% d'élèves en CSP défavorisée dans le département du Doubs, mais 23,2%, soit un peu plus de la moitié des familles, touchent une bourse aux taux 1, 2 ou 3. Les livres sont gratuits au collège et de nombreux transports scolaires aussi, de même pour les élèves en établissement privé. Des

allégements sont possibles pour la cantine et les fonds sociaux sont des secours d'urgence ; notons aussi que les établissements privés accueillent x% d'élèves de CSP défavorisées alors que l'écolage, même aménagé, est à régler.

Cet ensemble nous semble trop hétérogène pour être retenu comme déterminant de la défaillance des résultats. Mais chacun peut en discuter.

- **les moyens scolaires ?**

La typologie en usage dans le département depuis plus de dix ans est construite à partir des données de CSP défavorisées, des boursiers et des scores aux évaluations de sixième cumulées sur 3 ou 4 ans avec les répartitions. A partir de cette typologie, il était possible de fixer des H/E, c'est-à-dire un nombre d'heures d'enseignement divisé par le nombre des élèves de la classe ou du niveau considéré. Par exemple 1, 30 pour les collèges en ZEP, niveau dépassé depuis quelques années. De plus des moyens supplémentaires ont été attribués au titre de la classification « ambition réussite » (Brossolette, Diderot, A. France). Seul Brossolette émerge, mais selon un processus qui peut être antérieur.

La relation moyens / CSP / résultats n'est donc ni immédiate ni constatée à cette date de façon assurée.

- **le rythme, les ruptures ?**

36 semaines sur 52, c'est l'amplitude d'ouverture du collège, soit 70% de la durée annuelle. Mais il faut compléter cette durée par le rythme, c'est-à-dire la succession des jours de classe et des congés, en tenant compte d'absences d'enseignants, des élèves, etc.

La question de fond est la suivante :

→ Quelle formule d'apprentissage en termes de rythme, de durée, d'exercices, d'accompagnement est nécessaire pour tel type d'élèves pour atteindre telle compétence, telle acquisition ?

Peu de réponses précises sur ce sujet. Sauf que le samedi devient vacant pour cause de déplacement en résidence secondaire ou partage de l'enfant entre époux séparés.

En fait sur les 4 ans de scolarité en collège, plutôt 5/6 heures de langue pendant 6 mois plutôt que 3h par semaine durant 10 mois? Des semaines scientifiques alternant avec des semaines littéraires ? des modules intermédiaires ? Les deux classes de 17 élèves chacune de Pierrefontaine se restructurent en français sous la forme d'une classe à 25 et d'un groupe à 9 élèves, etc. Pourquoi pas ?

- **Les aides complémentaires ?**

La politique de la ville s'est développée pour l'essentiel autour des quartiers sensibles, les ZUS. Les collèges qui ont un pourcentage important d'élèves en CSP défavorisées sont directement concernés. Des actions multiples continuent de se développer (à ce jour, le CUCS)

Quelques exemples :

- contrat local d'accompagnement à la scolarité (ex. : 3 à Montbéliard ville) ;
- programmes de réussite éducative (1 à Besançon et à Pontarlier, 8 dans le district de Montbéliard) ;
- actions culturelles, sportives, linguistiques, etc. ;
- citons aussi le financement d'études du soir dans plusieurs collèges, l'accompagnement éducatif depuis cette rentrée dans les secteurs en ZEP, et puis l'UNSS sur la base de 3 h par enseignant continue d'exister, etc.

Cet ensemble, très riche, est sensé de par son importance compenser le différentiel entre CSP, mais aucun indicateur, à ce jour, ne l'a démontré, au contraire.

C'est que cet ensemble de moyens n'est pas vraiment orienté pour répondre aux besoins d'une population à risque scolaire car il fonctionne sur la base du **volontariat et de l'assiduité**, deux qualités qui éliminent justement ceux qui en auraient le plus besoin

D'autre part, il s'agit assez souvent plutôt d'une accumulation ou d'une énumération d'actions que d'une construction constituée pour un résultat précis.

- **Le travail personnel, le rôle des parents ?**

Nous sommes enfin au cœur de la question.

Qu'est ce que le travail personnel de l'élève, en classe mais aussi à la maison ?

Quel est son rôle, son importance pour une meilleure réussite scolaire ?

Quel accompagnement, quel contrôle, quelle attention sont nécessaires et comment ?

Quels sont les facteurs antagonistes à ce travail personnel : télévision, internet, laisser-aller, absence d'intérêt des responsables légaux, faiblesse de l'implication des parents par l'établissement, etc. ?

Cette question à propos du travail personnel de l'élève, n'a été abordée qu'une fois dans ce département, en 1995/1996 et je tiens à la disposition de chacun le document de synthèse de ce travail.

Quelques éléments complémentaires sont à prendre en compte :

- le transport scolaire quotidien avec demi-pension, dans un travail conduit il y a quatre ans, paraît très positif pour les collégiens, sans doute par la structuration fixe de la journée et la présence au collège, même si un enseignant est absent ;

- le travail personnel et l'investissement de l'élève impliqueraient à l'évidence que les parents et le collège se joignent pour agir ensemble. Une réflexion à propos des 2 réunions annuelles des parents pourrait être utile. En particulier, des formules diverses sont possibles comme par exemple une réunion par classe plutôt qu'une réunion par niveau sans forcément l'ensemble des enseignants, etc. ;

- il faut aussi intégrer la situation de plus en plus courante des familles recomposées qui obligent l'enfant à séjourner souvent en des lieux différents avec, à l'évidence, des ruptures ;

- les congés scolaires peuvent être aussi des moments de ruptures voire de désapprentissage, par rapport à la scolarité en cours par exemple si la famille s'exprime dans une langue autre, regarde et écoute la télévision du pays d'origine, demande l'inscription de l'enfant au cours de langue et culture d'origine (ELCO), etc.

Au fond, cette analyse du brevet des collèges (DNB) conduit à établir, ou plutôt à rétablir la liaison nécessaire entre le collège et la famille. Le déterminisme supposé, qui va de la CSP au pronostic scolaire n'est il pas pour une partie importante, le résultat d'une rupture entre l'école et la famille et ce dans les deux sens ?

Rappelons à ce propos que l'obligation faite par la loi est celle de s'instruire et pas seulement de fréquenter l'école. C'est le fond qui est désigné et non la forme ou l'environnement.

Cette note exprime le souci d'une reconquête de l'instruction réelle en place d'une scolarisation formelle.

NB : Des totaux départementaux peuvent varier (moins de 1%) en lien avec des irrégularités du fichier. Par exemple, un élève classé en 99 en CSP, donc non précisé, ou encore un autre ayant passé une partie des épreuves, etc.

4.2. Situation dans d'autres régions du monde

L'ensemble de l'Afrique Noire est construit sur deux structures distinctes : les ethnies et les pays.

Les pays ont été dessinés lors de la colonisation alors que les ethnies sont une répartition culturelle et linguistique des populations qui remontent à bien des siècles.

Les langues européennes utilisées sont celles des anciens colonisateurs : français, anglais, hollandais, espagnols et portugais.

L'Afrique du Nord utilise quant à elle, des langues anciennes et locales, comme le berbère mais surtout des parlers issus de l'arabe, langue des conquérants musulmans du VIIIe siècle.

Ainsi donc, un Sénégalais, un Malien ou un Congolais, en plus de relever de ces nationalités, appartiennent à des ethnies transfrontalières.

C'est dans ce contexte que la personne se développe.

Rappelons ces ethnies principales :

- les peuples Couhistiques ;
- les peuples Nilo-Sahariens ;
- les peuples Tchadiques ;
- les peuples dits Nigéro-Congolais.

Auxquels s'ajoutent des peuples particuliers comme les Dogons sur les rives du Niger au Mali ou les Liaws à l'embouchure du même fleuve.

Cette double appartenance, nationale et ethnique, peut représenter une équation plus ou moins difficile à résoudre pour un individu donné. En effet le développement de son existence y est lié et peut en être très fortement dépendant.

En Europe, nous retiendrons l'exemple des Roms de Roumanie dont les « gens du voyage » en France sont de lointains représentants. Nombre d'entre eux sont issus des populations pakistanaises mobilisées par l'armée ottomane afin d'en assurer l'entretien et le ravitaillement. Les Roms sont très dépendants de leur groupe ethnique et leur existence s'en détache très difficilement.

Nous avons cité, à plusieurs reprises dans ce travail des rencontres entre l'Education Nationale et les organisations des Gens du Voyage. Il s'est agi par exemple de faciliter la présence des jeunes des aires de stationnement dans le collège proche et dans des disciplines peu scolaires comme l'éducation physique ou la musique.

Il s'agissait de rapprocher deux populations afin d'entrer dans un apprentissage de la vie commune.

Rien n'a abouti et les arguments furent les suivants :

- nous craignons pour nos enfants au collège où se trouvent toutes sortes de population ;

- nous ne pouvons prendre à notre charge toute la misère du monde, répond l'établissement (dont plusieurs en ZEP).

En France, l'instruction est obligatoire et non la scolarisation. C'est ainsi que certaines familles décident-elles d'assurer cette instruction à domicile, quitte à se faire évaluer et contrôler une fois par an par un inspecteur.

Pour ce qui est des gens du voyage, le législateur a défini un programme de collège nommé «programme pour gens du voyage ». Ce programme, contrairement à la pratique nationale, est différent et simplifié. Bon nombre des jeunes devant entrer en classe de sixième s'inscrivent alors au CNED pour un enseignement par correspondance. Et cela même si un collège se trouve près de l'aire et que la famille ne voyage plus guère qu'autour de la ville.

Le contrôle n'est plus assuré par un inspecteur mais par le CNED selon, par exemple, la règle déjà citée d'une déclaration d'absentéisme à partir de 50% des devoirs non rendus.

Déclaré absent à partir de la moitié du temps hors la classe en quelque sorte.

Selon la région des initiatives se sont développées soutenues par des associations et qui se traduisent par une équipe d'enseignants se déplaçant d'aire en aire dans un secteur donné.

A l'évidence, il ne s'agit plus seulement d'instruction mais d'autres questions qui apparaissent : questions matérielles, questions d'hygiène etc.

La barrière apparaît comme mutualisée, partagée et entretenue par les deux parties de la société, gens du voyage d'une part, les autres d'autre part.

Ce phénomène se retrouve dans bien des contrées sans se traduire forcément par ce fait que la minorité se trouve mise à l'écart ou vive en marge.

Cette minorité peut fort bien assurer une place prépondérante (voir, à cette date, le rôle des Alaouites en Syrie par exemple).

Ce qui apparaît important est que l'existence d'un individu se développe dans un milieu qui peut être visible ou non, structuré ou non, reconnu ou non, sous-ensemble d'un ensemble plus vaste.

Ce sous-ensemble ne prend pas forcément la forme d'une « communauté », d'un quartier retranché, d'une minorité ethnique ou autre mais il existe et a une influence sur ses membres.

Encore une fois cette influence peut aller vers une stagnation, une intégration, une promotion ou un mélange de ces trois points.

Nous avons cité, en début de ce travail, la remarquable présence de représentants de la communauté juive de tous les pays dans le groupe des prix Nobel. Cela est sans le doute le résultat d'une réponse particulière de cette minorité en direction de plus-values intellectuelles et de positionnements exigeants. En comparaison les diplômés universitaires parmi les enfants des gens du voyage en France sont une infime minorité.

L'existence décrite dans les deux premiers chapitres montre ici sa dépendance non automatique vis-à-vis d'un groupe particulier et qui n'est ni la famille, ni l'ensemble du pays. Mais une structure sociale peu visible, mal définie sans doute mais réelle et forte.

Examinons la situation des castes en Inde, pays où des groupes non ethniques sont reconnus.

Le système des castes est en lien avec l'hindouisme. En effet, celui-ci affirme que chacun vit une suite de « renaissances » dont la valeur est en lien direct avec la qualité de l'existence antérieure.

L' «intouchable» est intouchable parce que sa vie précédente l'y a conduit de par ses manquements.

La caste exprime la valeur des existences précédentes et non pas une structure ethnique ou linguistique.

A chacun de faire de sa vie un capital pouvant le conduire durant la vie suivante à une caste plus favorable.

Les êtres humains en présence ne seraient donc que des porteurs de vies antérieures mais sans carte d'identité.

Un indien n'est par exemple « brahmane » que si et seulement il a respecté les règles religieuses dans la vie précédente et « l'intouchable » voit sa condition comme une punition et une fatalité à laquelle il ne peut rien.

L'enfer, le purgatoire et le paradis se vivent sur cette terre même.

Le gouvernement indien a donc été conduit à développer des actions pouvant conduire à une certaine égalité des futurs des enfants des différentes castes.

L'égalité juridique n'est pas un gage d'égalité des conditions. Les parias, égaux à chacun, continuent d'être toujours défavorisés.

Afin de rendre plus juste le système et d'améliorer les conditions de certains, l'Etat s'est lancé dans des actions plus actives. L'Etat indien octroie des aides différenciées rompant ainsi avec

le principe d'égalité (*idem* pour certaines mesures en France). Cette discrimination positive s'adresse aux intouchables et aux populations aborigènes.

Il s'agit, par exemple, de leur réserver un quota de places dans les différents secteurs administratifs, représentatifs, universitaires, etc.

Dans le même temps, des conflits religieux plus ou moins violents se développent et cela a un sens très politique puisque, nous l'avons vu, cette situation est d'origine religieuse.

Sur un modèle européen (classe ouvrière…), on observerait des heurts, des combats pour sortir les plus pauvres de leur misère. Mais ce n'est pas le cas car pour les 80% d'Indiens qui professent l'hindouisme, la situation est normale.

L'exemple frappant de cette situation est peut-être la situation scolaire.

En Inde, l'école est gratuite et ouverte à tous, afin de permettre l'ascension sociale des plus défavorisés. Depuis 50 ans, les « Intouchables » ont réussi à se hisser dans la société de façon équitable. Pourtant, l'Inde compte 50% d'analphabètes, et pour cause : seule la moitié des enfants de 6 à 14 ans vont à l'école primaire, 10% dans le secondaire et seulement 4% suivent des études supérieures.

De plus, le système éducatif hérité du modèle britannique (*public school*, système privé) creuse relativement les inégalités dans la mesure où les écoles sont relativement libres de leur politique éducative.

Les filles, les basses classes, les Aborigènes et les Intouchables sont les plus touchés par les conséquences de cette politique. Très peu d'entre eux suivent de vraies études, et on en déduit que les quotas dans les universités ne servent à rien.

Il reste à l'Inde d'énormes efforts pour progresser dans ce domaine.

Un dernier exemple concernant l'environnement social et son influence sur l'existence de la personne concernée en guise d'introduction aux chapitres de la partie II de cette thèse.

Il s'agit d'un article publié par le journal *la Croix* le samedi 12 mai 2012.

« Tous les matins, Shabina, 9 ans, se prête à un étrange rituel : elle cache ses longs cheveux sous un épais bonnet noir, enfile ses vêtements de garçon et devient…Zaid. Ainsi travestie, elle gagne des droits que ne connaissent pas les autres filles : elle peut sortir seule dans la rue et aider son père épicier, lourdement handicapé. Elle sauve ainsi du déshonneur sa famille sans héritier mâle. Shabina n'est pas un cas isolé. Transformer les fillettes en basha posh, comme on les appelle (« habillées en homme »), est une pratique courante en Afghanistan.

Cette situation est plus ou moins tolérée jusqu'à l'adolescence : la jeune fille doit alors regagner l'univers clos de la maison, où la société afghane cantonne ses femmes. Mais comment, lorsqu'on a goûté aux plaisirs de la liberté et de l'indépendance, accepter à nouveau l'enfermement, la soumission à la loi du père, puis du mari ? Comment, quand on s'est habillée et conduite comme un garçon pendant des années, renouer du jour au lendemain avec son identité et apprendre les gestes autorisés de la féminité ?

Adolescentes et jeunes femmes confient la difficulté de vivre dans le mensonge, avec la peur incessante d'être découvertes, leur incapacité à trouver leur place dans une société marquée par la domination masculine, leur amertume devant cette inégalité insupportable des sexes.

En Afghanistan, malgré la chute des Talibans en 2002, la condition féminine ne s'est guère améliorée. Les rares écoles de filles sont à nouveau la cible d'attaques et 80% des femmes sont illettrées.

Certaines ont le courage de lutter sur place d'autres ne voient qu'une solution, l'exil, partir, quitter ce pays. Un gâchis.»

Ces aperçus, CSP en France, Gens du Voyage, ethnies africaines, castes indiennes, femmes en Afghanistan sont de nature à diversifier l'approche des trois premiers chapitres.

L'environnement social structure et balise l'existence de la personne selon une intensité variable allant de 0 à un niveau décisif que nous noterons *D*.

PARTIE II :

CARACTERISATION DES FACTEURS COLLECTIFS ET STATISTIQUES

CHAPITRE 5 : APPROCHE STATISTIQUE DE LA POPULATION

Introduction

Soit une population de *n* individus, par exemple celle d'une province, d'un pays, d'un continent. Nous décidons alors de mettre en place un descriptif pouvant conduire à des décisions, des choix, des actions. Cette approche est, contrairement à ce que l'on pense, parfois très ancienne et elle nous interroge dans ce travail sur le développement d'une existence singulière.

L'histoire nous montre de nombreux épisodes durant lesquels des populations sont regroupées, divisées, déplacées, voire pire, afin d'aboutir à une uniformité religieuse, ethnique (raciale ?), politique etc. Le rangement des êtres dans des catégories peut par ailleurs s'exprimer de différentes manières :

- expulsion ;

- conversion obligée ;

- dilution ;

- regroupement dans des communautés ;

- stratification sociale ;

- différenciation des droits légaux ;

- formations et instructions différenciées selon le groupe (y compris le sexe) ;

- oppositions et affrontements, etc.

Certaines activités se développent cependant en différenciant les personnes selon des caractéristiques particulières et non pas par rapport à un groupe restreint auquel elles appartiendraient.

C'est ainsi que nous abordons, dans ce chapitre, le domaine du sport et celui de la psychotechnique au sens large.

5.1. Distribution des champions olympiques selon la zone géographique et le sexe

Examinons, à titre d'exemple, la distribution des champions olympiques en course depuis l'introduction des diverses spécialités et selon la zone géographique et le sexe.

Tableau 21 : Champions olympiques par continent et par sexe

Continent	100 m.		200 m.		300 m.		400 m.		500 m.		600 m.	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Amérique du Nord	48	18	47	9	42	4	22	3	12	0	3	0
Amérique du Sud	11	10	8	10	3	9	5	2	0	0	0	0
Afrique noire	0	0	2	1	2	1	9	4	7	0	15	7
Afrique du Nord	0	0	0	0	0	0	2	2	4	2	7	0
Europe	17	21	13	15	17	18	31	27	40	25	38	3
Asie	0	0	0	2	0	0	0	1	0	1	0	1
Moyen-Orient	1	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	1
Océanie	3	6	2	4	1	3	4	2	6	0	2	0

Tableau 22 : Champions olympiques au 10 000 m et au marathon par continent et par sexe

Continent	10 000 m		Marathon	
	H	F	H	F
Amérique du Nord	2	2	9	2
Amérique du Sud	0	0	5	0
Afrique noire	20	7	11	4
Afrique du Nord	5	0	2	0
Europe	35	6	40	8
Asie	0	2	5	5
Moyen-Orient	0	1	1	0
Océanie	3	0	2	2

Ces nombres cumulent les trois médailles d'or, d'argent et de bronze.

Rappelons ici les dates des entrées des hommes et des femmes dans ces épreuves d'athlétisme.

Tableau 23 : Dates d'entrée des hommes et des femmes dans les épreuves d'athlétisme

	100 m.	200 m.	400 m.	800 m.	1500 m.	5000 m.	10000 m.	Marathon
Hommes	1896	1900	1896	1896	1896	1912	1912	1896
Femmes	1928	1948	1964	1928	1972	1996	1988	1984

Ce premier état des lieux devrait nous permettre de poser une problématique.

- tout d'abord, il y a distinction entre les deux sexes et l'introduction des femmes s'est faite sur près d'un siècle, peu à peu. Distinction signifie que les hommes et les femmes ne courent pas ensemble mais séparés. Le sport est l'une des disciplines qui distingue officiellement les sexes, du moins dans le monde occidental ;

- ensuite, les dix niveaux de course différencient peu à peu les pays et les continents. Et si l'Europe et l'Amérique du nord restent de très loin majoritaires pour les médailles, on voit

se dessiner des croissances, en particulier de l'Afrique noire et surtout de l'Afrique de l'Est (Ethiopie, Kénya) ;

- la majorité de la population mondiale, à savoir l'ensemble de l'Asie et du Moyen-Orient, en est cependant quasiment absente ;

- remarquons aussi la différenciation progressive entre ces huit courses qui mettent en jeu, à l'évidence, des facteurs physiques particuliers ainsi que des préparations différentes. La préparation du 100 mètres est différente de celle du marathon, tant du point de vue de l'exercice que des qualités physiques ;

- est-il possible ou pas de dresser une liste d'épreuves standardisées qui permettraient, appliquées à une population donnée, par exemple les filles et les garçons de 15 ans de tous les pays du monde, de sélectionner les plus aptes à développer des capacités de performance selon le type de course ?

Cette question peut recevoir des réponses diverses dont nous donnons des exemples.

1. Pouvons-nous définir de façon plus précise la liaison entre le score attendu dans telle discipline et un certain descriptif physique, voire mental, du sujet ?

La structure du champion du 100 mètres peut-elle être définie assez précisément pour permettre la recherche de tous ceux qui s'en approchent le plus ? Ou approximativement ? Ou pas du tout ?

Soit trois possibilités valant bien sûr pour les autres types de course. Détaillons :

- il y a un lien très précis entre la morphologie du coureur, sa biométrie et sa capacité d'excellence sur le type de course retenu ;

- il y un lien indicatif de possibilités de performance du coureur. A condition sans doute de définir ensuite un parcours d'amélioration acceptable au point de vue physique, matériel et financier ;

- il n'y a pas de liaison claire entre ces deux variables et il convient de laisser le déroulement plus ou moins naturel des événements révéler telle ou telle piste.

Dans le premier cas, on peut penser à des séries d'épreuves valant pour les huit types de courses et proposées à tous les enfants volontaires de quinze ans de la planète. Il devrait en sortir une sélection exceptionnelle de recordmen de tous les continents, indépendamment des structures économiques et politiques. Cependant, certaines femmes soumises à des tenues particulières ne pourraient toujours pas courir en short sur la piste.

De cette manière du moins le championnat ne dépendrait pas seulement du pays d'origine et des hasards d'accompagnement mais principalement du sujet lui-même.

Dans le second cas, nous nous trouvons dans un contexte éducatif d'accompagnement de compétences et de potentiel à valoriser. A l'évidence, le nombre des jeunes concernés croît.

Il est nécessaire de soutenir matériellement plus ceux d'Afrique que ceux d'Europe, d'œuvrer aussi pour une émancipation physique des filles d'Arabie ou du Yémen, etc. Un programme international qui dépasse sans doute le seul « 100 mètres ».

Dans le troisième cas, nous nous retournons vers l'observation naturelle, vers ceux qui émergent ici ou là, selon les pays, le sexe, les circonstances, les scores plus ou moins exceptionnels, les conditions diverses de préparation et d'accompagnement, les échos aussi au-delà de la forêt.

La première approche est internationale et volontariste, la seconde accompagnatrice, la troisième simple observatrice.

Ces trois positions sont assez générales pour un grand nombre de questions et bien au-delà du sport.

La répartition des médaillés par continent, détaillée plus haut, correspond plutôt à la troisième approche, d'où ce sentiment parfois d'inégalité. Mais l'égalité relève de la volonté et du courage, valeurs qui ne sont pas forcément internationales ni désirées par tous.

2. Le sport développe une logique intéressante par le fait d'une augmentation régulière des catégories selon le poids, la taille, l'âge, le sexe etc.

Chacun se trouve classé non pas dans un large ensemble qui intégrerait la quasi-totalité de la population mais dans des sous-ensembles réduits et caractérisés et qui évoluent avec le temps. En effet, on peut peser 80 kg à 30 ans puis 70 kg à 35 ans par exemple et changer alors de catégorie alors qu'il s'agit de la même personne.

Le but de cette catégorisation est de s'approcher le plus d'une égalité physique de départ de façon à ce que le résultat exprime au plus près la valeur du candidat et non des fluctuations physiques.

Ainsi on ne verra pas une équipe de femmes affronter une équipe d'hommes ou même des équipes mixtes se combattre entre elles.

La championne de course sur 1500 mètres est peut-être née dans une banlieue difficile de l'Inde, en Arabie Saoudite ou quelque part au Mali. Mais voilà, elle n'apparaitra pas sur le podium. Pourtant, c'est elle !

Interrogeons-nous encore de ce qu'aurait été Marie Curie, identique à elle-même, mais née et élevée dans ces circonstances.

L'activité sportive est relativement expérimentale dans la mesure où les règles de fonctionnement évoluent selon la réalité humaine.

Avant d'aller plus loin nous donnons ici quelques informations sur la différence entre les sexes, instituée clairement dans les activités sportives :

« *La majorité des différentes capacités corporelles apparaissent dès la puberté et se voient notamment à travers la taille. Les femmes sont plus petites que les hommes car leur masse musculaire est moins importante. Cela est dû aux sécrétions hormonales qui différent de l'un à l'autre.*

Le système hormonal masculin sécrète plus d'hormones sexuelles qui stimulent la production de testostérone. Cette dernière participe au développement de la formation osseuse.

Chez la femme, ce sont les œstrogènes qui aident à ce développement mais cela ne dure que deux à quatre ans après la puberté. Il en résulte un arrêt de la croissance plus tôt chez les filles que chez les garçons.

Les femmes sportives sont confrontées à certains problèmes qu'elles seules connaissent comme les problèmes menstruels ou la grossesse. La menstruation n'a apparemment aucun effet majeur sur les performances ; cependant, dans certains cas, il peut y avoir des variations mais cela reste peu fréquent.

Les athlètes qui suivent un entraînement de haut niveau ont parfois des troubles menstruels qui s'estompent ou disparaissent avec le ralentissement ou l'arrêt total de l'entraînement.

La grossesse peut affecter les performances d'une athlète de haut niveau. La pratique sportive a des effets positifs sur la femme enceinte car une activité physique régulière permet de limite la prise de poids, de réduire le temps de travail de l'accouchement etc. Mais une activité trop intensive peut conduire à des complications comme l'insuffisance en oxygène du fœtus. Il est donc recommandé de pratiquer un sport adapté à l'état, s'échauffer plus longtemps, faire des pauses régulières, porter des vêtements amples et boire de l'eau régulièrement.

Ce qui différencie l'homme de la femme est avant tout sa force musculaire. Des études montrent que la différence peut atteindre 50%. Les femmes sont plus faibles au niveau supérieur de la taille car l'essentiel de leur masse musculaire est concentrée au niveau inférieur de la taille. C'est la seule différence entre eux car homme et femme ont les mêmes capacités en ce qui concerne la contraction musculaire.

Les seules variations qui existent entre l'homme et la femme sont des données initiales comme la taille, le poids, la masse musculaire ou la force qui sont généralement supérieurs chez l'homme. Les femmes ont plus de tissu adipeux que les hommes, ce qui les favorise dans les sports comme la natation mais les désavantage en athlétisme et notamment dans les épreuves de saut.

*Cependant les athlètes femmes exécutent des figures comparables à celles des hommes en gymnastique au sol par exemple et pratiquent aussi des sports typiquement masculins comme le football, le judo, la boxe, le rugby, etc. » (*Source : site *Questions de droit. Sport médecine)*

Ce texte est intéressant puisqu'il détaille les différences entre les sexes mais n'explique pas vraiment pourquoi hommes et femmes doivent être séparés en toute circonstance en sport. Rappelons que les filles sont présentées comme plus mûres que les garçons à l'école mais pourtant les filles et les garçons restent bien ensemble dans la classe… Sauf peut-être en sport ?!

A partir de cette situation, examinons maintenant les variétés des classements.

- ***Catégories d'haltérophilie :***

Hommes : 56kg, 62kg, 69kg, 77kg, 85kg, 94kg, 105kg, + 105kg.

Femmes : 48kg, 53kg, 58kg, 63kg, 69kg, 75kg, + 75kg.

- ***Catégories de judo :***

Hommes : 60kg (super-légers), 66kg (mi-légers), 73kg (légers), 81kg (mi-moyens), 90kg (moyens), 100kg (mi-lourds), + 100kg (lourds).

Femmes : 48kg (super-légers), 52kg (mi-légers), 57kg (légers), 63 kg (mi-moyens), 70kg (moyens), 78 kg (mi-lourds), +78kg (lourds).

Rappelons ici les résultats des championnats du monde en judo, par équipe :

Tableau 24 : Champions de judo par continent et par sexe

Continent	Hommes			Femmes		
	1	**2**	**3**	**1**	**2**	**3**
Amérique du Nord	0	0	0	0	0	0
Amérique du Sud	0	3	2	1	3	1
Afrique noire	0	0	0	0	0	0
Afrique du Nord	0	0	0	0	0	0
Europe	4	4	6	3	3	5
Asie	4	0	6	3	1	5
Moyen-Orient	0	1	0	0	0	1
Océanie	0	0	0	0	0	0

L'Asie est représentée par le Japon, l'Europe surtout par la France et la Russie, et l'Amérique du Sud par Cuba et le Brésil.

Rappelons que ces championnats par équipe se sont déroulés depuis 1994.

- ***Catégories de karaté :***

Hommes : 60kg, 67kg, 75kg, 84kg, + 84kg. OPEN, tous poids confondus.

Femmes : 50kg, 55kg, 61kg, 68kg, + 68kg, OPEN, tous poids confondus.

- ***Catégories de lutte :***

Hommes : 55kg, 60kg, 66kg, 74kg, 84kg, 96kg, 120kg.

Femmes: 48kg, 51kg, 55kg, 59kg, 63kg, 67kg, 72kg.

Ces catégories par sexe et poids sont complétées par d'autres, dont la taille et l'âge.

Quelques exemples :

- ***Catégories de cyclisme :***

Pré-licencié de 4 à 6 ans

Poussins de 7 à 8 ans

Pupilles de 9 à 10 ans et début de la compétition à 9 ans

Benjamins de 11 à 12 ans

Minimes de 13 à 14 ans

Cadets de 15 à 16 ans

Juniors de 17 à 18 ans

Espoirs de 19 à 22 ans

Séniors de 23 à 29 ans

Master 1 de 30 à 39 ans

Master 2 de 40 à 49 ans

Master 3 à partir de 50 ans

Et maintenant ?

L'âge, le poids, le sexe permettent d'entrer dans une catégorie sportive, certes, mais est-ce suffisant ?

Non. En effet, il est nécessaire d'assurer un ensemble de variables physiques et biométriques permettant de décider d'un certain niveau sportif. Construire un instrument de mesure capable de classer une population et d'en déduire les plus aptes, les moyens, les autres, les exceptionnels, pourquoi pas ?

Si la mesure est essentiellement d'ordre physique, on peut imaginer un tel instrument.

5.2. Description du corps humain selon le sport

a. Biométrie morphologique

Il convient, tout d'abord, de définir les principales mensurations corporelles qui différencient, pour tout ou partie les individus. Le programme de biologie internationale a proposé une liste de base des mesures anthropométriques les plus indiquées pour la définition d'une population générale ou sportive, en relation avec l'activité ou la performance physique.

Cette liste comprend :

- le poids ;

- la taille ;

- la taille assise ;

- la longueur totale des membres inférieurs et supérieurs ;

- le diamètre bicondylien fémoral ;

- le diamètre bicrête ;

- le périmètre thoracique ;

- les périmètres des bras, de la cuisse et du mollet.

Soit au total 14 mesures.

Ces données sont ensuite mises en relation afin de définir des approches plus synthétiques de la personne. Par exemple, le rapprochement de la taille et du poids :

Body build index : I = Poids en kg / (Taille en m)^2

Très maigre : I de 14,0 à 18,0

Maigre : I de 18,1 à 21,4

Moyen : I de 21,5 à 25,6

Corpulent : I de 25,7 à 30,5

Obèse : I de 30,6 et plus

Exemple : 1,5m de taille pour 80 kg. Soit I = 80/ 1,52 = 35,5 → Obésité.

Il existe plusieurs formules pour connaître le poids «normal» théorique. Elles sont différentes selon l'âge et le sexe de l'individu. Du fait de l'accroissement de sa masse musculaire, un sportif est généralement plus lourd que le sédentaire du même âge et de même taille. Cela n'est pas vrai chez les sportifs «endurants» et «longilignes». La perte de poids après une course de marathon atteint facilement 2 à 3 kg malgré la prise de boisson durant la course.

b. <u>Taille</u>

La taille se mesure en cm. Il est préférable de la mesurer le matin car elle peut varier au cours de la journée selon les occupations du sujet et sa fatigue. Elle peut être jusqu'à 3cm inférieure le soir.

L'influence de l'hérédité sur la taille est très grande, de l'ordre de dix fois supérieure à celle du milieu.

Dans des laboratoires spécialisés, on peut prédire avec une bonne approximation la taille adulte d'un enfant en tenant compte de sa taille par rapport à son âge, de la taille de ses

parents et de son stade d'ossification (âge squelettique) établi à partir d'une radiographie des os du poignet et de la main.

Les sportifs sont, en général, plus grands que les sédentaires. Vraisemblablement suite à une sélection plutôt que par l'effet de l'activité sportive.

Cependant, la taille moyenne des gymnastes est inférieure à celle des sédentaires.

Celle du footballeur est identique, celle du handballeur et plus encore du basketteur sont supérieures à celle du non sportif.

Mais au sein d'une même discipline, le basket-ball par exemple, la taille moyenne est différente selon le poste occupé par le joueur.

Il n'est pas douteux que la taille constitue une élément favorable à la réussite dans une discipline sportive.

Une taille adéquate n'est pas suffisante pour atteindre le top niveau, mais une taille non adéquate empêchera le sportif d'atteindre ce niveau. La taille est aussi un élément de référence pour beaucoup de paramètres morphologiques et fonctionnels.

- la taille assise, longueur totale des membres

La longueur totale des membres par rapport à la taille permet de définir un rapport.

Chez les sportifs, le sauteur en hauteur a proportionnellement un petit tronc et de longs membres inférieurs (ce qui rapproche son centre de gravité de la barre à franchir). C'est l'inverse pour le gymnaste.

La longueur des membres a une influence certaine sur la qualité de la performance du nageur et des lanceurs de disque et de poids.

- les périmètres thoraciques et des membres

Ces mensurations avec un mètre ruban servent essentiellement à définir la « robustesse » de l'individu et son développement musculaire, surtout lorsque l'on retire du périmètre global l'épaisseur de la graisse sous-cutanée.

L'amplitude thoracique, différence entre le périmètre thoracique à l'inspiration complète et à l'expiration complète, renseigne sur la mobilité de la cage thoracique (souplesse respiratoire) mais ne donne aucune indication sur les volumes pulmonaires.

- les diamètres osseux

Les diamètres osseux des épaules (biacromial) et du bassin (bicrête) permettent de surveiller la croissance, d'apprécier le développement squelettique.

Les rapports de ces deux diamètres sont très différents chez l'homme et la femme.

Quelques chiffres :

Composition corporelle adulte en % du poids total.

Tableau 25 : Composition corporelle homme/femme

	Homme	**Femme**
Muscles	45%	36%
Graisses	15%	27%
Squelette	15%	12%
Reste	25%	25%

Evolution de la composition corporelle chez l'homme sédentaire normal suite à un entraînement de 6 mois par séances de 30 minutes de 3 à 4 fois par semaine et constitué de courses.

Tableau 26 : Composition corporelle en fonction de l'entraînement

	Sédentaire normal		Coureur endurance
	Avant entrainement	Après entrainement	Classe mondiale
Poids (Kg)	79,5	77,3	68,2
Poids de graisse (Kg)	12,7	9,7	6,1
Poids maigre (Kg)	66,8	67,6	63
% de graisse	16	12,5	7,5
% masse maigre	83	87	93

- Composantes du poids total

Le poids corporel total résulte d'une somme d'éléments variables : le squelette, les muscles, la graisse et les organes. Deux individus de poids identiques peuvent avoir une composition très différente.

Les proportions des composantes corporelles de l'adulte sédentaire sont différentes chez l'homme et chez la femme. Le squelette et les organes ne varient plus ou peu à l'âge adulte. Par contre, la quantité de graisse et de muscles peut changer suite à un régime alimentaire ou l'exercice physique.

La graisse totale comprend la graisse sous-cutanée, entre les organes, dans le tissu nerveux ou musculaire. On distingue la graisse de dépôt, dont la quantité est susceptible de varier, et la graisse de constitution ou essentielle, qui est toujours présente, même après un régime hypoalimentaire.

La femme présente toujours un pourcentage de graisse plus important que l'homme du même âge. La graisse de constitution étant plus grande, la densité du corps féminin est plus faible que celle du corps masculin.

c. Typologie

La morphologie globale d'un individu résulte de l'importance relative du développement de trois feuillets embryonnaires :

- l'*endoderme* responsable de l'appareil viscéral ;

- le *mésoderme* responsable du squelette et de la musculature ;

- l'*ectoderme* responsable du système nerveux et des organes des sens.

L'individu est alors défini par une formule typologique, chacun des feuillets étant évalué sur une échelle de 1 à 7 par exemple.

La formule typologique est établie à partir de mesures anthropométriques et l'examen de photographies par rapport à une référence.

Le type ***endomorphe*** a une allure « ronde », petit et gros, avec d'importants diamètres au niveau de l'abdomen et une grande quantité de tissus graisseux.

Le type ***mésomorphe*** est petit ou grand mais fortement musclé, avec de grands diamètres des épaules et de la cage thoracique.

Le type ***ectomorphe*** est grand et mince, longiligne et étroit.

Dans une population générale, on peut rencontrer ces trois types de dominances extrêmes et toutes les combinaisons possibles. Cependant, une population sportive a éliminé le type endomorphe.

La dominance entre les types mésomorphe et ectomorphe dépendra de la discipline sportive :

- un haltérophile sera méso-endo ;

- un gymnaste sera méso ;

- un nageur sera méso-ecto ;

- un marathonien sera encore plus ecto.

Ce morphotype dépend de facteurs héréditaires, familiaux et sociaux mais aussi de l'activité pratiquée. Les athlètes d'une spécialité sportive ont un « morphotype » particulier mais il n'est pas possible de déterminer la part « constitutionnelle » et la part « acquise » par la pratique du sport.

Cependant l'entraînement déplace les valeurs de la formule typologique vers des dominances méso et ectomorphes plus prononcées en s'éloignant de la dominance endomorphe.

d. Biométrie fonctionnelle

- La spirométrie

La connaissance des volumes pulmonaires et surtout de la capacité vitale (volume maximum que le sujet peut mobiliser) permet de détecter des insuffisances pathologiques.

Une fois que ces volumes (expiration, inspiration) sont normaux en fonction de la taille, de l'âge et du sexe, ils sont suffisants pour pratiquer n'importe quelle discipline sportive.

On constate cependant chez les sportifs dont l'entraînement de la respiration est important (natation, plongée) des volumes pulmonaires particulièrement élevés. D'autres, comme les marathoniens ont des volumes prévus selon leur morphologie.

Les sportifs montrent des valeurs plus élevées davantage dans les « débits pulmonaires », quantité d'air expulsé sur un très court temps après une inspiration maximum, que dans les volumes.

- La dynamométrie

C'est la mesure de la force musculaire.

- La goniométrie

C'est l'évaluation de l'amplitude maximum d'un mouvement, soit par la distance parcourue par le segment corporel concerné, soit par l'angle de deux segments entre eux. Cette mobilité dépend du type d'articulation, du degré d'élasticité des capsules articulaires, des ligaments, du degré d'étirement possible des muscles et des tendons qui s'opposent au mouvement et de la rencontre des masses musculaires. Si la femme semble naturellement plus souple que l'homme, l'entraînement et l'exercice permettent aux deux sexes d'atteindre les mêmes niveaux de souplesse.

- La cardiométrie

Le rôle du muscle cardiaque est d'envoyer dans le corps la quantité de sang nécessaire au fonctionnement des organes et, principalement, de la musculature lors de l'effort physique. C'est le débit cardiaque généralement exprimé par minute qui dépend du sang éjecté lors d'une contraction (volume systolique) et de la fréquence des pulsations (par minute).

La fréquence cardiaque maximum n'est pas influencée par l'entraînement mais ne dépend que de l'âge.

Il n'est donc pas étonnant que le volume cardiaque, à la base du flux sanguin, soit plus important chez le sportif reconnu.

On peut, en prenant des sportifs de très haut niveau appartenant à des disciplines extrêmes (marathoniens pour l'endurance, haltérophiles pour la puissance), montrer que les premiers ont une cavité cardiaque plus importante et les seconds des parois plus épaisses.

- La fréquence cardiaque

La fréquence cardiaque est un excellent témoin du travail cardiaque et donc de la qualité de l'entrainement.

Lorsqu'un effort est bien supporté, le débit nécessaire à sa réalisation est assuré par un volume d'éjection plus grand et une fréquence plus basse. Au repos, le sportif a une

fréquence plus basse que le sédentaire. Ceci permet au sportif, lors d'un effort d'intensité progressivement croissante, de retarder l'arrêt de l'effort qui surviendra pour un effort beaucoup plus intense que celui réalisable par un sédentaire du même âge avant la fréquence maximum.

- La biopsie musculaire

Les techniques d'analyse du tissu musculaire permettent de préciser la morphologie musculaire, taille, quantité des organites (particulièrement quantité des mitochondries, importance de la vascularisation, équipement enzymatique). On peut alors définir la composition musculaire en fonction de la répartition en types des fibres : fibres lentes ST, fibres aérobies F1, fibres rapides FT, fibres anaérobies FII.

Le sportif endurant a davantage de fibres lentes, et le sportif résistant ou puissant davantage de fibres rapides.

Ces observations conduisent à des tests.

Il résulte de l'ensemble des informations que des batteries de tests et de relevés peuvent être mobilisées afin d'explorer une population donnée et en faire un descriptif en termes de capacité sportive.

Reprenons une population de *n* individus par exemple de 17 ans d'âge afin de s'assurer de travailler hors de la croissance et procédons à des relevés physiques pour caractériser une capacité natatoire ou de course sur long trajet ou autre.

Les relevés physiques se font en deux temps : un tri à partir d'éléments faciles à obtenir comme la taille, la longueur des membres, le poids puis un second tri plus affiné sur la population retenue.

L'athlète n'est pas issu alors du hasard d'une rencontre, d'un club, d'un professeur ou d'une impulsion familiale mais scientifiquement extrait du groupe.

A partir de cette exploration ou plutôt de cette description, il devient possible de développer une politique vers des actions de développement des sports par spécialité retenue. La pratique obligatoire de sports et d'éducation physique dans les établissements scolaires dans un certain nombre de pays est un équivalent puisque les jeunes sont alors mis en situation d'être observés et évalués.

Dans les pays où cette pratique n'existe que peu ou pas, ce dépistage ne peut être assuré que par des relevés comme ceux exposés plus haut.

La prédominance des champions olympiques issus du monde occidental dans de nombreux sports est assurément en relation avec cette situation.

Supposons donc une photographie de la population définie selon les dimensions suivantes :

- tests biométriques : taille, poids, masse grasse, masse maigre… ;

- tests physiologiques : détermination de la vitesse maximum aérobie (VMA) correspondant à la consommation maximum d'oxygène (VO2 max.), fréquences cardiaques… ;

- tests physiques : selon la spécificité de la discipline retenue (vitesse, puissance, force, souplesse…).

Il reste ensuite à relier les descriptifs aux caractères particuliers des disciplines retenues et d'en tirer une réponse et des actions. Il s'agit bien d'une procédure de sélection selon l'usage recherché.

5.3. Psychotechnique

L'approche de l'activité physique que nous venons de développer peut être complétée par celle de l'activité psychique et intellectuelle.

Nous avons, à plusieurs reprises dans ce travail, observé combien le lien entre le devenir intellectuel d'une personne et son environnement social, culturel et familial est fort. La question est donc de savoir la possibilité de reconnaître des profils d'aptitudes, d'intelligence, d'intuition, d'imagination, etc. indépendamment du milieu mais en se basant sur une évaluation de la personne, directement.

Longtemps l'Armée, au moment du conseil de révision, a procédé à des tests de mesure de formes d'intelligence auprès des nouveaux appelés. Des découvertes ont été faites à plusieurs reprises, d'intelligences remarquables de certains, simples bergers ou manœuvres de base.

Lorsque l'école est obligatoire et généralisée à l'ensemble d'une population, ces tests sont remplacés par l'observation quotidienne des élèves confrontés aux différentes disciplines. Cependant, une discussion continue d'avoir lieu concernant les « surdoués » dans notre pays.

Il s'agit de jeunes ayant une capacité d'apprendre et d'assimiler telle que le contenu proposé par l'école au quotidien est insuffisant, et l'ennui et le désintérêt les gagnent et l'on observe alors la difficulté scolaire en place de la réussite. Des associations de parents sont actives sur ces questions.

Cela signifierait que l'école obligatoire, ou plutôt l'instruction, ne suffit pas à révéler les divers niveaux de capacité intellectuelle des élèves.

La situation est pire dans les pays où la scolarisation est partielle voire inaccessible.

Supposons une épreuve particulière appliquée à une population de n individus, par exemple tous les enfants de douze ans du Burkina Faso, épreuve que nous ne précisons pas ici.

Cette épreuve dure une heure et est accessible même à ceux qui ne lisent pas ou ne possèdent pas les bases de l'arithmétique. Par contre, on se donne les moyens de retrouver chacun d'entre eux plus tard.

Les épreuves sont concentrées en un seul lieu où une équipe de chercheurs les examinent. Une procédure stricte a été arrêtée pour l'évaluation des productions qui se termine par un nombre situé entre 0 et 100. Le sexe est indiqué mais ne figure pas dans le chiffrage.

A la fin, on obtient une répartition des 300 000 enfants concernés qui est la suivante :

Tableau 27 : Répartition selon le niveau intellectuel

Niveau intellectuel	0-10	10-20	20-30	30-40	40-50	50-60	60-70	70-80	80-90	> 90
Effectif	2%	5%	10%	17%	25%	15%	9%	7%	6%	4%

Les meilleurs scores mélangent filles et garçons et jeunes scolarisés et non. On mesure ici une capacité intellectuelle, un potentiel d'apprentissage et de connaissance, et non de la connaissance. Aussi l'école n'intervient que peu dans l'établissement de cette répartition.

A l'origine de cette démarche, nous trouvons le psychotechnicien Alfred Binet qui définit en 1905 *« l'échelle métrique de l'intelligence »* en s'appuyant sur des épreuves répondant aux conditions suivantes :

- mettre en jeu réellement l'intelligence en faisant appel à la mémoire, au jugement, au raisonnement, à l'imagination, à l'attention… ;

- mettre le moins possible en jeu des connaissances acquises.

Mais il s'agit bien d'un repère et non d'une mesure.

Quant à la référence à l'âge, il ne s'agit pas d'une règle normale de croissance des enfants mais d'un repérage utile afin d'apprécier un retard ou une avance mais pas une règle. Ce qui importe ici est que l'on observe une population en direct et non par l'intermédiaire d'une structure. La confrontation des résultats scolaires et de l'évaluation directe permet une réflexion et des corrections. D'autre part, des jeunes sont atteints hors de l'école, de la famille et du village.

Divers tests mentaux sont pratiqués à des niveaux variables selon les pays. Rappelons-en quelques uns : (Pierre Pichot, *Les Tests mentaux,* Paris, 1971, p.15)

« *Les tests mentaux peuvent être classés de nombreuses façons et suivant les caractéristiques extérieures, on distingue :*

a) Les tests crayon-papier où le sujet a à répondre par écrit à des questions posées

b) Les tests de performance où le sujet doit effectuer un certain travail de manipulation.

Suivant le mode d'administration on peut aussi distinguer les tests individuels et les tests collectifs ;

Nous pouvons aussi utiliser une classification fonctionnelle :

a) *Tests d'efficience. Ces tests étudient les aspects cognitifs de la personnalité (intelligence, aptitudes, connaissances) ;*
b) *Tests de personnalité. Ces tests explorent les intérêts, le caractère, l'affectivité c'est-à-dire les aspects conatifs et affectifs.*

Ces deux grandes catégories de tests se distinguent nettement par une caractéristique spécifique des réponses. Dans les tests d'efficience, il existe objectivement une bonne et de mauvaises réponses. Dans les tests de personnalité, il en va tout autrement car la « bonne réponse » n'est plus définie que par une validation sur un critère extérieur d'adaptation au milieu, etc. »

Les *tests d'intelligence et d'aptitudes* se distinguent des tests de connaissances par le fait qu'ils mesurent des qualités fondamentales de l'individu, indépendamment des acquisitions, alors que les tests de connaissances mesurent précisément ces acquisitions.

Les *tests de personnalité* se divisent en :

- questionnaires auxquels on peut rattacher les échelles de jugement ou « rating scales » ;

- tests objectifs de personnalité ;

- techniques projectives.

Quelques exemples de facteurs évaluables par des tests adaptés :

- Facteurs du domaine de la motricité

Dextérité manuelle : adresse dans les mouvements impliquant les bras et les mains.

Dextérité digitale : adresse dans les mouvements impliquant uniquement les doigts et contrôlés par la vue.

Visée : aptitude à effectuer, avec rapidité et précision, une série de mouvements nécessitant la coordination oculo-manuelle.

Tapping : vitesse avec laquelle le sujet peut faire osciller la main ou le bras.

Ambidextérité : aptitude à utiliser la main non dominante.

- Facteurs du domaine de la perception visuelle

Spatial (S de Thurstone) : aptitude à percevoir avec exactitudes des configurations spatiales et à les comparer entre elles.

Orientation spatiale : aptitude à ne pas être perturbé par les orientations dans lesquelles une structure spatiale est présentée.

Visualisation : aptitude à se représenter, sans le voir, un mouvement dans un espace tridimensionnel.

Mémoire spatiale : mémoire des structures spatiales. Ce facteur n'est pas la mémoire visuelle et correspond uniquement aux épreuves où le matériel à mémoriser a une organisation spatiale.

Vitesse perceptive : aptitude à retrouver une configuration donnée (qui doit rester présente à l'esprit pendant la recherche) au milieu d'une configuration complexe. C'est l'aptitude qui permet de localiser une araignée sur un mur couvert de taches.

Perception de *Gestalt* : aptitude à restructurer un matériel perceptif visuel à structure intrinsèque faible ou vision périphérique permettant d'identifier des lettres présentées durant un temps bref dans le champ périphérique de vision.

Illusions perceptives : aptitude à résister aux illusions d'optique.

Estimation des longueurs : aptitude à estimer la longueur d'une ligne ou la distance entre deux points.

- Facteurs du domaine de la perception auditive

Intégrale auditive : aptitude à différencier une certaine « quantité de son ». La quantité dépend à la fois de l'intensité et du temps. Il semble qu'une aptitude unique préside à l'intégration des deux paramètres.

Résistance auditive : aptitude s'appliquant à la fois à l'analyse et à la synthèse dans le domaine auditif. C'est l'aptitude dont dépendent à la fois la résistance à la distorsion des mots du fait d'une désorganisation temporelle et la résistance aux bruits de fond obscurcissant la signification des mots.

Intensité : aptitude à discriminer l'intensité relative des sons.

Qualité tonale : aptitude à discriminer aussi bien la hauteur tonale que le timbre.

- Facteurs des fonctions du domaine des fonctions intellectuelles supérieures

Intelligence générale.

Déduction : aptitude à raisonner du général au particulier.

Induction : aptitude à raisonner du particulier au général.

Jugement : aptitude à donner une solution à un problème en faisant un choix parmi plusieurs solutions possibles sur la base de suppositions raisonnables.

Intégration : aptitude à garder dans l'esprit et à combiner et intégrer plusieurs conditions ou règles, nécessaires pour obtenir une bonne réponse.

Fluidité idéationnelle : aptitude à produire, sur un sujet donné des idées aussi nombreuses que possible sans tenir compte de la qualité.

Fluidité verbale : aptitude à évoquer le plus rapidement possible des mots, sans restriction de sens, mais avec une restriction mécanique concernant le nombre de lettres, le préfixe, etc.

Fluidité d'expression : aptitude à développer une idée imposée. Il y a une liaison étroite entre cette aptitude et la vitesse de lecture et d'écriture.

Ces trois facteurs de fluidité ont des points communs. En particulier, la fluidité idéationnelle et la fluidité d'expression saturent souvent simultanément les mêmes épreuves, par exemple le test qui consiste à écrire le plus de phrases possibles exprimant une même idée.

Compréhension verbale : aptitude recouvrant tous les aspects de la communication par le moyen du langage. Ce facteur est l'un des plus solidement établis et joue un rôle capital dans la réussite scolaire.

Dénomination : aptitude à la dénomination des couleurs, des objets, des formes etc.

Articulation : aptitude à l'articulation rapide et distincte.

Numérique : un des facteurs sur lequel l'accord est unanime et qui correspond à l'aptitude à manipuler des chiffres.

Mémoire : aptitude qui correspond à la mémoire brute de couples d'éléments sans lien logique entre eux, quelle que soit la manière dont on vérifie la rétention (rappel, reconnaissance).

Mémoire immédiate : aptitude distincte de la précédente et correspondant à un empan (span) d'appréhension sans fixation mnémonique. (Exemple : nombre de chiffres que le sujet peut répéter après une seule audition).

Vitesse d'association : aptitude à associer rapidement un objet et le nom qui le symbolise.

Vitesse de jugement : aptitude à porter rapidement un jugement, que ce soit sur des données sensorielles ou sociales.

Temps de réaction : la vitesse dans les épreuves de temps de réaction est un facteur isolé, de tenature probablement plus physiologique qu'intellectuelle.

Application : aptitude à exécuter une tâche sans erreur malgré la vitesse.

- Autres facteurs dépendant fortement de l'éducation

Bien que, pour beaucoup des facteurs précédents, la part de l'éducation soit évidente, certains facteurs sont plus sensibles à l'éducation reçue par le sujet. On pourrait isoler beaucoup de facteurs de ce type qui semblent d'ailleurs liés aux intérêts du sujet. Citons les connaissances mécaniques, l'informatique, la musique etc.

A cet ensemble, il faut ajouter les tests et questionnaires de personnalité qui portent sur de multiples questions : adaptation au milieu, attitude et intérêts etc.

Les *tests de personnalité* comprennent toutes épreuves qui explorent les aspects non intellectuels, au sens large, de la personnalité, c'est-à-dire ses aspects conatifs (volitionnels) et affectifs. Le terme de tests de personnalité est donc plutôt impropre mais consacré par l'usage.

Cet ensemble, essentiellement développé en Occident, principalement en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, a conduit à des instruments, des méthodes et des résultats.

A cette date, le développement de l'informatique et d'internet pourrait provoquer une forte poussée de ces réflexions. Mais en tout état de cause, il est possible d'examiner une certaine population délimitée à travers ces différentes dimensions et dans le but d'actions adaptées et déliées des contextes locaux et familiaux. Qu'en sera-t-il ?

CHAPITRE 6 : HOMMES ET FEMMES, FILLES ET GARÇONS

Introduction

La différenciation entre les filles et les garçons, les hommes et les femmes relève de facteurs divers : religion, mode de vie, coutumes, économie, éducation etc. Le femme porte les enfants et s'attache beaucoup ensuite à les élever. Ces seraient donc ces mois ou ces années qui les conduiraient à se différencier pour la vie entière des hommes, les pères.

La mixité dans la classe ne suffit pas à assurer la mixité sociale à venir. D'autres facteurs interviennent et la loi sur la parité ne parvient pas, à cette date, à réguler la différenciation des deux sexes. Si l'on parcourt le monde avec ce sujet, d'autres surprises, parfois violentes se présentent et toujours la femme demeure en second ordre.

L'exemple de Marie Curie ou d'Emmy Noether est particulièrement fort, car que seraient devenues ces personnes dans des contextes plus difficiles encore pour elles ? Perdues pour l'histoire, comme beaucoup d'autres sans doute et dans le silence.

Ce chapitre s'efforce d'apporter des éléments de réflexion générale.

6.1. Effets du genre

Relevons par exemple la situation des deux sexes parmi les prix Nobel depuis la création.

Tableau 28 : Nombre de Prix Nobels en fonction du sexe

Prix Nobel	Nombre total	Dont femmes
Paix	109	10
Littérature	108	11
Physique	199	1
Chimie	149	4
Médecine	177	9
Economie	42	1
Total	784	36, soit 5%

Ce décompte est important et éclairant s'agissant d'un ensemble représenté à plus de 90% par des personnes du monde occidental. Si à cette date, on observe par exemple une forte poussée des jeunes filles vers la médecine où elles deviennent majoritaires comme elles l'étaient déjà dans les autres professions de ce secteur, leur représentation au plus haut niveau est extrêmement basse.

Marie et Irène Curie restent des exceptions dans cet ensemble, un siècle plus tard.

S'agirait-il d'un tri sexué des jurys des prix Nobel ?

Pour répondre à cette question ou du moins pour approcher au mieux le descriptif réel, nous effectuerons un décompte similaire dans d'autres domaines et contextes.

Tableau 29 : Disciplines intellectuelles en fonction du sexe

Discipline	Hommes	Femmes	Total
Ecrivains du XX^{e} siècle	125	12	137
Philosophes du XX^{e} siècle	36	2	38
Psychologues et psychanalystes	13	2	15
Artistes (peintres, sculpteurs)	94	9	103
Acteurs de cinéma	78	43	121
Réalisateurs	92	4	96
Total	253	72	438

Soit 16,5% grâce aux actrices car sans elles on observe seulement 9%.

Ces chiffres montrent combien les femmes et les hommes sont différenciés.

Une question importante est la suivante :

→ Cette différenciation quantitative homme/femme est-elle la conséquence de faits objectifs à savoir que les femmes ne peuvent réussir aussi bien que les hommes dans les domaines les plus variés dès lors que l'on atteint des niveaux élevés voire extrêmes ?

Si oui, avec démonstration à l'appui bien sûr, nos exemples ne feraient que traduire une *« réalité naturelle »*.

Si non, nous devons alors constater et déplorer des pertes de capacités et humaines gigantesques.

Ces deux points sont primordiaux car on les retrouve sous des formes variées entre continents tous sexes confondus, entre sexes en un lieu donné, et cela à tous les niveaux, du champ à récolter jusqu'au laboratoire de physique.

C'est le sujet central de ce chapitre.

→ Est-ce à dire que les jeunes filles, puis les femmes, présentent des capacités d'innovation moindres que les hommes ?

Citons par exemple le cas d'Emmy Noether (1882-1935) , l'aînée de quatre enfants. Son père est mathématicien, très largement autodidacte mais reconnu. Emmy se destine d'abord à l'enseignement du français et de l'anglais puis part en direction des mathématiques. Son apport dans cette discipline est de la hauteur de Marie Curie en Physique. Elle intervient à des niveaux les plus élevés, en particulier collabore de façon décisive avec Albert Einstein.

Mais son sexe fait qu'elle n'est pas acceptée à l'université en tant que professionnelle et elle vivra de nombreuses années sans salaire. Les suites ne s'amélioreront pas avec des rechutes et elle terminera son existence sur un poste de lycée aux Etats-Unis avant de décéder de maladie à 53 ans.

Ce destin, porté par un homme, aurait été sans doute plus glorieux.

Ce temps est dépassé et les mentalités ont évolué. Mais est-ce si sûr ?

Mais il y a d'autres exemples, réels et donc significatifs d'un potentiel sous utilisé (Godard Jocelyne**,** *Elles ont signé leur temps,* Paris, 1992).

« *Sophie Germain (1776-1831) apprend seule les mathématiques malgré l'hostilité de ses parents. Sous le pseudonyme de monsieur Leblanc, elle correspondait avec Lagrange et lui soumettait des solutions aux problèmes originaux qu'il rencontrait. Séduit par les dons évidents de monsieur Leblanc, Lagrange fut stupéfait de découvrir qu'une femme se cachait derrière ce pseudonyme.*

Ses contributions à la théorie des nombres, à l'acoustique et à l'élasticité furent majeures et elle a eu le courage de se lancer dans un domaine encore non exploré des mathématiques. Sophie Germain est devenue une des figures de proue des mouvements féministes américains. Son certificat de décès porte la mention « rentière » à la rubrique profession. On n'osa pas y faire figurer mathématicienne. »

« Ada Byron (1815-1852) participe à l'élaboration d'une science qui deviendra l'informatique. C'est son prénom qui fut donné à un langage de programmation. »

« Caroline Herschel (1759-1848) naquit dans une famille de musiciens et d'astronomes. Caroline et ses frères se lancèrent dans la course aux grands télescopes et dressèrent un fantastique catalogue d'étoiles que personne n'avait encore jamais vues. Découvreuse de dix comètes et d'un grand nombre de nébuleuses et d'étoiles doubles, Caroline Herschel figure incontestablement parmi les grands astronomes et cela lui fut reconnu. »

« Maria Mitchell (1818-1889) bibliothécaire et astronome amatrice passionnée découvre à son tour une comète. Célèbre, elle devint la première académicienne américaine et occupa durant près de vingt ans un poste d'astronome professionnel. Elle poussait les jeunes filles à entreprendre des carrières scientifiques et à s'engager dans la recherche.

Elle mena campagne pour le suffrage des femmes et l'égalité professionnelle puisque percevant un salaire 3 fois inférieur à celui d'un professeur masculin de même rang. »

En fait, l'accession des filles à une instruction identique à celle des garçons s'est inscrite en Occident progressivement au XIX^{e} et XX^{e} siècle. Des historiens estiment que les filles n'ont reçu que vers 1800 l'instruction que les garçons recevaient en 1700. Le retard se comble peu à peu mais filles et garçons n'étudient pas encore les mêmes disciplines.

Privées du droit d'apprendre, seule une poignée de femmes opiniâtres et brillantes a pu se consacrer à l'étude des sciences, n'étant pas admises à l'université. Certaines ont été oubliées, d'autres ont œuvré à l'ombre d'un frère ou d'un mari… et c'est le nom de ce dernier qui est passé à la postérité. Par exemple, la première épouse d'Albert Einstein a conduit un travail considérable avec son mari, puisque physicienne elle-même. Mais elle ne figure guère dans les mémoires.

Seule la boutique et l'atelier constituent un milieu éventuellement favorable à l'épanouissement intellectuel des femmes. Ainsi peut s'expliquer le nombre relativement important de femmes astronomes pour la plupart issues de familles de fabricants d'optique.

La mesure de capacités intellectuelles à l'aide d'épreuves aboutit à la définition de ce que l'on appelle un *Quotient Intellectuel*. Il s'agit en fait de positionner, selon un ordre statistique, les résultats de *n* individus à une épreuve commune passée dans des conditions identiques. Cela peut être une série d'épreuves de raisonnement, de la course à pied, de la natation, des exercices de mémorisation etc.

La distribution qui en est issue se ramène le plus souvent à une courbe de Gauss, centrée sur la moyenne et qui sépare la population de référence en deux groupes égaux. Mais les scores plus faibles sont de moins en moins représentés et, de même, les scores plus élevés.

Quelques pour cents sont au plus bas et quelques pour cents au plus haut.

6.2. Définitions

L'analphabétisme est l'incapacité totale de lire et d'écrire, le plus souvent par un manque d'apprentissage pouvant aller à l'absence totale. Mais le champ de cette définition a évolué selon l'époque et le lieu.

En 1958, l'UNESCO donnait la définition suivante de l'*analphabétisme* : « *Une personne est analphabète si elle ne peut à la fois lire et écrire, en le comprenant, un énoncé simple et bref se rapportant à sa vie quotidienne* ». Il s'agit de soutenir une « éducation fondamentale » principalement centrée sur les compétences en lecture et en écriture. Analphabète est alors un terme générique qui ne considère pas le parcours scolaire de la personne.

Dans les années 1960-1970, l'alphabétisme a de plus en plus été considéré comme une condition nécessaire de la croissance économique et du développement du pays :

« *L'alphabétisation doit être considérée non comme une fin en soi mais comme un moyen de préparer l'homme à un rôle social, civique et économique qui va au-delà des limites de la forme rudimentaire de l'alphabétisation consistant simplement à enseigner la lecture et l'écriture. »* (UNESCO 2006, *L'alphabétisation, un enjeu vital.)*

En 1978, l'UNESCO adopte une définition de l'*alphabétisme fonctionnel,* toujours en vigueur : « *Une personne est analphabète du point de vue fonctionnel si elle ne peut se livrer à toutes les activités qui requièrent l'alphabétisme aux fins d'un fonctionnement efficace de son groupe ou de sa communauté et aussi pour lui permettre de continuer la lecture, l'écriture et le calcul pour son propre développement et celui de la communauté.* »

Si nous retenons par exemple la population française non sédentaire des « *gens du voyage* », l'analphabétisme y est très courant par le fait de scolarités discontinues et souvent par correspondance.

L'illettrisme exprime l'incapacité de communiquer dans une langue seconde qui est celle du pays d'accueil. Il est le fait majoritairement des populations immigrées. Mais des nuances ici encore sont à apporter car une même personne peut être illettrée en français à son arrivée

d'Albanie mais aussi analphabète dans sa propre langue. Inversement, une extension du langage désigne souvent par illettrisme l'ensemble des deux termes illettrisme et analphabétisme. Les actions de lutte contre l'illettrisme répondent majoritairement à cet ensemble.

L'UNESCO a conduit plusieurs enquêtes sur la situation de l'analphabétisme dans le monde.

Le nombre des analphabètes serait passé de 871 millions au cours de la période 1985-1994 à 774 millions en 2000-2006 soit environ 1/5 de la population mondiale. Mais cette situation se rencontre dans une minorité de pays comme le Bangladesh, la Chine, l'Inde, le Nigéria et de nombreux pays d'Afrique subsaharienne. Enfin, 65% des adultes concernés, ne sachant ni lire ni écrire sont des femmes (2000-2006).

Tableau 30 : Taux d'alphabétisation par pays

Pays	Taux d'alphabétisation
Europe Ancienne URSS Corée du sud Argentine, Chili, Taiwan Costa Rica, Paraguay, Viêt Nam Venezuela, Pérou, Philippines	> 95%
Thailande, Chine, Equateur, Sri Lanka Indonésie, Zimbabwe, Colombie, Birmanie, Brésil, Liban, Turquie, Bolivie, Mexique Afrique du Sud, Congo, Zambie Honduras, Syrie, Iran, Arabie, Tunisie Iraq, Cambodge, Laos, Egypte, Algérie	> 80% et < 95%
Guatemala, Madagascar, Nigeria Cameroun, Nicaragua, Angola, Ouganda RC Congo, Gabon, Soudan, Erythrée Ghana, Inde, Togo, Maroc	> 60% et > 80%
Mauritanie, Yémen Pakistan Côte d'Ivoire, République Centre Africaine	> 50% et > 60%

Pays	Taux d'alphabétisation
Bangladesh, Mozambique, Mali	
Ethiopie, Gambie, Guinée- Bissao	> 40% et > 50%
Sénégal, Somalie, Sierra Leone Bénin, Guinée	> 30% et < 40%
Niger, Afghanistan, Tchad, Burkina Faso	< 30%

(source :UNESCO, *taux d'alphabétisation en progrès mais préoccupante en Asie et en Afrique,* centre d'actualité de l'ONU mis en ligne en octobre 2008)

Ces chiffres sont éloquents et méritent un commentaire.

L'alphabétisation est une action qui s'adressant aux enfants, exige de répondre correctement à la liste de contraintes suivante :

- mise à disposition du matériel nécessaire : livres, cahier, stylos, support ;

- liaison par transport qui puisse assurer la présence de chacun sans excéder une durée de déplacement dommageable soit par le temps perdu ainsi, soit par la fatigue ou encore des dangers ;

- présence d'enseignants compétents et stabilisés par une reconnaissance salariale et sociale ;

- des conditions d'enseignement qui favorisent le meilleur apprentissage : nombre des enfants dans une classe, distribution des niveaux, conditions matérielles favorables (lumière, chauffage ou climatisation, tables, tableau etc.) ;

- valorisation de l'enseignement par l'établissement d'un lien entre l'alphabétisation et le futur des enfants.

Si ces conditions sont respectées, alors et seulement si, l'alphabétisation des enfants par l'école peut être engagée de façon obligatoire. Cela signifie aussi une égalité complète entre les filles et les garçons et la mise en place d'une procédure de contrôle et d'obligation.

Si ce n'est pas le cas, alors la présence à l'école et surtout le gain apporté par celle-ci résulte d'une adaptation de la demande à l'offre. Cela signifie des abandons croissants au cours des semaines et des mois et puis des années.

Le Burkina-Faso représente un exemple fort alors que le projet du gouvernement actuel a été déclaré comme devant en priorité assurer la formation des jeunes.

Examinons les taux bruts de scolarisation dans ce pays.

Tableau 31 : Taux de scolarisation au Burkina-Faso

Année scolaire	Filles	Garçons
1992/1993	27%	40,6%
1996/1997	30%	43%
1997/1998	33,4%	48%
2000/2001	38%	50%
2002/2003	41%	53,6%
2006/2007	56%	68%

Mais il s'agit bien de taux bruts, c'est-à-dire des taux qui ne représentent pas exactement la fréquentation assidue mais la présence à une date donnée ou la simple inscription et pas du tout le niveau d'alphabétisation atteint.

Il n'est donc pas exclu que plus de la moitié des filles soit dans l'incapacité d'aborder correctement la lecture au Burkina- Faso.

Citons maintenant ce condensé de commentaires d'articles et compte rendus de maliens et de sénégalais entre 2005 et 2008. (je me permets de noter ici que mon père est décédé et a été inhumé à Ségou, Mali) :

« *En 2000 à Dakar, la communauté internationale s'est engagée à garantir une éducation gratuite pour tous les enfants en 2015. L'UNESCO également soutient l'accès à l'éducation de tous les enfants tout en mettant l'accent sur l'égalité entres sexes masculin et féminin.*

L'éducation et la promotion des jeunes filles sont des éléments considérables dans le développement de chaque nation. Cependant, en Afrique et particulièrement au Mali, il existe certaines contraintes socioculturelles, mais aussi religieuses qui freinent ce processus.

Selon les statistiques, il y a quelques années, le taux d'analphabétisme était de 52% de la population, l'analphabétisme touchait 59% des femmes et 45% des hommes. Le taux d'assistance dans l'enseignement primaire était de 43% pour les filles et 50% pour les garçons. Dans l'enseignement secondaire 17% pour les filles et 28% pour les garçons. Quant au supérieur on notait seulement 2% pour les filles et 15% pour les garçons. Au Mali, beaucoup de filles ne sont pas scolarisées par les parents et, parmi celles qui commencent les études, très peu arrivent à décrocher un diplôme universitaire. Au lieu de les envoyer à l'école, la majorité des familles se préoccupe de préparer les filles à travailler à la maison et à aider les mamans à faire le ménage et chercher de l'eau à la source commune. Elles se chargent aussi du commerce. »

« Les zones urbaines sont privilégiées pour la réalisation d'écoles publiques comme privées pendant que dans les zones rurales il y a insuffisance ou carence totale de structures éducatives. Sans pouvoir compter sur une quelconque assistance matérielle ou alimentaire, les enfants de ces localités doivent marcher sur de longues distances pour avoir accès aux centres éducatifs ».

« Compte tenu d'agressions, d'enlèvements ou de viols, les parents préfèrent envoyer les garçons plutôt que les filles. La pauvreté qui règne dans les familles est un facteur déterminant dans la scolarisation des filles, pour la raison que les parents luttent tout d'abord pour maintenir la nourriture quotidienne de leurs enfants. Par conséquent, ne pouvant assurer l'achat de livres, cahiers, crayons… pour tous les enfants, les parents assurent en priorité les études des garçons. L'autre réalité est qu'une telle situation financière cruciale limite l'accès des enfants à l'éducation mais aussi aux soins de santé et autres ».

Une discrimination culturelle existe.

« Le principe d'égalité reconnu au plan international reconnaît que tous les êtres humains sont égaux en droits sans distinction de sexe, de race, d'ethnie, de niveau d'éducation ou de

condition sociale. Au Mali, à travers la réforme éducationnelle de 1962, les autorités politiques ont aboli toutes les lois discriminatoires autour de l'éducation. La constitution malienne reconnaît dans son article 18, le droit à l'éducation pour tous les citoyens, sans une quelconque distinction de genre. La même disposition apparaît dans les textes sur la réforme et réorganisation de l'éducation, loi 97-010 approuvée le 24 mars 1990.

Mais la société malienne est souvent basée sur des convictions socioculturelles qui ne favorisent pas l'évolution intellectuelle des jeunes filles. Nombreux sont les parents qui pensent que l'école est un facteur de déstabilisation de la fille, par le contact qu'elle a avec les garçons, se justifient-ils.

Dans la communauté musulmane qui représente plus de 90% de la population, beaucoup ne voient pas l'utilité de l'éducation des filles : « Le destin de la petite fille est de se marier à l'homme choisi par son père. L'école des blancs représente une barrière à cet accomplissement. »

« L'attitude passive des professeurs et des responsables de l'éducation nationale n'apporte rien au changement de la mentalité et du comportement de la population devant ce problème.

Une autre question primordiale est celle de l'abandon de l'école après qu'elle ait été engagée. En particulier les filles interrompent leurs études en grand nombre pour les raisons principales suivantes :

- le mariage précoce

Au Mali, la jeune fille passe de l'autorité des parents à celle du mari souvent à quinze ans ou plus tôt. Par conséquent, les études sont interrompues pour assurer la responsabilité de l'époux et du foyer.

Une fille de 18 ans s'exprimait : « L'éducation est un rêve impossible pour nous. Dans mon village, il n'y a jamais eu de femme ou de fille diplômée… » Et un père de famille disait : « Une fille n'a réellement pas besoin de fréquenter l'école car, d'un jour à l'autre, elle est appelée à se marier et tout le fruit de son éducation revient à une autre famille… »

- le manque de temps

Les petites filles passent leur journée à assurer les travaux ménagers, cueillette, etc. Celles qui ont la chance de fréquenter l'école sont tenues aux mêmes travaux à leur retour de classe ce qui ne leur permet pas de se concentrer suffisamment sur leurs études, les devoirs et autres examens scolaires.

Le tout aboutit à l'abandon de l'école.

- l'exode rural

Au Mali, la caractéristique commune du milieu rural est la possession de champs de surface insuffisante pour nourrir la famille. De très nombreuses jeunes filles sont conduites à travailler comme servantes afin de préparer leur future vie de femme mariée en achetant des habits, de chaussures, des articles de cuisine.

Aussi est-il très fréquent de voir une jeune fille de 12 à 16 ans chez des employeurs à cuisiner, nettoyer, prendre soin des enfants, etc. Beaucoup d'entre elles sont exploitées car très jeunes. Elles travaillent plus de 15 heures par jour, sont souvent battues, exploitées, mal nourries et mal payées.

Cette situation, contraire à plusieurs conventions internationales signées par le Mali, est une réalité du pays. C'est notamment une violation de la convention internationale sur le Droit des Enfants adoptée par l'ONU an 1989 et ratifiée par le gouvernement malien.

- éducation sexuelle

Parler d'éducation sexuelle est presque interdit au Mali. Le sexe est un sujet tabou à l'école. L'information circule donc entre les filles elles-mêmes, mais souvent elle est inexacte, ce qui ajoute encore au drame.

Voici donc les principaux facteurs qui expliquent le faible taux de scolarisation mais aussi le grand pourcentage de désertion scolaire des jeunes filles au Mali.

Avec, en conséquence, la diminution de la participation féminine au développement socio-économique et politique du pays. Une prise de conscience est nécessaire afin de promouvoir le droit fondamental des jeunes filles à l'éducation. »

Et puis les femmes en Inde *(*d'après Stéphanie Tawa Lama-Rewal*, in. « Les femmes et l'exécutif en Inde ».* Politique, culture, société et Rayonnement du CNRS, n°47 mars 2008*)*

Décrire la place des femmes dans la société indienne oblige à des généralisations toujours risquées dans ce pays continent caractérisé à la fois par une extrême diversité culturelle et par de fortes inégalités, la notion d'une condition féminine, transversale aux identités régionales, linguistiques, religieuses, aux hiérarchies traditionnelles liées à la caste ou nouvelles en lien avec les dynamiques sociales impulsées par les réformes économiques des années 1990 relève de la gageure.

En guise de repère, évoquons deux images fortes, qui ont souvent dominé la représentation médiatique des Indiennes à l'étranger, et qui correspondent à deux positions extrêmes des femmes dans la société indienne : les milliers d'épouses assassinées par leur belle-famille pour case de dot jugée insuffisante et Indira Gandhi, Premièr ministre durant seize ans dans ce pays immense. Les estimations non officielles font état de 25000 assassinats chaque année soit 5 pour cent mille femmes. Cette menace concerne un grand nombre d'entre elles.

L'indicateur le plus parlant de la violence contre les femmes est sans doute le rapport démographique entre les sexes : le recensement de 2001 montre qu'il y a 927 filles pour 1000 garçons chez les enfants de moins de six ans. L'Inde partage avec la Chine ce ratio contraire aux lois naturelles de démographie et cela depuis les décennies du début du XX^{e} siècle. Il est aujourd'hui surtout dû à l'élimination des fœtus de sexe féminin, désormais identifiables par les progrès techniques. Mais un autre facteur à l'œuvre est la négligence dont sont victimes les petites filles par rapport à leurs frères, qu'il s'agisse de l'accès à la nourriture, aux services sanitaires, à l'éducation ou du fait, qu'elles travaillent plus précocement.

La société indienne est traditionnellement *patrilinéaire*, les filles sont destinées à se marier puis à travailler dans et pour leur belle-famille. La pratique de la dot, liée à la pratique croissante du consumérisme, renforce encore la perception des filles comme étant un fardeau économique considérable pour leur famille.

Le tableau de la condition féminine se caractérise donc par sa dévalorisation.

Ainsi le taux d'alphabétisation en Inde est de 54% pour les femmes et 75% pour les hommes ; en outre, 96% des femmes travaillent dans le secteur informel sans protection sociale et avec un moindre salaire.

Ce descriptif est basé sur une « moyenne » car on observe des fortes disparités entre les Etats : dans l'Uttar Pradesh, au nord de l'Inde 25% seulement des femmes savent lire alors qu'au Kerala, petit état côtier du sud ouest, leur taux d'alphabétisation monte à 88% avec une espérance de vie de 74 ans contre 55ans dans le premier état cité.

Enfin, le statut des femmes varie beaucoup selon les catégories socio-économiques : ainsi les femmes musulmanes et celles appartenant aux castes répertoriées (ex. intouchables) cumulent les discriminations et se situent alors au plus bas de l'échelle.

A l'autre extrémité de ce survol de la condition féminine, on observe une forte présence des femmes dans la vie politique. Le parti du Congrès se montre constamment favorable à l'émancipation des femmes

Si la présence des femmes reste inférieure à 10% au Parlement national, elle atteint réglementairement le tiers des élus locaux des différentes structures.

Cela contribue à diffuser l'idée que le pouvoir n'est pas réservé qu'aux hommes et que l'éducation des filles est essentielle.

6.3. Appartenance ethnique, communautaire, sociale et scolarisation

Nous proposons deux exemples pour illustrer un phénomène très répandu dans ce monde et qui consiste en ce que des groupes humains soumis à une même loi, à des contraintes identiques ont des comportements différents.

a. Scolarisation des enfants des familles du voyage en France (sujet abordé partie I)

Au plan statistique, on dénombre environ 500 000 personnes appartenant à l'ensemble assez complexe des familles non sédentaires voyageant régulièrement sur un territoire restreint ou plus large, mais aussi des familles sédentarisées ou aux déplacements très localisés.

On peut évaluer à 30 000 le nombre des enfants entre 12 et 16 ans, ce qui correspondrait à environ 300 jeunes traversant un département chaque année. Si on y ajoute la tranche d'âge de 6 à 12 ans, cela double au moins l'effectif de référence.

Dans cet ensemble, 5000 sont inscrits au CNED pour la totalité du territoire, ce qui est analysé comme une déscolarisation massive car la majorité des 12-16 ans ne fréquente pas le collège.

Examinons l'article ci-après du journal *Le Point, 2010* :

« Les « gens du voyage » sont-ils des citoyens comme les autres, normalement intégrés mais injustement stigmatisés ? Après les violences de Saint-Aignan (Loir et Cher), Nicolas Sarkozy a relancé le débat en évoquant « les problèmes que posent les comportements de certains parmi les gens du voyage et les Roms ». Quoi qu'il en soit, des expériences révèlent la spécificité de cette population. Ainsi, l'Education nationale est confrontée à la non-scolarisation des enfants de ces communautés. A la rentrée 2009, l'académie de Montpellier a créé un poste, unique en France, d'inspecteur chargé des enfants de gitans et de gens du voyage, estimés à plusieurs milliers en Languedoc-Roussillon. L'école n'est pas une évidence pour eux, du fait de certaines réalités matérielles et culturelles, et nous devons inventer des réponses adaptées ».

En effet, beaucoup d'enfants ne fréquentent pas ou peu les classes. L'absentéisme est récurrent, jusqu'à 75% certains jours, et la ponctualité, difficile à respecter pour des enfants peu habitués à des horaires et un cadre fixes.

« *La priorité, c'est la communauté. S'il y a un voyage ou une tâche à faire, cela prime sur la classe »,* témoigne un professeur à Montpellier.

Un autre avoue batailler quotidiennement pour que les parents n'apportent pas à manger en plein cours à leurs enfants. « *Pour eux, l'école n'est ni une institution ni une priorité. L'apprentissage reste la prérogative du clan, qui surprotège l'enfant* ».

Un clan qui ne fait pas confiance à l'école.

Au moment de la grippe A, les classes se sont vidées. Et un simple retard au retour de piscine peut virer au drame si la mère s'inquiète, confie un enseignant.

A Perpignan, où la communauté gitane compte 10 000 membres, six enseignants se rendent directement chez les familles pour inscrire les enfants. « *Nous allons à leur contact, montrer que nous ne sommes pas leurs ennemis, sinon ils ne viennent pas* », explique l'inspecteur d'académie. Deux écoles se sont spécialisées dans l'accueil d'enfants gitans, avec des programmes particuliers, car un certain nombre, y compris de nationalité française, ne parlent pas le français. Les cours sont assurés par des professeurs volontaires.

Mais, passé le primaire et l'apprentissage des bases de lecture, d'écriture et de calcul, beaucoup de parents n'envoient plus leurs enfants au collège, préférant les intégrer à leurs propres activités.

C'est alors qu'intervient le cours par correspondance par le CNED, en débutant par la classe de sixième, selon le programme particulier et donc d'une certaine façon illégal, intitulé « *gens du voyage* ».

Car aller à l'école ne va pas de soi pour les enfants du voyage. Les déplacements entraînent des changements d'école et donc des modalités d'inscription sans cesse renouvelées. L'école est souvent un lieu inconnu, y compris pour les adultes qui ne connaissent que très peu l'école maternelle et le collège, alors qu'ils peuvent avoir fréquenté l'école élémentaire dont ils ne gardent pas le meilleur souvenir.

Sa fréquentation nécessite de nouvelles adaptations du personnel enseignant et éducatif, aux autres élèves, aux locaux, aux règles de vie scolaire, aux méthodes pédagogiques.

Les jeunes arrivent en cours d'année et repartent avant la fin. Ils ont des parcours scolaires différents les uns des autres avec des ruptures de scolarité, des périodes sans aucune

fréquentation scolaire, ce qui génère un cursus fragmenté et rarement cohérent avec les apprentissages. Certains sont lecteurs et d'autres ne le sont pas du tout.

L'école est un espace fermé en opposition avec l'espace ouvert de leur lieu de vie. De plus les rythmes de l'école ne sont pas ceux de la vie quotidienne des gens du voyage.

Jusqu'à l'âge de six ans, l'éducation de l'enfant est assurée essentiellement par la mère qui accepte très rarement de s'en séparer pour un temps supérieur à une demi-journée et n'imagine pas de le confier à un adulte non tzigane.

Si la mère ne peut emmener l'enfant avec elle, elle le confie à sa fille la plus âgée, ou à une de ses sœurs. L'enfant doit rester dans le périmètre autour de la caravane, car dans ce périmètre, se trouve un aîné de la famille qui pourra intervenir en cas de problème. Cette intervention est avant tout affective et physique.

Travailler sur la scolarisation à l'école maternelle pour les enfants du voyage revient à modifier le statut de la femme au sein de la communauté.

On observe, pour les enfants de plus de six ans des comportements familiaux différents ; on a l'impression que les enfants font ce qu'ils veulent, où ils le veulent, quand ils le veulent et avec qui ils le veulent. Ce n'est plus la mère qui est garante de l'éducation des enfants mais l'ensemble de la communauté tsigane.

La scolarité des 6-12 ans en est facilitée et les parents consentent à ce que l'enfant aille à l'école s'il en a envie, s'il y trouve un intérêt. La demande de savoir lire et écrire est forte de la part des parents comme de celle des enfants ; un enfant qui sait lire et écrire le sait pour l'ensemble de la communauté ; c'est parfois un enfant qui se tient à l'avant du camion pour guider l'adulte sur l'itinéraire à suivre. Pour de multiples raisons, la scolarisation au collège reste faible y compris chez les sédentaires.

Au cours de l'adolescence, on constate une « reprise en main » par les parents avec des rôles très précis pour le père et pour la mère.

Les filles reviennent dans la sphère de la mère pour se voir confier de plus en plus de tâches quotidiennes à gérer : le ménage de la caravane, la préparation des repas, la garde des petits

frères et sœurs. C'est l'étape de la transmission des savoirs de la femme jusqu'à ce que la fille se marie. Les garçons quant à eux, vont être de plus en plus associés aux activités du père : vente sur les marchés, réparations mécaniques. Là aussi, il y a transmission des savoir-faire du père au fils.

Lors d'une réunion en 2007 à la préfecture du département du Doubs, les représentants des gens du voyage membres des associations Gadgé et ASNIT avaient insisté sur la circonstance suivante à propos de la liaison aire de stationnement et collège de secteur : « *Il faut comprendre que nos enfants et nous-mêmes avons peur de la population qu'ils vont y rencontrer. Il y a danger. Si le collège est en zone prioritaire, cela veut dire des problèmes avec les élèves et les familles. Nous ne voulons pas que nos enfants y soient confrontés.* »

La chose était dite clairement. La communauté veut se protéger elle-même, alors que la proposition est de se socialiser sous protection.

La loi du 5 juillet 2000 fait obligation de définir un réseau d'aires d'accueil suffisant dans le département concerné pour les gens du voyage.

Le Conseil général, les municipalités, la préfecture et la DDE d'alors sont directement concernés.

L'achèvement des aires de stationnement, soient crées, soient mises aux normes ainsi qu'un certain nombre de terrains familiaux est prévu fin 2008.

Mais très vite apparaissent des difficultés de mise en place et ce pour des raisons de logique globale :

- crainte de débordement ;

- problèmes de gestion, gardiennage ;

- les coûts selon l'aire sont diverses ce qui devrait conduire de nombreux gens du voyage à opter pour le moins coûteux mais avec un nombre de places qui devient insuffisant, pas de lien entre séjour sur l'aire et scolarisation des enfants ;

- pas de projet d'accueil en collège pour les jeunes de 12 à 16 ans même inscrit au CNED et pouvant alors bénéficier d'activités comme le sport (combien de jeunes du voyage savent nager ?) leur permettant des contacts avec les autres, la musique, les arts plastiques, le reste étant assuré par le téléenseignement.

Un début d'apprentissage en quelque sorte avec le reste de la société.

Donc des liens assez forts pouvant être établis entre collège, école, aire et commune. Assez peu de choses ont été conduites à terme.

Citons cependant la mise en place dans un certain nombre de départements de « *camions-école* » comprenant souvent des personnels publics et privés qui se déplacent sur certaines aires à raison d'une demi-journée afin d'établir un lien à domicile avec l'école. Mais cette procédure, à l'évidence coûteuse est fragile.

Rappelons ce fait qui démontre notre situation paradoxale sur ce sujet :

« L'absentéisme d'un élève de collège ou d'école est comptabilisé à partir de 4 demi-journées d'absence non justifiée sur un mois. L'absentéisme d'un enfant du voyage instruit par le CNED, téléenseignement, est établi à partir de 50% des devoirs à rendre mais non rendus. »

Cela signifie que l'absentéisme de l'enfant du voyage « pèse » quatre fois moins que celui des autres enfants.

Rappelons à nouveau que les programmes retenus par le CNED et contrairement à l'ensemble des élèves de France, sont bien intitulés « programmes enfants du voyage » et non pas « programmes nationaux ».

Ce qui est évident c'est l'existence d'un consensus entre les différents courants et forces au plan national pour ne pas mettre en exergue cette attitude vis-à-vis de cette communauté. Chacun respecte l'autre au point de la tenir à l'écart d'un mouvement par ailleurs obligatoire.

Relisons par exemple quelques extraits de textes officiels à ce propos.

La circulaire *n° 2002-101 du 25-04-2002 (B.O. spécial n° 10 du 25 avril 2002)* développe certaines réponses :

1. *« Les enfants de parents non sédentaires sont, comme tous les autres enfants, soumis à l'obligation scolaire et d'instruction entre 6 et 16 ans… Pour l'école primaire, même si la famille ne peut pas, lors de la demande d'inscription à l'école, présenter un ou plusieurs des documents nécessaires, l'enfant doit bénéficier d'un accueil provisoire… l'Education nationale se doit donc de mettre en œuvre les dispositions nécessaires pour assurer aux enfants de familles non sédentaires des conditions de scolarisation qui garantissent le droit à l'éducation. »*

2. *« Si la situation optimale consiste souvent en l'accueil en classes ordinaires correspondant à l'âge des élèves avec organisation en tant que de besoin de regroupements temporaires hebdomadaires pour un soutien en français ou en mathématiques…les structures spécifiques d'accueil scolaire doivent mettre en place dans leur projet d'école des actions pédagogiques, éducatives et culturelles susceptibles de permettre des échanges diversifiés…la finalité des dispositifs itinérants (camion-école) est aussi de conduire à la fréquentation des classes ordinaires. »*

3. *« La scolarisation en collège en secteur reste la règle. Néanmoins pour répondre aux besoins de beaucoup d'élèves, dans le cadre de l'autonomie de l'établissement, des mesures d'adaptation peuvent être développées et intégrées au projet d'établissement…des évaluations précises des connaissances et des compétences des élèves doivent permettre de définir des parcours appropriés… Des inscriptions au CNED. Cette solution doit être facilitée dans les cas avérés de déplacements fréquents mais ne saurait devenir le mode habituel des adolescents et il conviendrait qu'au niveau départemental soient étudiées des solutions d'appui au travail induit par ce mode de scolarisation. »*

4. *« Pour organiser et suivre de manière cohérente l'action en faveur des enfants du voyage ou de familles non sédentaires pour raisons professionnelles, il importe d'instituer un coordinateur départemental auprès de l'inspection académique. Ce coordinateur départemental assurera la liaison avec les divers services de l'état, le CASNAV, les diverses associations et autres partenaires…»*

Cet ensemble demande ensuite à être mis en œuvre de façon dynamique dans la réalité locale. En fait la scolarisation en collège est rare et celle en lycée exceptionnelle.

Souhaitons qu'une Marie Curie ne soit pas en train d'errer sur une aire de stationnement en cherchant dans la nuit ce qui se trouve dans le jour et sous le soleil.

La probabilité d'exclusion de personnes remarquables ne peut cependant pas être écartée, au moins d'un point de vue statistique. C'est dommage.

→ Mais qui sont les gens du voyage ?

Tziganes est le terme le plus général, qui englobe plusieurs ethnies originaires de l'Inde et venus en Europe, via la Turquie depuis cinq ou six siècles.

- les Roms sont de loin les plus nombreux (Rom signifie « homme » en sanscrit). Présents dans toute l'Europe ils sont bien représentés en France, notamment en région parisienne.

- les Manouches (le mot signifie « homme véritable ») sont encore appelés « sinti » du nom d'un fleuve indien le Sind. De nombreuses familles se trouvent dans le nord de la France, à la frontière allemande, dans l'est et le sud-est.

- les Gitans (du mont Gype d'où vient la dénomination petite Egypte ; on les a appelés les égyptiens, puis les égyptans et enfin les Gitans. Ils sont présents en Espagne et dans le midi méditerranéen.

- les Yéniches eux, ne sont pas d'origine indienne. De souche européenne, ils ont, depuis plusieurs générations, adopté le mode de vie et les coutumes des tziganes. Ils sont très nombreux en France, notamment dans le centre et la région lyonnaise.

En tout ils seraient près de 10 millions dans le monde, dont environ 500 000 en France avec la nationalité française. 100 000 d'entre eux seraient sédentaires les autres se répartissant à peu près également entre semi-sédentaires, selon les périodes de l'année, et itinérants. Les familles sont nombreuses (4 à 5 personnes par foyer) et la population est jeune (45% de moins de 16 ans, 4% de plus de 65 ans pour 21% et 15% dans la population globale française).

Notons par ailleurs que le CASNAV, « commission académique pour la scolarité des nouveaux arrivants et des gens du voyage » assimile dans une même population les immigrés récents et les familles non sédentaires alors que la plupart vivent en France depuis des siècles.

b. Appartenance ethnique et scolarisation au Burkina Faso

(Association pour la Paix et la Solidarité. Cahiers d'études africaines, 2003, Marx Pilon et Madeleine Weyack. Ministère de l'enseignement de base et de l'alphabétisation, *« Plan décennal de développement de l'éducation de base »* 2000-2009).

A leur accession à l'indépendance dans les années 1960, les pays africains s'engageront dans des politiques volontaristes d'expansion de l'enseignement comme en témoignent les engagements pris lors du congrès des ministres africains chargés de l'éducation à Addis-Abeba en 1961 : l'objectif visé était alors la scolarisation universelle au début des années 1980. Malgré les efforts consentis, l'Afrique, notamment au sud du Sahara, demeure la partie du monde la moins scolarisée. Le rapport de suivi de l'Education Pour Tous (EPT) de 2004 révèle que sur les 20 pays (dont fait partie le Burkina Faso) qui couraient un grand risque de n'atteindre aucun des objectifs de l'EPT à l'horizon 2015, 19 d'entre aux étaient situés en Afrique subsaharienne (UNESCO 2003).

Les facteurs des faibles niveaux de scolarisation observés en Afrique subsaharienne sont multiples et relèvent aussi bien du niveau de l'offre que de celui de la demande d'éducation (Pilon et Yaro, 2001 ; Kobiané 2001 ; Pilon 2006 ; Kobiané 2006).

Parmi les facteurs de la demande, la dimension culturelle est souvent mise en avant pour expliquer les « retards » de scolarisation, et fait souvent office de « boîte noire ». Dans les discours comme dans les études, l'appartenance ethnique est souvent prise comme proxy de cette dimension culturelle, et les différences de niveau de scolarisation selon les ethnies considérées comme preuve de l'influence du facteur culturel.

Il s'agit alors de montrer que la dimension culturelle ne peut et ne doit pas être niée ou sous-estimée, les différences de scolarisation observées entre ethnies renvoient souvent à des facteurs d'ordre politique (de l'offre scolaire), économiques (type de mode de production), historiques (rapports avec la colonisation) etc.

Examinons le tableau ci-après qui énumère les ethnies du Burkina et les taux de fréquentation scolaire en 1994 et 1998 des enfants de 7-12 ans lors des Enquêtes Prioritaires (EP)

Tableau 32 : Taux de scolarisation par ethnie

	Milieu rural (en %)		Milieu urbain (en %)	
Ethnie	**1994**	**1998**	**1994**	**1998**
Lobi	7,5	13,1	71,4	82,4
Peulh	8,9	7,5	60,4	59,3
Gourmantché	14,8	15,2	83,1	71,8
Dioula	20,3	14,9	76,3	48,6
Senouio	26,5	22,6	90,6	90,0
Bissa	26,6	23,0	78,7	90,6
Mossi	28,4	22,5	76,4	75,4
Sarno	30,5	32,2	85,7	72,5
Dagari	33,1	27,0	71	80,6
Bobo	34,4	32,0	84,7	78,9
Gourounsi	41,9	35,5	78,0	78,9
Autres ethnies	23,1	23,4	64,3	70,0
Total	25,0	22,1	75,7	74,7

Les divers recoupements, cependant ne permettent pas de mettre en relation une insuffisance même réelle de moyens d'éducation et une plus faible fréquentation scolaire, ni même la contrainte de distances à parcourir pour se rendre à l'école.

L'équation posée est plus complexe et en tout cas ne peut exprimer l'intervention d'un seul facteur. Malgré tout l'entrée « ethnie » conduit à des différences significatives mais qui résultent d'une combinatoire que l'on ne peut simplifier sans précaution.

Quelques relevés cependant.

Un résultat constant dans l'espace et le temps :

- les Peuhls, quels que soient le milieu de résidence, l'année et le modèle d'analyse présentent des chances de fréquentation scolaire plus faibles que les Mossi.

Des résultats constants, en milieu rural :

- les Gourounsi, quelque soient le modèle statistique et l'année, en milieu rural, présentent des chances de scolarisation plus élevées que les Mossi. Des résultats constants quel que soit le modèle statistique retenu.

- comme les Peuhl, les Lobi et les Gourmantché, en milieu rural présentent des chances de scolarisation plus faibles que les Mossi.

- comme les Gourounsi, les Bobo et les Samo, en milieu rural, présentent des chances de scolarisation plus élevées que les Mossi.

- comme les Peuhl, les Dioula, en milieu urbain, présentent des chances de scolarisation plus faibles que les Mossi.

- les Bissa, en milieu urbain, présentent des chances de scolarisation plus élevées que les Mossi.

Même après contrôle par le milieu de résidence, l'offre scolaire et le niveau de vie des ménages, des différences entre groupes ethniques subsistent encore.

On dénombre enfin de l'ordre de 1,8 garçon pour une fille scolarisée.

Il semblerait qu'il y ait un lien entre le niveau des inégalités sexuelles de scolarisation et le niveau général de scolarisation des groupes ethniques. L'analyse des dynamiques actuelles de l'accès des groupes ethniques à la scolarisation sera davantage enrichissante en la mettant ainsi en parallèle avec l'évolution des inégalités entre filles et garçons.

6.4. Filles et garçons en France

Reprenons l'observation de la scolarisation des filles et des garçons mais cette fois en France pays dans lequel l'égalité entre les sexes est affirmée, cette égalité ne signifiant pas une absence de différenciation.

Tableau 33 : Répartition des filles et des garçons de 14 ans pour l'année scolaire 2008/2009

Formation	Filles de 14 ans	Garçons de 14 ans
Quatrième	20%	25%
Troisième	71%	62%
Autres	9%	12%

(Source : *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche* DEPP Ministère de l'Education nationale)

Tableau 34 : Répartition des filles et des garçons de 17 ans pour l'année scolaire 2008/2009

Formation	Filles de 17 ans	Garçons de 17 ans
Seconde	2,1%	2%
Première GT	14,1%	15,3%
Terminale GT	39,9%	28,7%
Professionnel	32,1%	40,8%
Autres	11,8%	13,2%

Si l'on examine la répartition des âges à l'entrée en classe de 6^{e} on observe un phénomène constant à savoir une population féminine plus jeune. Soit 14,7% de garçons en retard pour 11,8% de filles.

Si l'on rapporte cette situation à l'origine sociale selon la nomenclature habituelle on a :

Tableau 35 : Retard scolaire par catégorie socioprofessionnelle et par sexe

Catégorie socioprofessionnelle	Retard filles (en %)	Retard garçons (en %)
Agriculteurs	7,6	12,3
Artisan, commerçant	9,4	12,8
Cadres	3,2	4,5
Professions intermédiaires	7,0	9,8
Enseignants	2,4	3,5
Employés	10,9	14,0
Ouvriers	16,5	20,0
Retraités	18,3	22,8
Inactifs	27,0	31,3
Total	11,8	14,7

Si nous rapportons maintenant le flux des élèves entrés au CP en 1997 à ce qu'ils sont devenus 13 ans plus tard, donc en 2010.

Tableau 36 : Devenir des élèves entre 1997 et 2010

Départ en :	Total (en %)	Garçons (en %)	Filles (en %)	Enfants de cadres (en %)	Enfants d'ouvriers (en %)
Enseignement supérieur	37	32	43	64	23
Second cycle général et techno.	27	27	26	26	26
Terminale	23	23	22	23	22
Première	4	4	4	3	4
Terminale professionnelle	6	7	5	2	9
Première professionnelle	12	14	11	4	17
BEP	5	5	4	2	7
CAP	3	3	2	1	4
Sortie du système scolaire	9	11	7	2	14

Pour plus de détail reprenons le tableau ci-après, de même source (DEPP) qui indique différentes approches des différenciations de la réussite et des parcours des jeunes.

Tableau 37 : Proportion d'élèves accédant à la classe terminale générale ou technologique selon divers critères (en %)

	Panel d'élèves en CP en 1997		Panel d'élèves entrés en 6e en 1995	
Taux d'accès en terminale	**Total**	**Sans redoublement depuis la 6ème**	**Total**	**Sans redoublement depuis la 6ème**
Selon la CSP de la personne référence				
Agriculteur	61	43	53	38
Artisan, commerçant	62	43	54	34
Cadre, enseignant	88	68	83	61
Profession intermédiaire	70	50	64	43
Employé	55	36	44	27
Ouvrier	45	28	34	21
Inactif	38	23	17	8
Selon le diplôme de la mère				
Aucun diplôme	37	21	27	17
CEP Brevet	50	32	44	28
CAP, BEP	52	34	49	30
Baccalauréat	73	53	72	50
Diplôme du supérieur	87	66	84	63
Inconnu	55	35	33	20
Selon le sexe de l'élève				
Garçon	55	36	43	26
Fille	66	47	58	41
Selon la structure familiale				
Père et mère	62	44	54	36
Monoparentale	52	28	38	24
Recomposée	54	32	39	22
Autre situation	42	20	22	11
Selon la taille de la famille				
Enfant unique	62	40	58	39
2 enfants	64	44	51	34
3 enfants	61	44	43	28
4 enfants	51	34	33	20
5 enfants	48	30	28	20
6 enfants et plus	46	25	27	17

La conclusion qui apparaît la plus importante est très sûrement ici, que les filles réussissent aussi bien que les garçons même si elles semblent parfois un peu plus à l'aise.

Les liaisons établies ensuite avec les divers facteurs retenus posent question.

En effet la catégorie socio professionnelle, la fratrie, le régime familial, le niveau d'étude de la mère induisent des liaisons particulières mais à aucun moment n'intervient ce phénomène naturel qui est celui de la synthèse des facteurs cités et d'autres, absents.

En fait le développement humain mesuré ici par une certaine réussite à l'école, en France, selon sa structure et ses règles, ne dit rien du lien entre cette réussite et les facteurs qui interviennent dans le développement de l'enfant.

Comment rendre compte d'une synthèse cumulant la CSP des parents, le rang parmi les frères et sœurs, le niveau d'études de la mère, le régime familial, mais aussi le niveau d'études du père, des grands-parents, leur influence, les événements forts qui ont pu structurer la famille, les beaux- parents, les oncles et les tantes, la santé, l'environnement, les souvenirs ou le souvenir marquant, le caractère, le courage, la crainte, les envies, les influences diverses, les copains, les amis, etc.

La transformation de la variable vitale de l'enfant en une énumération de variables partielles ou particulières ne permet plus de répondre à cette question.

Ainsi donc, une approche synthétique est- elle nécessaire

Conclusion partielle :

La fusion sociale des filles et des garçons exige un positionnement fort des individus, des groupes, des lois et des moyens mobilisés. Nous avons énuméré un certain nombre de facteurs qui démontrent combien la simple entrée dans l'alphabétisation, l'instruction, l'éducation au sens le plus large différencie les unes des autres selon le contexte. C'est une histoire qui continue d'être écrite. Mais cette histoire n'est pas forcément irréversible et des acquis ici peuvent être remis en cause et disparaitre pour des raisons politiques, religieuses, économiques ou autres.

Citons un exemple ordinaire mais plein d'enseignement.

Les activités sportives sont très développées dans presque tous les pays du monde. Cependant les compétitions- et cela parait naturel à chacun- séparent précisément les filles et les garçons, les hommes et les femmes. C'est le seul lieu où l'on observe une ségrégation aussi stricte. Et pourtant, une course sur 200 mètres mêlant les unes et les autres ne seraient-elle pas recevable même si en moyenne le score masculin est mesuré supérieur au féminin?

Si nous avons particulièrement développé dans ce chapitre les données familiales, sociales et intellectuelles le contexte physique est aussi fondamental bien que souvent traité à part ou négligé. Les femmes africaines qui parcourent des dizaines de kilomètres chaque jour pour vendre leurs produits, chercher un ravitaillement, ramener de l'eau tout en portant un enfant sur leur dos ne sont sans doute pas dépourvues de force ni de résistance. Mais ces facteurs ne sont pas valorisés et liés à une certaine condition féminine. De la même manière la plus grande longévité des femmes devant les hommes ne traduit pas automatiquement l'épuisement plus précoce de ces derniers mais peut-être plutôt la résistance plus grande des femmes aux maladies et autres circonstances de la vie.

Cette énumération partielle des facteurs humains ne prélude pas à l'écriture de la réalité d'une existence mais nous aidera à en définir le cadre.

Examinons maintenant les parcours féminins et masculins au-delà des études et afin de percevoir des différences sociales sur le long terme et donc significative d'une structure.

Tableau 38 : Sous-emploi selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle (2009, INSEE)

Taux de sous-emploi (en %)	Hommes	Femmes	Total
Employé	4,4	12,0	10,3
Ouvrier	4,0	10,9	5,2
Total	3,0	8,3	5,5

(source : *INSEE, 2009*)

Tableau 39 : Temps partiel selon le sexe et la composition familiale (en %)

Composition familiale	Hommes	Femmes	Total
Personnes seules			
Temps complet	92,7	80,1	87,1
Temps partiel	7,3	19,9	12,9
Familles monoparentales			
Temps complet	89,6	73,3	78,5
Temps partiel	10,4	26,7	21,5
Couple sans enfant			
Temps complet	93,0	74,3	83,6
Temps partiel	10,4	26,7	21,5
Couple avec enfant(s)			
Temps complet	95,4	65,2	81,9
Temps partiel	4,6	34,8	18,1
Couple avec un enfant			
Temps complet	95,3	72,0	84,7
Temps partiel	4,7	28,0	15,3
Couple avec 2 enfants			
Temps complet	96,2	63,0	81,1
Temps partiel	3,8	37,0	18,9
Couple avec 3 enfants ou +			
Temps complet	93,7	54,3	77,8
Temps partiel	6,3	45,7	22,2

On constate donc une forte croissance du temps partiel des femmes, or le temps partiel a une incidence directe sur les revenus ainsi que sur le devenir professionnel.

Ce que nous allons reprendre dans le chapitre suivant.

CHAPITRE 7 : L'INSERTION DES HOMMES ET DES FEMMES

Introduction

L'hypothèse dans un certain nombre de pays est une égalité quasi complète quant à la scolarisation et donc l'instruction des filles et des garçons. Qu'en attendre alors ?

- filles et garçons se mélangent à tous les niveaux et donc statistiquement à 50/50 dans les différentes études, filières, choix professionnels, concours etc.

- une base d'égalité étant établie disons à l'issue du collège ou mieux à l'issue du lycée, on assiste à des différenciations à partir de choix libres.

- malgré des campagnes, des exposés, de l'information, des aménagements matériels divers, les deux sexes se séparent peu à peu.

- des secteurs sont mixtes, d'autres non.

D'autres options sont encore possibles. Il semble bien que des « forces », des « courants », tendent à différencier ici ou là les deux sexes entre eux dès lors que l'on se rapproche de l'entrée dans la vie commune nationale.

Comment l'expliquer ?

Il semblerait que les jeunes filles anticipent en quelque sorte leur entrée dans la vie indépendante et donc leur propre existence par des choix et des rejets qui les différencient peu à peu des garçons. Nous sommes bien au stade de l'anticipation c'est-à-dire avant que la fille ou le garçon ne soit complètement adulte actif dans tel ou tel domaine.

Il s'agit donc de la gestion d'un avenir possible voire probable par anticipation qui conduit à tel ou tel choix pouvant en déterminer une suite appropriée de conséquences.

7.1. Filles et garçons et leurs études

Examinons la statistique suivante purement descriptive d'une réalité nationale du genre en croissance (2010, ministère de l'Education) : 42,6% des étudiants en classes préparatoires aux grandes écoles sont des filles, 25,8% des étudiants en écoles d'ingénieurs sont des filles.

On pourrait continuer durant les années suivantes, à la sortie de l'école et puis 2, 3, 4, 6 années plus tard pour recalculer le taux des genres sur ce créneau. Il va en diminuant. Cela est une certitude.

Je cite ici une jeune femme que je connais depuis l'enfance, très dynamique, intelligente, volontaire. Après le baccalauréat S, elle entre dans un INSA et se spécialise dans le domaine de l'informatique à Lyon. L'an dernier, à 35 ans, elle passe un concours de recrutement comme professeur des écoles, métier qu'elle exerce à cette date. Le motif ? Trop de tensions dans sa profession en tenant compte de sa vie familiale. Alors elle décroche.

Ces décrochages sont nombreux dans la population des femmes qui a franchi le cap des formations techniques et scientifiques majoritairement masculines. Les années passent, les tensions augmentent ainsi que les abandons et les reconversions. Que ce soit parmi les pharmaciennes, les médecins, les ingénieurs, les techniciens etc.

L'entrée dans la vie réelle est donc accompagnée de nouvelles variables qui ne sont plus celles constatées dans les chapitres précédents à propos de l'écartement des filles dès leur plus jeune âge.

Un poids fort qu'il convient de définir plus précisément est donc constitué par la société dans son ensemble.

Risquons une première équation pour avancer sur ce sujet tellement visité :

Soit a_1 le nombre de jeunes filles d'âge n_0.

Soit b_1 le nombre de garçons de même âge n_0.

Supposons que ces deux populations parcourent une première phase de scolarité en commun. Il s'agit alors d'une scolarité qui ne différencie pas les élèves entre eux, à savoir du point de vue des contenus, des horaires, des objectifs, des enseignants, des conditions matérielles, des relations avec les familles etc. (Hormis les activités sportives). L'égalité la plus complète est entretenue durant cette phase.

Passant à l'âge n_1 des choix sont possibles, par exemple des choix professionnels, des contenus d'études, des objectifs d'études. Alors les deux populations se différencient sensiblement et de façon dissymétrique. Supposons que nous soyons à l'issue du collège.

Les a_1 filles se répartissent dans les catégories a_{11} *en C1,* a_{12} *en C2,* a_{13} *en C3,* a_{14} *en C4 ;*

Les b_1 garçons dans les catégories b_{11} *en C1,* b_{12} *en C2,* b_{13} *en C3,* b_{14} *en C4*.

En fait les deux populations ne sont plus dans les mêmes proportions en *C1, C2, C3, C4*. Ces catégories de choix les différencient.

A l'âge n_2, nouvelle distribution, comme par exemple après le baccalauréat en France. Un bachelier S va rejoindre une formation en droit, en économie, en sociologie, en lettres, en commerce mais plus en sciences. Et à ce niveau la différenciation fille/garçon est manifeste sachant qu'un bachelier S sur 3 quitte les sciences à ce niveau.

Si nous reprenons notre répartition en 4 catégories, on obtient alors :

Les a_2 filles se répartissent dans les catégories a_{21} *en C1,* a_{22} *en C2,* a_{23} *en C3,* a_{24} *en C4*

Les b_2 garçons dans les catégories b_{21} *en C1,* b_{22} *en C2,* b_{23} *en C3,* b_{24} *en C4*

A l'âge n_3 par exemple autour de 25 ans, les premières études supérieures achevées compte tenu de changements, de renoncements, de choix nouveaux, on repère à nouveau notre population.

Les a_3 filles (issues de a_0) se répartissent en a_{31} *en C1,* a_{32} *en C2,* a_{33} *en C3,* a_{34} *en C4*

Les b_3 garçons se répartissent entre b_{31} *en C1,* b_{32} *en C2,* b_{33} *en C3 et* b_{34} *en C4.*

On peut pousser au-delà à savoir après trente ans, lorsque la famille est engagée dans l'activité professionnelle et fait un dernier point pouvant encore influer sur le parcours professionnel de la femme ou de l'homme soit :

Tableau 40 : Distribution filles/garçons

Sexe - Age	C0	C1	C2	C3	C4
A1 - 10 ans	99,3%				
A2 - 20 ans		41,4%	18,7%	9,3%	(70% bac)
A3 - 30 ans					
A4 - 40 ans					
B1 - 10 ans	99,2%				
B2 - 20 ans		29,4%	17%	11,5%	(66% bac)
B3 - 30 ans					
B4 - 40 ans					

A la sortie du système éducatif, les hommes et les femmes ne sont pas titulaires des mêmes diplômes mais les femmes sont plus diplômées.

Tableau 41 : Diplômes obtenus selon le sexe

Diplômes	**Femmes**	**Hommes**
Licence au doctorat	30 %	25 %
BTS, DUT, diplôme paramédical ou social	21 %	15 %
Baccalauréat ou équivalent	23 %	21 %
CAP ou BEP	14 %	18 %
Brevet ou aucun diplôme	12 %	19 %

La différenciation filles-garçons au niveau du diplôme conclut à une certaine prédominance des filles à l'école puis au collège.

Rappelons que les filles sont moins nombreuses à redoubler, moins nombreuses à être exclues du système pour cause de mauvaise conduite, moins nombreuses globalement à montrer des problèmes disciplinaires, comportementaux et autres.

Cependant, la suite scolaire au-delà du lycée s'effiloche un peu dans la mesure où les jeunes filles recherchent plus les secteurs sociaux, médicaux, littéraires etc. alors que les garçons vont se concentrer dans des domaines a priori plus porteurs comme les sciences et les techniques.

C'est ainsi que la répartition des étudiants à l'université est de l'ordre de grandeur suivant :

Tableau 42 : Choix des études selon le sexe

Choix d'études des nouveaux étudiants à la rentrée 2010	Filles	Garçons
Droit, sciences politiques	64%	36%
Sciences économiques gestion	46,9%	53,1%
AES	58,8%	61,2%
Lettres, sciences du langage	72,0%	28,0%
Langues	73,9%	26,1%
Sciences humaines et sociales	68,3%	31,7%
Sciences fondamentales, applications	29%	71%
Sciences de la nature et de la vie	64,4%	35,6%
STAPS	27,7%	32,3%
Pluri sciences	43,9%	56,1%
Médecine odontologie	80,2%	19,8%
Pharmacie	94,1%	7,9%
Pluri santé	64%	36%
	38,7%	31,3%

Tableau 43 : Répartition dans les grandes écoles en fonction du sexe

Grandes écoles	Filles	Garçons
CPGE	43%	57%
Scientifiques	30%	70%
Economiques	55%	45%
Littéraires	75%	25%
Ecole d'ingénieurs	27%	73%
Ecoles de commerce	48%	52%
ENS	39%	61%
ENA	40%	60%
Polytechnique	14%	86%

Soit 56,4% de femmes au total.

Si les femmes représentent 57,2% de la population universitaire elles sont majoritaires en cursus licence (56,5%) et en cursus master (59,5%) mais minoritaires en doctorat.

Au-delà, il s'agit de l'entrée dans la vie active, la vie familiale, la vie plus complète et plus complexe.

Donnons quelques points de repère :

« *On sait que les profils de formation des jeunes entrant sur le marché du travail sont fortement sexués. Trois quarts des jeunes issus de filières tertiaires aux niveaux CAP-BEP-Baccalauréat-BTS ou DUT sont des jeunes femmes. Elles ne représentent qu'un sortant sut six des formations industrielles de même niveau. Les choses tendent à se rééquilibrer aux niveaux supérieurs, c'est-à-dire troisième cycle universitaire et grandes écoles : à ce niveau elles représentent le tiers des sortants des filières scientifiques et techniques, et deux tiers des filières lettres, sciences humaines et gestion ».*

(source : « BREF », Centre d'études et de recherches sur les qualifications, (CEREQ) « Formation au masculin, insertion au féminin » T. Couppié et D. Epiphane, novembre 1997).

Ces constats conduisent traditionnellement à suggérer que les difficultés d'insertion professionnelle des jeunes femmes sont inhérentes à leur « mauvaise » orientation scolaire initiale. Le bilan de l'insertion professionnelle des jeunes filles qui se sont aventurées dans des filières « atypiques » car fortement « masculines » comme la mécanique, l'électricité, les BTP, l'informatique, les mathématiques ou la physique apparaît ambigu.

A l'issue de l'enseignement supérieur (niveaux I et II) leur probabilité d'échapper au chômage, d'éviter un emploi à temps partiel contraint, d'occuper des professions auxquelles la majorité des sortants de ces filières se destinent et d'accéder aux catégories socioprofessionnelles les plus valorisées sont les mêmes que celles de leurs homologues masculins. Cependant leur salaire est nettement inférieur à celui des jeunes hommes, toutes choses égales par ailleurs.

En revanche, les jeunes filles ayant un niveau de formation inférieur et en particulier CAP, BEP, voire baccalauréat professionnel ont un début de vie professionnelle plus chaotique que leurs homologues masculins.

Les jeunes filles sortant d'une formation « atypique » c'est-à-dire choisie plutôt par des garçons, n'en pâtissent pas. Et même, à partir du niveau du baccalauréat ces jeunes filles tirent un bénéfice certain de leur cursus atypique et accèdent plus souvent à des emplois de « cadres » ou aux « professions intermédiaires » et leurs salaires sont plus élevés.

De la même façon, le garçon engagé dans une formation de « spécialité féminine » comme le secrétariat, les lettres, le textile, les langues obtiendra une position sur le marché du travail meilleure que celle de ses consœurs.

Si l'on se place cinq ans après leur sortie de formation on note un net avantage pour les garçons en ce qui concerne le taux de chômage, le temps de travail, le salaire… Particulièrement important jusqu'au niveau du baccalauréat cet avantage est moindre pour les sortants de l'enseignement supérieur.

Si l'on considère les filières mixtes où les populations de filles et de garçons peuvent s'équivaloir, on constate une entrée inégalitaire dans la vie active. La mixité généralisée des formations ne semble donc pas une condition suffisante pour en récolter l'égalité des filles et des garçons ensuite.

Pierre Bourdieu indique que *« quelle que soit leur position dans l'espace social, les femmes ont en commun d'être séparées des hommes par un coefficient symbolique négatif qui affecte négativement tout ce qu'elles font et ce qu'elles sont. ».* Et pour Baudelot et Establet, « *ne pas rendre justice à la qualification scolaire des filles ne se réduit pas à une iniquité d'ordre moral. C'est une source de malaise social et un gâchis antiéconomique des compétences.* »

7.2. Emploi des femmes et des hommes

Prolongeons le suivi des populations en observant par exemple la situation du sous-emploi.

Tableau 44 : Taux de sous-emploi en fonction du sexe

	Taux de sous-emploi :	Dont employé	Dont ouvrier
Femmes	8,3%	12%	10,9%
Hommes	3,0%	4,4%	4,0%
Total	5,5%	10,3%	5,2%

(source : *INSEE 2010*)

Si les femmes représentent 47,3% de la population active, leur taux d'activité entre 25 et 64 ans est 84% en 2009, pour 95% pour les hommes mais seulement 64,3% pour l'Europe.

Les différences entre pays sont très importantes car dépendant de la situation économique générale et de la position de la femme dans l'emploi et la vie économique.

Quelques exemples :

En 2009, au sein de l'UE 31,5% des femmes actives travaillent à temps partiel contre 8,3% des hommes actifs.

Tableau 45 : Temps partiel des femmes en Europe

Pays	Femmes à temps partiel
France	29,9%
Allemagne	45,3%
Bulgarie	2,7%
Pays-Bas	75%

Les femmes se concentrent dans certains emplois.

En France, 50,6% des emplois occupés par les femmes sont concentrés dans 12 des 87 familles professionnelles.

Par exemple :

- 99,2% des assistants maternels sont des femmes

- 98% des secrétaires

- 76,8% des employés

- mais 50,6% des professions intermédiaires et 39,5% des cadres et professions intellectuelles supérieures et seulement 17,6% des ouvriers.

Il y a par ailleurs un lien fort entre l'occupation professionnelle tant en terme de durée que d'implication et la situation familiale soit effective (un enfant et plus) ou potentielle (un enfant peut venir). En fait une analyse au fond pourrait être conduite concernant l'anticipation des jeunes femmes quant à leur situation future possible, c'est-à-dire la naissance d'un enfant, ainsi que l'employeur, quel qu'il soit puisque bien des emplois de haut niveau intègre la durée non limitée a priori. Cet ensemble aboutit à des différences importantes de salaire et de retraite entre les hommes et les femmes.

En France, les salaires des femmes sont inférieurs de 27% à ceux des hommes, tous temps de travail confondus.

Les femmes cadres gagnent 23% de moins que les hommes dans le secteur privé ou semi-public. Dans la fonction publique hospitalière l'écart des salaires entre femmes et hommes est de 21,9% chez les cadres mais seulement 1% chez les ouvriers et employés.

En 2009, dans l'UE (à 27), les femmes gagnent en moyenne 17,5% de moins que les hommes. L'écart varie de 31% en Estonie à 3,2% en Slovénie. La France se situe en 17ème position.

Les femmes perçoivent en moyenne 1029 euros de retraite pour 1636 pour les hommes soit 62% de ces derniers. La liaison femme/enfants est importante voire essentielle et conditionne l'avenir théorique (la femme peut avoir des enfants) et l'avenir réel (la femme a des enfants qui lui prennent du temps et amputent sa capacité professionnelle d'origine).

Examinons par exemple le tableau ci-après qui indique, pour l'année 2009 les niveaux d'activité et d'emploi selon le nombre des enfants.

Tableau 46 : Niveau d'activité par sexe en fonction du nombre d'enfants

	Taux d'activité		Temps complet		Temps partiel	
Nb d'enfants	**F**	**H**	**F**	**H**	**F**	**H**
Sans enfant	79,3%	86,0%	55,0%	76,0%	17,9%	4,2%
1 enfant de – de 3 ans	78,5%	97,0%	52,9%	87,1%	17,9%	3,2%
2 enfants dont au moins 1 de – de 3 ans	66,0%	96,9%	35,0%	88,9%	27,6%	3,3%
3 enfants ou + dont 1 de – de 3 ans	40,4%	95,8%	15,2%	81,0%	21,2%	5,7%
1 enfant de 3ans ou +	83,6%	93,4%	55,5%	86,3%	22,6%	3,2%
2 enfants de 3 ans ou +	86,8%	96,5%	52,5%	89,9%	29,7%	2,8%
3 enfants de 3 ans ou +	72,8%	95,2%	36,2%	86,0%	29,7%	4,2%
Ensemble des couples	79,4%	92,5%	50,3%	83,9%	23,3%	3,8%

(Source : *Observatoire de la parité*)

Que déduire de ces informations ?

Nous supposerons à nouveau que les jeunes filles qui sont en complète égalité du point de vue de l'éducation et de l'instruction en France avec les garçons anticipent, d'une certaine façon certains déroulements de leurs existence à venir en faisant tel ou tel choix d'études ou de formation.

Ce premier stade aboutirait donc à cette distribution dans les différentes spécialités, études etc. des filles et des garçons qui vont se séparant même si une mixité continue d'exister mais à des taux diversifiés.

→ Est-ce une anticipation au sens d'une première annonce de choix à venir ou potentiels ou un regroupement de type grégaire ?

Examinons à titre d'exemple la statistique suivante :

- 15,8% des filles s'orientent cers une première littéraire contre 5,1% des garçons en 2010.

- 29,6% des filles choisissent la série scientifique contre 42,8% des garçons.

- 42,4% des filles contre 64,5% des garçons obtiennent un baccalauréat scientifique.

Malgré les meilleures performances des filles (taux de réussite au baccalauréat de 2,6 à 3 points supérieurs à celui des garçons) les garçons intègrent davantage les filières sélectives de l'enseignement supérieur. P ar exemple les filles ne représentent que 30,5% des inscrits dans les classes préparatoires scientifiques, 27,3% dans les écoles d'ingénieurs et 40% dans les instituts universitaires de technologie (IUT).

Dans les IUT, les filles représentent plus de 51% des étudiants dans le secteur tertiaire mais moins de 10% se dirigent vers l'informatique.

Si l'université compte près de 58% d'étudiantes en 2010, les jeunes filles constituent 70% de l'effectif en lettres et sciences humaines pour 48% dans les sections scientifiques. Or, tout au moins en France, aucune réglementation, loi ou autre contrainte ne va dans ce sens de différenciation des sexes lors des choix des études après le baccalauréat.

Ce constat fonctionnerait donc comme une indication expérimentale que nous allons développer.

7.3. Féminisation, équité, égalité, parité

D'année en année il faut constater des évolutions importantes, tant au niveau des choix d'orientation que de l'emploi.

Désormais l'armée est mixte et les transports urbains jadis uniquement masculins le sont devenus aussi, les femmes ne sont plus seulement infirmières mais majoritaires aussi en médecine etc. Cependant, il reste un certain nombre de quiproquos qu'il convient de clarifier ici.

Enumérons un certain nombre de termes utilisés dans cette question :

- féminisation d'une profession
- équité
- égalité
- mixité
- parité
- genre

a. Féminisation

La féminisation d'une profession signifie que le rapport femmes/hommes dans la profession x croît régulièrement au point d'assimiler cette profession à un sexe.

C'est par exemple le cas du corps enseignant dans les premier et second degrés en France, mais aussi la médecine actuellement. La féminisation d'une profession signifie certes une croissance de la demande féminine mais aussi un affaiblissement de la demande masculine. Ce n'est pas un passé qui dure mais un nouveau présent en train de se créer. La répartition des hommes et des femmes n'est donc pas uniquement le résultat d'une histoire qui prend son temps pour se modifier, c'est aussi un mouvement plus complexe.

La féminisation est souvent mise en avant car elle implique des modifications dans le fonctionnement de la profession concernée. En effet, la femme est celle qui porte et donne naissance à l'enfant. C'est elle aussi qui se trouve la plus impliquée durant les premiers mois

et les premières années dans cette charge ce qui la conduit à des changements de son emploi du temps voire sa capacité d'implication dans la profession.

La féminisation d'une profession implique donc une croissance de sa population puisque les professionnels concernés sont plus nombreux à travailler à temps partiel.

D'un autre côté la féminisation d'une profession démontre en quelque sorte, que la masculinisation est permise par l'implication des femmes quant aux charges familiales.

Celle qui se charge libère l'autre d'autant.

L'important qu'il faut ici rappeler est que la population féminine double le potentiel masculin et ce dans tous les domaines mais bien sûr à la condition de le percevoir.

Les sciences assurées pour n% par les hommes et donc (100-n)% par les femmes font que l'on perd peut-être un potentiel à venir si n/(100-n) est supérieur à 1.

Supposons une jeune doctorante en troisième année dans un laboratoire de mécanique très spécialisé. Au mois de janvier elle déclare être enceinte et donc son implication va devoir se modifier pour les mois à venir. Elle demande donc un aménagement à la fois dans la durée mais aussi dans sa liaison avec le laboratoire. Au bout de quelques mois les choses se dégradent et la jeune femme décide d'arrêter sa thèse. L'avenir nous apprendra ce qu'elle est devenue.

L'évolution de ces trente dernières années de la structure familiale traditionnelle à savoir un père, une mère et des enfants liés les uns aux autres de la naissance à la mort conduit à des difficultés nouvelles et de plus en plus nombreuses.

En effet, les femmes sont de plus en plus nombreuses en charge d'enfants sans aide masculine (les familles monoparentales) et la majorité des autres participent à une famille recomposée avec des enfants attendus dans un autre foyer le week-end ou durant les congés, avec une charge mais sans concentrer l'essentiel de la responsabilité. Ces faits fragilisent à l'évidence la stabilité professionnelle des unes et des autres.

La féminisation professionnelle correspond à la fois à un repli masculin et à une volonté féminine.

La pharmacienne devient professeur des écoles ainsi que l'informaticienne issue d'une école d'ingénieur et l'infirmière spécialisée de l'hôpital prend un poste dans l'éducation nationale.

Dans ces trois cas, l'existence quotidienne et professionnelle s'allège d'une certaine manière ce qui favorise la liaison mère/enfants.

Le moteur de l'évolution professionnelle est donc complexe mais l'essentiel, parfois perdu de vue est de ne rien perdre d'un potentiel de recherche, d'invention, de percée vers l'avenir si une personne donnée abandonne son poste pour mieux assurer la vie quotidienne de son environnement.

C'est en quelque sorte un gâchis même si la mère pourra ainsi mieux se positionner auprès de ses enfants pour l'école, les études et leur orientation future.

b. Mixité

Il s'agit de s'assurer que dans toute profession et activité on trouve des femmes et des hommes. Rien n'est dit sur la proportion des deux sexes a priori.

La mixité naturelle est sensiblement moitié hommes et moitié femmes. Mais la mixité sociale et professionnelle est moins exigeante. A cette date très peu d'activités ne sont pas mixtes et nous avons cité plus haut la situation actuelle dans l'armée, la police et la gendarmerie. Le défaut de mixité est en fait à cette date en lien avec des difficultés inhérentes à la profession. Par exemple on ne rencontre guère de routiers femmes et l'on peut supposer que les conditions de travail ont un rôle important comme par exemple passer les nuits et les week-ends sur une aire de stationnement à dormir dans la cabine du camion. Les pompiers féminins sont rares aussi, et les patrouilles de police peuvent être mixtes mais sans doute pas uniquement féminines dans les banlieues et la nuit.

D'autre part la mixité peut être déclarée et sans difficulté mais faible ou inexistante par défaut de l'un ou l'autre sexe. Il y a des formations sans filles ou sans garçon, et le secrétariat est assuré essentiellement par des femmes etc.

L'activité la plus éloignée de la mixité est en fait l'activité sportive, déjà citée.

En effet les équipes sont féminines ou masculines mais jamais mixtes et les concours et championnats sont sexués à presque 100%.

Notons une étude quant à l'évaluation des filles et des garçons aux différentes épreuves d'EPS (Education physique et sportive) :

« Pour tous les examens d'EPS en CAP, BEP, baccalauréats, l'écart entre les filles et les garçons est de 1 point de moyenne au détriment des premières. Le javelot, le volley, le tennis de table le basket et le hand-ball sont particulièrement négatifs pour les filles. Or les épreuves les plus courantes sont le badminton, le demi-fond, le volley et le tennis de table.

La commission nationale préconise un renouvellement et un composé des 5 binômes suivants : demi-fond et badminton, demi-fond et tennis de table, tennis de table et sauvetage, basket-ball et gymnastique, basket-ball et sauvetage. »

L'EPS doit-elle se construire à partir des pratiques sportives, majoritairement masculines, marquées par la compétition et l'affrontement en n'oubliant pas que derrière la mondialisation des pratiques sportives se dresse aussi une commercialisation des pratiques masculines ou doit-elle souscrire aux aspirations spécifiques des filles et édulcorer les pratiques culturelles pour préserver les filles de la compétition, de l'agressivité voire même s'en tenir à l'enseignement d'activités sportives typiquement féminines ?

Ne pas prendre en compte les différences génétiques et culturelles des filles au nom d'une égalité affirmée c'est en définitive appuyer et encourager une inégalité de fait. Construire une équité dans le cadre de la mixité c'est transformer les représentations et la motricité de tous, sans mettre en place un enseignement à deux vitesses. C'est aussi concevoir que des savoirs différents puissent être d'égale valeur même s'ils ne prennent pas la même expression.

Ce commentaire issu du « *Café pédagogique » (7 février 2012)* permet de s'interroger. En effet, la mixité signifie aussi confrontation des filles et des garçons à un programme commun, des épreuves communes et cela dans des conditions identiques. Sinon la mixité se heurte à l'exigence d'égalité et donc d'objectivité.

Or, dans le cas cité, la demande porte sur une certaine différenciation entre les filles et les garçons tant dans les contenu des cours d'EPS que dans les épreuves terminales. Il y aurait

donc une EPS féminine et une EPS masculine, même si les unes et les autres ont leur cours d'EPS à la même heure dans le même établissement entre une heure de physique et une heure d'anglais.

La notion de mixité devrait donc être accompagnée d'une réflexion sur ce fait que l'un ou l'autre ne pâtisse pas de cet état de fait.

La mixité de handicapés avec des élèves en bonne santé, de jeunes migrants nouveaux arrivés avec des élèves français, d'élèves brillants avec des élèves en difficulté etc. n'est bien sûr pas automatique et ses effets non immédiatement ni automatiquement bénéfiques. C'est sans doute le sens à retenir de ce commentaire sur l'EPS. La mixité est le contraire de la séparation, de la ségrégation mais elle n'entraine pas automatiquement des gains sûrs et multiples. La mixité doit donc être préparée et accompagnée de façon à ce qu'elle ne désavantage personne. Et cette question n'est pas évidente.

La mixité ne peut être une mise en concurrence.

Aussi doit-elle être préparée voire expérimentée de façon à dégager un gain pour chacun.

La mixité se mérite d'une certaine façon et relève donc d'une responsabilité majeure et l'école a sans doute été l'administration la plus sollicitée sur ce point.

c. Egalité

Il y a plusieurs entrées en ce qui concerne l'égalité.

- *égalité des droits*

C'est la loi qui en décide et c'est la situation dans les pays d'Europe concernant l'instruction et l'éducation entre les filles et les garçons.

- *égalité des parcours*

Si les entrées des différents parcours scolaires ou professionnels sont a priori positionnées à égalité entre les genres, les choix des personnes différencient ces entrées.

Nous l'avons examiné pour ce qui est des choix d'études et des choix professionnels entre les filles et les garçons.

- *égalité des salaires, des retraites*

Il est clair qu'une différence importante existe qui sépare les femmes des hommes sur ces questions. L'une des origines en est l'investissement en durée des femmes vis-à-vis des enfants voire même l'hypothèse de cette situation la femme demeurant soupçonnée d'une absence à venir entre 20 et 40 ans. Une telle égalité supposerait une équité mais qui pourrait mettre à mal une certaine justice. Par exemple supposons que l'homme assidu à son poste soit doublé par sa collègue féminine lors d'une promotion, alors que du même niveau d'ancienneté par exemple mais à l'issue de 6 mois d'absence suite à une naissance. Cela susciterait peut-être un sentiment d'injustice. Or, ce serait tout le contraire. L'égalité peut se confondre avec similitude, ressemblance, confusion et non recherche de justice entre des parcours différents mais comparables.

- *égalité de la responsabilité, articulation vie professionnelle, vie personnelle*

Des efforts considérables ont été accomplis en France qui facilitent la meilleure liaison vie professionnelle/ vie personnelle et familiale. Cependant cela ne va pas sans des conséquences déjà notées quant au déroulement de la carrière. De nombreux autres pays ne dégagent pas une égalité de ce point de vue aussi réelle concernant les femmes et les mères.

d. Equité

Par équité, il faut entendre le souci de rendre plus à celui qui a moins reçu.

La femme qui du fait de ses enfants a dû se retirer quelques années de sa profession, travailler à temps partiel, renoncer à certaines opportunités et promotions, annuler des obligations de changement de domicile etc. cette personne relève d'une dynamique d'équité au sens où rattraper des difficultés pour cause familiale et donc obligée ne peut valoir motif de punition. L'équité est donc de compenser cela.

Mais l'équité doit être partagée. En France, cet aspect est plutôt fort par rapport à de nombreux autres pays européens mais surtout des autres continents.

Bien sûr, le mi-temps, le congé parental ou autre, tout cela conduit à une classification peut-être négative de la personne en tant que professionnelle. Alors ceux qui sont présents, rarement absents, engrangent à leur place les promotions, les mutations avantageuses, les bonifications. Cette équité ne vaut pas égalité. Bien entendu.

L'équité est une régulation d'une égalité qui ne serait pas automatique et donc différente de la parité.

Si l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes dans le travail implique le respect de plusieurs principes par tout employeur.

- interdiction des discriminations en matière d'embauche (par exemple préférer l'homme à la femme de façon assez systématique)

- absence de différenciation en matière de rémunération et de déroulement de carrière.

- information des candidats à l'embauche et des salariés et mise en place de mesures de prévention du harcèlement sexuel dans l'entreprise.

- des recours et des sanctions pénales et civiles sont prévus en cas de non respect de l'égalité homme-femme. En outre, dans les conditions précisées par le décret *n° 2011-822 du 7 juillet 2011,* les entreprises d'au moins 50 salariés seront soumises à une pénalité à la charge de l'employeur lorsqu'elles ne seront pas couvertes par un accord ou un plan d'action destiné à assurer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

<u>Quelques indications :</u>

Des règles en matière d'embauche. .. Il est interdit de mentionner, dans une offre d'emploi, le sexe (ou la situation de la famille) du candidat recherché, ou de prendre en compte l'appartenance du candidat à l'un ou l'autre sexe come critère de recrutement. Par exception

toutefois, des emplois précis peuvent être interdits aux femmes en raison de leur caractère dangereux.

L'article *R. 1142-1 du code du travail* fixe la liste des emplois et des activités professionnelles pour l'exercice desquels l'appartenance à l'un ou l'autre sexe constitue la condition d'égalité professionnelle.

L'employeur est tenu d'assurer pour un même travail, ou un travail de valeur égale, l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes.

C'est ainsi que la formation, la classification, la promotion, la mutation, le congé, la sanction disciplinaire ou le licenciement : aucune décision de l'employeur ou clause de convention collective ne peuvent prendre en compte l'appartenance à un sexe déterminé.

L'employeur peut instituer des mesures provisoires destinées à rééquilibrer la place des femmes dans l'entreprise, avec le soutien financier de l'Etat, au seul bénéfice des salariées, en utilisant l'un des outils mis à sa disposition : contrat pour la mixité des emplois, plan pour l'égalité professionnelle, contrat pour l'égalité professionnelle. Il peut également bénéficier d'un soutien financier de l'Etat pour l'élaboration d'un plan de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, ce plan devant prévoir des actions favorisant l'égalité professionnelle des hommes et des femmes.

La mise en place d'une égalité professionnelle hommes- femmes peut être mise en défaut par ce fait que cette égalité ne se traduise pas par une égalité des effectifs. Par exemple, si 60% de la fonction publique est assurée par des femmes, elles ne sont que 10% au niveau de la haute fonction.

Ce défaut d'égalité ne peut être rétabli via une certaine équité. Aussi la parité s'est- elle développée pour répondre à cette situation. La parité est principalement mobilisée sur les effectifs des représentants politiques et des responsables de haut et moyen niveaux.

Quelques dates sur deux siècles :

1791 : Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne d'Olympe de Gouges, dont le préambule commence ainsi : « Les mères, les filles, les sœurs, représentantes de la nation, demandent d'être constituées en Assemblée nationale. »

1804 : le Code civil donne aux femmes des droits civils mais leur refuse les droits politiques.

1893 : Octroi du droit de vote aux femmes en Nouvelle-Zélande, premier pays au monde à l'accorder ; la Grande-Bretagne (pour les femmes de plus de 30 ans jusqu'en 1928), la Suède et l'Allemagne l'accordent en 1918, les Pays-Bas et le canada en 1919 et les Etats-Unis en 1920.

L'ordonnance d'Alger du 21 avril 1944 accorde le droit de vote aux femmes françaises.

Le préambule de la constitution du **27 octobre 1946** proclame : « *La loi garantit à la femme dans tous les domaines, des droits égaux à ceux des hommes* ».

Une révision constitutionnelle de juillet 1999 ajoute à l'article 3 de la constitution de 1958 la disposition suivante « *la loi favorise l'égal accès des hommes et des femmes aux mandats électoraux et aux fonctions électives* » et prévoit que les partis doivent contribuer à la mise en œuvre de ce principe.

La loi sur « *la parité en politique* » de **juin 2000** module l'aide publique aux partis politiques en fonction de leur respect de l'application de la parité pour la présentation des candidats aux élections.

En 2001, la loi Génisson sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes poursuit dans une direction amorcée par la loi Roudy du 13 juillet 1983.

En juillet 2008, modification de l'article 1 de la constitution qui est désormais ainsi rédigé : « *La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales* ».

27 janvier 2011 : Promulgation d'un acte selon lequel la représentation équilibrée au sein des conseils d'administration entre hommes et femmes et l'instauration progressive de quotas en faveur des femmes est instituée.

Malgré les réformes et d'évidents progrès ces dernières décennies et si la loi sur la parité a permis l'élection de beaucoup plus de femmes dans les conseils municipaux (35,8% de femmes au scrutin municipal de 2008) et régionaux (48,3% de femmes en 2010) , celles-ci peinent à accéder à des fonctions de responsabilité locale (seulement 14,2% des maires en décembre 2010).

Dans les conseils généraux, les résultats sont de 12,9% de femmes parmi les conseillers généraux et seulement 18,5% de femmes à l'assemblée nationale pour 21,8% au Sénat.

On trouve la même logique dans les entreprises et la haute fonction publique.

A cette date une question se pose qui la valeur en termes justement de parité de mesures coercitives pour augmenter la représentation féminine aux postes de responsabilité. Cela peut être aussi bien compris comme une injustice. Si l'on pousse plus avant on peut retrouver des logiques antérieures de séparation des catégories et des sexes.

Supposons par exemple une exigence de recrutement des infirmiers et infirmières à égalité d'effectifs des deux sexes. Si l'on met les deux catégories en concurrence dans un même concours il faudra peut-être écarter de bons rangs de filles au profit de résultats plus médiocres de garçons afin de respecter l'objectif de parité.

De la parité nous passons donc à l'inégalité voire à l'injustice ou même l'erreur.

La parité se doit donc d'être accompagnée par une volonté avant que d'établir des règles de différenciation. Et cette volonté doit mettre en avant la promotion, le courage, mais aussi les aides diverses. La parité politique n'est pas un combat « contre » mais « avec ».

Récemment, une parité non sexuée a été mise en place à propos des concours d'accès à certaines grandes écoles de façon à augmenter la représentation des jeunes issus des quartiers défavorisés. Or ces élèves bénéficient de bourses et d'aides diverses tant matérielles que

pédagogiques et ils sont prioritaire pour fréquenter les internats dits d'excellence. A partir de cette situation, on peut penser que c'est la valeur de l'individu qui doit être évaluée et compter pour le concours. Non, pas tout à fait. La parité a donc un coût réglé par celui qui est écarté.

La question de la parité renvoie donc à des choix de société, par-delà la représentation politique, dont le rôle moteur a justifié un traitement spécifique. La loi a ainsi récemment égalisé l'autorité parentale ou renforcé la place du père dans l'éducation des enfants. La parité constitue donc un mouvement de donc favorable aux femmes en tant qu'individus, mais aussi une source profonde de modification de la place des femmes dans la société.

Les droits étant les mêmes, il reste à les mobiliser par chacun.

Cette parité est caractéristique des pays européens et américains puisque dans de nombreux autres pays la femme n'a même pas acquis un minimum de droits civiques.

Ce que nous vivons serait donc exemplaire. Mais un exemple à faire valoir.

7.4. Hypothèses et propositions

Selon quel processus se met en place les premiers choix des filles et des garçons, par exemple pour ce qui est de la série au lycée et de la suite, après le baccalauréat…

L'**information** tout d'abord. L'information transmise par les parents varie beaucoup avec les familles et donc par ce biais le présent se teinte d'un peu de passé. En particulier :

- Le sexe de l'enfant, même si maintenant les parents envisagent le même niveau d'études pour les filles que pour les garçons ils préfèrent une formation scientifique ou technique pour les garçons et après le bac une formation générale pour les filles et professionnelle pour les garçons.

- Le niveau scolaire et social des parents : il conditionne beaucoup l'information reçue par eux-mêmes ; les parents les plus instruits, les mieux informés seraient les plus ambitieux même pour les filles. Par exemple on note une forte représentation des catégories de cadres et professions intellectuelles supérieures à l'université, en fait trois fois leur poids social. La différence entre filles et garçons se fait sur les choix des matières et des filières.
- L'activité de la mère semble de peu d'effet sur les choix des garçons mais significative pour les filles, les mères actives étant plus ambitieuses que les mères au foyer.

Les modèles ont un rôle très important et le modèle des femmes investies dans la recherche, ingénieurs etc. sont moins nombreuses que les hommes et donc leur modèle s'en trouve appauvri. Et au-delà, à l'université, et dans les classes supérieures des lycées, les femmes ne sont pas majoritaires.

L'information scolaire propose deux types d'information :

- Une information documentaire, à savoir les parcours, les études, les sites et les adresses, les caractéristiques c'est-à-dire les disciplines principales concernées.

- Une information plus limitée et souvent générale et théorique à propos des choix des filles et des garçons. La jeune fille peut sentir un risque dans telle ou telle direction ou orientation, mais les repères dont elle dispose sont souvent abstraits, sans support humain, et donc peu expressifs.

Rappelons que si la mixité a été réalisée dans les années 60 elle l'a été sans préparation particulière ni sensibilisation particulière des enseignants. La mise en classe commune des filles et des garçons, selon des proportions par ailleurs variables suivant le site, l'année, etc. a bien sûr fait apparaître des phénomènes nouveaux (résultats scolaires, retards et redoublements, comportements et discipline, choix d'orientation…) mais sans qu'une méthode de travail soit vraiment arrêtée permettant la mise en place d'une dynamique.

Or, de la mixité de l'éducation, de l'école maternelle à la classe terminale du lycée, on pouvait en attendre une évolution particulière des choix de formation et donc des parcours professionnels.

Cette histoire demeure relativement peu explorée et peu évaluée. En tout cas la mixité d'origine qui mêle filles et garçons selon une statistique qui dépend des populations en présence se spécialise peu à peu alors même que les unes et les autres continuent leur cheminement dans l'école. Il y a donc bien des forces sociales qui jouent qui ne sont pas contrées par la pratique scolaire fut-elle laïque.

Par exemple, il y aurait une sous-évaluation des filles quant à leurs performances en sciences et au contraire une surévaluation des garçons. Peut-être aussi qu'une certaine détermination des avenirs scolaire et professionnel selon le sexe est incluse dans le parcours de mixité de l'école ce qui revient à neutraliser le rôle de cette dernière si tant est qu'il soit sur ce point clairement défini et affirmé.

Encore une fois, la mixité à l'école relève peut-être plus d'une **cohabitation** que d'une **éducation** et donc d'une construction des avenirs.

« *La lutte pour la parité passe par la conquête, non seulement du pouvoir politique, mais aussi du savoir scientifique par les femmes » (*source : *AFFDU, association française des femmes diplômées de l'université).*

Par exemple, la répartition des bacheliers S à l'entrée à l'université est symptomatique. Les bachelières se répartissent entre droit, lettres et sciences alors que les garçons vont massivement en sciences ou dans les IUT secondaires. En fait 56% des garçons se trouvent en sciences contre 30% des filles alors que 50% d'entre elles vont en médecine, pharmacie, sciences de la nature et de la vie ou STAPS contre 29% des garçons.

Ainsi donc, par un processus d'orientation, on voit se dessiner deux ensembles, l'un à majorité féminine (lettres, langues, sciences sociales, sciences de la vie, disciplines liées à la santé), l'autre à forte majorité masculine liées aux sciences dites « dures » et à la technologie.

La question posée ici est la suivante : est-ce que de cette manière nous ne perdons pas des éléments importants, voire essentiels dans certaines disciplines qui seraient des filles, mais aussi des garçons, et dont le rôle aurait été majeur s'ils avaient été présents.

→ En d'autres termes, est-ce que cette procédure n'aboutit pas à un certain gaspillage des moyens et des potentiels ?

C’est une question que nous pensons relativement grave.

Quelques conséquences :

- concentration des femmes sur un petit nombre de professions, chômage plus important que pour les hommes, faible pourcentage dans les postes de décisions économiques et scientifiques.

- pour les entreprises dont certaines reconnaissent les avantages des équipes mixtes pour la diversité des innovations et l’organisation du travail.

- plus généralement pour la France actuellement en retard dans l’innovation et la création d’entreprises de haute technologie alors que la valorisation du capital féminin reste une richesse sous-exploitée à ce jour.

N’oublions pas ici que la **parité** n’est pas seulement une représentation équilibrée femmes/hommes en politique, mais dans tous les domaines, économique, social, scientifique, qui s’imbriquent étroitement et conditionnent in fine les décisions politiques.

Catherine Genisson : *« Il faut rendre obligatoire et plus complète la formation initiale et continue de l’ensemble du corps enseignant à l’égalité des chances entre femmes et hommes* ».

La déperdition des filles dans les disciplines scientifiques se fait progressivement à toutes les étapes de l’orientation passant de 60% en seconde à 43% dans les admis aux baccalauréats scientifiques et 23% pour les doctorats.

Quoi faire ?

- agir dans les lycées pour une meilleure information en créant des occasions de rencontre avec des femmes ingénieurs, chercheurs, techniciennes, responsables de service et ce de façon régulière en mode éducatif et non pas exceptionnel.

- il faudrait que toutes les statistiques soient sexuées afin de ne pas masquer une réalité portant sur 50% de la population.

- il faudrait aussi que la parité homme-femme soit une règle de fonctionnement de l'ensemble des administrations. Il se peut alors que l'on manque d'hommes (!?)

- les enseignants doivent être formés à une pratique devant un auditoire mixte et devant conduire autant que faire se peut à une population mélangée hors sexe et non pas structurée mois après mois selon le sexe d'appartenance.

- une lisibilité certaine enfin de l'accueil économique des filles afin qu'elles ne renoncent pas à telles études pour lesquelles elles ont toutes les capacités à cause d'un doute quant à la suite.

Une analyse de l'information reçue par les jeunes est nécessaire. Quel est son rôle, son importance, son effet ?

Un lycéen a des informations de sources très diverses :

- Les brochures (ONISEP…)
- Des séances d'information en classe (conseiller d'orientation, professeur principal)
- Rencontres avec des professionnels
- Forum avec les différentes orientations : écoles, classes préparatoires, santé, université.
- Stages de découverte professionnelle
- Echanges avec les camarades
- Conseils et influences familiaux
- Perception de l'économie
- Conception de l'avenir, de son rôle possible ou souhaitable
- Témoignages divers (télévision, voisinage, frères et sœurs, famille)
- Situation locale car l'avenir n'est pas forcément dans l'éloignement
- Campagnes d'information ou de promotion professionnelles
- Connaissance réelle de tel ou tel milieu professionnel, part de la connaissance et part de l'a priori.
- Conseils personnalisés (professeur, conseiller d'orientation…)

- Position et conseil des parents, capacités matérielles…

C'est cet ensemble non exhaustif qui constitue la base à partir de laquelle la jeune fille ou le jeune homme vont définir, étape après étape leur parcours et donc ainsi se différencier l'un de l'autre, en moyenne.

Quel ordre y mettre ? Cette question peut encore être approfondie.

Rappelons ici l'enquête décrite au chapitre 3 en Partie I.

L'information et le conseil peuvent-ils remédier à la séparation progressive des filles et des garçons puis des femmes et des hommes. Ce moyen engagé dès l'origine peut-il aboutir à récupérer tout au long de la vie active les compétences des femmes trop souvent écartées des hautes responsabilités ?

Mais bien évidemment l'emploi, l'insertion sont des moteurs primordiaux. S'ils viennent à faillir, l'ensemble du système peut être remis en cause. Certains se requalifieront, d'autres pousseront leurs études au-delà de ce qu'ils souhaitaient et d'autres, nombreux parfois, abandonnent précocement.

Une idée développée depuis quelques années en France consiste à instituer une orientation réversible c'est-à-dire pouvant non pas revenir en arrière mais moins marquée par un choix sur la base d'un « oui ou non ».

Aussi les parcours engagés lors de la procédure d'orientation à l'origine peuvent-ils se modifiés avec les années et selon des modalités de terrain où le hasard peut avoir un rôle.

Il y a de nombreuses recherches en ce sens et nous citerons ici le réseau Eurydice, qui regroupe les observations quant à l'éducation et les systèmes de 37 pays. L'agence exécutive « Education, audiovisuel et culture » de l'UE a son siège à Bruxelles.

Nous rappelons ici un travail développés en juillet 2000 à l'occasion d'un colloque sur « l'égalité des chances des femmes et des hommes ». (source : IUT de Saint-Denis)

Cette dynamique centrale est une puissance organisatrice, c'est-à-dire que les autres contraintes développées selon d'autres logiques vont tendre à se réformer pour engager un nouveau développement en référence à ce principe central.

Cette situation peut être illustrée par le schéma suivant :

« Tous et toutes, partout »

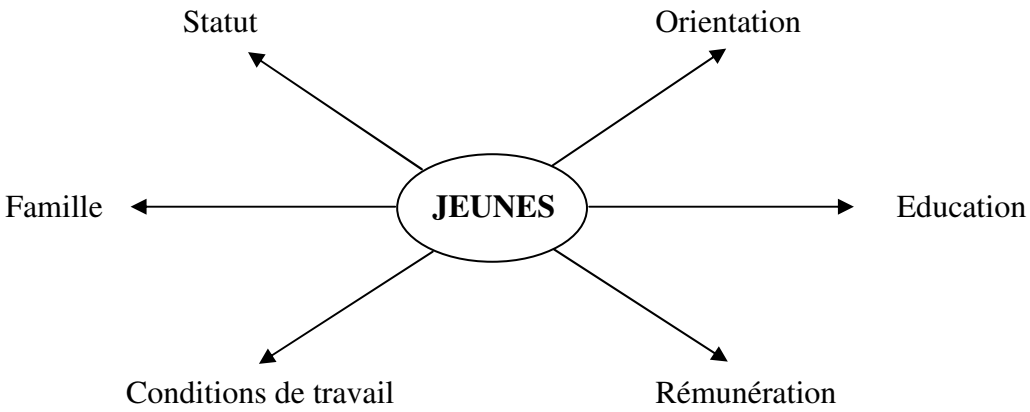

Précisons ces facteurs.

1. Les conditions de travail

L'obligation faite par l'application de « Toutes et tous partout » traduit l'élimination radicale de toutes les réserves légales et matérielles qui peuvent différencier le travail féminin du travail masculin. Un exemple est celui de l'incorporation dans la loi française de la directive bruxelloise permettant le travail de nuit aux femmes, ce qui était interdit depuis un siècle. De même, nous observons peu à peu l'obligation d'aménagements techniques dans toutes les professions permettant la réalité de « Partout » (appareillage et organisation compensant la faiblesse musculaire, etc.).

2. Les rémunérations

C'est une question cruciale qui doit déboucher sur l'égalité salariale complète. On peut même avancer l'hypothèse que l'inégalité de charge de travail au quotidien dont l'extraprofessionnel et qui pèse sur les ¾ des femmes fasse l'objet d'une correction salariale qui en annule les effets (temps partiel etc.) en transférant partie du salaire masculin vers la femme concernée.

3. L'éducation

L'indifférenciation recherchée s'exprime actuellement par un gommage des références masculines. Partout où il y a du masculin, il faut y mettre du féminin afin que le modèle théorique voulu par «Toutes et tous partout» devienne une réalité ou du moins en présente une image conforme.

On pourrait s'attendre à une éducation à la vie quotidienne, dont la vie ménagère à égalité pour les filles et les garçons. En fait on recherche plus l'indifférenciation des sexes que celle de l'indifférenciation des parcours professionnels. C'est une divergence significative.

4. L'orientation et le choix professionnel

C'est le nœud du problème. Mais la méthode n'est pas encore définie depuis plus de vingt ans que le thème, récurrent, hante l'orientation scolaire et professionnelle. En effet tous les efforts déployés peuvent être annulés in fine par l'expression du libre choix de la famille.

Le choix de son orientation par la jeune fille ou le jeune homme infère un statut de la personne dans la société qui n'est ni économique ni idéologique mais culturel et donc intimement personnel.

Or, curieusement, ici, on perçoit que la culture se présente comme antinomique de l'école qui en est la gardienne. C'est qu'on demande à cette dernière d'en changer la structure mais sans lui fournir le nouveau plan.

5. Le statut

Le concept de « toutes partout » affirme en premier lieu la femme professionnelle. La mère devient un arrangement d'ordre privé et second. Le statut de la femme en création, en en tentative de création, est au fond le statut masculin. La tâche à venir portera donc sur l'élaboration d'un statu mixte et d'indifférenciation des sexes. Un statut qui remet aussi en cause celui de l'homme dans notre société.

C'est la question la plus grave car ce statut n'est pas seulement juridique mais aussi culturel, religieux, philosophique. L'hétérogénéité de la société rend plus difficile l'accompagnement de cette évolution de façon suffisamment uniforme.

6. La famille

On peut penser que l'enfant du fait de l'importance de l'investissement en temps, en peine et en argent est en quelque sorte l'un des ennemis du travail féminin. Pourtant, en France comme dans le reste de l'Europe, les femmes sans activité professionnelle n'ont guère plus d'enfants que les femmes actives, voire même moins comme en Italie et en Espagne.

Le coût de l'enfant est celui de l'avenir. Il ne peut neutraliser l'investissement de la formation des parents dont la mère. Une synthèse est donc à affirmer.

En fin de parcours il serait dommage de perdre des éléments féminins susceptibles de tenir un rôle important et parfois essentiel du fait de leur parcours féminin.

Si l'on écrit une **équation du déroulement d'une existence**, il faut donc introduire la variable du genre, féminin ou masculin, ainsi que la variable de l'environnement local qui attribue un poids particulier à cette première variable.

Si l'égalité est complète ce qui signifie que des mécanismes peuvent annuler les différences, alors ces deux variables disparaissent.

Les mesures quant à la parité, à l'égalité des chances etc. vont bien sûr en ce sens mais ces variables ne sont pas encore neutralisées.

CHAPITRE 8 : UNE POPULATION DE 300 BIOGRAPHIES

Introduction

Le sujet de cette thèse présente diverses difficultés que nous abordons dans chaque chapitre.

S'agissant en effet du déroulement d'une existence, il existe des convictions, des hypothèses et des opinions très nombreuses et variées.

Afin d'entrer plus avant dans une méthode de travail plus définie, nous avons regroupé les données concernant près de 300 personnalités ayant vécu ou vivant encore aux XIX^{e} et XX^{e} siècles (et début du XXI$^{e)}$. Ces personnalités occupent, ou ont occupé, des domaines très variés : littérature, sciences, politique, militaire, arts. Si le monde occidental y est majoritairement représenté, certaines biographies proviennent d'Asie, d'Amérique et d'Afrique.

Il s'agit d'un tirage plutôt aléatoire qui exploite des textes biographiques, ouvrages et articles rappelés dans la bibliographie. L'exploitation qui est faite de cet ensemble a pour but de dégager des faits et des questions qui puissent être généralisables et fonder une méthode de réflexion.

C'est donc l'équivalent d'une procédure expérimentale.

Remarquons cependant les grandes difficultés pour réunir des informations *a priori* simples et évidentes comme la fratrie de la personne citée. Les ouvrages biographiques décrivent en abondance les événements connus de la célébrité mais le plus souvent sont muets ou très discrets sur l'enfance, les frères et les sœurs, la famille en général.

La célébrité est donc vue comme une parenthèse et non comme une suite. Certains ouvrages consultés ont nécessité une lecture complète pour retrouver une trace de l'enfance, de la fratrie, etc. Discontinuité en place de continuité.

8.1. Exploitation des données démographiques

Les informations sont présentées en deux tableaux.

Le tableau suivant rassemble 9 informations :

A : **Nom et prénom**

B : **Date de naissance**

C : **Date de décès** si ce dernier est consommé

D : **Fratrie**, c'est-à-dire nombre de frères et sœurs, d'un ou plusieurs lits

E : **Rang** de la personnalité dans cette fratrie

F : La donnée **rôle de la famille** est mesurée selon une échelle allant de 0 à 1 et 2. La note 0 correspond à la circonstance d'un lien quasiment inexistant entre le rôle familial tel que l'on peut l'apprécier avec les données disponibles et le devenir de la personne citée. Un exemple est Albert Camus écrivain renommé et polyvalent issu d'une famille très démunie, orphelin de père et entouré d'une mère et d'une grand-mère présentant au moins un handicap de parole. Le frère ainé, quant à lui, est demeuré ouvrier durant son existence en Algérie. La note 3 exprime un lien au contraire très fort et donc une continuité du rôle familial. C'est la situation de lignées comme les familles Curie, Becquerel, Bush, Kennedy, Bohr, etc.

G : **Mois de naissance** de la personnalité

H : La **spécialité principale** de la personnalité est rappelée sachant que l'activité de la personne a pu être beaucoup plus diversifiée.

I : La dernière cote exprime la **polyvalence** de la personne citée c'est-à-dire sa capacité à s'exprimer à un haut niveau dans des domaines variés et non dans la seule spécialité citée en H. Cette cote est exprimée par 1, 2, 3. Le chiffre 3 traduit une polyvalence maximum constatée, par exemple celle de Winston Churchill, homme politique, militaire, peintre, écrivain (prix Nobel de littérature). La cote 1 traduit au contraire une forte spécialisation de la personne même si le rôle qu'elle a assuré est important, voir décisif. Bien sûr la quasi-totalité des personnes citées n'étaient pas uniquement les spécialistes d'un domaine unique et étroit et presque toutes ont montré une curiosité ou un intérêt pour d'autres domaines ou activités mais pas à un niveau permettant une classification en 2 ou en 3. Sur cette question comme en F, des critiques sont recevables pour tel ou tel selon la connaissance plus ou moins approfondie de l'existence de la personne désignée. Il demeure certainement une approximation dans l'évaluation mais les échelles réduites à trois niveaux devraient faciliter les classements.

Ces remarques signifient que les données de ce tableau représentent une première approche, mais aussi un descriptif permettant néanmoins de commencer à pénétrer le sujet.

Tableau 47 : Systématique des 300 biographies

A	B	C	D	E	F	G	H	I
Abbé Pierre	1912	2007	8	5	2	8	Religion	3
Abdel Kader	1808	1883	4	4	2	9	Politique	3
Abel Niels	1802	1829	7	7	1	8	Math.	1
Alain (Emile Chartier dit)	1868	1951	1	1	2	3	Ecrivain	2
Alain-Fournier	1886	1914	2	1	2	10	Ecrivain	1
Albeniz Isaac	1869	1909	4	4	0	5	Ecrivain	1
Allais Alphonse	1854	1905	5	5	2	10	Ecrivain	2
Ampère André-Marie	1775	1836	3	2	1	1	Physicien	3
Ampère Jean-Jacques	1800	1864	1	1	2	4	Ecrivain	2
Andersen Hans Christian	1805	1873	2	2	4		Ecrivain	2
Anouilh Jean	1910	1987	1	1	1	6	Ecrivain	2

A	B	C	D	E	F	G	H	I
Appell Paul	1855	1930			0	9	Math.	2
Appolinaire	1880	1918	2	1	0	8	Ecrivain	1
Arago François	1786	1853	4	1	1	2	Physicien	2
Artaud Antonin	1896	1948	7	1	1	9	Ecrivain	1
Ataturk Kémal	1881	1938	3	3	0	5	Politique	2
Aufray Hugues	1929		3	3	1	8	Artiste	1
Auriol Vincent	1884	1966	1	1	0	8	Politique	2
Avogadro Amedeo	1776	1856			1	8	Physicien	2
Bach Carl Emmanuel	1714	1788	2	2	2	3	Musicien	1
Bach Johann sebastien	1685	1750	8	1	2	3	Musicien	1
Bachelier Louis	1870	1946	3	1	0	3	Math.	1
Bakounine Michail	1814	1876	7	1	1	5	politique	1
Balfour Arthur	1848	1930		1	2	7	politique	1
Balzac Honoré	1799	1650	4	1	1	5	Ecrivain	2
Barbara	1930	1997	3	2	0	6	Artiste	1
Barbey d'Aurevilly Jules	1808	1889	4	1	2	11	Ecrivain	1
Barbusse Henri	1873	1935	3	2	1	5	politique	1
Barjavel René	1911	1985	3	3	0	1	Ecrivain	2
Barre Raymond	1924	2007	3		2	3	Politique	2
Barres Maurice	1862	1923	2	2	1	9	Politique	2
Bartok Béla	1881	1945	2	2	2	3	Musicien	1
Baudelaire	1821	1867	2	1	1	4	Ecrivain	
Bauvoir Simone (de)	1908	1986	2	1	2	1	Ecrivain	2
Bazaine Achille	1811	1888	3	3	2	2	Militaire	1
Bécaud Gilbert	1927	2001	3	2	2	10	artiste	1
Beckett Samuel	1906	1989	2	2	2	4	Ecrivain	1
Becquerel Henri	1852	1908			2	12	Physicien	2
Beethoven Ludwig	1770	1827	7	7	1	12	Musicien	2
Ben Gourion David	1886	1973	11	6	1	10	Politique	2
Benoit XVI	1927		3	3	1	3	Religion	3
Berger Michel	1947	1947	3	3	2	11	Musicien	1
Bergson Henri	1849	1941	7	2	10	10	Ecrivain	3
Berlioz Hector	1803	1869	5	1	2	12	Musicien	2
Bernanos Georges	1888	1948	3	3	1	2	Ecrivain	2
Bernard Tristan	1866	1947	4	2	0	9	Ecrivain	1
Berthelot Marcellin	1827	1907			1	10	Chimiste	3
Bessel Friedrich	1784	1846	9		0	7	Math.	2
Bismarck Otto	1815	1898	3	2	1	4	politique	2
Blanc Louis	1811	1882	2	1	1	10	politique	1
Blanqui Auguste	1805	1881	2	2	2	2	politique	2
Bloy Léon	1846	1917	7	2	1	7	Ecrivain	0
Blum Léon	1872	1950	5	2	2	8	Politique	2
Bohr Harald	1887	1951	3	3	2	4	Math.	2
Bohr Niels	1885	1962	3	1	2	10	Physicien	2
Bolivar Simon	1783	1830	5	4	1	7	Politique	3
Boltzmann Ludwig	1844	1906	1	1	1	2	Physicien	2

A	B	C	D	E	F	G	H	I
Bonnefoy Yves	1923		2	2	1	6	Ecrivain	3
Boole Georges	1815	1864	4	1	0	11	Math.	2
Booth William	1829	1812	4	2	0	4	philanthrope	2
Borel Emile	1871	1956	3	3	0	1	Math.	3
Borodine Alexandre	1833	1887	3	3	0	11	Musicien	3
Braille Louis	1809	1852	4	4	0	1	Linguiste	
Branly Edouard	1844	1940	2	1	1	3	Physicien	2
Brassens Georges	1921	1981	2	2	0	0	Musicien	1
Brazza Savorgnan de	1852	1905	12	7	1	1	Explorateur	1
Breton André	1896	1966	2	1	0	2	Ecrivain	1
Broglie Albert	1821	1901	4	3	2	6	Politique	1
Broglie Louis (de)	1892	1987	4	3	2	8	Physicien	2
Broglie Victor	1785	1870	4	4	2	11	Politique	1
Bronson Charles	1921	2003	15	11	1	11	Artiste	1
Buck Pearl	1892	1973	1	1	2	6	Ecrivain	1
Bulow Bernhard	1849	1929			2	5	Politique	1
Bunsen Robert	1811	1899	4	4	1	3	Physicien	2
Burton Richard	1925	1984	13	12	0	11	Artiste	1
Bush Georges	1946		6	1	2	7	Politique	2
Caillaux Joseph	1863	1944	2	1	2	6	Politique	1
Camus Albert	1913	1960	2	2	0	11	Ecrivain	2
Cantor Georg	1845	1918	1	1	1	3	Math.	3
Carnot Sadi	1837	1894	2	1	2	8	Politique	3
Carrel Alexis	1873	1944	3	1	1	6	Médecin	2
Carter James	1924		4	1	0	10	Politique	2
Casares Maria	1922	1996	2	1	1	11	Artiste	1
Casimir-Périer Jean	1847	1907	2	1	2	11	Politique	3
Casimir-Périer Pierre	1777	1832	4	4	2	11	Politique	2
Castro Fidel	1926		7	3	1	12	Politique	1
Cauchy Augustin Louis	1789	1857	4	1	1	8	Math.	2
Cavaignac Eugène	1802	1857	2	2	2	10	Militaire	2
Cavendish Henry	1731	1810	2	2	1	10	Physicien	2
Cavour Camille	1810	1861	2	2	2	8	Politique	1
Céline Louis Ferdinand	1894	1961	1	1	0	5	Ecrivain	1
Chabrier Emmanuel	1841	1894	1	1	1	1	Musicien	1
Chamberlain Neville	1869	1940	5	5	2	3	Politique	1
Champollion Jean François	1790	1832	7	7	0	12	Historien	2
Chandrasekhar Subram	1910	1995	10	3	1		Physicien	2
Chaplin Charlie	1889	1977	3	2	0	4	Artiste	1
Char René	1907	1988	4	4	0	6	Ecrivain	1
Charcot Jean Martin	1825	1893	4	1	0	11	Médecin	2
Charcot Jean Martin	1825	1893	4	1	0	11	Médecin	2
Charcot Jean-Baptiste	1867	1936	3	3	2	7	Explorateur	2
Charpentier Gustave	1860	1956			0	6	Musicien	1
Chasles Michel	1793	1880	15	9	1	11	Math.	1
Chateaubriand René (de)	1768	1848	10	10	1	9	Ecrivain	2

A	B	C	D	E	F	G	H	I
Chirac Jacques	1932		2	2	1	11	Politique	1
Chopin Frédéric	1810	1849	3	2	1	2	Musicien	
Chostakovitch Dimitri	1906	1975			2	9	Musicien	1
Christie Agatha	1890	1976	3	3	2	9	Ecrivain	1
Churchill Winston	1874	1965	2	1	2	11	Politique	3
Clairaut Claude	1713	1765	21	2	2	5	Math.	2
Claude Bernard	1816	1878	4	1	1	7	Médecin	3
Claudel Camille	1864	1943	4	2	1	12	Sculpteur	1
Claudel Paul	1868	1955	4	4	1	8	Ecrivain	2
Clausewitz Karl	1780	1831	6	3	1	6	Militaire	1
Clémenceau Georges	1841	1929	4	2	3	9	Politique	3
Clinton Bill	1946		2	1	0	8	Politique	2
Cocteau Jean	1889	1963	3	3	2	7	Ecrivain	2
Colette	1873	1954	4	4	1	1	Ecrivain	1
Combes Emile	1835	1921	10	5	1	9	Politique	2
Comte Auguste	1798	1857	3	2	1	1	Philosophe	3
Constant Benjamin	1767	1830	1	1	1	10	Ecrivain	2
Corot Jean Baptiste	1796	1825	3	2	1	7	Peintre	1
Coty René	1882	1962			2	3	Politique	3
Courbet Gustave	1818	1899	4	1	1	6	Peintre	1
Cousin Victor	1792	1867			0	11	Ecrivain	
Cousteau Jacques	1910	1997	2	2	2	6	Explorateur	3
Curie Irène	1897	195-	2	1	2	9	Physicien	2
Curie Marie	1867	1934	5	5	1	11	Physicien	2
Curie Pierre	1859	1906	2	2	1	5	Physicien	2
Cuvier Georges	1769	1832	2	1	0		Scientifique	3
D'Alembert Jean le Rond	1717	1783	1	1	0	11	Math.	3
Darwin Charles	1809	1882	5	5	2	?	Scientifique	3
Daudet Alphonse	1840	1897	4	3	1	5	Ecrivain	2
De Gaulle Charles	1890	1970	5	3	2	11	Politique	3
Debussy Claude	1862	1918	4	1	0	8	Musicien	1
Delacroix Eugène	1798	1863	4	4	2	4	Peintre	2
Déroulède Paul	1846	1914			2	9	Politique	1
Desnos Robert	1900	1945	2	2	0	7	Ecrivain	1
Dhôtel André	1900	1991	1	1	2	9	Ecrivain	1
Dickens Charles	1812	1870	8	2	1	2	Ecrivain	2
Dieuleveult Philippe (de)	1951	1985	7	7	2	7	Journaliste	1
Dion Céline	1968		14	14	1	3	Artiste	1
Dolto Françoise	1908	1088	7	4	1	11	Psychologue	3
Dostoievski Fiodor	1821	1881	7	2	1	10	Ecrivain	2
Doumer Paul	1857	1932	3	0	0	3	Politique	3
Dumas Alexandre	1803	1870	1	1	1	7	Ecrivain	2
Dupanloud Félix	1802	1878	1	1	0	1	Religion	2
Dupuytren Guillaume	1777	1835	4	3	2	10	Médecin	1
Durckheim Emile	1858	1917	4	4	2	4	Sociologue	3
Duruy Victor	1811	1894	4	3	0	9	Historien	3

A	B	C	D	E	F	G	H	I
Eiffel Gustave	1832	1923			1	12	Ingénieur	2
Eisenhower Dwight	1890	1969	7	3	0	10	Politique	2
Eluard Paul	1895	1952	1	1	1	12	Ecrivain	1
Engels Friedrich	1820	1895	3	1	0	11	Philosophe	2
Faidherbe Louis	1818	1889			0	6	Militaire	2
Fangio Juan Manuel	1911	1993	6	5	0	6	Sport	1
Fargue Léon Paul	1876	1947	1	1	1	3	Ecrivain	1
Fermi Enrico	1901	1954	3	3	1	9	Physicien	1
Ferrat Jean	1930	2010	4	4	0	12	Artiste	1
Ferré Léo	1916	1993	2	2	0	8	Musicien	1
Ferry Jules	1832	1893	3	2	2	4	Politique	2
Feynman Richard	1918	1988	3	1	1	5	Physicien	2
Flaubert Gustave	1821	1880	5	4	1	12	Ecrivain	2
Foch Ferdinand	1851	1929	7	6	1	10	Militaire	1
Ford Henry	1863	1947	6	1	0	7	Industriel	2
Foucault Charles	1858	1916	3	2	1	9	Religion	2
Fourier Charles	1772	1837	8	5	1	4	Philosophe	2
France Anatole	1844	1924	2	1	2	4	Ecrivain	2
Franco	1892	1975	5	2	1	12	Politique	2
Fresnel Augustin-Jean	1788	1827	4	2	2	5	Physicien	3
Freud Sigmund	1856	1939	11	4	2	5	Médecin	2
Gainsbourg serge	1928	1991	4	3	2	4	Artiste	1
Gallieni Joseph	1849	1916			1	4	Militaire	2
Gambetta Léon	1832	1882			1	4	Politique	1
Garibaldi Giuseppe	1807	1882	6	2	1	7	Politique	2
Gauguin	1848	1903	2	2	0	7	Peintre	2
Gennes Pierre Gilles de	1932	2007	1	1	2	10	Physicien	3
Giono Jean	1895	1970	1	1	0		Ecrivain	1
Girard René	1923		5	2	2	12	Philosophe	2
Giraudoux jean	1882	1944	4	4	1	10	Ecrivain	3
Glucksmann André	1937		3	3	0	6	Ecrivain	1
Goethe Johannes	1749	1832	5	1	1	8	Ecrivain	1
Gogol Nicolas	1809	1852	12	3	1	4	Ecrivain	1
Gordon Brown	1951		3	3	2	2	Politique	3
Gounod Charles	1818	1893	2	2	2	6	Musicien	1
Gracq Julien	1910	2007	2	2	2	7	Ecrivain	1
Guitry Sacha	1885	1957	2	2	2	2	Comédien	1
Hanotaux Gabriel	1853	1944				11	Ecrivain	2
Hardy Oliver	1892	1957	5	5	1	1	Comédien	1
Heisenberg Werner	1901	1976			1	12	Physicien	2
Herschel Friedrich	1738	1822	6	3	1		Physicien	3
Hesse Hermann	1877	1862	6	2	2	7	Ecrivain	1
Hitchcock Alfred	1899	1980	3	3	0	8	Artiste	1
Hitler Adolf	1889	1945	8	6	0	4	Politique	3
Hubble Edwin	1889	1953			0	11	Astronome	2
Hugo Victor	1802	1885	3	3	2	2	Ecrivain	3

A	B	C	D	E	F	G	H	I
Humboldt Alexandre (Von)	1769	1859	2	2	1	9	Explorateur	3
Ionesco Eugène	1909	1994	3	1	0	11	Ecrivain	2
Jacob Max	1876	1944	4	4	0	7	Ecrivain	1
Jarry Alfred	1873	1907	2	2	0	9	Ecrivain	1
Joffre Joseph	1852	1931			0	1	Militaire	1
Joliot Frédéric	1900	1958	4	4	0	8	Physicien	2
Jouhandeau Marcel	1888	1979	4	3	1	7	Ecrivain	1
Joule James	1818	1889	5	2	2	12	Physicien	2
Jouvet Louis	1887	1951	3	2	2	12	Comédien	1
Kafka Franz	1883	1924	4	1	1	7	Ecrivain	2
Kipling Rudyard	1865	1936	2	1	1	12	Ecrivain	2
Knut Hamsun	1859	1952	7	4	0	8	Ecrivain	2
Koestler Arthur	1905	1983	1	1	1	9	Ecrivain	2
Laforgue Jules	1860	1887	11	2	0	8	Ecrivain	1
Lagerlof Selma	1858	1940	4	4	2	11	Ecrivain	2
Laplace, Pierre Simon de	1749	1827	5	2	1	3	Math.	3
Laurencin Marie	1883	1956	1	1	0	10	Peintre	1
Le Corbusier	1887	1965	2	2	0	10	Architecte	3
Lebrun Albert	1871	1950	3	2	0	8	Politique	3
Leclerc Philippe de Hautecloque	1902	1947	5	4	2	11	Militaire	2
Lénine	1870	1948	6	3	1	4	Politique	3
Léotard Philippe	1940	2001	7	5	2	8	Comédien	1
Lewis Carroll	1832	1898	10	3	1	1	Ecrivain	2
Lorca Garcia	1898	1936	4	1	2	6	Ecrivain	2
Loti Pierre	1850	1921	3	3	1	1	Ecrivain	2
Lumière auguste	1862	1954	6	1	2	?	Industriel	3
Lumière Louis	1864	1948	6	2	2	?	Industriel	3
Lyautey Hubert	1854	1934	3	1	2	11	Militaire	2
Mach Ernst	1838	1916			2	2	Physicien	2
Machado Antonio	1875	1939	2	2	2	7	Ecrivain	2
Mac-Mahon Patrice (de)	1808	1893	17	16	2	7	Politique	2
Maeterlinck Maurice	1862	1949	3	1	1	8	Ecrivain	1
Mahler Gustave	1860	1911	14	2	0	7	Musicien	1
Mallarmé Stéphane	1842	1898	2	2	0	3	Ecrivain	2
Manet Edouard	1832	1882	2	1	1	1	Peintre	1
Mao Tsé Toung	1893	1876	4	1	0		Politique	3
Marx Karl	1818	1883	8	2	2	5	Philosophe	2
Maupassant Guy(de)	1850	1893	2	1	2	8	Ecrivain	1
Maurras Charles	1868	1952	3	3	2	4	Ecrivain	2
Maxwell James	1831	1879	2	2	1	?	Physicien	2
Michaux Henri	1899	1984	2	2	1	5	Ecrivain	1
Mitchell Margaret	1900	1949	2	2	0	11	Ecrivain	1
Mitterrand François	1916	1996	7	5	2	10	Politique	2
Montand Yves	1921	1991	3	3	0	10	Artiste	2
Montherlant Henry de	1895	1972	1	1	1	1	Ecrivain	1
Morse Samuel	1791	1872	3	1	1	4	Physicien	3

A	B	C	D	E	F	G	H	I
Mozart Amadeus	1756	1791	7	2	2	1	Musicien	3
Mozart Amadeus	1756	1791	7	2	2	1	Musicien	3
Morisot Berthe	1841	1895	4	3	2	1	Peintre	1
Musset Alfred de	1810	1857	4	3	2	12	Ecrivain	1
Napoléon Bonaparte	1769	1821	13	2	1	8	Politique	3
Neumann John (Von)	1903	1957	3	3	2	12	Math.	3
Nicolle Charles	1866	1936	3	2	2	9	Biologiste	2
Orwell George	1905	1950	3	2	1	6	Ecrivain	1
Ozanam Frédéric	1813	1853	3	3	1	4	Philosophe	2
Pagnol Marcel	1895	1974	4	1	1	2	Ecrivain	2
Pasolini Pier Paolo	1922	1975	2	1	1	3	Cinéaste	3
Pasteur Louis	1822	1895	4	2	1	12	Chimiste	3
Pavlov Ivan	1849	1936			1	2	Scientifique	2
Péguy Charles	1873	1914	1	1	0	1	Ecrivain	2
Pétain Philippe	1856	1951	8	4	0	4	Militaire	2
Piaget jean	1896	1980	3	1	2	8	Pédagogue	2
Pirandello	1867	1936	2	2	1	6	Ecrivain	2
Poincaré Henri	1854	1912			2	4	Math.	3
Poincaré Raymond	1860	1934	3	1	2		Politique	3
Prévert Jacques	1900	1977	3	1	0	2	Ecrivain	1
Psichari Ernest	1883	1914	4	1	2	9	Ecrivain	1
Radiguet Raymond	1903	1923	7	1	0	6	Ecrivain	1
Regnault Victor	1810	1878	2	2	0	8	Physicien	2
Renard Jules	1864	1910	4	4	1	2	Ecrivain	1
Ricardo David	1772	1823	17	3	2		Economiste	2
Rolland Romain	1866	1944	3	1	2	1	Ecrivain	3
Romains Jules	1885	1972	1	1	1	7	Ecrivain	2
Rouault Georges	1871	1958	1	1	1	5	Peintre	1
Rousseau Jean Jacques	1712	1778	2	2	0		Ecrivain	3
Russell Bertrand	1872	1970	3	2	2	5	Math.	3
Sadi Carnot	1796	1832	2	1	2	6	Physicien	
Sadi Carnot	1837	1894	2	1	2	8	Politique	2
Sainte-Beuve Charles	1804	1869	1	1	1	12	Ecrivain	1
Salvador Henri	1917	2008	3	2	0	7	Comédien	1
Sartre Jean-Paul	1905	1980	1	1	2	6	Ecrivain	1
Schoelcher Victor	1804	1893	3	2	1	7	Politique	3
Schrodinger Erwin	1887	1961	3	3	2	8	Physicien	2
Schubert Franz	1797	1828	14	12	1	1	Musicien	1
Schwartz Laurent	1915	2002	2	1	2	3	Math.	1
Simenon Georges	1902	1989	2	1	0	2	Ecrivain	3
Staline Joseph	1878	1952	3	3	0	12	Politique	3
Strauss Richard	1864	1949	4	3	2	6	Musicien	2
Tchekhov Anton	1860	1904	5	5	0	1	Ecrivain	2
Teilhard de Chardin	1881	1955	11	4	2	5	Paléologue	3
Tesla Nicolas	1856	1943	5	4	0	7	Physicien	2

A	B	C	D	E	F	G	H	I
Thérèse de Lisieux	1873	1897	3	3	1	1	Religieuse	2
Tolkien Ronald	1892	1973	2	1	0	1	Ecrivain	2
Tourgueniev Ivan	1818	1883	3	2	2	10	Ecrivain	2
Triolet Elsa	1896	1970	2	2	2	9	Ecrivain	1
Vaclav Havel	1936	2011	2	1	1	10	Politique	3
Valles Jules	1832	1885	4	3	1	2	Politique	1
Van Gogh Vincent	1853	1890	6	1	2	3	Peintre	1
Verdi Giuseppe	1813	1901	4	1	0	3	Musicien	2
Verlaine Auguste (Paul)	1844	1896	1	1	0	3	Ecrivain	1
Verne Jules	1828	1905	5	1	2	3	Ecrivain	3
Veuillot Louis	1813	1883	2	1	0	10	Journaliste	1
Vian Boris	1920	1959	4	4	2	3	Ecrivain	3
Vigny Alfred	1799	1863	4	4	1	3	Ecrivain	2
Viollet le duc	1814	1879	1	1	2	1	Architecte	3
Wagner Richard	1813	1883	9	7	0	5	Musicien	2
Wegener Alfred	1880	1930	5	5	1	11	Physicien	2
Wilson Woodrow	1856	1924	4	3	1	12	Politique	2
Yourcenar Marguerite	1903	1987	1	1	3	6	Ecrivain	2
Zola Emile	1840	1902	1	1	2	4	Ecrivain	3
Zweig Stefan	1881	1942	2	2	2	11	Ecrivain	2

Les données de ce premier tableau représentent donc une première approche, un descriptif devant permettre de pénétrer différemment le sujet.

Analysons maintenant les liaisons entre les différentes variables.

a. <u>Rang de naissance</u>

Il est retenu en tenant compte de la totalité de la fratrie, qu'il s'agisse d'un unique mariage, d'une seconde ou troisième union ainsi que des décès à la naissance ou dans la prime jeunesse. Adolf Hitler est ainsi issu de la troisième union de son père, soit le sixième dans l'ordre des naissances, mais Verlaine est noté fils unique bien que deux conceptions aient déjà eu lieu mais conceptions s'achevant en deux fœtus conservés dans des bocaux par la mère suite à des fausses couches.

Voyons la statistique suivante :

Rang 1 : 98/274, soit 36%

Rang 2 : 75/274, soit 27%

Rang 3 : 39/274, soit 14%

Rang 4 : 28/ 274, soit 10%

Rang 5 : 13/274, soit 4%

Rang > 5 : 21/274, soit 7%

Les fratries totales sont :

- 1 : 31

- 2 : 59

- 3 : 54

- 4 : 50

- 5 : 19

- > 5 : 56

Les rangs 1 se partagent entre 31 enfants uniques et 67 enfants aînés d'une fratrie, soit respectivement 11% et 24%.

Ainsi donc si la natalité s'arrêtait à 2 naissances, nous n'aurions que 114/274 personnes remarquables durant ces deux siècles écoulés.160 manqueraient à l'appel soit 56%.

Il y a donc un lien direct et explicite entre natalité et probabilité de voir émerger une personne exceptionnelle, en sachant que cette exceptionnalité traite de l'importance historique et non des aspects positifs ou négatifs des biographies (dictateurs…).

Remarquons aussi la disparité énorme entre les deux sexes puisque, sur les 274 biographies rassemblées, on ne compte que 15 femmes pour 259 hommes. Et nous sommes dans un échantillon majoritairement occidental. Ces femmes sont, pour la plupart, écrivains et artistes.

Cela nous conduit à cette question fondamentale :

→ **Les personnages ayant eu un rôle primordial dans les secteurs de la littérature, des sciences, de la politique, des arts etc., sont-ils issus d'un tirage aléatoire et selon des contraintes strictes (le sexe, par exemple) ou représentent-ils une réalité obligée, sans alternative, en forme de détermination absolue ? Ou encore dépendent-ils d'un processus complexe alliant ces deux démarches ?**

C'est l'interrogation majeure sur laquelle nous revenons tout au long de ce travail.

b. <u>Rôle du milieu familial</u>

Cote 0 : 77, soit cote 0 + cote 1 ; 184/295 = 62%

Cote 1 : 107

Cote 2 : 111, soit 111/295 = 37,6%

Nous constatons que la détermination de l'existence de la personne n'est pas dépendante aussi fortement que ce que l'on avance à propos de l'influence familiale évaluée le plus souvent en termes de milieu social. L'exemple d'Albert Camus cité plus haut peut être repris ici. Par contre les rencontres positives, amicales, facilitatrices extérieures à la famille ont un rôle très important, ainsi que la législation en vigueur.

L'idée actuelle d'une dépendance étroite entre le milieu familial et social et le déroulement de l'existence des enfants ne correspond pas complètement à cette observation conduite sur deux siècles. D'autres variables entrent en jeu que nous rappellerons plus avant.

Le milieu familial est toujours complexe et répond à des variables nombreuses. Le thème de la fratrie, souvent abordé actuellement, exprime en premier lieu le lien fort entre natalité et existence possible. On ne peut vivre qu'en étant né.

c. Polyvalence et universalité

Les personnages remarquables de la liste manifestent une curiosité, une activité et développent une polyvalence plus ou moins importante, plus ou moins reconnue aussi.

Cote 1 : 109, soit 109/294 = 37,1%

Cote 2 : 122, soit 122/294 = 41,5%

Cote 3 : 63, soit 63/294 = 21,4%

Nous avons éliminé de notre enquête la totalité des personnages importants, voir essentiels, mais dépendants des dynasties royales ou impériales puisqu'alors sans relation avec des existences construites hors contraintes et obligations, puisque exprimant une règle d'hérédité imposée.

Napoléon est, par contre, cité puisque fondateur et non héritier.

On constate une polyvalence réelle mais non croissante. Les cotes 1 et 2 représentent 231/294, soit 64,9% de l'ensemble. Le lien spécifique **existence/activité dominante** est donc majoritaire selon la spécialité engagée et ne s'exprime que minoritairement pas une polyvalence remarquable.

Un croisement entre **facteur familial et polyvalence** peut nous apporter des informations permettant de mieux stabiliser notre approche.

d. Durée de l'existence

La moyenne calculée portant sur 271 personnages situe la moyenne de vie à 67,2 ans, inférieure à la situation actuelle en Occident puisque calculée à partir d'existences sur les 2 siècles écoulés.

L'histogramme de cette durée est la suivant :

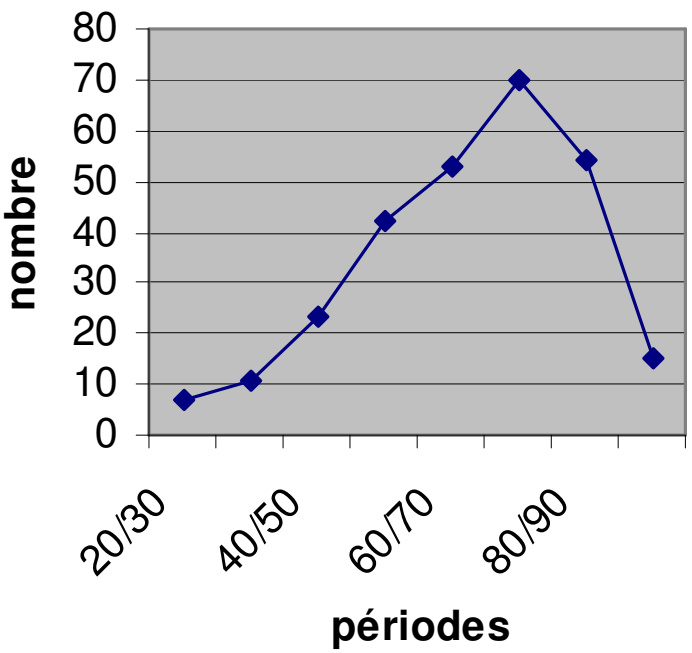

20 à 30 ans : 7

30 à 40 ans : 11

40 à 50 ans : 23

50 à 60 ans : 42

60 à 70 ans : 53

70 à 80 ans : 70

80 à 90 ans : 54

> 90 ans : 15

Figure 5 : Durée de vie des 300 personnes

e. Mois de naissance

L'existence d'un lien entre le mois de naissance et donc la situation astrale et l'existence de la personne est parfois affirmée par certains mouvements qui n'appartiennent en général pas à l'Université.

L'examen des chiffres fournit la répartition suivante :

Tableau 48 : Nombre de naissances par mois

Mois	Nombre de naissances
Janvier	23
Février	18
Mars	25
Avril	23
Mai	15
Juin	22
Juillet	25
Août	29
Septembre	19
Octobre	22
Novembre	29
Décembre	19
Total	271
Moyenne	22,5

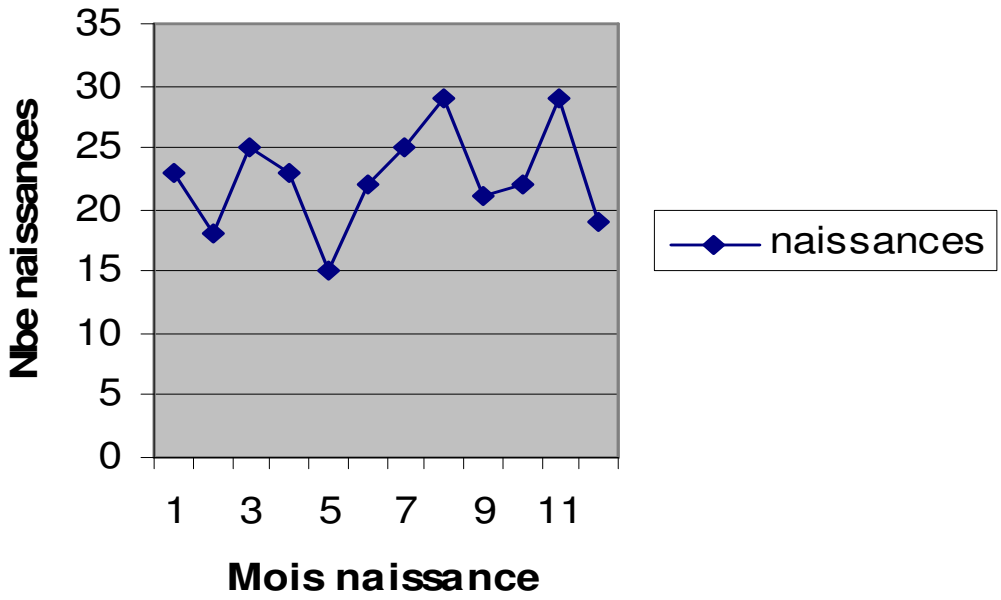

Figure 7 : Distribution selon le mois de naissance

Cette courbe exprime plusieurs variables dont les répartitions sur les 12 mois, assez équilibrée, dépendent néanmoins du groupe statistique de 300 environ. Un prélèvement de 10 ou 20 fois plus de personnalités sur la même période devrait conduire à une meilleure stabilisation. Cependant, il est fort probable qu'avec le temps cette courbe évolue.

Par exemple le mois le plus chargé en naissances était le mois de mai avant 1975, c'est actuellement le mois de juillet.

f. Croisement milieu familial/polyvalence

Nous nous posons la question, au-delà de la destinée exceptionnelle de la personne issue des trois milieux familiaux selon notre classement, de leur lien avec la polyvalence, c'est-à-dire la variété des productions durant leur existence.

Le croisement des deux variables fournit neuf possibilités :

Tableau 49 : Milieu familiale et polyvalence

Polyvalence / Milieu familial	1	2	3
0	01	02	03
1	11	12	13
2	21	22	23

Ces 9 combinaisons se traduisent par les chiffres suivants :

Tableau 50 : Combinaisons des deux variables

01 : 32/76, 42%	11 : 40/109, 37%	21 : 39/107, 36,5%
02 : 31/76, 40,8%	12 : 46/109, 42,2%	22 : 41/107, 38,3%
03 : 13/76, 17%	13 : 23/109, 21%	23 : 27/107, 25%

Deux remarques peuvent être faites :

- la plus forte différenciation s'observe à la combinaison avec polyvalence 3 celle-ci croissant selon le milieu familial d'origine de 17% à 25%. Cela peut exprimer l'origine sociale et familiale de la personne considérée. Cela traduirait la plus ou moins grande culture d'origine, sa diversité, son accompagnement et le niveau matériel. **La polyvalence mesurerait une différenciation d'origine qui s'exprime, plus tard, dans l'apport de la personne au-delà de son domaine propre** ***;***

- on peut se poser la question de savoir si cette approche en trois catégories, non strictement rigoureuse ne permet pas en fait de différencier une population p en trois sous-groupes, chacun d'entre eux pouvant dans un second temps être à son tour divisé en 3 et ainsi de suite…

C'est ce que nous allons développer maintenant.

8.2. Différenciation progressive des populations

Soit un milieu présentant une certaine homogénéité : familiale, économique, ethnique, religieuse, politique etc. Nous en extrayons N sujets.

Ces N sujets peuvent ensuite être redistribués dans trois secteurs selon une seconde variable (dans l'exemple précédent, il s'agissait du degré de polyvalence), d'où une répartition en trois parts, égales ou inégales.

Par exemple, les 76 sujets appartenant aux milieux familiaux les moins porteurs, après avoir été répartis selon la variable « polyvalence » en trois groupes que nous nommerons *a, b, c,* peuvent être à nouveau scindés en trois groupes plus fins de *a,* de *b* et de *c*, soit 9 groupes. Et la division peut se prolonger en tenant compte bien sûr de la quantité de départ. L'ensemble de 76 peut être analysé selon 76/3 sous-groupes en recherchant une décomposition aussi

proche que possible d'une division arithmétique par 3. Les écarts différencient les groupes comme dans le tableau premier.

Cela revient à poser que la population de milieu familial 0, différenciée en trois sous groupes par l'observation de la polyvalence de ses membres, peut être dans un second, voire un troisième temps à nouveau scindée par application du même critère de polyvalence.

Cette fragmentation progressive permet d'avancer dans l'analyse mais aussi d'éviter les positions strictes. En effet dans le milieu familial 0, il est certain, à la lecture des biographies, que des nuances fortes existent entre les milieux familiaux des personnages considérés.

Par exemple, entre l'attention des parents de Verlaine et ceux de Charlie Chaplin, il y a un véritable gouffre.

Il s'agirait d'un changement d'échelle pouvant valoir amorce d'une méthode d'analyse.

Cette approche, si elle est partagée, peut être d'une grande importance car nous entrons alors dans une méthode mathématique et physique, **la théorie des fractales** (Cf. Chapitre 12).

Ceci serait recevable pour chacun des niveaux 0,1 et 2.

Relevons par exemple le niveau 03, soit 13 cas :

- Borel Emile (mathématicien)
- Hitler Adolf (politique)
- Simenon Georges (écrivain)
- Cuvier Georges (scientifique)
- D'Alembert Jean le Rond (mathématicien)
- Staline Joseph (politique)
- Doumer Paul (politique)
- Duruy Victor (historien et politique)
- Le Corbusier (architecte)
- Rousseau Jean jacques (écrivain, philosophe)
- Mao Tsé Toung (politique)

- Lebrun Albert (politique)
- Borodine (musicien)

5 sur les 13 sont connus en tant que personnages politiques et selon des teintes très diverses puisque nous notons 3 dictateurs d'une même période, puis 3 scientifiques et enfin 5 divers dont des écrivains et artistes. Ces trois catégories pourraient, à leur tour, être scindées par exemple selon leur influence durable ou non dans l'histoire. Mais aussi selon le descriptif familial, singulièrement la situation des parents, leur présence, la fratrie, la relation avec les événements extérieurs ainsi que l'environnement matériel, la santé, etc.

Par exemple, on dénombre 2 dictateurs ayant une fratrie aînée (Hitler à 4/6 et Staline à 3/3), le troisième, Mao Tsé-Toung étant l'aîné de 4.

En fait, près de la moitié est en position de cadet dans ce groupe 03.

Il est donc possible de distinguer 3 niveaux de la note 03 comme par exemple 03a, 03b, 03c, notes qui vont permettre une redistribution des 13 profils dans trois groupes plus petits.

Ces 3 notes a, b, c peuvent traduire une ou plusieurs données objectivement mobilisées dans l'attribution de 03. Par exemple, le niveau d'études des parents, le niveau de biens matériels de la famille, l'existence ou non ou peu d'un suivi attentionné (père, mère, oncle, grands-parents, etc.).

Ce choix est à arrêter selon un raisonnement valide pour les autres notes que 03.

Ainsi, nous voyons le groupe initial de N individus se scinder en 9 sous-groupes à travers la combinatoire entre (0, 1, 2) et (1, 2, 3), et chacun des sous-groupes peut ensuite être divisé selon la règle illustrée dans les exemples proposés ci-dessus.

Le groupe N, groupe de personnages remarquables à des titres divers sur deux siècles et un peu plus se dissocie peu à peu en sous-groupes. Cela signifie que la dimension première est scindée, divisée et produit de nouvelles dimensions.

Il s'agit bien ici d'une approche fractale, bien sur qui sera précisée plus loin, mais qui exprime que la dimension « personnage remarquable » recouvre un dimensionnement plus complexe

que l'on peut suivre de façon rationnelle, selon telle dimension sans entrer dans le destin particulier de tel ou tel.

Rappelons aussi que la dimension *milieu familial* ne peut se confondre avec une CSP. En effet, le lien entre le développement singulier de la personne et la famille met en jeu aussi la continuité, la proximité de ce milieu, ses intérêts, et ce que va développer la personne remarquable. Par exemple, Frédéric Joliot est noté 0 pendant que son épouse Irène Curie l'est par 2. Cette différence ne traduit pas la fortune ou la pauvreté mais le fait que le développement intellectuel des sujets s'effectue selon une continuité ou une discontinuité familiale (Cf. Chapitre 11).

Le fait que 185 de nos personnages se situent en 0,1 pour 107 en 2 exprime un fort degré d'indépendance du développement par rapport au milieu familial, en tout cas tel qu'il nous est connu à travers les biographies.

Ainsi donc, on peut supposer à partir de ces remarques l'existence d'un « mécanisme » individuel conduisant la personne dans telle ou telle direction non décelable à partir du milieu d'origine.

Le déterminisme familial n'est pas exclu mais un autre mécanisme fonctionne en même temps et c'est ce dernier qui paraît exprimer le mieux le déroulement de nombreuses existences.

Si nous relevons la population de cote 2, la mieux portée par son milieu familial, on remarque que cela ne se traduit pas immédiatement par un positionnement exceptionnel dans la dimension de polyvalence. En fait, 39 des 107 concernés sont retenus en cote 1 de la polyvalence. **Cela mesure une directivité du lien avec l'aspect professionnel familial et non pas avec un privilège ouvrant des horizons particuliers.**

Rappelons que la « polyvalence » mesure la variété des activités du personnage durant son existence. Par exemple, si Georges Clemenceau et Winston Churchill sont placés en cote 3 de la polyvalence et en 2 pour le milieu d'origine, Jacques Chirac est positionné en 1 pour la polyvalence et 2 pour le même milieu d'origine.

La dimension « polyvalence » ne représente pas, à proprement parler, un surplus de compétence, mais la variété des intérêts et des investissements à un niveau remarqué et remarquable.

Bien sûr, concernant tel ou tel, une discussion et des critiques sont certainement recevables, mais cette approche permet d'isoler peu à peu un mécanisme proprement individuel du déroulement de l'existence.

8.3. Situation familiale et le futur de l'enfant

Nous donnons maintenant une information concise sur les personnes concernées sur leur existence propre en vue d'une exploitation complémentaire de ce qui précède.

Tableau 51 : Comparaison des niveaux de situations professionnelles

Personnalité	Milieu familial et professionnel
Abbé Pierre	Père industriel textile, catholique, aidait le dimanche les clochards
Abdel Kader	Père cheikh, mère savante. Etudie coran, physique. Ecrivain, poète, philosophe.
Abel Niels	Père politique, vie difficile
Alain (Emile Chartier dit)	Père vétérinaire grande influence. ENS, prof philosophie.AVC en 36.Marié en 45
Alain-Fournier	fils d'instituteurs, très dépendant de rencontres, son ami J. rivière, une jeune fille…
Albeniz Isaac	Père administrateur des douanes, humeur variable. Famille piano et chant. Conservatoire
Allais Alphonse	fils de pharmacien.
Ampère André-Marie	Père entrepreneur guillotiné à la Révolution. Physicien, chimiste, mathématicien, philosophe.
Ampère Jean-Jacques	fils d'André-Marie. Voyageur, historien, écrivain. Académie française.
Andersen Hans Christian	Père cordonnier, malade, mère plus âgée est domestique et fille mère.

Personnalité	Milieu familial et professionnel
Anouilh Jean	Père tailleur mère professeur de piano. Sera secrétaire de Louis Jouvet.3 enfants.
Appell Paul	Normalien
Appolinaire	Mère d'origine polonaise, père inconnu. Epouse officier italien. Trépané, meurt de grippe espagnole.
Arago François	Astronome, physicien, politique. Famille d'administrateurs. Perd son père à 7ans. Frère écrivain. Voyages
Artaud Antonin	Père capitaine naval. Mère chrétienne turque. Théâtre, cinéma, romans. Maux de tête. Polyglotte
Ataturk Kémal	Militaire de carrière, chef d'état.
Aufray Hugues	Parents divorcés. Veut être artiste. Vie de bohème. Abandonne peinture pour musique. Soeur artiste.
Auriol Vincent	fils de boulanger, licence. droit, avocat, député, maire. Président république
Avogadro Amedeo	Etudes de droit, avocat puis sciences. Fils de magistrat
Bach Carl Emmanuel	Fils de Sébastien qui le forme
Bach Johann sebastien	Famille de musiciens depuis 4 générations.
Bachelier Louis	Père marchand de vins, vice-consul du Vénézuela. Commerce puis sciences à 22 ans. Orphelin précoce
Bakounine Michail	Petite noblesse terrienne. Militaire puis études à Moscou, Berlin, Paris(Philosophie..)
Balfour Arthur	Noblesse anglaise ancienne, diplomates, ministres.
Balzac Honoré	Mis en nourrice, pension très tôt, mélancolie inguérissable
Barbara	Ascendance juive, conservatoire, opéra
Barbey d'Aurevilly Jules	Histoire de la fratrie Léon et Jules espacés de 10 mois. Droit. 1 frère prêtre.
Barbusse Henri	Famille protestante, mère anglaise. Engagé à 41 ans en 1914.Marié sœur de Catulle Mendès.
Barjavel René	Mère veuve du mari boulanger, épouse l'ouvrier et nait René.
Barre Raymond	Famille réunionnaise. Parents se séparent à 4 ans. Ne reverra jamais son père. Marié à une hongroise
Barres Maurice	Etudes de droit. Ecrivain, nationaliste. Père centralien, contrôleur des impôts.
Bartok Béla	Formation musicale
Baudelaire	Père décède à 6 ans. Mère se remarie (34 ans plus jeune). Un demi-frère.
Bauvoir Simone (de)	Père avocat, mère très catholique.
Bazaine Achille	Père général. Défaite à Metz, condamné à mort s'évade pour Madrid. Epouse riche mexicaine.
Bécaud Gilbert	Abandon du père. Beau-père et mère musiciens.
Beckett Samuel	Familles de fonctionnaires. Prix Nobel 69. Résistance en France.
Becquerel Henri	Générations de physiciens. Nait au musée d'histoire naturelle. Prix Nobel 1903. Polytechnicien
Beethoven Ludwig	Père musicien mais brutal.
Ben Gourion David	Mère meurt jeune. Père sioniste. Commerçant, journaliste, droit à Constantinople. 7 langues.
Benoit XVI	?

Personnalité	Milieu familial et professionnel
Berger Michel	Mère pianiste, père médecin professeur quitte à 10 ans.
Bergson Henri	Père juif polonais, mère anglaise. Père pianiste, orphelin, élève de Chopin. Prix Nobel 1927
Berlioz Hector	Père médecin, mère avocate. Fait des études scientifiques et musicales.
Bernanos Georges	Fils de tapissier décorateur Famille catholique et monarchiste. Lettres et droit.6 enfants
Bernard Tristan	Père marchand de chevaux, juif. Libéré grâce à Arletty.
Berthelot Marcellin	Père médecin, Histoire, philosophie, sciences. Ministre de l'instruction, Affaires étrangères
Bessel Friedrich	Père fonctionnaire, parent pasteur, devient apprenti marchand
Bismarck Otto	Père officier, mère fille de politique. Droit, voyages 3 enfants. Entrée en politique progressive.
Blanc Louis	Père aux finances de Joseph Bonaparte. Journaliste, historien.
Blanqui Auguste	Père sous préfet et régicide. 33 ans de prison
Bloy Léon	Père fonctionnaire. Famille aisée. Enfance difficile. Mère catholique. 4 enfants. Danemark
Blum Léon	Père commerce soiries.ENS exclu. Droit. Lettres. Front populaire.1 fils polytechnique
Bohr Harald	Père professeur de médecine. Sportif de haut niveau (jeux olympiques)
Bohr Niels	Idem. Aura 7 enfants dont l'un prix Nobel physique en 1975 et lui-même en 1921
Bolivar Simon	Petite noblesse. Père 47 ans, mère 15 au mariage. Décès précoce. Tutorats successifs…
Boltzmann Ludwig	Père percepteur, mère très attentive. Suicide en 1906.
Bonnefoy Yves	Père ouvrier monteur. Mère infirmière puis institutrice. Etudes de maths. Traducteur.
Boole Georges	Pauvre, travaille à 16 ans. Père cordonnier intéressé par mathématiques. Instituteur, 5 filles en sciences.
Booth William	Père maçon. Travaille à 13 ans. Pasteur 8 enfants. Création Armée du Salut
Borel Emile	Père pasteur. ENS. Mathématicien, député, ministre. Epouse fille d'Appell.
Borodine Alexandre	Autodidacte. Fils naturel élevé par sa mère. Médecine, chimie, musique.
Braille Louis	Père bourrelier, accident4ans, institution royale, invention braille à 18ans
Branly Edouard	Père instituteur. Médecin et physicien. Marié 3 enfants.
Brassens Georges	Père maçon, mère italienne. Larcins à 16 ans, justice. S'installe chez sa tante à Paris.
Brazza Savorgnan de	Père cultivé, nombreuses relations. Ecole navale.
Breton André	Enfance à St Brieuc avec le gd-père. Père gendarme, spéculateur immobilier. 2 mariages
Broglie Albert	Diplomate, historien
Broglie Louis (de)	Lettres, physique, mathématiques, Vulgarisation. Prix Nobel 1929.Frère de Maurice de Broglie
Broglie Victor	
Bronson Charles	Fam. Lituanie. Ferme, mine, petits boulots. Guerre. Théâtre, films. Peinture.3 femmes
Buck Pearl	Parents missionnaires en Chine à 3 mois. Parle chinois. Nobel 1938.Adopte 7 enfants.

Personnalité	Milieu familial et professionnel
Bulow Bernhard	Fils de diplomate. Collaborateur de Bismarck. Droit et philosophie.
Bunsen Robert	Père bibliothécaire universitaire. Professeur à Gottingen.
Burton Richard	Père mineur. Mère meurt au 13è enfant. Aide grande sœur. Université. Burton se Passionne pour le théâtre.
Bush Georges	Ara 2 filles jumelles. Président des USA et fils de président.
Caillaux Joseph	Père député, ministre de Mac Mahon. Fils ministre, initiateur impôt sur le revenu. Droit, inspecteur des impôts.
Camus Albert	Père tué en 1914.Mère et grand-mère handicapées. Frère ouvrier
Cantor Georg	Père homme d'affaires, mère famille de musiciens. Théorie des ensembles, violoniste 6 enfants
Carnot Sadi	Président de la République, polytechnique, ponts et chaussées.4 enfants
Carrel Alexis	Père meurt après 6 ans mar.Litt.et scient. Prix Nobel 1912.Accusé de collaboration
Carter James	Président USA. Parents fermiers, baptistes. Marine, scientifique, cultivateur. Prix Nobel de la paix
Casares Maria	Père avocat. Exil Paris en 1936.Théâtre.
Casimir-Périer Jean	Famille de politiques du 19^{e} s.
Casimir-Périer Pierre	Père banquier et industriel.
Castro Fidel	Père immigré galicien, propriétaire terrien. Droit, études chez jésuites.9 enfants, 3 épouses
Cauchy Augustin Louis	Père haut fonctionnaire. Centrale. Oeuvres caritatives. Formation diversifiée. Mathématicien prolifique
Cavaignac Eugène	Général, gouverneur d'Algérie, président conseil ministres 1848. Polytechnique. Père conventionnel
Cavendish Henry	Père duc du Devonshire. Timide, problèmes psy. En avance sur Lavoisier
Cavour Camille	Noblesse piémontaise, grand propriétaire. Alliance avec Napoléon III.
Céline Louis Ferdinand	Père employé, mère commerce. Scolarité sommaire. Guerre. Médecine. Antisémite
Chabrier Emmanuel	Fils d'avocat. Piano, violon et Droit. Ministère de l'intérieur. Marié et 3 enfants
Chamberlain Neville	Famille d'entrepreneurs, Premier ministre
Champollion Jean François	Pris en charge par frère ainé bibliothécaire. Langues anciennes. Difficultés scolaires au départ.
Chandrasekhar Subram	
Chaplin Charlie	Parents artistes music hall. Pères divers. Mère internée. Placement. Père mère alcool. Marié 4 fois.
Char René	Père remarié avec belle sœur 1 an après décès. Père entreprise de plâtrerie
Charcot Jean Martin	Père charron. Fondateur de la neurologie.2 enfants dont l'explorateur Jean baptiste.
Charcot Jean Martin	Fondateur de la neurologie. Fils de charron. Marié veuve, 1 + 2 enfants.
Charcot Jean-Baptiste	Fils médecin. Marié petite fille V. Hugo. Sports. 3 filles. Nombreux voyages avec père.
Charpentier Gustave	Père boulanger. La ville donne une bourse pour le fils, violon.
Chasles Michel	Père marchand de biens, président de chambre de commerce. Polytechnique, professeur, célibataire.

Personnalité	Milieu familial et professionnel
Chateaubriand René (de)	Père refait fortune par traite des noirs. Frère guillotiné. Militaire, politique, variable.
Chirac Jacques	Père administrateur. Grands parents directeurs d'.école. Corrèze puis Paris. IEP, ENA. Marié à Bernadette.de Courcel.
Chopin Frédéric	Mère pianiste. Intelligentsia russe
Chostakovitch Dimitri	Mère musicienne professionnelle
Christie Agatha	Education à domicile. Père militaire.84 ouvrages. Divorcée, 1 fille se remarie avec archéologue
Churchill Winston	Militaire, peintre, écrivain, politique. Prix Nobel littérature 1953
Clairaut Claude	Père mathématicien. Précoce
Claude Bernard	Travaille dans une pharmacie puis médecine. Expérimentation. Père vigneron. Dramaturge, etc.
Claudel Camille	Sœur de Paul. Internement psychiatrique, en 1913.Passion pour Rodin. Mère fille de médecin.
Claudel Paul	Père conservateur hypothèques. Droit, ambassadeur. Théâtre
Clausewitz Karl	Père percepteur
Clémenceau Georges	Père et grand père médecins. idem médecin. Equitation, escrime, USA, 3 enfants, politique.
Clinton Bill	Père meurt avant sa naissance. Mère remariée. Pauvre. Droit international
Cocteau Jean	Père suicidé quand jean a 9 ans, la mère élève seule cet enfant difficile.
Colette	Père capitaine et athée. Oncles directeur casino Ostende, journalistes. Music-hall, théâtre..
Combes Emile	Poussé par oncle Pasteur. Lettres puis médecine
Comte Auguste	Petite bourgeoisie. Père percepteur. Polytechnique. Secrétaire de St-Simon. Sociologie
Constant Benjamin	Père colonel Suisse. Mère porte en couches. Etudes France, Angleterre, Allemagne. Ecrivain et politique.
Corot Jean Baptiste	Père commerçant mode. Placé en commerce. A 26 ans, père accepte formation peinture, Rente
Coty René	Famille d'enseignants, philo, droit, avocat, épouse fille armateur
Courbet Gustave	Sensibilisé à la peinture Ornans à 14 ans par un professeur.
Cousin Victor	Père ouvrier, mère blanchisseuse
Cousteau Jacques	Ecole navale. Fils d'avocat.2 femmes, 4 enfants. Essayiste, écrivain, inventeur. Grand père notaire
Curie Irène	Fille de physiciens
Curie Marie	Père prof mathématiques et physique, mère institutrice. Rejoint sœur médecin à Paris
Curie Pierre	Père médecin. Suit de près enfants. Frère aussi phys. Ascendance industriels Alsaciens, Dolfuss.
Cuvier Georges	Père lieutenant garde suisse. Précepteur, étonne par ses connaissances. Marié à une veuve (guilllotine)
D'Alembert Jean le Rond	Recueilli par un vitrier. Serait enfant naturel d'un noble.
Darwin Charles	Père médecin. Famille d'industriels. Médecine, théologie. Gd père médecin et auteur original
Daudet Alphonse	Petits industriels. Mis en nourrice 3 ans chez des paysans. Myope

Personnalité	Milieu familial et professionnel
De Gaulle Charles	Vieille famille commerce, politique, religion…
Debussy Claude	Parents faienciers. Instabilité. Difficultés.
Delacroix Eugène	Père ancien conventionnel. Député, ministre..
Déroulède Paul	Militaire. Licence lettres, répétiteur, journaliste. Ecrivain.
Desnos Robert	Père mandataire Halles. Commis dans commerce. Autodidacte. Surréalisme, résistance. Camps de la mort.
Dhôtel André	Père commissaire priseur. Enseignant philosophie. Marié 1 enfant.
Dickens Charles	Famille très modeste, travaille à 12 ans
Dieuleveult Philippe (de)	Reporter télévision. Disparu au Zaire. Marié 3 enfants
Dion Céline	Bar musical, famille mélomane.
Dolto Françoise	Famille aisée d'ingénieurs, "médecin d'éducation", difficultés familiales.
Dostoievski Fiodor	Père médecin militaire assassiné par des serfs. Militaire dans le génie.
Doumer Paul	Père cheminot, Paul coursier, graveur, cours du soir, maths, droit, 8 enfants.
Dumas Alexandre	Fils du général Dumas, mulâtre de Saint-Domingue
Dupanloud Félix	Enfant naturel, mère de grands sacrifices. Théologien, journaliste, politique, évêque
Dupuytren Guillaume	Père avocat veut que son fils soit chirurgien comme grand-père arrière grand père. Perfectionne la chirurgie.
Durckheim Emile	Famille juive, ENS, droit, philosophie
Duruy Victor	Parents ouvriers. Apprenti. Remarqué pour ses capacités intellectuelles. historien. Organise le Ministère.
Eiffel Gustave	Fils d'officier rhénan
Eisenhower Dwight	Famille très modeste. Témoins de Jéhovah, 2 enfants. Président des USA
Eluard Paul	Père comptable, mère couturière. Tuberculose à 15 ans. Rencontre Gala en Suisse. 1 enfant. Resistance.
Engels Friedrich	Famille d'industriels dans le textile prospères.
Faidherbe Louis	Fils de bonnetier. Polytechnique. Algérie, Sénégal, Guadeloupe. Organisateur, Développe le chemin de fer.
Fangio Juan Manuel	Immigrés italiens, apprenti mécanicien
Fargue Léon Paul	Fils naturel d'un ingénieur et couturière. Reconnu plus tard. Etudes brillantes
Fermi Enrico	Prix Nobel 1938. Père responsable télécommunication. Mère institutrice. Perd un frère. S'étourdit alors.
Ferrat Jean	Père joailler, déporté, mère fleuriste..Travaille jeune.1950 intègre 1 troupe théâtre. Premières chansons
Ferré Léo	Bonne position à Monaco. Musique
Ferry Jules	Père avocat. Etudes de droit, ministre instruction publique
Feynman Richard	Musicien, pédagogue, écrivain, prix Nobel. Juifs russes. Père passionné par la science.
Flaubert Gustave	Père médecin chef à Rouen. Frère prend la suite. Etudes de droit. Soeurs volontaires.
Foch Ferdinand	Père fonctionnaire. Polytechnique, général, maréchal.4 enfants dont 2 morts pour la France
Ford Henry	Abandonne à 17 ans la ferme familiale. Petits boulots. Ingénieur

Personnalité	Milieu familial et professionnel
Foucault Charles	Père inspecteur eaux forêts, meurt à 44.idem épouse. Charles 6ans élevé par grands parents. St Cyr.
Fourier Charles	Fils de commerçant. Commis dans des commerces jusqu'à 50 ans
France Anatole	Père cordonnier, garde royal, ouvre librairie. Anatole grandit au milieu des livres
Franco	Tradition militaire. Père coureur et buveur, se sépare de son épouse, pieuse et attentive. Marine
Fresnel Augustin-Jean	Polytechnique
Freud Sigmund	Famille juive assimilée. Intérêt zoologie, darwinisme. Marié 6 enfants.
Gainsbourg serge	Réfugiés russes, père musicien, peintre.
Gallieni Joseph	Père naturalisé
Gambetta Léon	Fils d'un génois immigré, commerçants
Garibaldi Giuseppe	Fils d'un marin génois installé à Nice
Gauguin	En 49, famille vers Pérou, retour 6ans après.
Gennes Pierre Gilles de	Famille de médecins .Littéraire puis scientifique, ENS
Giono Jean	Père cordonnier mère repasseuse. Arrête études à 16, employé de banque
Girard René	Père conservateur mussée des papes, mère litt. Et musicienne
Giraudoux Jean	Père Ponts et chaussées puis percepteur. Théâtre, diplomate, germanophile, ENS.
Glucksmann André	Famille juive d'Autriche. Père décède en 40. ENS philosophie. Adaptation à l'histoire téllurique européenne
Goethe Johannes	Père rentier du grand-père. Enfant choyé. Précepteur. Droit, avocat. Marié 5 enfants sans survivant
Gogol Nicolas	Nombreux décès dans la fratrie. Mère relig.et mystique. Prof. D'histoire. Situation précaire
Gordon Brown	Père pasteur. Excellent élève, professeur, recteur univers. Ministre, chef gouvernement. Grande influence des parents.
Gounod Charles	Père peintre meurt quand 5 ans. Frère architecte. Aura 2 enfants dont l'un peintre et musicien
Gracq Julien	Parents commerçants aisés. ENS. Pas d'enfant ni épouse. Achève sa vie dans la maison familiale.
Guitry Sacha	Père comédien. Frère mort accident Parents divorcés. Auteur dramatique prolifique.
Hanotaux Gabriel	
Hardy Oliver	Remariage 4+1, père décède à 1 an.
Heisenberg Werner	Père enseignant (helléniste). Prix Nobel. Maths et physique.
Herschel Friedrich	Père musicien, idem Friedrich puis optique et astronomie
Hesse Hermann	Famille de missionnaire protestants, jeunesse opposition, difficile, libraire.
Hitchcock Alfred	Parents épiciers en gros à Londres.
Hitler Adolf	Père douanier, âgé.3 mariages. Orphelin à 18 ans. Echec Beaux-Arts, aquarelles. Politique. S'engage dans l'armée bien que réformé.
Hubble Edwin	D'abord avocat puis astronome
Hugo Victor	Mathématiques puis littérature
Humboldt Alexandre (Von)	Instruit à domicile;16 ans passion sciences, géographie, climatologie, plantes, Père militaire, frère linguiste.

Personnalité	Milieu familial et professionnel
Ionesco Eugène	Père juriste, collaborateur fasciste, communiste etc. mère d'origine française.
Jacob Max	Père marchand, tailleur. Enfance difficile. Licence droit. Ecole coloniale démission. Mort à Drancy
Jarry Alfred	Père fabricant de toiles. Mère séparée fille de juge de paix. Echec ENS.
Joffre Joseph	Père viticulteur à Rivesaltes
Joliot Frédéric	Père commerçant. Famille alsacienne protestante. Fils Pierre biologiste
Jouhandeau Marcel	Famille de commerçants à Guéret. Influence féminine. Prof collège. Antisémite. Compliqué
Joule James	
Jouvet Louis	Suivi familial, pharmacie+théâtre
Kafka Franz	Mère issue famille aisée, médecins, père commerçant. Doctorat en Droit
Kipling Rudyard	père sculpteur et professeur
Knut Hamsun	parents agriculteurs et artisans, lui-même touche à tout
Koestler Arthur	Père industriel. Polytechnique mais arrête pour Palestine. Journaliste. Suicide avec compagne
Laforgue Jules	Retour en France à 10 ans avec frère aîné. Echec bac 3 fois. Lecteur mère de Guillaume II à Berlin
	Famille émigrée Uruguay. Envoyé à Tarbes à 10 ans. Vit difficile. fratrie à charge.
Lagerlof Selma	Vieille famille suédoise, militaire, institutrice, rachète domicile familial. Prix Nobel.
Laplace, Pierre Simon de	Propriétaires terriens aisés.
Laurencin Marie	Fille illégitime. Père 23 ans de plus que la mère employée de maison
Le Corbusier	Père horloger. D'abord graveur ciseleur. Peintre, décorateur, architecte, écrivain.
Lebrun Albert	Parents agriculteurs
Leclerc Philippe de Hautecloque	Famille action française. Saint-Cyr. Ecole de guerre. Marié 6 enfants. Mort accidentelle.
Lénine	Père inspecteur des écoles. Anobli par le tsar. Droit. Frère perdu pour complot à St Petersbourg.
Léotard Philippe	Famille de politiques, industriels. Lettres, agrégation, théâtre, chant
Lewis Carroll	Père prêtre anglican. Bégaie, gauche. Mathématiques, enseignant, écrivain, photographie.
Lorca Garcia	Père propriétaire terrien, château, mère pianiste douée. Droit, peintre, écrivain, théâtre
Loti Pierre	Ecole navale
Lumière auguste	Voir Louis Lumière
Lumière Louis	Père orphelin vit chez sœur. Peint enseignes. Photographe à Dole et Besançon. Ces ils inventent la photographie couleurs puis le Cinématographe.
Lyautey Hubert	Origine franc comtoise. Famille de militaires. Accident à 2 ans + 10 ans de soins.
Mach Ernst	Chercheur et professeur. Eduqué par son père jusqu'à 14 ans
Machado Antonio	Famille aisé, père poète. Malheurs successifs: décès, guerre

Personnalité	Milieu familial et professionnel
Mac-Mahon Patrice (de)	Militaires depuis le 17e. Algérie, Crimée, Italie, président république.
Maeterlinck Maurice	Famille flamande catholique. Francophone. Pensée germanique intuitive. Prix Nobel 1911
Mahler Gustave	Activités diverses, finit par la musique, violon de ses parents, piano, orchestre.
Mallarmé Stéphane(Etienne	Orphelin, élevé par les grands-parents. Professeur d'anglais
Manet Edouard	Père juriste, ministère Justice. Ecole Navale. Apprentissage de la peinture. Marié à professeur de piano. I fils
Mao Tsé Toung	Père très coléreux, violent, qui bat ses enfants malmenés
Marx Karl	Père avocat, converti au protestantisme. Marié plusieurs enfants dont 1 naturel de sa bonne
Maupassant Guy(de)	Mère névropathe, prouesse nautiques. Ami de Flaubert. Folie et syphilis
Maurras Charles	Père percepteur, meurt à 62 ans, la mère a 37 ans. Catholique. Propriétaire terrien. Ecrivain. félibrige, Vichy
Maxwell James	Sœur morte enfant. Père avocat, enfant surdoué.
Michaux Henri	Famille de chapeliers. Poète et peintre. Hésite de Moine à Médecine et Matelot et petits boulots
Mitchell Margaret	1 seul roman en lien avec passé familial. Handicapée, 1,5m. Meurt dans accident
Mitterrand François	Sc. Po. Avocat. Gouvernement Vichy, 4 enfants et 2 femmes.
Montand Yves	Famille ouvrière militant émigrée en 1927.Apprentissage coiffeur. Acteur, chanteur. 1enf À 67 ans
Montherlant Henry de	Famille noble. Perd ses parents, jeune. A charge des grands parents. Sport, athlétisme.
Morse Samuel	Peintre, fondateur société des beaux arts de New York, inventeur télégraphe, père Pasteur
Mozart Amadeus	Père musicien accompagne son fils du début à la fin, 5enfants/7morts
Morisot Berthe	Famille Fragonard, Père préfet. Très bon accompagnement. Sa Soeur épouse frère de Manet.
Musset Alfred de	Arrête ses études à 17 ans. Puis dandy, dépressif alcoolique. Père ht fonctionnaire, gd père poète.
Napoléon Bonaparte	Père avocat conseil supérieur de Corse. Meurt à 39.13 enfants, 8 survivants. Collège Autun à 9 ans avec son frère Joseph. Ne parle alors que corse. Militaire
Neumann John (Von)	Père avocat banquier, juifs non pratiquants, enfant prodige
Nicolle Charles	Père médecin chef à Rouen. Médecin aussi comme frère. Philosophie, biologie, Médecine
Orwell George	Père employé en Inde. Etudes militaires .S'intéresse à la misère. Ecrit difficilement.
Ozanam Frédéric	Fondation société St Vincent de Paul. Père médecin Milan. Béatifié en 1997
Pagnol Marcel	Père instituteur
Pasolini Pier Paolo	Père officier, mère institutrice. Assassiné.
Pasteur Louis	Père tanneur à Arbois. suite à armée de Napoléon. Aura 5 enfants avec fille du recteur de Strasbourg.

Personnalité	Milieu familial et professionnel
Pavlov Ivan	Famille de popes. Objectif aussi d'Ivan. Prix Nobel.
Péguy Charles	Père meurt Charles a 10 mois. Mère rempailleuse aura 4 enfants le dernier en 1915
Pétain Philippe	Fils de cultivateurs. Veuvage et remariage père. St Cyr avec Ch. De Foucauld. Marié à 62 ans, sans enfant.
Piaget Jean	Père professeur d'université.
Pirandello	Père aisé mine de soufre. Doctorat de philo à Bonn. Epouse internée en 1919. 3 enfants. Problèmes relationnels.
Poincaré Henri	Père neurologue, cousin président république.
Poincaré Raymond	Famille polyvalente issue des Vosges
Prévert Jacques	Quitte école à 15 ans. Petits boulots. Père instable. Marié 4 fois, 1 fille en 46.
Psichari Ernest	Poète soldat. Congo, Mauritanie. Petit fils de Renan. Père linguiste. Frère ermite.
Radiguet Raymond	Père caricaturiste
Regnault Victor	Orphelin, employé communal.
Renard Jules	Père entrepreneur de travaux
Ricardo David	Financiers juifs d'origine portugaise. Fait fortune, devient quaker, économiste.
Rolland Romain	Père licencié droit, clerc, crédit foncier, mère fille de notaire.
Romains Jules	Parents instituteurs. Lettres ENS+sciences, théâtre, romans, politique. académie française.
Romains Jules	Parents instituteurs.ENS + sciences. Théâtre, romans. Engagement politique. Académie française
Rouault Georges	Apprenti peintre vitraux. Beaux arts Paris. Père vernisseur de pianos. Mère Catholique, 4 enfants
Rousseau Jean Jacques	Mère meurt 8j après la naissance.
Russell Bertrand	Noblesse, décès des parents, vie rigoureuse, vie personnelle compliquée
Sadi Carnot	
Sadi Carnot	Famille sur 4 générations, politique, sciences, président république
Sainte-Beuve Charles	Fils unique famille bourgeoise
Salvador Henri	Père percepteur, guadeloupéen, mère indienne
Sartre Jean-Paul	Père militaire, oncle polytechnicien, mère alsacienne de la famille Schweitzer.Père meurt à 15 mois. ENS, pas d'enfants
Schoelcher Victor	Père fabricant de porcelaines, Victor associé dès 15 ans
Schrodinger Erwin	Parents botanistes, chimistes
Schubert Franz	Père issu de la paysannerie. Instruit son fils + musique
Schwartz Laurent	Père chirurgien, fils polyomyélite, brillant, ENS, gauche.
Simenon Georges	Père comptable. Lit écrit à 3 ans. Mère employée dans un magasin. A 15 ans petits boulots .Ecrit en 15 jours un livre..
Staline Joseph	Père cordonnier, alcoolique. Mère couturière abandonnée. Pousse fils au séminaire 3 enfants
Strauss Richard	Père 1er corniste orchestre de Munich. Marié avec soprano.
Tchekhov Anton	Père épicier, analphabète, chante, peint, joue du violon. Fanatique. religieux

Personnalité	Milieu familial et professionnel
Teilhard de Chardin	Famille bourgeoise
Tesla Nicolas	Père pope, famille serbe orthodoxe.
Thérèse de l'enfant Jésus	
Tolkien Ronald	Commerçants expatriés. père décédé puis mère quand il a 12ans.
Tourgueniev Ivan	Précepteurs
Triolet Elsa	Père juif, avocat Moscou. mère pianiste. Mariée à Triolet puis à Aragon. Mari de la sœur est un général exécuté par Staline
Vaclav Havel	Famille d'entrepreneurs."Ennemi" du peuple. Interdit d'études. Cours du soir. Articles théâtre, puis gouvernement
Valles Jules	Père enseignant à Nantes. Attaque sa mère avare et brutale.
Van Gogh Vincent	Père pasteur Tente marchand d'art. Tente aussi pasteur mais échoue en théologie. Tradition familiale
Verdi Giuseppe	Père forgeron, aubergiste. musicien à l'église. Marié il perd sa femme et enfants.
Verlaine Auguste (Paul)	Père militaire. Fausses couches. Nièce adoptée comme sœur. Homo. Alcool.
Verne Jules	Famille bourgeoise, père avoué
Veuillot Louis	Fils de tonnelier. Travaille à 13 ans. Journaliste, écrivain, prêtre et évêque.
Vian Boris	Père rentier, Boris fragile, instruit au foyer, cardiaque, ingénieur de Centrale.
Vigny Alfred	Père 60 ans, mère 30.Polytechnique, carrière militaire
Viollet le duc	Père conservateur des résidences royales. Loge aux Tuileries.
Wagner Richard	Père fonctionnaire municipal meurt 6 mois après naissance. Remariage. Etudie musique.
Wegener Alfred	Père pasteur. Dérive des continents
Wilson Woodrow	Prix Nobel de la paix 1919. Père pasteur. Droit, avocat, histoire, universitaire. Politique.
Yourcenar Marguerite	Mère meurt à sa naissance
Zola Emile	Croissance lente. Lit à 7 ans
Zweig Stefan	Père industriel textile. Juif intégré. Philosophie, voyages, biographies. Proche Romain Rolland.

Dans un premier temps nous regroupons les situations selon la profession du père, ce qui n'est pas toujours aisé. De cet ensemble nous retirons 227 cas qui se distribuent de la façon suivante et qui tient compte des approches variées et variables sur deux siècles et donc pas totalement conformes aux données de l'INSEE et de l'INED.

Tableau 52 : Répartition selon la situation professionnelle du père ou dominante dans la famille

Profession	Nombre / effectif	Pourcentage du total
Administration, fonction publique, enseignement	57/227	25,1%
Religion, pasteur, pope	14/227	6,2%
Commerces de gros	12/227	5,2%
Droit, avocats, juristes	15/227	6,6%
Militaires	21/227	9,2%
Industriels, entrepreneurs, ingénieurs	26/227	11,5%
Ouvriers, artisans, agriculteurs, petits commerces	47/227	20,7%
Artistes, écrivains	19/227	8,4%
Médecins, pharmaciens, vétérinaires	16/227	7%

Si l'on cumule les catégories permettant *a priori* un niveau d'éducation et une capacité d'accompagnement conséquent on met alors en comparaison :

Tableau 53 : Comparaison des niveaux de situations professionnelles

Profession	Nombre / effectif	Pourcentage du total
Ouvriers, artisans, agriculteurs et petits commerces	47/227	20,7%
Et tous les autres	180/227	79,3%

Si l'on calcule sur l'ensemble des deux siècles écoulés, il est clair que la catégorie minoritaire ici est très largement majoritaire dans l'ensemble des sociétés occidentales et autres, sans doute de l'ordre de 70 à 80%.

Cela signifie une relation très forte entre position professionnelle de la famille et émergence de l'apport exceptionnel du sujet.

Cette observation renforce encore la perte potentielle notée plus haut de personnalités exceptionnelles en lien avec le rang de naissance ainsi que le pays et la culture dominante.

Quelques suppositions :

- *Supposons* un pays avec des naissances majoritairement à 1 rang, la femme placée dans un statut particulier et une majorité de personnes de la catégorie ouvriers, agriculteurs, petits commerçants… La production de personnalités remarquables serait alors 7 fois moins importante que dans un pays de type occidental.

- *Supposons* un pays avec des naissances de rang 1 à 2, la femme placée dans un statut égal à celui de l'homme, la production de personnalités remarquables passe alors à juste deux fois moins pour la même situation économique et sociale.

- *Supposons* un pays avec des naissances de rang 2 à 5, la femme placée dans un statut égal à celui de l'homme, avec une répartition professionnelle de l'ordre de celle de la France, alors la production des personnalités remarquables dépasse ce que l'on peut observer à ce jour.

Une question cependant, importante…

Hors quelques cas exceptionnels de l'ordre de la « dynastie » (Bach, Curie, Becquerel, Bohr…) et sans tenir compte des dynasties héréditaires royales et princières, la personne remarquable laisse rarement, très rarement des témoins héréditaires qui poursuivraient son œuvre à ce niveau, soit dans son domaine propre, soit dans un autre.

Cette observation nous oriente vers ce fait que la personne remarquable l'est en tant qu'individu, en tant que personne, mais pas plus. C'est la rencontre d'une personne avec un haut niveau de notre histoire. Hier il n'en était pas de même et demain non plus.

Nous avons donc devant nous des caractères d'accident, de fluctuation, de hasard même si l'entourage familial et social est positif. Cette aventure exceptionnelle ne se prolonge pas en général au-delà de la personne concernée et rencontrée à un détour du siècle.

Cependant nous avons fait apparaitre des facteurs positifs comme le rang de naissance, la qualité professionnelle des parents, une certaine égalité entre l'homme et la femme et puis un pays susceptible d'accueillir, de recevoir et de ne pas rejeter l'apport nouveau.

Nous ne sommes donc pas dans un tirage aléatoire de type loterie.

Cette présentation nous conduit à poser le descriptif complémentaire suivant.

La personne, quelle qu'elle soit, est dépendante de nombreux facteurs dont l'influence sur le développement de son existence est réelle mais selon des sensibilités variables, des intensités différenciés et donc des effets divers.

Prenons par exemple, l'école. Il est clair que la rencontre entre un enfant et l'instruction dispensée par l'école varie de 1 à 0 selon l'époque, le pays, la région de résidence. Actuellement, par exemple, 1 élève sur 15 atteint le niveau de fin de collège au Burkina- Faso et les filles représentent la partie de la population la plus atteinte. Les déplacements se font à pied et les études sont payantes.

En Arabie Saoudite, où il est interdit à une femme de conduire une voiture seule, le port du voile obligatoire et la polygamie courante, il est plus improbable qu'ailleurs de voir émerger des femmes dans les secteurs les plus divers de la science, de la médecine, de la politique ou de l'écriture.

En Chine, où les naissances uniques se multiplient, il sera rare de voir émerger un personnage remarquable issu d'un rang 2, 3 ou plus, soit donc la majorité de notre population de référence.

Examinons certaines caractéristiques familiales:

- environ 25% des familles concernées dans notre liste font l'objet d'une rupture, par séparation, divorce, veuvage ;

- les milieux sociaux répondent à la description suivante avec donc quelques retouches par rapport à la statistique correspondant plus strictement à la situation professionnelle du père.

25,1% dans la fonction publique, enseignement, administrateur.

6,2% père pasteur ou pope

5,2% commerce de grande taille

6,6% droit, juriste, avocat

9,2% militaires

11,5% industriels, entrepreneurs, ingénieurs

20,7% agriculteurs, ouvriers, petits commerçants et artisans

8,4% artistes, écrivains

7% médecins, pharmaciens, vétérinaires

Soit en fait 20% dans la catégorie ouvriers, etc. pour 80% de catégories nettement plus sûres et plus élevées.

Sur le parcours de XIX^{e} et XX^{e} siècle, on peut compter de l'ordre de 80% de la population l'ensemble des ouvriers, agriculteurs, artisans et petits commerçant. On constate donc une inversion des proportions. Cela traduit le fait qu'une majorité des personnes nommées dans la liste ne pouvaient produire qu'après des études ou une formation suffisamment développées. Or, la catégorie minoritaire surtout dans les deux siècles écoulés était en position difficile d'un point de vue économique pour engager les enfants dans cette direction.

Cela exprimé nous remarquons que ces 80% représente un potentiel inexploité et donc une richesse dissimulée, un gaspillage en fait.

Ces remarques faites, quels sont les facteurs qui peuvent entrer en jeu dans le déroulement d'une existence, que cette existence soit remarquable ou très ordinaire ?

Nous allons donc énumérer une série de termes sensés traduire un élément de réalité et cet élément interviendra dans le déroulement de telle existence selon une intensité non déterminée a priori et évaluée sur une échelle de 1 à 5.

A. Contexte familial

Il exprime le degré de cohérence et de cohésion où interviennent les parents, la fratrie, la religion, l'histoire et les relations de la famille, l'ethnie si nécessaire.

Evaluation de 1 à 5

B. Contexte sociétal

Il s'agit des règles coutumières, des lois, de la constitution, des rapports de forces éventuels, de la religion aussi. Par exemple, un enfant de sexe féminin sera en difficulté sociétale dans les 4/5 des pays de ce monde du fait de son sexe.

Evaluation de 1 à 5 en tenant compte du descriptif de A

C. Contexte matériel

Cela exprime le logement, les transports, la gratuité ou non de l'enseignement, les bourses, le coût des soins, etc.

Evaluation de 1 à 5

D. Contexte personnel

Intelligence (QI), mémoire, situation de santé, niveau de handicap, etc.

Evaluation de 1 à 5

E. Prolongement du contexte personnel par une évaluation du tempérament, du caractère, de la sensibilité aux événements (Cf. chapitres 9 et 12*)*

Evaluation de 1 à 5

F. Observation et évaluation des goûts, des intérêts, des attractivités

Ce point peut-être évalué éventuellement selon plusieurs points à préciser.

Evaluation de F1 de 1 à 5

Evaluation de F2 de 1 à 5,

Etc.

G. Cadre général

Il reste enfin à préciser le cadre général c'est-à-dire l'économie, la politique, les événements graves, les épidémies et autres catastrophes, les guerres, les menaces, les faillites, etc.

Ces 7 points s'appliquent, dans un premier temps, à une personne de 15 ans ou moins, c'est-à-dire non encore dans ses pleines capacités de faire valoir des choix personnels.

Aussi est-il nécessaire de bien rappeler combien cette mécanique individuelle, parfois unique et extraordinaire, est dépendante d'un contexte général qui la contraint forcément.

Les points descriptifs A, B, C, D, E fournissent une première combinatoire de 5x5x5x5x5 possibilités, soit 3125 situations, auxquelles il faut ajouter la combinatoire complémentaire issue de F et de G.

8.4. Hypothèses et suppositions

Supposons que Marie Curie ne soit née ni élevée en Pologne mais en Inde, en Chine, en Arabie Saoudite, en Argentine, au Sénégal. Cela avec une famille identique, père et mère, frères et sœurs, revenus, professions des parents, etc.

L'ensemble des facteurs A, B, C, D, E, F, G est maintenu sauf une modification de B, concernant le contexte sociétal différencié entre les 6 zones géographiques citées.

Si Marie Curie avait été chinoise, indienne, etc., l'aurait-on récupérée en sciences physiques comme nous la connaissons ? Il est clair que non puisque le contexte sociétal influence de manière forte le potentiel de la personne et singulièrement selon le sexe.

Ainsi donc, le même potentiel personnel selon la valeur de l'un des 7 facteurs retenus, dont 4 au moins sont indépendants de la personne (A, B, C, G) mais dépendent de l'environnement, peut être profondément modifié au point d'annuler le constat de l'histoire.

Cela ne signifie pas que Marie Curie chinoise, arabe, indienne ou sénégalaise ait été profondément différente du point de vue de ses capacités intellectuelles, sa volonté, sa persévérance, et même de sa personnalité. Mais l'effet de ces ingrédients serait différent.

Il est, d'autre part, possible de faire varier d'autres facteurs, par exemple le facteur C qui pourrait être particulièrement fort, ou encore le facteur A, c'est-à-dire le contexte familial qui lui aussi pourrait prendre une valeur plus élevée et compenser en partie la chute du facteur B. Rien de tout cela n'est écarté mais à l'évidence ne saurait reconstituer à l'exact la situation de référence.

Combien de Marie Curie n'ont pu percer dans l'histoire des sciences et plus généralement des idées ?

Nous tenterons de répondre quantitativement à cette question, puisqu'il s'agit en fait de l'évaluation du gaspillage humain.

Nous développons maintenant des exemples importants qui valent pour tous les pays de ce globe.

Nous avons noté la grande pauvreté du sexe féminin dans la liste des personnes célèbres donnée en exemple.

Le déroulement d'une existence est une combinatoire entre les niveaux cités plus haut mais le résultat peut ne dépendre que de deux ou trois d'entre eux.

Examinons l'exemple suivant à partir d'une exposition sur le travail des femmes en Inde, dans la région de Bangalore.

« Soit Indira, plutôt petite mais avec une bonne santé. Elle est née bien que le père ait préféré voir un garçon, mais il n'est cependant pas intervenu. Les ressources de la famille sont réduites et donc Indira fréquente peu l'école située à 4 kilomètres. Elle est cependant attirée par les textes et les recherche. Elle travaille tôt avec sa mère dans les champs et l'aide pour les choses de la maison dont un petit frère. A 14 ans, elle est employée dans une usine textile. Il est temps d'amasser l'argent de sa dot, indispensable pour se marier et donc se protéger. Quatre années s'écoulent mais la somme épargnée reste insuffisante. Alors on engage un mariage avec la promesse de compléter ultérieurement la somme. Cela ne vient pas. Indira est alors répudiée avec sa petite fille âgée d'un an. Elle se réfugie dans une baraque en tôle. Son existence devient un enfer car plus personne ne la respecte. Mais un matin, une sœur de la Charité l'aborde et lui procure un emploi d'entretien dans un établissement scolaire. Deux ans plus tard, Indira sait lire et se passionne pour les mathématiques. Son existence opère un virage, elle devient ce qu'elle se sentait intimement. Ce récit n'est pas achevé puisque la jeune femme ira ensuite jusqu'au bout d'elle-même. Avec ses propres forces, peu à peu, ses convictions et ses passions. » (histoire inventée).

Réécrivons cette histoire en la traduisant dans le codage A, B, C, D, E, F.

A. Santé correcte

Taille petite, qui peut avoir de l'importance dans certaines activités

B.

- B1 : 3/5 : tempérament

- B3 : 4/5 : intelligence

- B7 : 3/5 : curiosité

- B10 : 4/5 : capacité à résister

C.

- C4 : 3/5

- C5 : 3/5

- C6 : 3/5

La dépendance par rapport aux différents contextes est au maximum puisque gouvernant la quasi-totalité de l'existence d'Indira.

D.

- D5 : 1/5, car la situation économique en lien avec le contexte social régit l'essentiel de l'existence de la jeune femme.

E.

- E1, car à l'évidence la rencontre avec la sœur est fondamentale.

Soit 11 notes permettant une approche de l'existence d'Indira. Notons ici que le sexe intervient à travers les contextes social, familial et matériel.

Il importe cependant de montrer que les informations allant de A1 à E4 sont indépendantes les unes des autres ou, en tout cas, assez faiblement dépendantes pour être certain que lorsque l'on définit l'une d'entre elles cela ne définit pas immédiatement une grande partie d'une autre.

Si nous examinons les listes des Prix Nobel depuis leur origine en 1901, nous comptons :

- 7 femmes sur 105 en littérature ;

- 2 femmes sur 93 en physique ;

- 11 femmes sur 107 pour la paix.

Soit 20 femmes sur 305 ou 6,5% pour l'ensemble des ces prix alors que la grande majorité des lauréats sont d'origine occidentale où un travail dans le sens de l'égalité des sexes est engagé depuis très longtemps.

Examinons d'autres exemples

Participation des femmes à la vie politique française (source : INSEE)

- Conseillers municipaux : 35,6%
- Maires : 13,8%
- Conseillers généraux : 13,8%
- Présidents de conseils généraux : 5,0%
- Conseillers régionaux : 48%
- Présidents de conseils régionaux : 7,7%
- Députés : 18,5%
- Sénateurs : 22,1%
- Parlementaires européens : 44,4%

Sur ce dernier point (les parlementaires européens), rappelons que les élus le sont à partir d'une liste non pas nommément mais selon le résultat quantitatif au plan national recueilli par cette liste.

La variable B, qui mesure le contexte sociétal intervient donc bien au-delà de 15 ans d'âge. Cependant, il est clair qu'un mouvement dans le sens d'une meilleure intégration est en cours. Par exemple, observons la croissance de la représentation à l'assemblée nationale :

Tableau 54 : Part des femmes chez les élues

Année	Part des femmes parmi les candidats	Part des femmes élues
1958	2,3%	1,3%
1962	2,4%	1,7%
1967	2,9%	1,9%
1968	3,3%	1,7%
1973	6,6%	1,7%
1978	16,3%	4%
1981	13,1%	5,5%
1986	25,1%	5,8%
1988	11,9%	5,6%
1993	19,5%	5,9%
1997	23,2%	10,8%
2002	39,3%	12,1%
2007	41,6%	18,5%

Représentons cette distribution par un graphique.

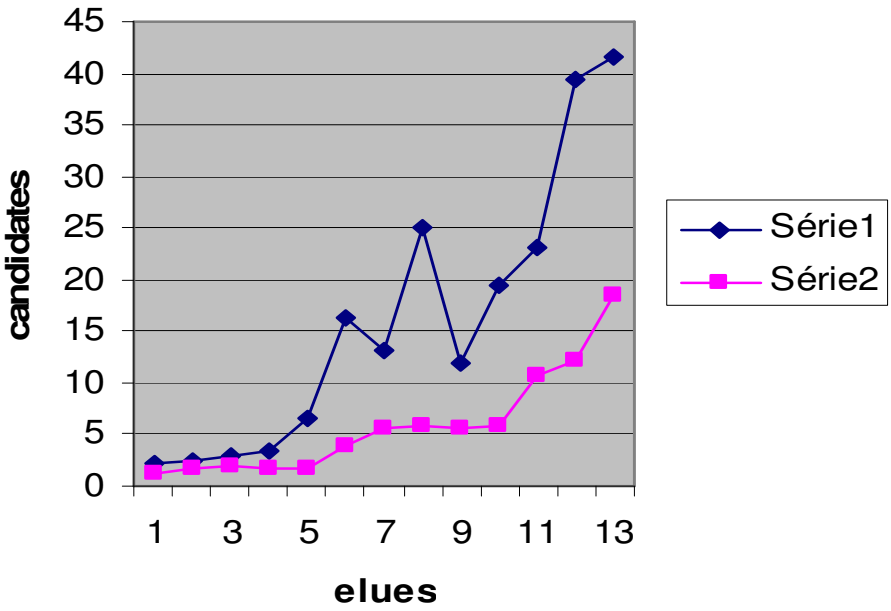

Figure 8 : Répartition des candidates et des élues

La croissance des candidates est élevée puisque dépassant 40% par contre, la croissance des élues n'a pas l'ampleur des hommes lesquels, en 2007, représentaient environ 60% des candidats et ont fourni plus de 80% des élus. Approchant donc la parité, c'est-à-dire ici l'égalité parmi les candidats, la traduction en élus ne respecte pas cet objectif.

Considérons maintenant les diverses études universitaires qui intéressent plus de 1 400 000 étudiants à cette date. Les filles y sont représentées à hauteur de 57,2% (INSEE) mais avec une distribution inégale selon les spécialités (licence+ master+ doctorat) :

- Droit et sciences politiques : 63,9%
- Sciences économiques, gestion : 52,3%
- AES : 59,9%
- Lettres, sciences du langage : 71,1%
- Langues : 73,7%
- Sciences humaines, sociales : 68,4%
- Sciences de la nature et de la vie : 59,7%
- Médecine odontologie : 61,1%
- Pharmacie : 67%
- Sciences fondamentales : 28,1%
- STAPS : 31,4%
- IUT : 39,9%

Si la recherche d'une parité entre filles et garçons ou entre hommes et femmes est réaffirmée, elle l'est, le plus souvent, dans les situations de dominance numérique des garçons et des hommes mais **on ne pointe pas avec la même force le rééquilibrage** en apportant plus d'hommes dans tel ou tel secteur afin d'y diminuer la trop grande représentation des femmes.

Reprenons la liste des trois prix Nobel depuis 1901 et décomptons les lauréats appartenant au monde occidental (Europe et Amérique du nord) et les autres de par le monde :

- Physique : 10 sur 93 (Japon et Chine)

- Littérature : 17 sur 105 (dont Amérique du Sud)

- Paix : 25 sur 107 (souvent en lien avec des situations conflictuelles réglées)

Soit donc 52 sur 305 ou sensiblement 17% alors que la population européenne plus l'Amérique du nord, ne représente, en moyenne sur un siècle qu'environ 15%. Il s'agit d'une véritable inversion des valeurs.

Les personnages remarquables que nous utilisons dans ce chapitre sont des marqueurs qui vont nous aider à comprendre ou du moins à clarifier la construction d'une existence. Cette première approche nous conduit à approfondir certaines situations de base déjà citées plus haut.

Le programme des Nations Unies pour le développement mesure la situation des femmes à l'aide de deux indicateurs composites de développement humain (IDH : Indice de Développement Humain)

- l'Indicateur Sexo-Spécifique de Développement Humain (ISDH) est l'IDH calculé séparément pour les hommes et les femmes. Si les 2 valeurs obtenues dans une population sont très différentes, alors l'IDH indique bien une distinction entre les deux populations. Par exemple les pays où la discrimination sexuelle apparaît comme maximum sont le Yémen, l'Arabie Saoudite, Oman, la Guinée-Bissau, le Soudan, la Syrie, la Lybie, l'Algérie.

- l'Indicateur de la Participation des Femmes (**IPF)** et singulièrement de leur participation au processus de décision économique.

Il n'existe pas de relation entre ces deux indicateurs. C'est ainsi que l'indicateur féminin ISDH peut être très voisin de celui des hommes mais avec une participation publique faible. On cite à ce propos l'Italie et le Japon

Nous venons de travailler sur un échantillon constitué d'environ 300 situations de personnages exceptionnels du point de vue influence, réputation, apports intellectuels ou rôle historique majeur. Nous ne jugeons pas ici la valeur de ces rôles d'un point de vue moral ou politique mais comme accès privilégié dans notre monde. Cet échantillon pourrait être plus important, recouvrir la totalité d'une spécialité (tous les physiciens, tous les prix Nobel etc.)

Ces réserves seront reprises et partiellement développées ultérieurement.

Remarquons, par ailleurs, une grande difficulté pour capter certaines des informations utilisées ici en particulier les descriptifs des fratries ou des familles d'origine. Les biographies et histoires de vie sont développées selon plusieurs modèles que nous résumons ici :

a. Descriptif de l'existence de la personne, ses relations, son œuvre, son caractère.

b. Descriptif réduit à l'œuvre, son importance, les suites dans le temps.

c. Descriptif et analyse de la personne, son caractère, sa vie personnelle, ses relations, sa santé etc.

d. Analyse de la personne considérée. Comment, pourquoi ?

e. Analyse de l'œuvre en lien avec la personne, son œuvre, son ouvrage, sa respiration.

f. Recherche d'un ou deux principes unificateurs de l'existence.

g. L'analyse de la famille : ascendants et descendants.

h. La biographie en images, son, souvenirs et témoignages.

i. La biographie comme simple descriptif de l'histoire.

En fait, ces approches peuvent se ramener aux deux types suivants :

- *l'approche structurante* selon laquelle une biographie répond à des règles de construction et d'événements qui s'accumulant définissent peu à peu le résultat observé mais sans gouvernance explicite..

- *l'approche réductrice* selon laquelle une logique singulière intervient qui opère une traduction des événements, des rencontres et selon une organisation centrée sur la personne considérée.

Exemples :

- le jeune enfant est en difficulté ce qui se règle laborieusement sur la durée en fonction des acteurs et des événements ;

- le jeune enfant est en difficulté et le ou les parents développent des réponses patientes, adaptées au mieux et au bénéfice explicite de l'enfant avec un suivi constant et appliqué.

Ce schéma peut se répéter année après année, circonstance après circonstance.

Dans la première approche, l'affaire se règle selon les forces en présence, variables et incertaines, dans la seconde approche, une, deux personnes s'efforcent de construire une réponse, suivie, contrôlée, accompagnée.

Premier cas, c'est la structuration, second cas, la réduction.

Ces deux réponses peuvent se succéder sans continuité et de même selon des exigences différentes.

En fait nous retiendrons deux positions :

- La première consiste à intervenir sur un détail, un événement, un accident.

- La seconde consiste à intervenir sur un matériau identique mais dans une intention de rétablir ou d'établir une continuité, une suite, une construction.

La première, est structuration, la seconde réduction.

Chaque biographie est constituée selon un mode particulier par ces deux approches et l'on peut même affirmer que cette biographie, cette histoire de la vie résume cette double mécanique.

Rappelons le schéma suivant (Cf. chapitre 1) :

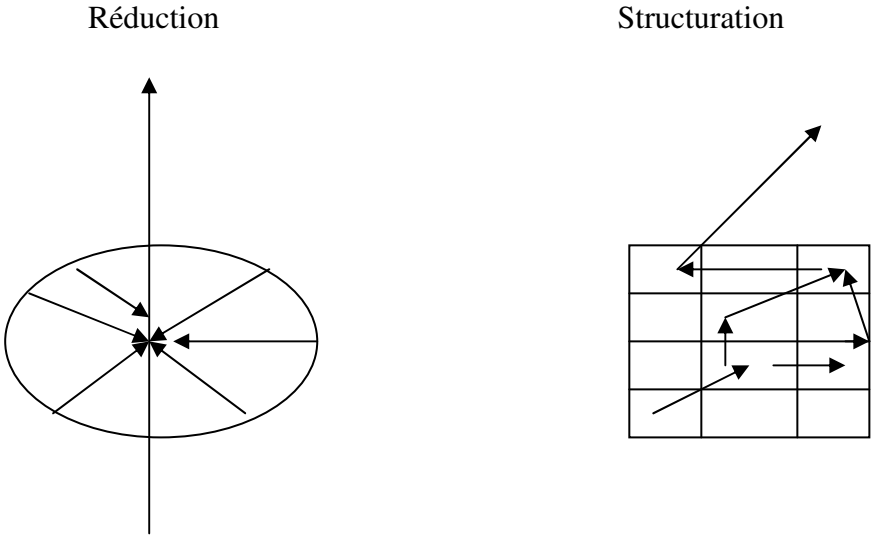

Figure 9 : Réduction et structuration

PARTIE III :

L'INDIVIDUALISATION DU COLLECTIF

CHAPITRE 9 : DES CONTRAINTES DE L'EXISTENCE INDIVIDUELLE

Introduction

Nous avons observé, à plusieurs reprises, que l'existence de chacun dépend de variables. Nous allons examiner quelques cas qui limitent naturellement le développement d'une existence. Il s'agit de définir des éléments de méthode permettant de poser, à partir de données individuelles, une ou plusieurs relations allant dans le sens d'une écriture de l'existence en cours de construction.

Nous n'en sommes pas à une formule physique et algébrique mais dans la recherche d'un ordre dans un désordre apparent. Un potentiel est présent, il existe, mais le développement de la personne dans son contexte local peut en limiter l'ampleur. Ce chapitre est, en somme, l'écriture possible, au niveau de cette thèse, de ce que l'on peut attendre et espérer de chaque individu, compte tenu du contexte dans lequel il se développe : contexte politique, religieux, ethnique, historique et économique, puis familial et personnel.

9.1. Variables du niveau scolaire

Tout d'abord, cet extrait d'une thèse du présent auteur concernant les **déterminants du niveau scolaire** (Strasbourg, 1990).

« *Le niveau scolaire dépend d'un ensemble de variables.*

Chaque élève incarne, élabore et alimente à la fois une délicate synthèse de différents ingrédients et lui-même ignore sûrement la manière dont cela se déroule ou du moins n'en possède qu'une conscience approchée.

Pourtant cette synthèse a lieu qui combine l'institution scolaire, les enseignants du jour, les camarades de rencontre, la catégorie socioprofessionnelle du père et de la mère, la fratrie, les distances, les soucis familiaux, les ennuis de santé, le sexe, les programmes, le hasard de la géographie etc. Et en fin de compte, on observe bien qu'un niveau scolaire se construit et s'inscrit dans la vie.

Dans cette enquête, 101 élèves ont pu être suivi durant neuf années, les catégories sociales dans le district de Sélestat (67) sont les suivantes :

1. Ouvriers 41,2%

2. Employés 18,6%

3. Viticulteurs 4,9%

4. Commerçants, artisans 14,7%

5. Techniciens, enseignants, autres cadres moyens 17,6%

6. Cadres supérieurs 3%

Les informations rassemblées sur ces 101 élèves sont les suivantes :

** Sexe*

** Importance de la fratrie*

** Lieu d'habitation, ville du collège ou commune extérieure*

** Résultat à un test de niveau intellectuel passé en 6^{e} (ECNI 4)*

** Age du père ou à défaut de la mère ou du tuteur*

** activité ou non de la mère*

** Type d'activité professionnelle du père et classement dans l'une des six catégories citées.*

** Orientation observée à la sortie du collège et niveau atteint au cours de 89/90, c'est-à-dire 9 années après.*

Nous avons distingué 4 situations :

1. Cycle long lycée et baccalauréat

2. Cycle court suivi de prolongement des études

3. Cycle avec réussite du diplôme

4. Cycle court avec échec et entrée prématurée dans la vie active

Ces 101 élèves étaient en classe de 6^{e} en 80/81.

Ces variables ont ensuite été corrélées et exploitées selon la méthode de régression multiple.

Nous aboutissons alors à la relation :

Orientation = 1 + 0,3 Fratrie + 0,04 Age (père) - 0,04 Test

Fratrie est le nombre total des enfants de la famille, y compris l'élève considéré.

Age du père de 30 à 62 ans dans cette observation.

Le test peut prendre toutes les valeurs de 0 à 96 (ici de 16 à 66).

Orientation désigne la variable orientation (quatre valeurs).

On aurait pu compléter cette relation avec un terme de moindre apport comme le sexe mais qui n'apporterait rien de décisif.

Cette formule n'a rien de rigoureux, mais est simplement établie à partir d'une statistique et ne vaut que dans ce contexte.

Cependant elle met en exergue les variables les plus significatives et en donne une combinaison, ce que le raisonnement ne permet pas.

Elle attire aussi l'attention sur les cas qui s'en écartent le plus.

Remarquant que les deux premiers termes sont des termes sociaux et familiaux (externes) et que le troisième est une donnée personnelle (interne) comme le sexe s'il était retenu ici, on peut réécrire la relation en transcrivant la variable Orientation en niveau d'études ou niveau scolaire comme suit :

Niveau scolaire = G (variable externe, variable interne)

On peut aussi interpréter cette combinatoire comme la mesure d'une vitesse d'acquisition du niveau scolaire in fine. Les valeurs 1, 2, 3, 4 de la variable orientation résultant de l'antagonisme entre une variable sociologique (fratrie et âge) et une variable intellectuelle (le test).

Une question est régulièrement posée correspondant à une différenciation des populations selon l'origine de la famille, à savoir française d'origine ou étrangère. Quelle différenciation observe-t-on entre les enfants, qui traduirait le poids de l'environnement familial, culturel et religieux.

Nous parvenons à ce résultat qui peut paraître paradoxal selon lequel la population étrangère en France est présente dans l'enseignement long selon un rapport plus important que la population ouvrière générale du pays telle qu'elle est recensée par l'INSEE.

Le facteur temps, mesure du séjour en France et de la durée de l'apprentissage linguistique et culturel, est très variable selon qu'il s'agisse d'Algériens, d'Italiens, d'asiatiques, de Turcs ou de Pakistanais. D'autre part, « l'urgence » du déplacement selon qu'il s'agisse d'une convenance économique ou de la recherche d'un refuge n'entraîne pas la même détermination d'intégration au pays et donc à son école. Des écarts importants sont donc observables selon la nationalité ou le motif de présence.

La variable étrangère apparaît comme une variable de retard à cette réalisation qui tend peu à peu à se conformer au comportement général mais pas comme un facteur déterministe fort, voire définitif. »

9.2. Rôle de la structure familiale

La structure familiale au intervient très directement comme un facteur important dans le développement d'une existence. Il ne s'agit pas ici de l'environnement social et familial différencié selon l'âge des parents, leur position socioprofessionnelle, etc. mais de la **structure qui gère la famille dans un pays donné.**

L'analyse d'Emmanuel Todd sur cette question mérite d'être largement citée ici (*L'origine des systèmes familiaux,* Tome 1 ; Paris NRF essais, Gallimard, 2011).

La famille se développe en Europe selon le modèle suivant : un homme et une femme s'unissent par un mariage civil, religieux, un PACS, un concubinage ou simplement en vivant ensemble. Il devient aussi possible d'envisager des couples homme/homme et femme/femme. De ce rapprochement naissent des enfants, éventuellement via une intervention médicale ou adoptés. Dans tous les cas cependant, les deux membres du couple quittent physiquement leur famille d'origine sauf circonstances matérielles particulières.

Cette structure qui nous est familière est en fait l'une des douze possibilités ayant eu ou ayant encore une réalité sociale de nos jours.

Citons :

- la famille communautaire : bilocale, patrilocale ou matrilocale.

Le couple vit dans la famille d'origine soit dans le segment de la mère, soit dans celui du père, soit en alternance ou indépendamment.

- la famille souche : bilocale, patrilocale ou matrilocale.

Un système **patrilinéaire** suppose une conviction globale et forte, s'incarnant notamment dans une vision de l'importance biologique du père par rapport à la mère, dans des règles d'héritage privilégiant la transmission par les mâles, dans l'existence parfois de groupes d'échelle politique comme des clans.

La **matrilinéarité** a autant d'applications mais en partant de la mère.

La **bilinéarité** suppose quant à elle une conception équilibrée des rôles paternel et maternel et interdit qu'un des deux sexes soit complètement exclu de l'héritage et rend impossible la constitution de groupes unilinéaires affectant automatiquement un individu à un groupe dès sa naissance.

La localisation du couple, patrilocalité, matrilocalité ou bilocalité, n'en est pas forcément dépendante. C'est ainsi par exemple en Asie du Sud-est, en Indonésie où les systèmes de parenté sont clairement bilatéraux, on observe des taux de matrilocalité de l'ordre de 66%.

La localité du couple n'implique pas l'idéologie patrilinéaire ou matrilinéaire.

La famille souche cherche à se préserver d'apports extérieurs et tend à privilégier les mariages entre cousins. Cette famille peut être patrilocale ou matrilocale.

Voici, à titre d'exemple, le poids des types familiaux en Eurasie tiré de l'ouvrage cité :

Nucléaire à corésidence temporaire patrilocale	30%
Communautaire patrilocal	29%
Souche patrilocale	9%
Nucléaire à corésidence temporaire bilocal	8%
Nucléaire à corésidence temporaire matrilocal	7%
Souche matrilocale	3%

Nucléaire intégré patrilocal	2%
Communautaire patrilocal	2%
Souche bilocal	2%
Nucléaire égalitaire	2%
Nucléaire intégré bilocal	1,5%
Nucléaire absolu	1,5%
Communautaire bilocal	1%
Communautaire intégré matrilocal	1%
Souche à corésidence temporaire	1%

On observe un lien fort entre patrilocalité et communautarisme.

Ces structures répondent à trois questions de fond :

- Qui est l'enfant ? Enfant du père, enfant de la mère, enfant du père et de la mère ?

- Dans quel lieu, quel milieu, la famille nouvelle doit-elle se construire et s'épanouir ? La famille de la mère (de l'époux, de l'épouse), la famille du père (de l'époux, de l'épouse), indifféremment ou ailleurs.

- Comment se transmettront les biens des parents ? Par la fille, par le garçon, par l'aîné(e), selon le choix des parents ?

Ces trois questions doivent ensuite être croisées avec les données légales, religieuses, coutumières, ethniques, etc.

Ces approches ont des conséquences très importantes sur le déroulement de l'existence des uns et des autres.

Soit donc la combinatoire ci-après :

- Famille communautaire : bilocale, patrilocale, matrilocale.
- Famille souche : bilocale, patrilocale, matrilocale.
- Famille nucléaire intégrée : bilocale, matrilocale, patrilocale.
- Famille nucléaire à corésidence intégrée : bilocale, matrilocale, patrilocale.
- Famille nucléaire à corésidence temporaire : bilocale, matrilocale, patrilocale.
- Famille nucléaire pure : égalitaire ou absolue.
- Famille souche à corésidence temporaire additionnelle.

Cette approche complexe peut être rassemblée sur la base des trois questions de fond qui viennent d'être rapportées.

Il faut compléter ce tableau par la pratique de la polygamie, très présente en Afrique, au Moyen-Orient et en Indonésie et dont les conséquences sur le développement de l'existence des enfants restent à clarifier. Enfin, la famille nucléaire est à l'évidence fragilisée et compliquée par le fait des formules variées allant du divorce à la famille recomposée, la garde alternée des enfants, etc.

Cet ensemble, à l'évidence très concentré, montre la complexité des conditions d'accueil et d'éducation de l'enfant alors même que nous n'abordons pas ici les données économiques, politiques, religieuses et éducatives qui complètent ce tableau.

Supposons une même personne, à l'apparence près (couleur de la peau, des yeux…) qui naît en Inde, au Sénégal, à New-York, à Ryad, à Paris, à Pékin, à Khartoum, à Buenos-Aires.

Huit fois le même individu au même instant, dans des milieux familiaux proches en tenant compte de la société concernée.

Il y a fort à parier que nous observerons huit développements de l'existence différents.

Il y a pourtant ici huit fois les mêmes goûts, les mêmes aptitudes, le même QI, la même capacité physique, les mêmes traits de caractère, les mêmes inquiétudes, etc.

Alors pourquoi ne pas constater huit fois une existence identique au moins dans son contenu?

Marie Curie aurait-elle pu naître huit fois et produire ce qu'elle a produit ?

Sans doute pas. Alors ?

Cela signifie que la personne ne se développe pas selon un schéma complet intégrant ses caractéristiques, les contraintes extérieures et les événements sociaux, politiques, familiaux etc.

Il n'y a pas de destin arrêté mais un potentiel personnel.

Ce potentiel personnel se développera différemment selon qu'on se trouve au Sénégal, à Ryad, à New York, à Paris, etc. De même, selon l'entourage, l'accompagnement des parents, le hasard des rencontres, des chocs.

Une même personne pourrait-elle donc développer des personnalités différentes, distinctes, voire même opposées, conduisant à des existences différentes ? La réponse est affirmative. Des humanités multiples attendent de se développer dans la même enveloppe en retenant peu l'attention.

9.3. Variables multiples et souvent ignorées

Nous illustrerons ces propos de quelques exemples issus d'observations et d'enquêtes.

→ La distance temporelle domicile/école est facteur d'échec, de réussite ou est neutre ?

Le développement qui suit concerne le département du Doubs en 2004 (Claude Guillon inspecteur de l'Education nationale) et cherche à répondre à la question suivante : l'éloignement de l'école, en kilomètres et aussi en durée de déplacement, intervient-il globalement dans le niveau de réussite des élèves ?

En effet, dès lors qu'un temps de veille, le matin et le soir, est consommé par des transports et des attentes, on doit s'interroger sur un effet possible quant à la réussite à cause de la fatigue mais aussi de la réduction du temps disponible pour l'étude, la révision, la lecture, les devoirs. Tout cela sans méconnaitre les facteurs autres et multiples qui rongent la durée efficace, dont internet et la télévision.

Une première approche évaluative est conduite de la manière suivante :

- repérer une certaine population (les redoublants, les élèves de 1ère S,..) et la positionner par le rapport « population à déplacement minimum / population à déplacement supérieur »

- ensuite, faire le même calcul pour la population générale et comparer ces deux rapports.

S'ils sont assez proches, il s'agira d'une fluctuation sans signification particulière, mais s'ils sont fortement différenciés et systématiquement, alors nous nous interrogerons sur le « pourquoi » envisageable.

a. Observations au niveau de la classe de sixième

Nous avons sorti de la liste des 48 collèges publics du département du Doubs ceux où la population transportée quotidiennement est importante. La classe de sixième est un niveau sensible de par l'adaptation nécessaire des élèves et l'on peut penser que le transport quotidien puisse avoir une influence sur le niveau de réussite.

Nous évaluons cette réussite en observant les élèves qui redoublent la classe. Pour un groupe d'une centaine d'élèves on peut considérer que la courbe de Gauss des capacités intellectuelles et des réussites scolaires est à peu près respectée. Si les élèves les plus fragiles pâtissent de leur éloignement, alors nous devrions observer le plus souvent un renforcement de cette population de l'effectif en échec maximum, soit donc les redoublants.

Ici pour 926 élèves transportés sur 1487 (62%), on dénombre 80 sur 149 redoublants (54%.). Les effectifs des redoublants sont plutôt petits et l'effet présumé de l'éloignement n'est pas systématique et entaché de fluctuations statistiques. L'évaluation sur l'ensemble des collèges

donne une situation symétrique, soit une moitié avec amplification de l'échec selon la distance et une moitié présentant l'inverse.

La mesure par le redoublement est peut-être trop grossière et masquerait l'effet plus négatif des déplacements.

b. Observations au niveau de la classe de troisième

Ce qui n'est pas perceptible en classe de sixième peut le devenir avec le temps et donc peut-être en troisième. Cette fois, la référence retenue est le passage en classe de seconde et non plus les redoublants comme en sixième.

En appliquant la même méthode :

- élèves transportés en 3ème en 2002 /20 03 : 575/956 soit 61% ;

- élèves transportés en 2nde en 2003/2004 : 396/599 soit 66%.

La population qui ne réside pas dans la ville d'implantation du collège ne paraît pas désavantagée, voire même le contraire.

c. Observations au niveau de la classe de seconde

Ce niveau peut marquer une rupture par rapport à ce qui précède puisque l'éloignement croît alors sensiblement et donc les durées, que la charge de travail personnel augmente et est l'une des clefs de la réussite. D'autre part, l'absence pour maladie, malaise, etc. augmente pour les transportés dans la mesure où ils ne peuvent reprendre la classe l'après-midi.

Ce qui apparaît est bel et bien comme un fort effet de la durée de transport et d'attente. Les calculs conduisent à avancer la règle suivante :

A partir de deux heures de transports, attentes, etc. entre le domicile et l'établissement chaque jour, l'élève moyen risque l'échec, et le bon élève de devenir moyen, voire très moyen.

Quelques solutions :

- réfléchir à des sectorisations qui minimisent les durées ;

- promouvoir l'internat ;

- conduire une réflexion sur les circuits de ramassage de façon à en réduire les conséquences en termes de durée.

9.4. Conditions du travail scolaire

Prenons appui sur cette synthèse sociologique de l'orientation conduite auprès des élèves de 3ème (Pays de Montbéliard) en 1990 par Stéphane Beaud et Michel Pialoux, Laboratoire des sciences sociales, ENS, en collaboration avec l'Inspection académique du Doubs et en lien avec la rédaction de ce travail.

Nous citerons en exemple la partie B) de ce travail : *Les conditions du travail scolaire*.

« *On trouve des différences assez sensibles dans les conditions du travail scolaire selon les publics d'élèves concernés.*

- *dans les collèges en ZEP, la part de ceux qui ne disposent pas de chambre seul est plus faible (64% en moyenne contre 70%). Les enfants sont deux fois plus nombreux à travailler dans une chambre avec des frères et sœurs (15% contre 7,5% pour les autres types de collège).*

Cette part augmente avec le retard scolaire et la taille de la famille, et varie surtout selon la nationalité des parents :

- *alors que 72% des enfants de parents français ont droit à une chambre seule pour travailler, ils ne sont que 54% pour les garçons d'origine maghrébine (75% pour les filles françaises et 58% pour les filles maghrébines). Les filles ont tendance à travailler plus à la maison.*

Un quart des élèves déclarent consacrer plus d'une heure par jour aux activités domestiques, 37% moins d'une heure. Filles et garçons se différencient très peu sur ce point.

Ce travail domestique est d'autant plus important que la famille est nombreuse, que la mère est inactive, que la famille habite en HLM, que le père est ouvrier et immigré.

On entrevoit, à travers l'analyse des tâches domestiques, la grande différence de conditions de vie entre les familles à deux ou trois enfants et les familles immigrées nombreuses. 18% seulement des élèves de parents français travaillent plus d'une heure par jour contre 40% des enfants d'étrangers.

Plus remarquable encore est la différence selon l'âge et la réussite scolaire. Le temps de travail domestique est étroitement lié au retard scolaire : plus les élèves sont en retard, plus leur temps de travail domestique s'accroît. Temps de travail domestique et temps de travail scolaire apparaissent comme des temps substituables, surtout pour les filles ; le désinvestissement scolaire se fait au profit du réinvestissement domestique (contraint ou non) qui donne souvent lieu à des modifications des rapports de forces au sein des fratries.

Comme de nombreux entretiens avec des enfants d'immigrés nous l'ont fait sentir, celui ou celle qui réussit scolairement est tacitement déchargé d'une partie des tâches domestiques, la relève étant prise par les frères et sœurs moins bien placés dans la course scolaire.

Inversement, ce sont les enfants des professions intermédiaires qui consacrent le moins de temps au travail domestique.

Ce sont les enfants de mère active qui ont un temps de travail domestique plus faible que les enfants de mère au foyer. Certes, l'effet de la taille de la famille joue, mais on peut y voir

aussi la trace d'une forme de stratégie scolaire familiale. C'est particulièrement le cas des familles où la mère est employée ou cadre moyen : le temps de travail domestique des enfants est le plus réduit, car dans ces familles, le temps de travail scolaire est considéré comme prioritaire. C'est en effet dans les maisons de lotissement, donc chez les récents accédants à la propriété, que le temps de travail domestique est le moins élevé. Ces familles arbitrent en faveur de la scolarité des enfants souvent au prix d'un « surtravail » maternel.

Il n'est alors pas surprenant que ce type de répartition des tâches redouble le système de différences selon le type de carrière scolaire et d'orientation. Les élèves se destinant à l'enseignement professionnel ou « hésitant » entre la seconde et le BEP sont proportionnellement les plus mobilisés pour le travail domestique. Différents facteurs se redoublent (taille de la famille, familles immigrées, retard scolaire…) mais on peut aussi y voir la trace de la carrière scolaire antérieure (inscrite souvent dès l'école primaire) qui, insensiblement intériorisée par chaque membre de la famille, « voue » tel ou tel enfant à effectuer l'essentiel des tâches domestiques, ce qui conduit à une répartition des rôles, réglée presque de longue date, au sein du groupe domestique.

Activités culturelles : la surconsommation de télévision

Le constat est simple : peu de diplômés, peu de lecture, beaucoup de télévision.

- *du côté des diplômés, le grand nombre de non réponses et de « ne sait pas » (au total 80%) rend les chiffres disponibles peu utilisables.*
- *en matière de télévision, le taux d'équipent en postes TV est très élevé (98,6%), supérieur à la moyenne nationale de 96%. De plus, 57% des ménages ont deux postes et 13% en ont trois. L'équipement en deux postes est supérieur pour les familles étrangères par rapport aux familles françaises.*
- *la dominante à un poste renvoie soit à des familles vivant en HLM, soit à des familles dont la caractéristique principale est d'être plus diplômées que la moyenne des familles de l'échantillon. On retrouve là un résultat bien connu de la sociologie de la culture concernant la méfiance et la réticence des détenteurs de capital culturel à l'égard de la télévision, à croiser avec les résultats scolaires. Par exemple, les titulaires d'un diplôme supérieur sont 51% à posséder un seul poste et 6% à en posséder trois, contre 20% et 38% pour les titulaires d'un CAP-BEP.*

- *la dominante « deux postes de télévision » est occupée principalement par des ménages ouvriers habitant plutôt en HLM et en particulier les familles étrangères.*

- *enfin la dominante à trois postes de TV comprend plus souvent des familles à enfant unique, dont les pères sont davantage détenteurs de capital économique.*

Par contre l'équipement en postes de télévision ne dit pas l'usage, intensif ou non, qui en est fait. A cet égard, les données disponibles permettent d'opposer très nettement les élèves des collèges de ZEP aux autres Les élèves de ZEP sont « sur-consommateurs » de télévision : 46% d'entre eux la regardent plus de deux heures par jour contre 31% pour les autres élèves. Et un cinquième la regarde plus de trois heures.

Si l'on voulait définir le profil-type de l'élève sur-consommateur de télévision, on dirait qu'il s'agit plutôt :

- d'un garçon (44% contre 31,5% de filles)

- d'un élève en retard (57% des élèves avec deux ans de retard regardent la TV plus de deux heures par jour contre 30% des élèves sans retard)

- d'un élève d'origine maghrébine : 58% de surconsommation par les garçons maghrébins contre 34% pour les garçons d'origine française

- d'un membre d'une famille nombreuse

Contrairement à l'idée reçue de la télévision comme conséquence de l'isolement et « substitut » des frères et sœurs, l'enquête montre que l'audience de la télévision augmente avec la taille des familles : c'est pour les familles de deux enfants que la consommation est la plus réduite (30%). Ce qu'il faut sans doute mettre en relation avec le contrôle du travail scolaire et l'organisation par les parents de loisirs extérieurs. Et c'est pour les familles nombreuses qu'elle augmente le plus.

On peut lire, à travers cet indicateur, un indicateur très fin du mode de contrôle scolaire.

- *les familles qui « surinvestissent » dans l'école – pères technicien et autres professions intermédiaires- sont aussi celles qui contrôlent le plus le temps de regard à la télévision*

(respectivement 20% et 25%). On peut en voir la preuve indirecte dans le fait que ce sont les élèves habitant en maison de lotissement qui sont les moins consommateurs de TV.

- *les familles d'employés et d'ouvriers qualifiés qui contrôlent un peu moins le temps de TV la semaine (respectivement 32% et 25% de sur-consommateurs).*
- *les familles où le temps de télévision n'est pas contrôlé et qui sont essentiellement des familles d'ouvriers spécialisés (46% de sur-consommateurs parmi les OS Peugeot) et qui vivent en HLM (50% d'élèves habitant en HLM sont sur-consommateurs).*

L'usage de la télévision est davantage sous le contrôle direct des parents pour les milieux de cadres et de professions intermédiaires, La mère joue un rôle de contrôle alors que dans les milieux populaires elle contrôle peu le temps de TV de ses enfants. Dans les familles d'OS, la programmation appartient dans 56% des cas aux enfants alors que ce n'est vrai que pour 26% des cadres supérieurs et 37% des techniciens et des employés.

NB : Ces observations sont à réintroduire dans le contexte actuel de l'internet et des accès à domicile, à l'école, au collège et au lycée.

a. Le suivi scolaire : l'influence du lieu d'habitation

Un peu plus d'un cinquième des élèves déclarent ne pas être du tout contrôlés dans leur travail scolaire par leurs parents. Cette part est d'autant plus forte que les élèves ont du retard (passant de 15% pour les enfants sans retard à 28,5% pour ceux ayant deux ans de retard) et que les élèves sont fils d'ouvriers ou d'étrangers. Les enfants sont d'autant plus contrôlés scolairement que la mère exerce une activité professionnelle, ce qui rejoint une observation que nous avons déjà faite : le travail salarié des mères est un facteur essentiel de la mobilisation scolaire des familles. L'absence de suivi scolaire varie très peu selon le sexe mais les modalités du suivi scolaire peuvent, elles, varier sensiblement : les parents contrôlent davantage les devoirs des garçons que des filles (18,5% contre 10%) et davantage les bulletins pour les filles.

On peut distinguer deux types de suivi scolaire selon la catégorie sociale du père :

- du côté des cadres supérieurs, cadres moyens et techniciens, l'absence de contrôle est rare. Le contrôle scolaire ne se limite pas aux aspects extérieurs, « objectifs », de la scolarité (les notes, bulletins ou la présence à l'école) mais comprend aussi la connaissance du contenu des cours.
- du côté ouvriers, l'absence de contrôle est plus importante (20% au lieu de 8%).

Mais il faudrait différencier les OQ des OS. Les ouvriers qualifiés (OQ) se rapprochent des employés : moins d'enfants ne sont pas suivis, contrôle plus systématique des devoirs et des notes.

Le type de suivi scolaire dépend moins de l'origine sociale du père que de la situation professionnelle de la mère :

- d'une part, c'est lorsque la mère est active et notamment employée ou cadre moyen, que l'absence de contrôle est la plus rare (10% au plus). Par exemple le fait que la femme soit ouvrière diminue le nombre des élèves non suivis scolairement. La très grande part des femmes d'immigrées dans les femmes inactives peut expliquer un tel résultat mais l'on peut penser aussi que le travail salarié des femmes les sensibilise à la nécessité du « diplôme » et à celle d'un suivi scolaire régulier.
- d'autre part, la forme de contrôle scolaire est d'autant plus étendue que la mère exerce une activité professionnelle. Le suivi scolaire prend ici davantage la forme du contrôle des devoirs et de ce qui est appris en classe, alors que les femmes à la maison font davantage appel aux contrôles des devoirs et à ce qui est appris en classe.

b. <u>Les récompenses scolaires</u>

Les « bons » résultats scolaires ne donnent pas lieu à de nombreuses rétributions : 5,5% des élèves déclarent recevoir de l'argent en cas de bonnes notes. Elles ne les laissent pas pour autant indifférents : près de la moitié des parents prodiguent des encouragements à leurs enfants lorsque ceux-ci ramènent des bonnes notes à la maison. 27,5% des élèves ne reçoivent rien de particulier.

Les parents dans leur ensemble tendent à favoriser davantage l'aîné qui dans plus de 22% des cas reçoit des cadeaux ou de l'argent en échange des bonnes notes contre 14% pour les seconds ou les troisièmes.

D'autre part, le mode de rétribution des bonnes notes varie fortement selon les catégories sociales. Les cadres moyens et les techniciens sont les catégories qui récompensent le plus souvent les bonnes notes de leurs enfants (29% et 23% de récompenses matérielles) et surtout ceux qui ne restent jamais indifférents à des bonnes notes (seulement 20% d'entre eux ne se manifestent pas) alors que les cadres supérieurs offrent relativement peu de cadeaux. Il est notable que parmi les ouvriers, ceux qui travaillent chez Peugeot offrent plus fréquemment des cadeaux (trace des primes de l'usine ? Intériorisation des « récompenses au travail » ? Ou simple palliatif au manque d'argent ?

Si l'on retient la PCS de la mère, on s'aperçoit que les femmes employées constituent un groupe homologue à celui des cadres en encourageant très systématiquement leurs enfants dans leur réussite scolaire (dans 60% des cas).

Les parents qui ont quitté les HLM pour un pavillon sont proportionnellement plus nombreux à récompenser matériellement leurs enfants (22%). A l'inverse, ceux qui sont restés en HLM sont les plus nombreux à rester (apparemment) indifférents en cas de bonnes notes.

Tout se passe comme si la promotion résidentielle que constitue l'accession au pavillon s'accompagnait d'un effort soutenu en faveur de la scolarité des enfants et comme si le maintien dans le même HLM était vécu peu ou prou comme relégation spatiale et neutralisait, ou plutôt paralysait, la mobilisation scolaire des parents. Une preuve indirecte n'est-elle pas que le changement d'appartement d'un HLM à un autre HLM s'accompagne d'une élévation de la part des « encouragements » en cas de meilleures notes.

Les récompenses scolaires varient aussi selon la carrière scolaire des enfants : ceux qui sont « à l'heure » reçoivent davantage de récompenses matérielles tandis que ceux qui ont un an de retard reçoivent plus souvent des encouragements et ceux qui ont deux ans de retard sont plus nombreux à ne rien recevoir.

- les garçons sont sensiblement plus encouragés à travailler.

- ils reçoivent plus que les filles des récompenses matérielles : 21% reçoivent argent et cadeau contre 15,7% pour les filles.
- les filles, en revanche, sont légèrement plus encouragées à continuer, sans plus.

La différence entre garçons et filles est accusée pour les enfants de maghrébins (21,5% de récompenses matérielles pour les garçons contre 15,7% pour les filles).

Si les garçons de garçons français sont plus souvent rétribués en argent, les garçons d'origine maghrébine le sont plutôt en promesse de cadeau alors que les sœurs reçoivent surtout des encouragements à continuer.

Si la différenciation dans le traitement des filles et des garçons tend à s'estomper en matière d'attitudes vis-à-vis de l'information et de l'orientation, l'analyse à un niveau plus fin des pratiques quotidiennes d'encadrement scolaire montre que les garçons sont l'objet d'un traitement non pas privilégié mais spécifique : les incitations à la réussite sont plus fréquentes, on les pousse davantage, on cherche à leur éviter des orientations négatives, on s'inquiète davantage à leur propos.

Si l'on prend en compté la profession de la mère, des différences significatives apparaissent :

Les récompenses en argent sont plus fréquentes lorsque la mère exerce une activité salariée alors que la part des cadeaux ou promesse de cadeau augmente lorsque la mère est au foyer.

La répartition des récompenses des bonnes notes selon les PCS des parents correspond à une courbe en U : aux deux extrémités de la courbe, les familles qui sont les plus nombreuses à ne rien donner en cas de bonnes notes sont les cadres supérieurs et les couples d'ouvriers-femme inactive. Au milieu, les familles qui sont les plus « rétributrices » sont celles dont les mères sont cadres moyens ou employées et pour lesquelles l'investissement éducatif est maximal, qu'il apparaisse sous la forme de la sanction ou de la récompense.

c. <u>Information et orientation : une marge d'action limitée</u>

Ce qui est mesuré à travers des questions apparemment simples comme celles de l'assistance ou non aux réunions d'orientation ou de la rencontre ou non d'enseignants, ce n'est pas

seulement une attitude par rapport à la question de l'orientation mais la question, plus large, du rapport à l'école en tant qu'institution, en tant qu'espace physique, et du rapport aux enseignants comme personnes sociales. L'Ecole, pour beaucoup de membres des familles populaires, est comme un lieu où l'on ne se risque peu ou pas du tout, sauf à y être « convoqués ». C'est d'ailleurs à propos de ces questions-là que le taux de non-réponse atteint le taux le plus élevé de tout le questionnaire.

La question sur l'assistance aux réunions d'orientation de la classe de troisième mesure assez bien ce qui pourrait s'appeler le degré de « mobilisation scolaire » des parents et la manière, intensive ou très lâche, de suivre la scolarité des enfants.

Plus les élèves sont « à l'heure », plus les parents assistent aux réunions, et à l'inverse plus les élèves ont du retard, moins la participation des parents est forte : 55% des parents d'enfant sans retard ont assisté à une des réunions de troisième contre 45% pour ceux qui ont deux ans de retard. Il semble d'ailleurs qu'un palier soit franchi dans le sens de la non-participation quand l'élève passe d'un à deux ans de retard.

Si l'assistance aux réunions est plus faible dans le cas des familles étrangères (44% pour 55% pour les familles françaises), elle diffère surtout par le mode de présence : quand les parents immigrés sont présents, ce sont essentiellement les pères (10% contre 7,5% dans les familles françaises) ; les familles immigrées se caractérisant par la très faible participation des mères et rarement les deux parents à la fois. Cette participation des familles immigrées varie fortement selon l'ancienneté de l'immigration, et par exemple, ce sont les parents turcs les moins présents aux réunions.

On pourrait croire dans une logique culturaliste que ce sont les pères qui suivent leurs fils. Or c'est le contraire qui se passe : les pères maghrébins qui se déplacent aux réunions le font surtout pour leur fille. Tout se passe comme si les parents suivaient avant tout la progression scolaire de leurs filles alors qu'ils ne sont que 3% à venir aux réunions pour leurs fils. »

Commentaire :

Ce texte extrait d'un travail de recherche conduit dans la région de Montbéliard, il y a plus de vingt ans est une observation d'un phénomène en cours de développement et donc non achevé. La politique toujours actuelle concernant les « quartiers », les internats, d'excellence, les places réservées aux concours nationaux, la politique de la ville donc, etc. en sont des prolongements mais pas encore des réponses valant solutions définitives.

L'analyse conduite peut donc être critiquée et d'autres propositions exposées.

d. Violence et victimation

Pour un diagnostic local de la violence à l'école : enquête de victimation dans les collèges du département du Doubs.

Ce point est une autre différenciation imposée par le collectif à l'individu. Ce dernier doit l'intégrer et en tenir compte dans la construction de son existence.

Quelques extraits de ce travail conduit par Cécile Carra et François Sicot, sociologues, et diffusés en 1994 (Laboratoire de Sociologie et d'Anthropologie de l'Université de Franche-Comté. LASA-UFC). *Réponse à l'appel d'offres de recherche intitulé « violences à l'école » lancé conjointement par l'Institut des Hautes Etudes de la Sécurité Intérieure et la Direction de l'Evaluation et de la Prospective (DEP) du ministère de l'Education Nationale.*

Cette recherche porte sur les collégiens du département du Doubs qui se sont déclarés victimes de violence. Elle a un double objectif :

- évaluer l'ampleur et préciser les formes de la violence à l'école.
- appréhender le phénomène tel que le vivent les élèves qui s'estiment victimes.

Problématique de cette recherche :

Nous avons choisi une définition de la violence qui tienne compte du fait que ce phénomène est apprécié en référence à des normes socioculturelles. Qualifier un fait de violent revient

toujours à émettre un jugement de valeur sur ce fait. Le jugement correspondant à des normes sociales déterminées qui sont celles de la culture globale de la société, il correspond aussi aux valeurs du groupe particulier auquel appartient l'individu.

Ce qui suit est l'extraction de certains éléments de ce travail.

La violence à l'école est appréhendée en interrogeant les individus sur leur victimation. Il s'agit d'évaluer à la fois et irréductiblement un acte auquel est confronté l'individu et son vécu.

Ce qui ressenti comme violent par l'enseignant, le principal, peut passer inaperçu aux yeux du collégien qui peut, en revanche, vivre des formes de violence que l'adulte n'imagine pas ou sous-estime. De la même manière, les perceptions peuvent varier d'un collégien à l'autre et ces variations expliquent, autant que les faits eux-mêmes, que l'un se déclare victime et l'autre pas. Ce sont ces variations que l'on se doit d'expliquer.

Les hypothèses explicatives doivent expliquer non pas des taux de violence différents selon les établissements mais des taux de victimation. La particularité de cette étude est de se centrer sur le point de vue des victimes et non sur celui des auteurs.

Expliquer la violence : le rôle de l'établissement et celui de l'environnement :

Dans cette recherche, l'établissement est considéré comme une organisation sociale pouvant avoir des effets propres sur la violence. Même s'il reste au second plan, nous ne rejetons pas le rôle des causes exogènes (chômage, violence des banlieues…) sur la violence à l'école.

Nous posons la question suivante : pourquoi et en fonction de quelles variables la violence varie-t-elle dans les établissements scolaires ? Pour y répondre, nous avons cherché à évaluer le rôle respectif de l'établissement et de l'environnement dans lequel il est implanté.

Méthodologie de l'enquête :

- phase exploratoire par des entretiens. D'où le répertoire des violences :

Le manque de respect, les affaires personnelles abîmées, les vols, le chantage, les coups, le racisme, le racket, les agressions ou harcèlements sexuels.

- Puis une phase de passation de deux questionnaires le premier de comptabilisation des actes (2 855 élèves dans 21 collèges) , le second pour approfondir les victimations (1 300 élèves dans 13 collèges)
- Enfin traitement et analyse des données.

Dans le premier questionnaire, près de 70% des collégiens se sont déclarés victimes d'au moins un acte à leur encontre. La victimation varie essentiellement en fonction des trois variables : sexe, âge et classe. Il y a une très nette survictimation des garçons de 12-13 ans (6^{e} et 5^{e}).Un autre groupe survictimé est composé des élèves dont les parents sont étrangers, divorcés ou séparés, dont le père ne travaille pas, ayant quatre enfants et plus.

N'est pas victime n'importe qui. Certains élèves, de par leurs caractéristiques, ont plus de risque de l'être. Il existe une vulnérabilité différentielle des élèves par rapport aux victimations.

La victimation varie aussi avec les circonstances de temps et de lieu. En ce qui concerne le lieu, les victimations se produisent prioritairement dans la cour de récréation (32,5%), dans les couloirs et les escaliers du collège (15,5%). Quand à la période, 51% se déroule durant temps scolaire mais hors des cours et durant ce temps scolaire pour 20,5%.

Tout ceci se déroule lorsque le contrôle de l'institution se relâche.

Pourcentage des élèves se déclarant victimes :

Manque de respect : 47,8%

Affaires abîmées : 27,7%

Vols : 23,7%

Chantage : 15,8%

Coups : 15,6%

Racisme : 9,7%

Racket : 4,3%

Sexe : 2,8%

On observe d'autre part des écarts très importants entre les établissements qui s'expliqueraient par trois facteurs : certaines caractéristiques du public, la violence de l'environnement et la porosité du collège à cette violence extérieure, le climat scolaire caractérisé par le sentiment d'injustice.

Pour conclure, la violence est très étroitement liée au fonctionnement de l'établissement, à son organisation, à la sociabilité. Les collèges les moins violents sont aussi ceux où la sociabilité est la meilleure.

Pour la suite, les élèves victimes, interrogés, répondent à 70% que les coupables n'ont pas été punis, à 60% que l'affaire n'a pas été traitée comme il fallait, c'est-à-dire que personne ne s'en est occupé. Ces circonstances accroissent la sensibilité des élèves à la victimation.

9.5. Evaluations comparées entre pays et systèmes éducatifs

Une question se pose de savoir si l'instruction développée dans un pays donné permet aux élèves de développer au mieux leur existence future ou non.

L'enquête PISA (Programme international pour le suivi des acquis des étudiants) est une étude qui vise à mesurer les performances des systèmes éducatifs des différents pays de l'OCDE, soit à ce jour 35 pays répartis sur tous les continents.

L'enquête a la forme de tests de deux heures soumis à un demi-million d'élèves de 15 ans représentant un échantillon significatif dans chacun des pays. En France, sont concernés les élèves des deux secteurs ; privé et public. Ces épreuves sont organisés tous les trois ans, à cette date en 2000, 2003, 2006, 2009 et enfin 2012.

Chaque pays concerné peut alors observer sa position relative aux autres pays mais aussi sa propre évolution dans le temps. Ces tests portent sur la lecture et la compréhension, la culture mathématique et la culture scientifique.

Par exemple, en 2000, l'Allemagne a découvert avec une certaine stupeur que ses écoles n'étaient pas performantes. Alors le pays s'est mobilisé, et dix ans plus tard, a remonté de dix places dans le classement global.

Pour ce qui est de la France, la situation est plus grave.

Si l'on situe ses résultats selon le positionnement par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE, on obtient l'image suivante :

Tableau 55 : Résultats par rapport à la moyenne par discipline

Années / Discipline	2000	2003	2006	2009
Score compréhension	> m	= m	< m	= m
Score mathématiques		> m	= m	< m
Score sciences			= m	< m

Il s'agit d'une dégradation continue et pas seulement d'un positionnement inférieur à la moyenne.

Examinons les positions relatives des pays concernés et selon la nature du test (2009).

Tableau 56 : Classement des pays en fonction de la discipline du test

Pays	Rang en sciences	Rang en mathématiques	Rang en compréhension
Corée du sud	3	1	1
Finlande	1	2	2
Suisse	10	3	11
Japon	2	4	5
Canada	5	5	3
Pays-Bas	8	6	7
Nouvelle-Zélande	4	7	4
Belgique	15	8	8
Australie	7	9	6
Allemagne	9	10	16
Estonie	6	11	10
Islande	23	12	14
Danemark	21	13	20
Norvège	19	14	9
France	22	15	19
Slovaquie	12	16	29
Pologne	14	17	13
Suède	24	18	17
République Tchèque	20	19	28
Royaume-Uni	11	20	21
Hongrie	16	21	22
Luxembourg	29	22	31
Irlande	13	25	18
Portugal	25	24	23
Etats-Unis	17	25	12
Espagne	28	26	27
Italie	27	27	24
Grèce	30	28	25
Israel	31	29	30
Turquie	32	30	32
Chili	33	31	33
Mexique	34	33	34
Autriche	35	34	35

La Turquie, par exemple qui se situe au bas de l'échelle, progresse régulièrement et rapidement.

Ce classement pose de multiples questions dans la mesure où il s'agit d'une mesure d'un système d'enseignement à rapporter par ailleurs à l'investissement financier (personnels, matériels, livres, équipements, bâtiments, transports, bourses, etc.) et à l'investissement en

termes d'avenir par l'emploi et de l'économie. L'image donnée en retour pour chaque pays devrait avoir une grande puissance et provoquer des réactions. Ce n'est pas toujours le cas.

En effet, la mesure PISA n'est pas celle d'une élite mais d'un état global et comparatif. Un faible score à ces épreuves ne prive pas pour autant un pays de dégager une élite intellectuelle nombreuse et bien formée. Mais ce qui est inquiétant, c'est l'exemple de la France dont la situation se dégrade à chaque mesure.

Le collectif éducatif ayant des résultats hétérogènes d'un pays à un autre, les conséquences sur le développement des existences individuelles surtout dans un contexte de déplacements multipliés sont évidentes et peuvent être fortes et porter des conséquences diverses selon le pays d'origine.

Citons l'article qui suit paru dans « Le Monde » le 5 décembre 2001 :

« Les experts s'inquiètent des résultats obtenus par les garçons : la moitié d'entre eux ne s'adonnent à la lecture que s'ils y sont obligés. »

Ce texte de 2001 serait vraisemblablement revu à la hausse en 2012 avec la croissance exponentielle de l'usage de l'ordinateur et d'internet.

Après avoir mis en évidence, pendant des années, les inégalités sexuelles en matière scolaire toujours au détriment des filles, les experts de l'OCDE s'inquiètent aujourd'hui des résultats obtenus par les garçons. *« Depuis que les élèves de sexe féminin ont réduit cet écart et ensuite surpassé les garçons dans maints domaines de l'enseignement, on observe de nombreux cas où les performances trop faibles du sexe masculin sont devenues à leur tour un sujet de préoccupation ».*

Ainsi, dans tous les pays ayant fait l'objet de l'étude, les garçons atteignent en moyenne un niveau de compréhension de l'écrit très nettement inférieur à celui des filles. Ces dernières révèlent particulièrement leur perspicacité dans les tâches requérant réflexion et évaluation. Dans tous les états, le sexe masculin est fortement surreprésenté dans la catégorie des élèves

les plus faibles. Même la Finlande, qui figure en tête du classement par pays, n'échappe pas à cette proportion : le groupe des élèves en difficulté rassemble 3% de filles contre 11% de garçons.

En mathématiques, en revanche, les garçons continuent d'afficher, dans la moitié des états, des performances un peu supérieures à celles des filles, même si cet écart est souvent le fait d'un petit groupe situé tout en haut de l'échelle.

Ecarts atténués dans certains pays.

« La faiblesse des performances du sexe masculin constitue un défi important pour la politique de l'enseignement » souligne l'organisation internationale.

Certains pays, comme la Corée, ont réussi à atténuer les écarts. *« Des politiques et des pratiques éducatives efficaces peuvent éradiquer les différences qui ont longtemps été interprétées comme des disparités dans le style d'apprentissage, voire dans les capacités des sexes masculin et féminin. »*, insiste l'OCDE.

Cause ou conséquence de ces performances très sexuées, des différences de goût apparaissent très nettement. Les enquêteurs ont interrogé les jeunes sur leurs aspirations et l'image qu'ils ont d'eux-mêmes. De façon presque caricaturale, les jeunes filles préfèrent la lecture, et les garçons les mathématiques, hormis les Portugaises qui se tournent plus vers les mathématiques que leurs camarades masculins.

Le rapport note la difficulté d'établir *« la nature causale de cette relation complexe puisque l'intérêt pour les matières et les performances peuvent se renforcer mutuellement »*.

La moitié des garçons ne vont vers les livres que s'ils y sont obligés tandis que les filles disent s'adonner à la lecture par plaisir, 45% en faisant même l'un de leurs loisirs favoris. Quand ils ou elles lisent de leur plein gré, les premiers se tournent plus volontiers vers les journaux, les bandes dessinées, le courrier électronique et les pages web ; les secondes sont deux fois plus enclines à se plonger dans des ouvrages de fiction.

Selon l'OCDE, ces *« différenciations d'habitude sont lourdes de conséquence pour les apprentissages »*. D'autant plus que les techniques mises en œuvre par chacun des deux sexes pour apprendre « *se distinguent nettement* » : curieusement, de façon quasi uniforme dans tous les pays examinés, les filles privilégient les « *structures de mémorisation* » tandis que les garçons recourant plutôt aux « *stratégies d'élaboration* ». En outre, les élèves de sexe féminin disent plus souvent s'auto-évaluer au cours de leur scolarité. *« Dans tous les pays ou presque, conclut l'OCDE, il serait judicieux d'aider les élèves de sexe masculin dans la planification, l'organisation et la structuration de leurs activités d'apprentissage. »*

Le rapport coût/performance des pays de l'OCDE est particulièrement parlant et interrogateur quant aux méthodes de l'enseignement mises en œuvre et leurs résultats.

Dépenses moyennes cumulées par élèves (en dollars) :

10.000 à 20.000	Mexique, Brésil, Hongrie, Pologne
20.000 à 30.000	Corée, Irlande, Grèce, République Tchèque
30 000 à 40.000	Espagne, Portugal
40.000 à 50.000	Finlande, Australie, Royaume-Uni, Belgique, Allemagne
50.000 à 60.000	Japon, Suède, France, Italie.
60.000 à 70.000	Norvège, Suisse, Etats-Unis, Danemark
70.000 à 80.000	Autriche

On constate que la dépense n'est pas vraiment en proportion des résultats observés à partir le l'enquête PISA.

La question est donc profondément de méthode d'enseignement et donc d'analyse de la situation suivie de réponses adaptées, contrôlées et évaluées.

CHAPITRE 10 : DU COLLECTIF FAMILIAL A L'INDIVIDU

Introduction

En 2011, a été lancé une enquête exceptionnelle dénommée Elfe (INED). Il s'agit de suivre 20 000 enfants nés en France de la naissance à l'âge adulte pour mieux comprendre comment l'environnement, l'entourage familial et les conditions de vie influencent leur développement et leur santé. Les responsables de cette étude pilotée par l'INED et l'INSERM, qui est une première en France, expliquent : « *Le changement des conditions dans lesquelles les enfants grandissent rend nécessaires des recherches pour mieux connaître l'impact de l'environnement précoce sur leur développement, leur santé et leur socialisation. Ce type de recherche est particulièrement complexe en raison du grand nombre de facteurs en jeu et de leurs multiples interactions. La méthode la plus adaptée pour saisir de manière fine les trajectoires des enfants est le suivi de cohorte, c'est-à-dire la constitution d'un large échantillon d'enfants suivis tout au long de leur développement, si possible jusqu'à l'âge adulte. De telles cohortes existent à l'étranger depuis de nombreuses années mais pas en France. L'enquête ELFE (Etude longitudinale française depuis l'enfance) lancée en mars 2011 vise à combler cette lacune. Le suivi est multidisciplinaire. Elle est le résultat à la fois de questions posées par les chercheurs et de préoccupations manifestées par diverses instances publiques, l'impulsion déterminante venant du Plan national Santé-environnement.* ».

Les études et les analyses concernant le déroulement d'une existence et, en particulier, dans la partie de 0 à 25 ans sont le plus souvent conduites sur des questions particulières mais rarement permettant des synthèses autour de l'individu.

Nous allons examiner dans ce chapitre une suite de points qui nous permettront d'aller en ce sens.

10.1. Rôle de l'événement dans l'existence de chacun

Soit l'événement E introduit dans une existence donnée. Quelles en seront les conséquences vérifiables à en attendre ?

La démarche de Dilthey doit être rappelée ici puisqu'elle permet de structurer *a priori* une approche méthodologique. Dans toute question, Dilthey considère trois directions pour la construction d'une réponse : *avec, contre, sans.*

Par exemple, la question religieuse, vécue par un individu, une famille, un groupe. Leur existence peut se dérouler avec une croyance ou un dieu, sans croyance ni dieu, contre la croyance et dieu. La réponse triple n'est pas forcément constante et peut évoluer

Avec le temps. Mais elle nous permet de structurer plus facilement ce qui suit.

a. Séparation et divorce : quelles conséquences sur la réussite scolaire des enfants ?

A notre époque, la structure familiale est bouleversée par rapport à la situation d'il y a une trentaine d'années. Les catégories en expansion comme la séparation et le divorce, la monoparentalité, les familles décomposées ou recomposées, les couples et l'adoption représentent à ce jour environ la moitié des situations des enfants.

Quelles en sont les conséquences ?

D'autre part, l'immigration importante venue d'Afrique et d'Asie, les transformations du paysage religieux en France et en Europe ont des conséquences qui doivent être analysées sur le déroulement des existences.

Une étude sur les conséquences sur les enfants des divorces et séparations a été conduite par l'INED (*Population et Sociétés,* n° 379, mai 2002*).*

En voici les principaux résultats.

Pour mesurer les conséquences d'une désunion des parents sur la trajectoire scolaire des enfants, il faut tenir compte des facteurs de réussite scolaire que sont **l'origine sociale et l'héritage culturel.**

Ces deux facteurs expriment l'apport familial dans l'accès à l'éducation, l'instruction, l'expression des intérêts et l'accompagnement de l'enfant que cela exprime. Ce « supplément » d'apport familial à l'apport de la société elle-même est le résultat d'un capital complexe.

A milieu social identique, les enfants des mères les plus diplômées font des études plus longues et obtiennent eux-mêmes plus de diplômes. Mais, d'un autre côté, les risques de rupture du couple parental sont plus grands lorsque la mère est très diplômée, car elle tire de cet atout une indépendance économique qui lui permet de mieux affronter les conséquences matérielles d'une séparation. En outre, les femmes les plus diplômées ont aussi des chances accrues pour former une seconde union.

Mais, quel que soit le milieu social, la rupture du couple parental est associée à une réussite scolaire plus faible.

La séparation des parents avant la majorité de l'enfant réduit la durée de ses études de six mois à plus d'un an en moyenne.

L'avantage scolaire lié à une enfance favorisée (ou, disons mieux, accompagnée) au point de vue culturel et social semble fortement amoindri en cas de désunion.

Dans les milieux dits favorisés (le père étant cadre ou exerçant une profession intermédiaire), si la mère est diplômée du supérieur, les enfants ont très peu de chances (chances n'est peut-être pas le meilleur terme) d'échouer au bac, mais le taux d'échec double cependant en cas de séparation : 15% au lieu de 7%. Si, dans le même milieu, la mère est peu diplômée, le taux d'échec augmente de 11 points : 48% contre 37%.

Pour ce qui est d'obtenir un diplôme universitaire, les chances chutent de 45% à 25% si les parents ont rompu leur union.

Pour les enfants d'ouvriers, les bénéfices de la scolarisation s'apprécient différemment. L'essentiel est d'obtenir un « bagage » qui facilite l'intégration rapide au monde du travail.

Ce cursus souffre également de la rupture parentale. Lorsque la mère n'est pas diplômée et qu'elle est séparée du père, un enfant sur deux (50%) quitte le système scolaire sans aucun diplôme contre seulement un sur trois (37%). Pour ce qui est d'accéder à l'université, plus faibles pour les enfants d'ouvrier le pourcentage se réduit encore en cas de dissociation familiale.

Chez les enfants d'employés, le niveau de fin d'études est également plus faible lorsque les parents ont divorcé. Avec une mère diplômée, la proportion de jeunes n'ayant obtenu aucun diplôme est de 22% en cas de rupture, alors qu'elle n'est que de 11% si les parents sont ensemble. Chez les mêmes enfants, le taux d'accès au baccalauréat chute de 23 points en cas de désunion (30% contre 53%). La séparation des parents est associée à une diminution de la réussite scolaire des enfants au niveau de celui des enfants d'ouvriers.

La stabilité du noyau familial est aussi fortement associée à l'obtention du baccalauréat que l'est le privilège d'avoir une mère diplômée et instruite.

La séparation du couple entraîne donc une régression sociale des enfants.

On pourrait penser que la croissance des situations de désunion puisse atténuer ces remarques par le fait d'une acceptation plus large par le reste de la société, dont l'école. La réalité est tout autre.

Malgré la croissance régulière des bacheliers, les écarts de réussite se sont maintenus entre les enfants qui ont connu la désunion des parents avant leur majorité et ceux qui en ont été préservés.

Le divorce a beau s'être banalisé, ses conséquences sur la réussite scolaire perdurent.

→ Mais par quels mécanismes, la rupture familiale vient-elle diminuer cette réussite ?

Faut-il incriminer le moindre contrôle exercé par les parents en cas de séparation ?

S'agit-il de la persistance du conflit familial après la séparation, voire la remise en couple ?

S'agit-il de ressources matérielles amoindries dans les familles dissociées ?

Les déclarations recueillies auprès des jeunes ouvrent quelques pistes :

- à leurs yeux, une recomposition familiale peut engendrer des conflits entre générations, les mésententes au sein d'une parenté aux contours incertains conduisent à un départ anticipé de plus d'un an en moyenne en lien avec le raccourcissement de la scolarité.

- une question : est-ce le divorce des parents ou les circonstances difficiles de la période précédente qui forment la cause de ces difficultés ?

Le divorce ne ferait donc que signer une réalité déjà engagée.

→ Comment séparer les effets propres au divorce de ceux liés à un milieu familial défavorable et fragilisé ? Le divorce est-il cause ou effet semblable à ce milieu sur les enfants ?

b. Contextes théoriques

A ce stade, nous nous devons de rappeler deux contextes théoriques qui pourront faciliter la lecture des différents faits rapportés dans ce chapitre

Tout d'abord, le déroulement de l'existence de l'enfant consiste en une succession de mécanismes bâtis sur la **réaction la rétroaction.** De quoi s'agit-il ?

Soit un enfant situé dans un certain milieu (les contextes). Il se trouve confronté très régulièrement à une sollicitation, une demande, un ordre, une proposition, etc. de la part de ce milieu. Alors il répond, et cette réponse revient vers lui comme un message. Ce message entre dans les matériaux de sa propre logique qu'il peut modifier ou en tout cas influer.

Ce retour vers le sujet agissant est le **processus de rétroaction**.

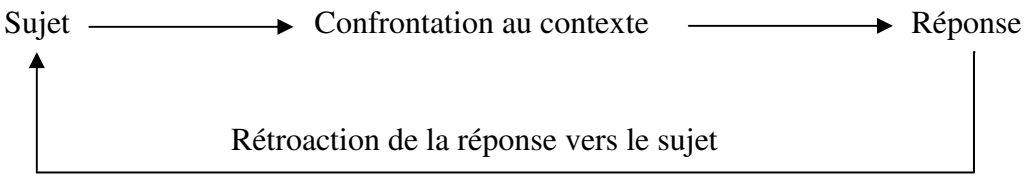

Le retour de la confrontation vers le sujet provoque une réaction qui va modifier ou pas l'expression de départ. Ce concept d'action puis réaction est ancien et assez ordinaire. Il n'empêche qu'il permet de structurer le mécanisme de construction de la personne par cette confrontation entre la personne et le contexte. **C'est la démarche fondamentale de l'éducation.**

Ce contexte peut être la famille, les parents, l'école, etc. C'est la perception de la réponse à travers une réaction qui va construire peu à peu certains aspects du sujet. Ce mécanisme, cependant, a ceci d'insuffisant qu'il mobilise essentiellement la personne concernée.

Une seconde approche a déjà été présentée à plusieurs reprises au long de ce travail, en particulier au premier chapitre. Il s'agit de la structuration-réduction

Cela revient à classer les situations exposées dans ce texte concernant les ruptures familiales en deux catégories très distinctes :

- celle où l'enfant concerné, voire même les parents, circulent dans leur existence allant de choc en choc, découvrant une nouvelle difficulté ici, une autre là, mais sans qu'il y ait une suite, une construction visible ou compréhensible. Ce sont des coups. Nous sommes alors dans la **structuration** *;*

- celle où l'enfant concerné fait l'objet d'une attention d'une ou plusieurs personnes, de la famille ou autre mais pouvant intervenir ainsi dans la vie quotidienne et en tous cas personnelle. Nous sommes dans la **réduction**.

Ces deux approches ne sont antinomiques mais deux formes différenciées.

En effet, le message de réaction peut être accompagné (réduction) ou sans autre retour ou commentaire (structuration). D'autre part, il ne s'agit pas, comme cela a été commenté à plusieurs reprises, d'isoler telle méthode de telle autre. Dans la durée et selon les circonstances et les acteurs, les différentes modalités peuvent se succéder.

Ainsi, l'accompagnement particulier d'un enfant par une personne, un voisin, un enseignant vaut réduction et peut compenser pour partie l'épreuve de pure structuration vécue au sein de la famille en cours de désunion.

Ce qui semble clair, c'est que la situation de rupture, consommée ou en préparation, s'exprime par des dégâts importants quant à la scolarité des enfants mais aussi, ce qui n'est pas étudié ici, sur l'avenir et la conduite de cet avenir des jeunes concernés.Mais c'est dix ans plus tard.

Quelles réponses ?

Ces éléments ayant été décrits, où en sommes-nous à ce jour quant à la famille désunie, la décomposition recomposée et la monoparentalité, autre forme de famille amputée.

Le document qui suit, de l'INSEE, s'intéresse sur ces points à la région du Languedoc-Roussillon. C'est un exemple et une approche. *(Repères Synthèse pour l'économie du Languedoc-Roussillon,* n°9, octobre 2006).

c. Monoparentalité et familles recomposées en Languedoc-Roussillon

Plus d'un enfant sur quatre vit avec un seul de ses parents.

« *Aujourd'hui, les familles monoparentales et recomposées représentent respectivement 23% et 9% de l'ensemble des familles du Languedoc-Roussillon. Soit 32% Plus d'un enfant sur quatre (28%) vit avec un seul de ses parents, soit dans une famille monoparentale, soit dans une famille recomposée sans être né de la nouvelle union. Dans les familles monoparentales, 84% des enfants sont élevés par leur mère. Pour les familles recomposées, 47% vivent avec leur père et 53% avec leur mère. Dans les trois-quarts des cas, la monoparentalité est consécutive à une séparation d'un couple.*

Cette séparation concerne majoritairement des parents mariés mais aussi, et de plus en plus, des couples vivant auparavant en union libre. Pour preuve, le nombre des naissances hors mariage qui ne cesse d'augmenter dans la région comme ailleurs. En 2005, plus de la moitié des naissances enregistrées sont en effet de parents non mariés.

Le veuvage, jadis la principal cause de la monoparentalité, est devenu marginal La séparation est la première cause de la monoparentalité.

- *Séparation après mariage : 54%*
- *Après union libre : 21%*
- *Naissance d'un enfant hors vie de couple : 20%*

Si plus d'un enfant sur quatre vit avec un seul de ses parents, plus d'un sur dix vit aussi dans une famille recomposée et dans un autre contexte familial. En Languedoc-Roussillon, les deux tiers cohabitent avec des demi-frères et des demi-sœurs ou autres.

L'appartenance à une famille monoparentale ou recomposée semblerait liée à la précarité. Ce sont dans les régions de province où le chômage est élevé et où la proportion des habitants n'ayant pas suivi une formation supérieure est forte que ce type de famille est le plus fréquent. »

Mais à sexe, âge, niveau d'études et type d'activité équivalents, un autre clivage semble se dessiner. Il distingue, d'une part, les habitants du grand Ouest et d'Alsace et, d'autre part, ceux du sud et d'Ile de France.

Ce second clivage peut s'interpréter au travers des disparités culturelles régionales. Dans les régions concernées, le modèle familial traditionnel est le plus représenté. (Ce raisonnement revient à supposer par avance que le problème est résolu ?!).

Cependant, dans le Nord-Pas-de-Calais, l'effet culturel ne compenserait que partiellement les effets d'un contexte économique défavorable (chômage important, forte précarité…). Ainsi, la part des familles monoparentales et recomposées y est, au final élevée.

10.2. Réactions des mineurs

Nous ne développerons pas ici une étude ou une analyse approfondie de cette question. Cependant, il est nécessaire d'en chiffrer l'importance.

En effet, alors que plus de 60% des délinquants condamnés récidivent dans les cinq années qui suivent, il est important de posséder un ordre de grandeur parmi les mineurs.

Tableau 57 : Part des mineurs dans la criminalité et la délinquance

Délits	1990	1995	2000	2005	2008	2009
Vols	26%	27,6%	34,4%	30,7%	31,8%	31,9%
Crimes et délits contre les personnes	7,2%	10%	15,9%	14,4%	16,1%	16,2%
Autres infractions : stupéfiants, dégradations, port d'armes	8,5%	11,4%	17,5%	15,3%	13,9%	14,8%
Total	13%	15,9%	21%	18,2%	17,7%	18,3%

*(*source : *INSEE, Conditions de vie-société, part des mineurs dans la criminalité. 2011)*

La population concernée est environ de 5x750.000 = 3 750 000 personnes de 14 ans à 18 ans soit en la rapportant à 52 millions âgés de plus de 18 ans jusqu'à 70 ans environ **7,2%**

On observe ainsi une contribution à la délinquance proche de trois fois le poids démographique de la population mineure considérée. Ce n'est bien sur qu'un point de repère.

La question fondamentale est cependant de clarifier cette entrée massive en délinquance pour une population qui se trouve encadrée à un maximum à la fois dans son éducation, son instruction, les soins, etc.

En 2009, 214 612 individus mineurs ont été mis en cause. Près de 40% de la hausse de 2008 à 2009 relevant de l'atteinte aux biens.

La prévention de la récidive exprime deux souhaits, nécessités ou obligations selon le point de repère :

- soit vouloir sauvegarder d'autres innocents qui relèveraient autrement du second ou troisième délit ;

- soit vouloir faire entrer le jeune délinquant dans une logique de vie nouvelle, différente et en quelque sorte libératrice.

Ces deux repères peuvent aisément se rejoindre mais à condition que l'un ne prenne pas le dessus sur l'autre mais simplement l'accompagne.

a. Facteurs de risque de suicide à l'adolescence

On dénombre chaque année environ 1000 suicides d'adolescents, soit la seconde cause de mortalité après les accidents pour cette population.

Bien que plusieurs facteurs soient associés au suicide des adolescents, il demeure que les problèmes familiaux sont parmi les premières raisons évoquées par les adolescents suicidaires. Le climat familial est perturbé qu'il y ait séparation des parents ou non.

On retrouve des caractéristiques telles que la présence de conflits parentaux et conjugaux, des abus physiques ou moraux des enfants, un climat de violence, l'alcoolisme d'un des parents, L'indifférence d'un des parents à l'égard du jeune, le manque de maturité de la mère, des difficultés ou une absence de communication, l'incompréhension, le manque de soutien, des difficultés dans la négociation des tâches reliées à leur individualité, des attitudes négatives ou négligentes des parents envers le jeune, l'absence d'implication émotive, l'abandon ou le rejet du jeune, les placements fréquents en famille ou centre d'accueil.

Au niveau du contrôle parental, un contrôle excessif peut décourager l'indépendance et la réalisation de soi. L'adolescent dominé peut se sentir impuissant à changer ce qu'il peut tolérer. A l'inverse, l'inconsistance ou le manque de contrôle peut traduire l'indifférence des parents à l'égard de l'adolescent, avec ses conséquences de négligence, de carences affectives et éducatives qui constituent des caractéristiques fréquentes chez les adolescents suicidaires.

L'adolescent peut subir l'influence par le fait que les personnes dans son entourage ont fait des tentatives de suicide ou se sont suicidées. Il se produit alors une baisse du niveau d'inhibition face au geste suicidaire. L'adolescent vit un isolement qui est davantage affectif que physique.

Soit l'énumération qui suit à propos de l'adolescent à risque :

- fonctionnement familial perturbé

- vit des expériences émotionnelles difficiles, perte récente ou événement traumatisant

- déjà vécu un suicide dans leur famille ou cercle d'amis

- difficulté d'identification sexuelle

- adopte des comportements déviants comme la délinquance ou la prostitution

- problème de consommation de drogues, alcool, médicaments

- les fugues, les placements répétitifs

- une ou plusieurs tentatives antérieures de suicide

Ce tableau décrit un fort affaiblissement de l'accompagnement familial sur la durée. Le suicide apparaît comme une conséquence plus ou moins probable et non aléatoire. Cependant, le suicide, dans ces situations, relève d'un certain statut social, plus ou moins bien assimilé par les personnes dont l'adolescent. Ce n'est pas corps étranger. A ce titre, une explicitation est sans doute nécessaire au-delà de la logique qui semble y conduire.

Bien d'autres aspects de la difficulté des jeunes liés à des conditions sociales, familiales, économiques, éducatives et autres peuvent être, à ce stade, énumérées et développées.

Le point central est le suivant :

Devant un contexte identique, des contraintes similaires, un passé pareil, comment n adolescents se différencient-ils et selon quelles procédures ?

Et surtout quelle réversibilité des actes et des événements dans le sens d'un retour à une existence plus régulée et correspondant plus à la situation de la personne ?

A ces questions, il y a peu de réponses car les enquêtes portent beaucoup plus sur les descriptifs immédiats et non pas sur une dimension de devenir.

b. <u>La pratique religieuse influence-t-elle les comportements familiaux ?</u>

« Le paysage religieux est en pleine transformation en France. Si la religion catholique reste dominante, les personnes se disant catholiques sont de moins en moins pratiquantes et une fraction croissante de la population se déclare sans religion. On assiste par ailleurs à une diversification des confessions liée à l'immigration. ». (Source : *Population et sociétés, N°447,* 2008, INED)

Prenant appui sur l'enquête « Etude des relations familiales et intergénérationnelles » réalisée en 2005, par l'INED et l'INSEE, on peut faire un état des lieux des religions aujourd'hui en France et examiner si les comportements familiaux varient selon la pratique religieuse.

Dans notre pays, les enquêtes de la statistique publique ne renseignent pas généralement sur l'appartenance religieuse contrairement à d'autres pays comme le Portugal, la Suisse ou l'Autriche et ceci depuis 1872, l'on en retrouve trace en Alsace.

Les enquêtes effectuées par l'INED et l'INSEE interrogent ainsi sur l'importance accordée à la religion ou la fréquence des pratiques, ou encore le sentiment d'appartenir à une religion, sans demander laquelle. En 2005, l'INED a cependant obtenu l'autorisation de la CNIL de poser la question « *Quelle est votre religion d'appartenance ou d'origine ?* » lors de l'étude sur les relations familiales et intergénérationnelles. Cependant, la personne interrogée était libre de ne pas y répondre.

Dans un contexte de baisse de l'importance de la religion (surtout catholique) les relations entre la pratique religieuse et le mariage, la fécondité et la famille ont tendance à se resserrer, en particulier du côté des femmes. Pour les plus pratiquant(e)s dont le nombre s'est fortement réduit, le mariage reste presque incontournable et souvent un engagement pour la vie ; il demeure le cadre dans lequel naissent les enfants. Les unions sans enfants sont rares et la descendance a augmenté ces dernières années. A l'opposé, les personnes se déclarant sans religion rejettent le mariage plus que les autres et connaissent des parcours conjugaux plus complexes, leur infécondité s'accroît et leur descendances est souvent plus restreinte. Les comportements des personnes déclarant appartenir à une religion mais sans la pratiquer- catégorie la plus nombreuse- se situe entre ces deux extrêmes.

La personne qui quitte peu à peu le milieu familial, porte avec elle, une trace de ce qu'il a vécu et cette trace peut intervenir soit explicitement soit de façon moins nette dans le déroulement de son existence.

<u>On peut reprendre cela selon le schéma suivant :</u>

Le triplet de Dilthey « ***avec, sans, contre*** » peut être retranscrit :

<u>Avec</u> <u>:</u> La religion est présente dans l'existence et participe à sa construction. La personne va avec l'Autre et l'Autre va avec la personne. L'existence est une construction mutuelle qui se continue bien après avoir quitté le milieu familial ou communautaire.

Plusieurs options :

1. La pratique, le respect et l'exécution quotidienne des « rites » convenus.

2. La conviction que l'Autre pilote l'existence de l'individu à la minute et que la seule obéissance au rite suffit pour en assurer la suite. L'existence n'a donc plus à être corrigée ou analysée puisqu'elle est ce qu'elle doit être.

Sans : La religion n'est plus présente et apparaît moins visible, même si elle l'était dans le collectif familial. Cependant, ici encore, une double lecture est possible :

1. L'individu construit son existence en se référant non à une religion mais à un système de valeurs, d'habitudes, de traditions, de choix communautaires, d'obligations légales, etc.

2. Il se fie à une loi naturelle, une structure sous-jacente et se laisse conduire dans son existence. Pour l'un ce sera la recherche du plaisir ou du pouvoir, pour l'autre, l'exercice de la curiosité, de l'exploration, etc.

Contre : Il faut déterminer le point de rencontre avec le « contre ».

Etre contre l'Autre, c'est aussi une façon de le reconnaître. . C'est être contre l'Autre peut aussi être contre telle ou telle religion où figure l'Autre. Alors il s'agit d'une persécution des chrétiens, des bouddhistes, des musulmans ou autres. Etre contre signifie d'abord être contre telle ou telle communauté ou croyance.

Lorsque les circonstances pseudo-scientifiques l'ont permis, la totalité des porcs d'Egypte ont été massacrés et brûlés. C'était la réserve de nourriture des Coptes chrétiens. Une manière d'être contre l'Autre.

« Contre » est donc un point complexe et sans doute celui où l'humain intervient le plus.

De cet ensemble, nous pouvons retirer que la construction de l'existence se fait sur ce point dans un contexte plutôt contraignant, contrairement à ce qui peut être affirmé de façon courante, du moins en France.

c. Délinquance auto-déclarée des jeunes

Nous donnons ci-après la synthèse du rapport final de l'enquête sur la délinquance auto-déclarée des jeunes, financée par la MAIF, le ministère de la Justice, le ministère de l'Intérieur, le Centre de Prospective et la Gendarmerie nationale (30 juin 2000).

Cette enquête a été conduite par Sébastien Roché, responsable scientifique CERAT-IEP. Elle a pour objectif une connaissance plus précise de l'activité délinquante des jeunes et de contribuer à une meilleure adaptation des réponses locales à l'insécurité. Le moyen utilisé pour connaître cette délinquance est de faire parler les auteurs eux-mêmes. On mesure donc la délinquance auto-déclarée.

La population enquêtée est représentative des 13-19 ans scolarisés. 2288 personnes ont été interrogées entre avril et mai 1999 dans les agglomérations de Grenoble et de Saint-Etienne.

Ce rapport présente les résultats de la première enquête de délinquance auto-déclarée conduite en France. Il s'agit de décrire, sous différents angles les comportements des jeunes de 13 à 19 ans qui sont présents dans les établissements scolaires, même si leur scolarisation est accompagnée de nombreuses absences. Nous parlons des comportements au pluriel tant il est vrai que la délinquance n'est pas quelque chose d'unifié : on trouve les dégradations, les vols, les agressions, le commerce illégal, la consommation de haschich ou d'autres psychotropes.

D'une manière générale, les actes sont plus souvent commis par les garçons, par les jeunes qui manquent l'école, fraudent dans les transports, ont des parents qui ne surveillent pas leur emploi du temps. Les plus actifs sont également ceux qui pensent que commettre un délit est peu grave : on voit que les croyances ont leur importance. L'environnement compte également : on trouve les plus délinquants dans les banlieues, dans les voisinages les plus marqués par les incivilités et désordres.

Au fil de l'âge, les actes changent. A 13 ans, les dégradations sont 2,7 fois plus fréquentes que les vols. A 19 ans, les dégradations sont moins fréquentes que les vols. Entre 13 et 19 ans, filles et garçons abandonnent les comportements désordonnés au profit d'actes qui leur procurent des objets et participent à une recherche de plaisir.

Les filles ont une place non négligeable dans les actes déclarés, contrairement à une idée répandue, même s'il reste vrai que les garçons sont plus actifs et qu'elles restent en retrait net pour les actes les plus violents (rackets, agressions).

Une large part des délits est commise par un petit pourcentage de 13-19 ans. Les 5% les plus actifs des jeunes commettent de 50% à 60% du total des actes commis.

L'entrée dans la délinquance (vol à l'étalage, dégradations des espaces publics) se ferait plus précocement que cinq ans auparavant.

Les actes les plus détectés se déroulent dans des lieux où une présence humaine existe (bus, magasins), qui font des victimes (agressions) ou touchent des objets personnels chers (maison, voiture). Entre 15% et 20% des auteurs ont été surpris par la police.

Les liens que l'on trouve entre l'absentéisme, la fraude dans les bus et la délinquance sont très forts : **une culture de l'absence de règles se construit progressivement.** Je constate que mon environnement est dégradé, que je peux quitter l'école, que je peux voyager sans titre de transport.

d. <u>Décrochage scolaire, logique et parcours</u>

Citons ici un rapport de recherche pour la DPD/MEN de novembre 2002 issus des travaux d'Elisabeth Bautier, Stéphane Bonnéry, Jean-Pierre Terrail, Amandine Bebi, Sonia Branca-Rosoff, Bruno Lesort.

« *Partant du constat que les « décrocheurs » se recrutent essentiellement chez les élèves qui conjuguent vulnérabilité familiale et difficultés scolaires, nous nous somme proposés d'étudier l'amont de leur possible décrochage. Nous avons voulu mettre au jour la dynamique des interactions entre plusieurs registres de « fabrication » du décrochage de l'intérieur» : le registre des apprentissages et des rapports aux savoirs scolaires, celui des pratiques institutionnelles et enseignantes dans leurs façons de traiter les difficultés proprement scolaires, celui des processus subjectifs et sociaux à l'œuvre chez les élèves tels qu'ils se manifestent dans le rapport à soi, aux autres, pairs et enseignants, celui du langage*

et de la langue en ce qu'ils interviennent dans les phénomènes de compréhension des textes, des tâches scolaires, mais aussi dans des phénomènes de stigmatisation quant l'écart entre les attentes des enseignants et les productions des élèves est grand. »

C'est à l'évidence une longue introduction.

10.3. Fratrie

Les formes de fratrie sont nombreuses à la fois par le nombre des enfants, la répartition des sexes, la parenté mobilisée (demi-frères, demi-sœurs…), la présence d'enfants adoptés ou d'enfants sans parentés à la suite de certaines recompositions.

Les analyses ont portée principalement sur les rôles des aînés et des cadets. Mais aussi les conséquences de l'âge des parents. Il s'agit d'étudier les effets de la structure de chaque microsociété qu'est une famille.

Citons par exemple l'ouvrage de Monique Buisson : *La Fratrie, creuset des paradoxes,* Editions l'Harmattan, 2003 :

« *La fratrie est restée un point aveugle en sociologie de la famille, parce qu'il y a des problèmes méthodologiques pour l'appréhender : d'abord, il n'y a pas de fichiers, pas d'indicateurs qui permettent de l'identifier ; ensuite, il existe des conceptions différentes de la famille dans la société ; enfin, il y une opposition entre le mythe d'un traitement égalitaire entre frères et sœurs et ce que révèle la réalité. Toutes ces difficultés ont fait que les sociologues ont analysé les rapports conjugaux et parentaux en laissant de côté les relations fraternelles, ce qui est curieux puisqu'ils s'accordent pour reconnaître dans la naissance des enfants l'origine de la famille*. »

Les relations dans la fratrie se construisent grâce à des processus horizontaux (les processus verticaux agissant entre parents et enfants) qui influencent les itinéraires sociaux de ses

membres, les frères et sœurs n'étant pas le simple réceptacle de ce qu'ils reçoivent de leurs parents. Ainsi, la figure fraternelle apparaît comme un réseau d'interdépendances réciproques qui présentent un caractère de proximité et de simultanéité non seulement physiques mais aussi dialectiques. Chaque frère et sœur doit ainsi acquérir sa propre place, et dans un rapport qui met en jeu le même et le différent (le frère et la sœur portent, par exemple, le même nom de famille et se distinguent par le prénom).

A cette proximité et cette simultanéité s'ajoutent encore l'expérience de la succession (chacun arrive dans la famille à un moment différent) et celle de la continuité (l'expérience fraternelle est durable). Ces éléments engendrent à leur tour une configuration sans cesse modifiée par des événements tant internes à la famille (naissances, départ d'un membre de la fratrie…) qu'externes (perte d'emploi des parents, accès ou non à certaines filières d'enseignement…).

La fratrie serait donc le premier territoire mouvant vers la socialisation. Elle est en quelque sorte le creuset du lien social parce qu'il fait sortir de la relation duale. Il y a donc bien ici matrice de ce lien. Mais, ce qui fait se lier ou se délier les membres d'une fratrie n'est pas seulement interne à la famille : le lien entre frères et sœurs porte la marque du contexte socioéconomique d'identité à l'intérieur de la fratrie, les liens que chacun de ses membres établit avec la société risquent de se trouver plus tard en péril. D'où l'expression : *la fratrie, creuset du lien social*. (Source : Journal du CNRS, 09/10/2008)

L'ouvrage de Frank J. Sulloway : *Les enfants rebelles,* (Editions Odile Jacob) analyse plus finement les conséquences de l'ordre des naissances dans la fratrie.

D'où viennent les différences entre frères et sœurs ? Pourquoi, par exemple, au sein d'une même famille, certains enfants se conforment-ils au modèle familial tandis que d'autres se rebellent ?

Si tous les enfants rivalisent entre eux pour gagner l'attention de leurs parents, tous n'adoptent pas la même stratégie pour parvenir à leurs fins.

Selon Frank J. Sulloway, les aînés ont davantage tendance à s'identifier à l'autorité parentale, alors que les cadets sont plus portés à la défier. L'ordre de naissance serait-il le facteur essentiel expliquant la propension à se rebeller ?

Une véritable révolution dans le domaine de la psychologie du développement et de la dynamique familiale.

Certes, de nombreux hommes célèbres peuvent être caractérisés comme cadets et rebelles mais beaucoup d'autres, non. La recherche de déterminismes, de relations causales est permanente. Mais l'existence de la personne est d'abord une construction avant d'être un effet d'une cause.

Si nous prenons l'exemple des décrochages scolaires, de l'absentéisme, de la délinquance précoce, nous n'obtenons pas une cause en termes de fratrie, mais des causes diversifiées, sociales, structurelles.

L'instruction est obligatoire en France et donc la fréquentation de l'école où l'on apprend. L'instruction est totalement gratuite, des bourses sont versées aux familles en difficulté et une allocation de rentrée versée en août complète ce tableau, en plus des livres scolaires gratuits et des transports organisés. Et pourtant l'absentéisme existe alors qu'un contrôle est mis en place ne dépassant pas plus qu'une réception de la famille à l'inspection académique du département. Rien de plus. Les suspensions d'allocations familiales et autres prestations n'aboutissent presque jamais de crainte de mettre la famille en difficulté. Pas ou peu de retour administratif.

Les décrochages scolaires, surtout à partir de 13/14 ans ont des conséquences lourdes. Des structures ont été mises en place comme les classes relais permettant des séjours souples de quelques mois pour y préparer une suite. Mais l'intervention de ces initiatives sur le moyen terme, quatre à cinq ans, n'est pas véritablement évaluée et la suite demeure improbable.

Quant à la délinquance, nous avons vu qu'elle est en croissance depuis plusieurs années.

Ces faits sont ceux que l'on découvre au sortir du collectif familial. Quelles réponses à terme ?

CHAPITRE 11 : LES VARIABLES DE L'INDIVIDU

Introduction

Nous avons abordé dans les chapitres précédents les approches en termes de sexe, d'environnement social et culturel, d'économie, etc.

Il convient maintenant de regrouper les données les plus significatives afin de définir des variables communes aux individus permettant ensuite une approche uniforme de la formation et du déroulement d'une existence.

- *la personne*. Ce mot désigne une présence ou une absence. Cette présence est généralement sans accompagnement particulier, alors que le terme individu porte avec lui un sous-entendu de particularités autour de la personne.

(Cf. le Robert : « Individu de l'espèce humaine considéré comme sujet conscient et libre »)

L'adjectif «personnel» suppose des variations d'une personne à l'autre alors qu'«individuel», exprime plus une unité de compte ou de répartition.

- *l'individu.* Il est une personne qui ne peut être ni partagée ni divisée sans perdre les caractéristiques qui lui sont propres. Souvent un terme acquiert des acceptions sensiblement différentes selon le contexte de son emploi.

11.1. L'individu et ses caractéristiques

Quelques exemples :

- *En métaphysique*, il désigne l'être et le terme est alors une notion associée à des questionnements dans les disciplines philosophiques comme l'ontologie.
- *En philosophie existentialiste*, l'homme est individualité par rapport à une nature étrange et imprécise. Il est alors une unité égarée dans le monde.
- *En statistique*, l'individu est un élément d'un ensemble, présent à travers une caractéristique particulière : la taille, la profession, la vision, le sport, le niveau scolaire etc.
- *En biologie*, l'individu possède deux caractéristiques essentielles : il est original, à savoir qu'il n'existe pas deux individus totalement identiques, il est solidaire, ce qui signifie que toutes ses parties sont interdépendantes et coopèrent à la vie de l'ensemble de l'individu.
- *En psychologie*, l'individu désigne l'être pensant, à savoir l'individu biologique complété par cette dimension.

- *En psychanalyse,* on distinguera aussi la partie de l'individu perçue par lui-même (le moi) et celle qui correspond à l'individu complet (le soi).

- *En psychologie analytique,* on parlera de processus d'individuation qui désigne la prise de conscience progressive du moi et de son extension jusqu'à occuper la totalité du soi. L'individuation de chacun étant distincte des autres. On peut écrire ici que l'individuation est la construction de l'individu et non pas la simple occupation d'un terrain abandonné. L'individuation relève alors d'un cheminement personnel mais non pas forcément solitaire et individuel. On peut aider un individu à se construire, à se développer, à se compléter. Bien des existences ont basculé à la suite d'une phrase, d'une rencontre, d'un fait venant tout à coup structurer l'individu en construction.

- *En sociologie*, l'individu exprime la personne humaine commune mais aussi l'unité d'analyse sociologique. Il fait référence à un processus d'individualisation. L'individu est une unité de compte de la société mais aussi acteur social singulier qui se singularise du groupe. Il peut, du moins dans le monde occidental, s'exprimer seul ou en se fondant dans un groupe.

Le processus d'individualisation exprime la transformation d'une communauté donnée avec ses règles et surtout ses procédures de maintien de sa cohérence et de son unité, en une **addition d'individus.** Cette addition entraîne une perte importante des liens entre les personnes. Ce qu'apportait la communauté est dissout par la multiplication des individus. Cependant, l'individualisation n'exprime pas forcément un processus de dégradation. Je me souviens d'un reportage dans les années 2000 dans un village du Pakistan. Un jeune homme venait juste de tuer sa mère parce que soupçonnée et accusée de conduire une mauvaise vie. Il est resté assis sur le bord de la rue et, autour de lui, l'unité de la communauté s'est reconstituée. Plus tard, le fils est montré en train de jouer au football avec des camarades, détendu et souriant. La naissance de l'individu venait d'être arrêtée tout net, au bénéfice de la communauté. L'individualisation peut être aussi le fait d'un processus collectif.

Citons ici une réflexion de Philippe Mérieu, intitulée **«** *individualisation, différenciation, personnalisation : de l'exploration d'un champ sémantique aux paradoxes de la formation ».* (source : *Itinéraire des pédagogies de groupe.* Chroniques sociales, Lyon, 1992) :

« *Dans un premier temps, je vais tenter d'explorer le champ sémantique du concept d'individualisation. Ce concept est un concept nomade et polymorphe. Cela tient à ce qu'il se situe à un niveau de langage qui n'est pas véritablement stabilisé et dont le statut épistémologique n'est pas toujours compris, le niveau proprement « pédagogique ».*

Après avoir travaillé sur le champ sémantique d'un concept, j'aborderai les quatre paradoxes qu'il suscite.

Le premier paradoxe est celui du particulier et du général, qui renvoie au statut de la culture.

Le second paradoxe est celui de l'ouvert et du fermé, qui renvoie au statut de la connaissance des personnes.

Le troisième paradoxe est celui de l'intérieur et de l'extérieur qui renvoie à la question des rapports entre le développement de la personne et l'apprentissage.

Le quatrième paradoxe est celui du passé et du futur, qui renvoie au statut de l'anticipation dans la pensée éducative. »

Ces quatre paradoxes nous montreront à quel point le concept d'individualisation et tous les concepts qui s'y rapportent, nous introduisent au cœur de la complexité éducative.

Le tableau qui suit permet de visualiser le croisement entre les théories mobilisées et les champs d'application.

Tableau 58 : Croisement entre théories mobilisées et champs d'application

Humanisme	Pédagogie personnalisée	Stages individuels, classes mobiles…
Psychosociologie	Tutorat	Contrat, travail autonome…
Béhaviorisme	Enseignement programmé	Travail indépendant, fichiers auto-correctifs…
Psychologie différentielle	Pédagogie différenciée	Groupes de besoin, auto-formation assistée…
Taxonomies	Pédagogie de la maîtrise	Groupes de niveau, pédagogie du contrat…
Psychologie	Pédagogie constructiviste	
Cognitive	Pédagogie du projet, outils d'éducabilité cognitive.	

- *L'humanisme* signifie se centrer sur l'enfant et s'appuyer sur une individualisation des apprentissages en laissant la place aux initiatives développées par le sujet.

- *La psychosociologie* se centre sur la relation pédagogique et considère comme essentielle la dimension du groupe au sein duquel peuvent s'opérer des réconciliations affectives déterminantes. La forme privilégiée de l'individualisation est le tutorat.

- *Le béhaviorisme*, en tant qu'il s'intéresse au couple « stimulus/réponse », peut permettre une instrumentalisation systématique en matière d'individualisation.

- *La psychologie différentielle* insiste sur les différences interindividuelles entre les sujets apprenants et considère ces différences comme incompatibles avec des formes

d'enseignement s'adressant à un ensemble d'individus supposés artificiellement indifférenciés.

- *L'approche taxonomique* de la « pédagogie par objectifs » correspond à une individualisation liée à l'idée d'une progression rigoureuse modulée selon le facteur temps qui permet un programme rationnellement conçu avec la prise en compte des rythmes de progression des personnes.

- *La psychologie cognitive génétique,* d'inspiration piagetienne, conduit à mettre le sujet dans des situations d'apprentissage adaptées à son niveau de développement.

La personne, qu'elle relève d'une forte individualisation ou non, d'une individuation volontariste ou non, est différente des autres, non seulement par son allure, sa taille, son sexe, son histoire, son environnement, sa famille, mais aussi selon la dimension singulière nommée **personnalité.** Cette personnalité est singularisée et portée par un certain **caractère** qui recouvre pour partie ce que l'on nomme par ailleurs le **tempérament.**

Nous avons examiné, dans un chapitre précédent, les aptitudes de la personne. Il est clair que l'on peut en multiplier le nombre selon l'objet et la finesse. Et la liste de ses aptitudes ne nous permettra que très difficilement de passer de cette addition à une somme explicite et significative, synthétique.

On peut rappeler ici nombre d'existences remarquables bâties à partir d'inaptitudes notoires comme le bégaiement, le handicap physique, l'apprentissage scolaire tardif, la timidité, la maladie.

Aussi est-il nécessaire d'introduire une notion globalisante qui fasse de l'individu une individualité reconnaissable et distincte. C'est donc le **caractère** et partiellement le **tempérament.**

« *Inversement des aptitudes moyennes, voire supérieures, peuvent rester inefficaces par défaut de caractère, instabilité, versatilité, méfiance, manque de confiance en soi… Quelle que soit la définition qu'on en donne, quelle que soit la représentation théorique qu'on fasse,*

le caractère se réfère toujours à la personnalité tout entière… A la limite, la psychologie d'un caractère serait la psychologie de l'individu. Toute caractérologie scientifique doit donc commencer par trouver un point de vue qui permette la réduction de cet obstacle en substituant au concret de l'individu l'objectivité de concepts plus abstraits et la simplicité de systèmes élémentaires et fondamentaux. C'est ainsi que la caractérologie s'en engagée dans deux voies : la description des types et l'étude des traits » (source : *La psychologie appliquée,* René Binois, Paris, PUF, 1971*)*

D'autres descriptifs très importants de la personne doivent être cités.

a. <u>Les types</u>

Le type, c'est ce qui permet de classer les individus par groupes possédant un ou plusieurs caractères en commun. Le type est ce qui est fondamental à un groupe par delà les variations individuelles et accidentelles. Il existe de nombreuses typologies, les unes psychologiques, les autres somato-psychiques.

Il s'agir de définir des caractères assez généraux pour pouvoir y regrouper des individus. Par exemple, Pfahler énumère l'**attention** qui peut être «fixante ou papillotante», la **persévération** qui peut être forte ou faible, l'**émotivité** qui peut être forte ou faible avec le plaisir ou le déplaisir, l'**énergie vitale… il** arrive à distinguer douze types.

Jung, psychanalyste, distingue l'**introverti et l'extraverti**.

Heymans et Wiersma, à la suite d'une vaste enquête, établissent huit types de caractères en tenant compte de trois dispositions fondamentales : **l'émotivité, l'activité et le couple primarité/secondarité,** c'est-à-dire le mode de retentissement des excitations et des événements sur le sujet.

Ces catégories sont importantes puisqu'elles mettent un certain ordre.

Citons, pour finir, l'indicateur de types psychologiques Myers-Briggs construit à partir des réponses individuelles à un questionnaire :

« Votre type psychologique établit vos préférences à partir de quatre catégories distinctes, chacune d'elles renfermant deux pôles opposés. Ces quatre catégories décrivent des secteurs clés qui se regroupent pour créer le fondement de la personnalité de l'individu come suit :

- là où vous focalisez vos énergies : Extraversion (E) ou Introversion (I)

- la façon dont vous prenez conscience d'informations : Sensation (S) ou Intuition (N)

- la façon dont vous prenez des décisions : Pensée (P) ou Sentiment (F)

- comment vous abordez le monde qui vous entoure : Jugement (J) ou Perception (P) ».

Soit plus précisément :

E : Extraversion. Les gens qui préfèrent l'extraversion ont tendance à focaliser sur le monde extérieur des gens et des choses.

I : Introversion. Les gens qui préfèrent l'introversion ont tendance à focaliser sur le monde intérieur des idées et des impressions

S : Sensation. Les gens qui préfèrent sensation ont tendance à prendre conscience d'informations au moyen des cinq sens. Ils focalisent sur ici et maintenant.

N : Intuition. Les gens qui préfèrent intuition ont tendance à prendre conscience d'informations au moyen de modèles et de la situation dans son ensemble ; ils focalisent sur les possibilités pour l'avenir.

T : Pensée. Les gens qui préfèrent la pensée ont tendance à prendre des décisions en s'appuyant principalement sur la logique et l'analyse objective de cause et d'effet.

F : Sentiment. Les gens qui préfèrent le sentiment ont tendance à prendre des décisions en s'appuyant principalement sur les valeurs et en fonction d'une évaluation des préoccupations axées sur la personne.

J : Jugement. Les gens qui préfèrent le jugement ont tendance à aimer une approche systématique de la vie et préfèrent voir les choses se régler.

P : Perception. Les gens qui préfèrent la perception ont tendance à aimer une approche souple et spontanée de la vie et préfèrent admettre toutes les possibilités.

Cette combinatoire définit des types qui sont sensés représenter des personnalités interrogées. Il s'agit d'une synthèse approchée qui n'est pas sans rappeler les classifications d'un chapitre précédent à propos du sport et des types physiques combinant la taille, le poids, la masse graisseuse, etc.

C'est ainsi que la typologie **somato-psychologique (Sigaud, Chaillou, Mac Auliffe)**, dit que la prépondérance fonctionnelle se traduit par un développement parallèle des organes correspondant aux diverses fonctions. D'où quatre types morphologiques : *respiratoire, musculaire, digestif, cérébral*. Le système nerveux est très étroitement lié aux sécrétions endocrines : *thymus, surrénales, thyroide, post-hypophyse*. Les systèmes sympathique et para-sympathique gèrent dans des sens contraires le fonctionnement des glandes et des organes. Il suffit alors d'établir un rapprochement entre ces types de fonctionnement de l'organisme et des caractères particuliers de la personnalité et des comportements pour obtenir un descriptif. Par exemple, Kretschmer distingue trois types principaux : *le leptosome (le mince), l'athlétique et le pycnique (le trapu).* Il établit un parallèle entre ces types et la constitution psychologique. Par exemple, le cyclothyme de la série cycloide et maniaco-dépressive est bon vivant, sociable, souvent colérique, d'esprit pratique, organisateur ou homme d'action. Il cite Luther, Goethe, Balzac, Mirabeau, Zola. C'est souvent un pycnique.

« *La notion de type somato-psychique est séduisante. En insistant sur le caractère expressif des tissus, des masses adipeuses, des formes, sur le rôle des sécrétions endocriniennes, sur la physico-chimie, elle replace l'individu au sein d'un milieu biologique héréditaire. Mais il est difficile d'enserrer toute l'humanité dans un nombre restreint de types. La notion de type évolue insensiblement pour se confondre, à la limite, avec celle de trait de caractère ».*

b. Les traits de caractère

Nous reviendrons plus avant sur cette question. Néanmoins, le trait de caractère comme la volonté, la collaboration ou le courage, reste une composante très explorée à l'aide de techniques de questionnaires et de choix multiples. Il reste à l'incorporer dans l'ensemble de la personne de façon cohérente car s'il peut être pertinent et particulier à une personne, il trouve sa cohérence dans la personnalité qui n'est pas qu'une somme de traits mais une combinatoire plus complète.

Remarquons un fait que nous développerons : un trait de caractère est susceptible de se développer, voire de régresser, puisqu'il dépend de l'ensemble de la personne et, d'autre part, les événements, le milieu, le hasard, la rencontre sont autant de facteurs pouvant entrer dans la dynamique du trait ou d'une combinaison de traits.

Le **tempérament** est à comprendre comme la synthèse des traits de caractère dominants.

Nous proposons un exemple de liste de traits de caractère qui nous servirons ensuite pour définir une approche construite de la personnalité, puis de l'histoire de celle-ci, c'est-à-dire de l'existence.

Volonté, détermination, résolution, volition, intention, dessein, désir, exigence, choix, force d'âme, opiniâtreté, ténacité, cran, caractère, énergie, fermeté, courage, obstination, acharnement, persévérance, entêtement.

Soit 21 termes décrivant un trait commun pour partie, puisque des nuances les distinguent les uns des autres.

Le champ d'application est éminemment variable et inconstant. On peut distinguer les variables suivantes :

- Taux d'indépendance. La détermination résulte d'une attitude affirmée mais qui peut évoluer selon les circonstances et les événements alors que l'entêtement exprime une détermination qui ignore les variations des contraintes extérieures. Nous proposons le classement ci-après : désir, intention, dessein, choix, exigence, énergie, caractère, volonté, fermeté, courage, résolution, volition, détermination, ténacité, force d'âme, cran,

persévérance, obstination, acharnement, entêtement… Du désir à l'entêtement, la dimension « volonté » se forme et se renforce jusqu'à occuper la totalité du terrain. Le taux d'indépendance (ou de dépendance) va donc d'un minimum (0 ?) à un maximum (1 ?).

Le trait de caractère noté ici, en utilisant la liste des synonymes (Dictionnaire Bordas), exprime une suite de nuances et donc la variation de ce trait.

- Taux de continuité. Le trait ciblé est-il constant, intermittent, à son maximum, en cours de développement ou de régression ?

Le courage, par exemple, peut disparaître d'un coup parce que le porteur du trait à une grande peur de l'eau, de l'altitude, de l'obscurité ou de l'enfermement. Le courage bien visible dans de nombreuses situations disparaît alors.

L'acharnement peut aboutir par le fait de l'absence de la maîtrise de la volonté contraire de ce qui était visé au départ.

La détermination peut ne porter que sur une certaine question, un événement et ne pas constituer un trait constant de son porteur.

L'apparition d'une forme du trait peut caractériser le porteur de façon permanente ou événementielle. Le taux de continuité, évalué aussi selon une échelle de 0 à 1 rend compte de cela.

- Taux de prégnance sociale. L'environnement tant social au sens large que familial, mais aussi religieux et réglementaire, permet peu ou beaucoup dans l'expression du trait. Les événements sont nombreux qui illustrent cela. Supposons une jeune femme qui désire conduire librement un véhicule alors que la loi lui interdit. Elle s'entête et sa détermination est opiniâtre, acharnée, têtue. Le choc est violent et elle se retrouve internée dans une prison. Elle continue de vouloir malgré son isolement et la fermeture de tout espoir. Ici, le taux de prégnance sociale est à son maximum puisqu'annulant la totalité de l'acte volontaire. Nous noterons donc ce point 0. Chacun peut ensuite découvrir des prégnances aboutissant à un taux s'approchant de 1.

On peut conduire une approche semblable pour chaque trait répertorié. Ils sont nombreux.

Le Dictionnaire des synonymes de Bordas permet une statistique intéressante et à notre connaissance rarement exploitée.

Quelques exemples :

- sensibilité, sensiblerie, émotivité, excitabilité, réceptivité, affectivité, cœur, fibre, émotion, sentiment, tendresse, compassion, humanité, pitié, délicatesse, finesse.

Soit 16 variations autour de la sensibilité et répondant à une analyse semblable à celle de la détermination.

- fidélité, constance, loyalisme, dévouement, allégeance, attachement à, persévérance, honnêteté, droiture, scrupule, véracité, exactitude, vérité, fiabilité, correction morale.

Soit 15 nuances de la fidélité.

- mépriser, abhorrer, dédaigner, ne faire aucun cas de, se désintéresser, négliger, déprécier, braver, faire litière de, cracher sur, transgresser, se jouer de, accabler, tourner le dos à, considérer comme indigne, honnir.

- distinct, différent, indépendant, particulier, autre, étranger, propre, singulier, individuel, dissimilaire, dissemblable, opposé, contraire, qui contraste, qui s'écarte, autonome.

Cette liste n'est à l'évidence pas exhaustive. Les termes sont rapprochés par le sens mais sans pour autant être des synonymes. Ils expriment des niveaux du trait de caractère, des nuances du champ considéré.

Ces traits s'expriment dans un certain milieu et en certaines circonstances. Ils peuvent « exister » mais sans pour autant être vraiment perceptibles ou, au contraire, s'exprimer largement et sans contrainte. Par exemple le trait « moquerie, plaisanterie » peut s'exprimer fortement autour d'une table, dans un entourage qui l'accepte ou le supporte mais pas dans une réunion officielle, au tribunal ou au hasard de rencontres dans la rue.

Le dessinateur qui veut exprimer ce trait en exécutant un dessin représentant Mahomet risque une condamnation au moins à la prison dans de nombreux pays. D'autre part le sexe de la personne considérée ne permet pas toujours à ces traits de s'exprimer également.

Nous pouvons retenir la relation suivante :

Personnalité = individu doté de traits de caractère et d'aptitudes

Mais cet ensemble est dépendant du milieu et du temps car :

- dépendant du milieu car le même individu né à Paris, à Ouagadougou, au Kérala ou au Mexique ne développera pas de façon identique les mêmes traits de départ ni les mêmes aptitudes.

- dépendant du temps puisque les traits de caractère comme les aptitudes ne peuvent se développer ou simplement apparaître que selon les circonstances et dans la durée, matrice des événements.

Si l'on note T, les traits de caractère et A, les aptitudes, on peut définir une fonction f dépendante du temps (t) et du milieu (m) comme suit :

Personnalité $= f^{T,A}(t, m)$

La personnalité résulterait de la rencontre de l'individu et du milieu, cette rencontre se développant dans le temps.

Rappelons aussi que les traits ont été repérés selon trois taux et que les aptitudes dont le nombre est mal défini et, variable avec le temps doivent de même être évaluées.

La personnalité pourrait donc s'écrire plus précisément :

Personnalité = [f (T x,y,z) + f (A a, b, c)] (t,m)

La première fonction exprime la fraction de la personnalité dépendante des traits (T) de caractère et selon les 3 taux définis plus hauts et la seconde fonction l'autre fraction de la personnalité dépendant des aptitudes mesurées de la même manière par ces trois taux. L'ensemble est dépendant du temps *t* et du milieu *m*. En effet la personnalité est un entier et non la somme de fragments. Il s'agit d'une unité construite et qui répond ainsi aux contacts avec le milieu m et dans la durée t.

Cette approche est aussi celle du développement intellectuel, du déroulement d'une carrière professionnelle, des activités sportives, et donc de l'existence.

11.2. Motivation, destin, déterminisme

Cette formule, que nous nous efforcerons de préciser plus avant, nous introduit dans l'existence au sens d'histoire de l'individu. Complétons cependant avec une notion intéressante et qui ajoute du sens, celle de la **motivation**.

Motiver c'est aussi, en reprenant les synonymes : légitimer, expliquer, autoriser, rendre compte de, confirmer une hypothèse, vérifier, prouver, montrer, démontrer.

Reprenons le développement d'Alex Mucchielli, PUF*, les Motivations,* 1981 :

« *L'ensemble des théories sur les motivations permettent la présentation suivante :*

- Conceptions innéistes des motivations

L'accent est mis sur les facteurs internes, inscrits dès la naissance dans l'individu. Il existerait donc chez l'individu des caractéristiques fondamentales, constitutives de la « nature humaine » qui déterminent le comportement.

Les difficultés commencent lorsqu'il s'agit de faire un inventaire complet de ces motivations. Freud proposait deux grandes pulsions, la pulsion de vie et la pulsion de mort. Piéron distingue deux niveaux dans les besoins de l'homme : les besoins viscérogéniques (besoin d'air, de nourriture, de dormir, d'excréter, d'écarter la douleur, d'activité.) et les besoins psychologiques (l'alerte, sexuel, d'agression, de sécurité, de bien-être, de compétition, de communication). Murray précise et complète : besoin de domination, de soumission, de soumission, d'autonomie, d'agression, d'humiliation, d'accomplissement, sexuel, de sensations, d'exhibition, de jeu, d'affiliation, de secours, de protéger, d'éviter le blâme, d'éviter l'infériorité, de se défendre, d'éviter la souffrance, Murray précise que ces besoins fondamentaux, latents chez l'homme sont plus ou moins développés selon les expériences personnelles de chaque individu.

Dans ce courant innéiste, Maslow propose la théorie hiérarchique des besoins. Les besoins humains seraient organisés en niveau.

Au niveau le plus bas, on trouve les besoins physiologiques (faim, soif, sexuel…). Il faut que ces besoins soient satisfaits pour que l'homme puisse se consacrer à la satisfaction des besoins de niveau supérieur.

Au second niveau, on trouve les besoins de sécurité (protection de sécurité, les privations…)

Ensuite, d'autres besoins apparaissent : les besoins sociaux qui sont les besoins d'appartenance, d'association, d'estime, de communication… Au-delà, soit au quatrième niveau, l'homme cherche à satisfaire les besoins d'autonomie et d'indépendance. Et enfin le cinquième et ultime niveau, celui des besoins de réalisation de soi, besoins de réussite, de savoir, d'épanouissement personnel, de confiance en soi…

Ces deux derniers niveaux seraient des courses indéfinies de l'homme.

- Conception situationniste des motivations.

Dans cette optique, la source des comportements est extérieure à l'individu. L'homme est déterminé à agir d'une certaine façon par l'ensemble des contraintes environnementales qui s'exercent sur lui.

Ces contraintes sont de deux types : matérielles et sociales ou normatives.

Dans sa forme pure, cette conception s'appelle le sociologisme. Pour le sociologisme, l'acteur social est un acteur passif dont le comportement est l'effet de causes sociales extérieures.

Le marxisme relèverait de cette conception dans la mesure du déterminisme introduit pas la structure sociale sur l'individu.

- Conceptions empiristes des motivations

Cette conception s'oppose directement à la conception innéiste. L'homme ne naît pas avec des instincts et des pulsions inscrits en lui. Au contraire, tous ses besoins et tendances sont façonnés par le milieu. Ce sont les expériences de la vie qui vont écrire sur la page vierge de l'existant et façonner l'individu qui sera, ensuite, le résultat conditionné de son passé.

Chaque théoricien a proposé de privilégier une situation affective fondamentale, situation déterminant la plupart des conduites ultérieures de l'individu.

Pour Freud, le problème fondamental de l'existence humaine est la situation œdipienne.

Pour Adler, la situation fondamentale de l'enfance qui marque définitivement tous les enfants est la situation d'infériorité. L'enfant est dépendant, faible, livré sans défense aux manipulations des adultes.

Pour K. Horney, notre culture actuelle propose aux hommes un même type de situations à base de compétitions, d'échec, de souffrance affective et de défiance. Pour faire face à ces situations d'échec, l'homme développe des attitudes « névrotiques ».

Pour Fromm, la situation fondamentale créée par notre société est l'isolement affectif. L'homme moderne a gagné en autonomie, en liberté, en choix possibles, mais ceci s'est fait au détriment des « liens primaires », c'est-à-dire de l'affection participative et primitive au groupe. L'homme moderne est un isolé.

On peut noter ici trois niveaux sociologiques :

- Le niveau humain qui est constitué par l'ensemble des situations communes à tous les hommes (et toutes les femmes). Ces situations sont vécues sensiblement de la même façon par tous, quelle que soit la culture d'appartenance (différences d'âge, de sexe…)

- Le niveau culturel est constitué par l'ensemble des situations typiques d'une culture. Dans chaque culture, par exemple, il existe un ensemble d'institutions primaires communes qui interviennent de la même manière sur les individus.

- Le niveau individuel qui est constitué par les situations marquantes vécues par chaque individu en particulier.

De la conception empiriste, on tire le mécanisme suivant :

- Les traces affectives laissées par les situations vécues déterminent les niveaux des motivations humaines, culturelles et individuelles.

- Ces traces affectives sous-tendent toutes les conduites par leur structuration en règles de vie.

- Ces règles de vie sont les conclusions psychologiques tirées par l'individu des situations vécues.

<u>- Conception interactionniste des motivations</u>

La motivation naît de la rencontre du sujet et de l'objet, les deux ayant des caractéristiques interagissant les unes sur les autres.

Selon Nuttin, l'individu et le monde ont chacun leur structure propre. « La structure de l'individu, c'est d'avoir des relations biologiques, psychologiques et spirituelles avec le

monde. Les échanges individu-monde se font, guidés par la structure du monde. En conclusion, aucun des ces modèles n'est pleinement satisfaisant. Les ressorts inconscients et irrationnels de la conduite humaine sont nombreux. Ils sont soit acquis, soit innés, soit communs à beaucoup soit plus personnels, soit développés dans une habitude, soit encore résultat de l'imagination. Ils se situent à tous les niveaux de la conduite.

Motiver, c'est intervenir à l'un des ces niveaux pour stimuler un de ces éléments et mettre du même coup en branle le phénomène social total qu'est la conduite humaine.

Un des fondements de la vie sociale est l'affrontement des êtres qui s'efforcent de réaliser leurs motivations c'est-à-dire d'être à leur manière. »

Nous compléterons ce développement par un commentaire à propos d'une donnée fondamentale mais pas toujours proposée comme telle. Il s'agit de l'existence approchée globalement et non pas selon une construction systématique répartie sur la durée.

Déterminisme

L'existence est une suite d'effets de causes. La liaison de la cause à l'effet n'est pourtant pas systématique ni automatique. Le choix d'un individu se pose en cause mais les effets peuvent être d'une intensité qui neutralise cette cause ou non. La jeune femme qui veut conduire seule une voiture sur les routes d'Arabie Saoudite est une cause qui sera neutralisée par l'effet. Mais ce n'est pas toujours le cas.

Le lien entre la cause et l'effet est fluctuant, aussi le déterminisme est-il assez constamment présent dans le déroulement d'une existence mais sans en représenter une sorte de sens imposé *a priori*.

Le déterminisme lie les actes entre eux selon la variable temporelle. Non pas selon une loi obligatoire.

Destin

Nous sommes dans un contexte chargé de liaisons obligées entre les événements qui se succèdent et composent l'existence. Le destin déroule un film qui conduit à une fin déterminée et obligée. Ici, le déterminisme prend une forme maximum qui implique à l'évidence un plan arrêté à l'avance et selon lequel l'existence se développe.

Des variantes existent désignées par des termes comme : accomplissement, aboutissement, ressemblance, analogie, parallélisme, identité…

Il s'agit désigner un processus d'existence qui exprimerait une certaine dose d'obligation dans son exécution. Une logique existe à laquelle se plient les événements qui se succèdent et constituent l'existence considérée.

Examinons ici un phénomène intéressant, important et grave à la fois, qui est la *récidive*, c'est-à-dire le fait qu'une personne fasse une seconde fois ou plus ce qu'elle a fait une première fois alors que cela était interdit et condamnable.

La récidive est une répétition et donc expression d'un déterminisme qui se répète alors que l'on en attend une évolution, un changement, un déroulement libéré de l'existence.

Nous citons ci-après un article paru dans *Le Monde,* le 14 octobre 2011.

« La récidive est un phénomène assez mal connu et il est douteux que l'alourdissement des peines puisse la réduire. Une passionnante étude de l'administration pénitentiaire passée assez inaperçue cet été dans les cahiers d'études pénitentiaires et criminologiques, vient utilement recadrer ce débat et indirectement proposer des solutions. »

Le chiffre, d'abord, est énorme puisque 59% des détenus sont de nouveau condamnés dans les cinq ans qui suivent leur libération et 46% d'entre eux à de la prison ferme. Les mineurs sont les plus exposés à la récidive, surtout dans les deux premières années de liberté, mais l'aménagement des peines et la liberté conditionnelle font chuter les taux dans des proportions spectaculaires : pour éviter la récidive, vaut mieux donc préparer la sortie que condamner lourdement.

L'étude que publient les démographes Annie Kensey et Abdelmalik Besnaouda, du Bureau des études et de la prospective de l'administration pénitentiaire, est l'une des plus complètes qui soient : 7 000 dossiers de détenus libérés entre juin et décembre 2002 ont été comparés cinq plus tard c'est-à-dire dans les années 2007 / 2008, à leur casier judiciaire.

Il ne s'agit pas de la récidive légale, qui ne s'intéresse qu'aux condamnations pour une même infraction ou une même famille d'infractions, mais du « *devenir judiciaire d'anciens condamnés* », autrement dit de la récidive, quel que soit le motif de la nouvelle condamnation.

La récidive n'est évidemment pas la même selon la nature de l'infraction initiale.

Les voleurs sont 74% à être à nouveau condamnés cinq plus tard, les violeurs d'enfants 19%, 32% des meurtriers. Les condamnés pour viol ou agression sexuelle ont une probabilité trois fois moindre d'avoir une nouvelle condamnation dans les cinq ans que les condamnés pour vols.

Les récidivistes sont plutôt les condamnés pour les délits les moins graves. Les détenus condamnés à des peines de moins de douze mois sont 61% à récidiver cinq plus tard au plus. Les condamnés à cinq ans et plus sont 33% à récidiver. Plus on a été condamné et plus on récidive : les libérés qui avaient déjà une condamnation antérieure avant d'être incarcérés en 2002 sont 34% à recommencer. Ceux qui avaient deux condamnations ou plus sont 70% : plus on fait de prison, plus on en fera. Les hommes, plus délinquants, sont aussi plus récidivistes que les femmes. La probabilité de recondamnation est deux fois plus faible pour les femmes que pour les hommes.

En revanche, le risque est trois fois plus important pour les mineurs à la libération que pour les jeunes majeurs de moins de trente ans. Ne pas être marié multiplie même par 1,5 le risque de retourner en prison, les détenus chômeurs récidivent à hauteur de 61%, ceux qui ont un emploi à 55%. Les populations à haut risque sont les mineurs puisque 78% d'entre eux ont de nouveaux ennuis avec la justice dans les cinq ans alors que les plus de 50 ans sont à 29%.

Rappelons encore que la prévention de la récidive vaut d'abord protection des innocents qui seront victimes ou non. Statistiquement, **la récidive est plus forte dans les premiers mois après la sortie.** (source : *Cahiers d'études pénitentiaires et criminologiques,* mai 2011, n° 36, Direction de l'Administration Pénitentiaire.)

Plus de la moitié des récidivistes (54,6%) ont été à nouveau condamnés au cours de la première année de leur sortie, les trois quarts dans les deux ans. C'est encore plus vrai pour **les condamnés à la prison ferme : le taux de récidive est de 62% la première année et 81% dans les deux ans.**

L'urgence est donc bien d'accompagner le mineur à la sortie de prison et pendant les deux années qui suivent, sinon il rechute.

La variable la plus intéressante et la plus encourageante est sans doute le mode d'exécution de la peine : plus les condamnés restent enfermés, plus ils récidivent en sortant. « *Les risques de recondamnation des libérés n'ayant bénéficié d'aucun aménagement de peine demeurent 1,6 fois plus élevés que ceux des bénéficiaires d'une libération conditionnelle* » notent les démographes.

Les libérés qui n'ont pas bénéficié d'aménagements de peine ont été 63% à être recondamnés au bout de cinq ans (contre 39% pour les libérés conditionnels) : *« Il y a effectivement des populations plus fragiles,* indique Anne Kensey*, des personnes qu'il faut accompagner, c'est tout l'intérêt de l'individualisation des peines et du suivi des conseillers d'insertion et de probation ».*

CHAPITRE 12. : LE DEVELOPPEMENT DE LA PERSONNE

Introduction

De tout ce qui précède nous tirons la leçon suivante :

- l'existence d'une personne dépend partiellement de son environnement social, familial, économique, politique ou religieux.

- le déroulement de cette existence résulte des réactions, des réponses de la personne considérée à cet environnement dans un mécanisme rétroactif.

- le goût pour la physique de Marie Curie s'est épanoui de la Pologne à la France. Dans le contexte d'une famille d'Arabie Saoudite, du Kérala, ou d'une campagne chinoise, les suites auraient été sans doute différentes. Son caractère volontaire et son besoin de connaître et de découvrir se seraient alors exprimés d'une autre façon.

Mais comment exprimer cela ?

Comment définir la construction de l'existence d'une personne?

Nous développons dans ce chapitre plusieurs approches**.**

12.1. Approche fractale de Mandelbrot : Les traits de caractère

Nous avons dénombré 21 synonymes de volonté ou détermination soit : volonté, détermination, résolution, volition, intention, dessein, désir, exigence, choix, force d'âme, opiniâtreté, ténacité, caractère, énergie, fermeté, courage, obstination, acharnement, persévérance, entêtement.

Nous complétons cette liste d'un certain nombre d'antonymes : lâche, peureux, couard, faible, pusillanime, poltron, craintif, timoré.

Ces huit termes complètent sur une échelle allant d'un maximum à un minimum les 21 précédents. On peut distribuer ces 29 positions sur une règle allant de volontaire à timoré.

Supposons maintenant une personne qualifiée de « déterminée » dans un contexte défini comme le sport, la maladie, le travail, la difficulté familiale…

Comme nous l'avons indiqué dans le chapitre traitant des variables de l'individu, il est possible d'introduire trois indices que nous rappelons : **indice d'indépendance, indice de continuité, indice de prégnance sociale.** Ces trois indices fragilisent le trait et le nuancent selon une échelle importante. Cela signifie que le « déterminé » n'est pas un trait forcément constant car en lien avec un événement, des faits particuliers, etc.

Aussi nous introduisons l'hypothèse que le trait considéré peut représenter la somme de plusieurs traits non dominants mais bien présents. Par exemple, « détermination » peut dissimuler un niveau faible mais réel du trait « craintif » ou encore « cran ». Ce serait ainsi l'ensemble «détermination, craintif, cran» qui serait actif avec une dominance de « détermination ».

Les 29 termes retenus permettent une combinatoire de 29x28x27 soit 21924, sachant que l'ordre d'écriture de chaque triplet est hiérarchique, c'est-à-dire que le trait le plus important est à gauche et le trait minoritaire à droite.

Rappelons aussi que la formation du triplet peut être instable et de courte durée car il est une réponse au contexte dans lequel se trouve la personne.

A l'évidence, dans l'exemple retenu, le trait «détermination» perd de sa force. Cela signifie que les indices rappelés plus haut sont inférieurs à 1. Un avantage cependant réside dans ce fait que la personne, à partir des **traits complexes**, a des ressources plus importantes d'adaptation et de réponse aux contraintes et aux situations.

C'est un outil pour sa construction et donc de son existence propre.

Examinons un second exemple

- Instable, en déséquilibre, boiteux, fragile, capricieux, mouvant, errant, nomade, changeant, variable, fuyant, fugitif, fluctuant, flottant, inconstant, caractériel.
- Puis des antonymes : stable, constant, solide, fiable, fixe, ferme, inaltérable, équilibré, inébranlable, assuré, invariable.

Soit 27 traits pouvant se combiner selon le modèle retenu, soit par trois, gradués. On pourrait travailler aussi sur des couples, des ensembles de 4 ou 5 termes et plus.

Ici encore, la combinaison mobilisée par la personne peut être instable en particulier pour ce qui est de sa durée mais aussi des éléments combinés. On peut penser que cette combinatoire est une réponse à un contexte changeant et donc une réponse adaptée.

→ Une question : combien de traits sont mobilisés ?

Nous répondrons que tous les traits sont mobilisables mais que seulement certains ont un poids suffisant pour être retenus dans le fonctionnement de la personne. Le trait n'est pas, nous l'avons noté, une donnée suffisante pour définir une personnalité et doit être complété par la **motivation** et les **aptitudes**. Ces trois dimensions permettent la définition et la mise en fonction d'un comportement.

Remarquons que les trois composantes par exemple du trait peuvent, dans un second temps, être à leur tour dissociées en trois nouvelles composantes et ainsi de suite.

TRAIT ----------→ trait principal : détermination

Détermination ----------→ trait secondaire : craintif

----------→ trait tertiaire : cran

Le trait « détermination » de départ se scinde en trois et chacun de ceux-ci en trois et ainsi de suite jusqu'à épuisement des traits à travers les synonymes et les antonymes.

Nous démarrons avec une dimension exprimant 1 trait, de dimension 1, mais l'introduction des 2 autres traits, ou sous-traits, se traduit par une dimension inférieure à 1.

De la même façon pour les aptitudes et les motivations. Il n'est pas envisageable d'accumuler des dizaines de niveaux différenciés de 3 en 3. Mais un certain nombre est recevable.

Nous sommes parvenus à la théorie des fractales de Benoit Mandelbrot (1973).

<u>Quelques commentaires sur ce sujet :</u>

Tout d'abord, il est évident que la suite des décompositions est finie et elle peut ne comporter que deux ou trois décompositions. Cependant, la signification est bien que l'existence de combinaisons d'éléments permet une variété des positionnements d'une existence. Le contexte peut justifier et développer le trait « détermination » mais il permettra seulement certaines de ses expressions.

Par exemple, madame X décide d'accéder à un rôle politique dans son pays ou sa région parce qu'elle a des convictions et voudrait les promouvoir au bénéfice de chacun. Elle est déterminée. Mais, selon le pays, cette détermination prendra des formes et des intensités variables jusqu'à disparaître peut-être.

Citons une déclaration d'un homme politique nouveau de Lybie dans *La Croix* du 19 avril 2012, pour Mahmoud Albjahi *: « l'essentiel est d'installer à la tête de l'Etat libyen des gens compétents, mais pas des femmes, car cela ne fait pas partie de nos coutumes.* »

Ainsi, des trois composantes, il se peut que le trait secondaire « craintif » se développe dans les étapes suivantes sans écarter la permanence de la « détermination » ou encore une croissance forte du « cran ».

Nous sommes loin du destin sauf à le définir dans un contexte relativiste et variable.

Le **schéma de la fractal** que nous reprendrons plus loin sous une forme plus théorique, peut fort bien s'appliquer aussi aux **aptitudes et aux motivations que l'on analyse comme composées d'éléments.**

<u>Quelques exemples :</u>

Nous citons ici un court article qui rend compte d'un tout jeune personnage :

Est Républicain, avril 2012, dernière page :

« M… un mathématicien de 14 ans bientôt diplômé de l'Université de Californie, n'aime pas qu'on le qualifie de «génie». S'il résout les équations les plus complexes, c'est juste parce qu'il n'a pas perdu de temps ». Il étudie avec passion et acharnement depuis l'âge de 2 ans et pour lui, l'appeler « génie », revient à rabaisser ses efforts. «Génie c'est seulement un mot, comme le coefficient intellectuel, un chiffre inventé par des gens qui ne prennent pas en compte toutes les autres choses qui font un individu» déclare-t-il. Il a aussi publié un livre « pour aider les parents à encourager leurs enfants ».

Ses parents, chinois et brésilien, lui ont très vite concocté un programme d'éducation intensif en mathématiques, musique, arts martiaux et lecture.

Nous pouvons faire plusieurs lectures de ce descriptif :

- Tout d'abord l'histoire, d'une éducation hors norme mais construite sur un travail intense rare chez les jeunes enfants.

- Ensuite, la révélation d'un don en mathématiques que l'on a rencontré à maintes reprises dans le passé mais qui ne peut que croître avec la croissance de la population et les accès aux savoirs.

- C'est aussi le refus de l'automatisme par la déclaration de la primauté du travail au détriment du « génie » qui s'imposerait alors naturellement en déresponsabilisant M.

- Enfin, le positionnement entre la Chine, le Brésil et l'Amérique du Nord exprime une situation éducative, culturelle et sans doute économique singulière.

Comment alors exprimer les aptitudes de M. ?

- Un QI exceptionnellement élevé d'aptitude au travail intellectuel.
- Aptitude à l'approche abstraite
- Aptitude aux mathématiques
- Aptitude à l'activité musicale
- Aptitude à l'activité physique sportive
- Aptitude à s'intégrer dans des milieux et des contextes différents
- Aptitude au travail intense
- Aptitude à l'écriture d'ouvrage

On peut proposer que ces aptitudes, réelles, ne sont mobilisées qu'en tenant compte du contexte familial et social et de traits du caractère.

Par exemple, sa détermination :

Détermination --------→ courage

--------→ passion

--------→ acharnement

Chacun de ces traits peut à son tour se dissocier en sous-traits exprimant au mieux le caractère de l'enfant :

Courage --------→ organisation

--------→ régularité

--------→ plaisir

Passion -------→ intérêt

-------→ attirance

------→ volonté

Plaisir ------→ détendu

------→ sensible

------→ satisfaction

Peu à peu, l'espace qui contient le caractère se dessine et on entre dans la personne.

Ici, comme à plusieurs reprises il faut insister sur le rôle du contexte. Car M., né dans un village reculé d'Ethiopie ou de la Mongolie, n'aurait sans doute pas eu le même déroulement de son existence alors qu'il serait bien la même personne.

Aussi l'arborescence des traits et des sous-traits, même si elle perdure quel que soit le contexte puisqu'exprimant essentiellement la personne porteuse, ne produira pas les mêmes effets sur le déroulement de l'existence.

De façon plus générale, posons que la personne dispose de 100 traits distincts que l'on peut ordonner en sous-ensembles, comme nous l'avons fait avec «détermination» par exemple.

Ces 100 traits peuvent être organisés en triades de façon à mettre en avant les traits les plus marquants puis jusqu'aux moins importants. Mais **tous** interviennent dans le fonctionnement de la personne et selon le contexte. Au final, la personne considérée dans un contexte donné, C exprime l'arborescence suivante dans son existence:

Le trait 1 se différencie en 3 sous-traits, soit 11, 12, 13, qui vont eux-mêmes se différencier en 3 fois 3 sous-traits nouveaux, etc.

------→ 1211

--------→ trait 121 ------→ 1212

------→ 1213

------→ 1221

Trait 11 ---------→ trait 12 --------→ trait 122 ------→ 1222

------→ 1223

------→ 1231

--------→ trait 123 ------→ 1232

------→ 1233

------→ 2211

-------→ trait 221 ------→ 2212

------→ 2213

------→ 2221

Trait 22 ----------→ trait 22 ------→ trait 222 ------→ 2222

------→ 2223

------→ 3311

------→ trait 223 ------→ 3312

------→ 3313

------→ 3311

-------→ trait 331 ------→ 3312

------→ 3313

-------→ 3321

Trait 33 ----------→ trait 32 --------→ trait 332 -------→ 3322

-------→ 3323

-------→ 3331

--------→ trait 333 ------→ 3332

-------→ 3333

Chaque trait doit être enregistré selon une échelle de 0 à 1. Les traits 1 sont placés au maximum mais sont inférieurs à 1 puis les autres rangs vont en décroissant. Il faudrait même que la somme des coefficients d'échelle de la totalité des traits et sous–traits ne puisse dépasser cette valeur de 1. Mais nous serions alors dans une conception purement physique de la sociologie, ce qui serait difficile à tenir.

Cette structure peut répondre à la géométrie fractale dans la mesure où justement les coefficients vont décroissants.

Une technique de lecture de l'existence, un questionnaire, une méthode de relevés restent à construire pour décrire au plus près ce profil de la personne. Mais le profil étant construit, il s'exprime ensuite selon le contexte et celui-ci peut conduire à le modifier profondément. La méthode à retenir serait de construire ce profil dans le contexte de référence afin qu'il puisse être utile et réutilisable.

Quelques informations sur l'ensemble de Mandelbrot :

L'ensemble de Mandelbrot présente la propriété intéressante d'autosimilarité.

Sa structure se reproduit d'une façon identique à toutes les échelles d'observation. Les formes qui présentent cette propriété d'autosimilarité s'appellent des **fractales**. Les fractales ont cette particularité que n'importe quelle région, lorsqu'elle est agrandie, se révèle tout aussi finement structurée que la figure plus grande dont elle est extraite. Autrement dit, il y a une régression infinie de détails, un emboîtement infini de la même structure.

Le point de départ de la recherche est une simple équation de récurrence comme :

$Zn+1 = Zn^2 + C$, avec $Z0 = 0$

Cela revient à présenter une personne comme productrice d'un ensemble de Mandelbrot à travers la succession des traits de caractère, la suite de l'existence devant tenir compte du contexte familial et social.

Cette première approche décrit la personne lors de son entrée dans le déroulement de son existence en fonction de ses traits. Aucun trait n'est entier mais toujours composé d'autres traits selon des proportions variables. Le courageux peut être lâche et le lâche courageux. Mais selon des proportions différentes.

L'approche fractale, dont nous ne développerons pas les aspects mathématiques, permet de restituer l'unité de l'individu à l'individu, sachant que tel trait de caractère a tel écho et tel effet dans tel contexte et tout autre dans un autre contexte.

La personne est une synthèse, c'est un composé d'éléments divers, composition non pas désordonnée mais au contraire bien organisée. C'est aussi sa façon de répondre au mieux au contexte social et familial, quitte à réduire certaines dimensions, à modifier des proportions, etc.

La géométrie de Mandelbrot fournit un cadre théorique et imagé pour répondre à cette situation. Un trait de caractère fort, qui apparaît dans le cadre d'un contexte donné, se différencie en 3, puis 9, puis 27, etc. autres traits, de plus en plus minoritaires mais qui complètent en continuité le descriptif de la personne. L'écriture de cette différenciation progressive n'est pas immédiate et une méthode adaptée de questionnement et de relevés de faits est nécessaire.

Soit 1, la dimension attribuée au trait T de la personne, ce trait ayant la particularité d'être primordial dans la définition du caractère de cette personne. Ce trait T est le plus souvent complété par un ou deux autres et chacun des deux ou trois peut ensuite se décomposer comme nous venons de l'exposer, par groupes de trois sous-traits, par exemple. Dont T est composé de 3 sous traits de niveau 2, de 3x3 sous traits de niveau 3 et de 3x3x3 sous traits de niveau 4.

Cette décomposition consomme une partie de la dimension 1 de départ, ce qui traduit que le trait fort n'est qu'un composé.

Soit : 1 → 1/ 3 → $1/3^2$ → $1/3^3$

La dimension de T est donc : 1- 1/3 – 1/9 – 1/27, soit 0,48 au lieu de 1

A ce stade, la question qui se pose est la suivante :

→ Quelle procédure mettre en œuvre pour déterminer et écrire la combinaison des traits et des sous-traits propres à chacun et qui détermine le déroulement d'une existence dans un contexte donné ?

Plusieurs approches sont envisageables :

a. Etablir une liste de *n* traits en indiquant, pour chacun d'eux, les synonymes qui sont susceptibles de nuancer ou de mieux faire appréhender le descriptif engagé.

Puis demander au sujet de marquer les traits et sous traits qui lui semblent le mieux lui correspondre.

Engager un échange sur le résultat obtenu.

Compléter par des informations sur les actes, activités, décisions, actions projets de la même personne.

Recueillir, si nécessaire et si possible, des informations auprès des proches, amis, collègues afin de préciser ou de modifier certains résultats.

Dresser un premier descriptif.

En rechercher une application dans des décisions et actes en cours ou à venir.

Compléter le résultat.

Le tableau dessiné alors n'est pas une formule déterminant l'existence complètement mais simplement une logique de construction de la personne. Elle peut être modifiée, travaillée, ce n'est pas un déterminisme strict mais un mode de fonctionnement.

Il est cependant clair que le trait qui apparaît et ne se dissocie pas en sous traits d'ordre 2, 3, voire 4, présente une particularité de force remarquable.

Rappelons aussi que **l'existence** se construit sur une **durée et dans un contexte** constamment changeant, l'ensemble traits/sous-traits voit dans le même temps son importance varier, croître ou décroître.

C'est une fonction dépendante du temps.

b. Le récit de vie fait par l'intéressé peut permettre au chercheur de déterminer, étape par étape, les termes les plus à même de répondre à la structure des traits.

Le résultat de l'échange doit ensuite être commenté, discuté et modifié.

Un questionnement à partir d'un ensemble de synonymes peut être introduit à ce stade.

c. Une autre approche, plus théorique, consisterait à écrire l'existence déjà engagée et de façon objective et sans commentaires du sujet, complétée par l'avenir prévu ou souhaité ou probable.

Le chercheur, à partir de ces données, écrit la structure la plus probable des traits de la personne qui ont été mobilisés majoritairement.

d. Enfin, il est sans doute possible de définir des types à partir de certaines structures de traits et puis de rapprocher la personne de l'un de ces types. Il resterait, dans un second temps, à rechercher l'organisation des sous traits afin d'écrire la formule terminale.

Ces quatre approches positionnent de façon plus ou moins rapide et pratique la personne dans le déroulement de son existence dans le contexte donné.

Le contexte

Dans ce qui précède, nous avons utilisé le terme contexte au singulier, bien qu'il soit composite ou composé. Le contexte auquel la personne est sensible et qui détermine ensuite la dynamique des traits est complexe et changeant.

Nous pouvons définir les contextes suivants :

1 Contexte familial

2 Contexte social

3 Contexte économique, professionnel

4 Contexte religieux

5 Contexte culturel

6 Contexte politique et historique

7 Contexte personnel (physique, santé, capacités intellectuelles…)

Ces sept contextes peuvent être regroupés en trois catégories :

A : 1 et 7 sont des contextes de proximité et d'intimité de la personne.

B : 4 et 5 expriment le contexte de la société même sur la personne par ses interdits, son éducation, ses choix de pensée.

C : 2, 3, 6 expriment l'évolution de l'environnement général commun à tous dans une société donnée.

Les traits de la personne peuvent être mobilisés différemment selon l'ensemble considéré : A, B, ou C.

La « détermination », par exemple, peut être maximum dans B et faible dans A. On peut considérer aussi que les sous - traits d'un même trait sont mobilisés différemment selon le contexte retenu. La « détermination » devient « attention » en A et « fidélité » en C par exemple.

Une hypothèse à examiner est celle qui ferait des sous-traits la décomposition du trait selon certains contextes ou regroupements de contextes.

Ainsi, la dimension 1 de la « détermination » vue précédemment, qui devient 0,48 serait le résultat des expressions diversifiées de ce trait selon quatre contextes ou groupes de contextes. Le trait apparaît comme un positionnement non figé de la personne, ce qui lui permet de développer une existence non uniforme sans que ses caractéristiques soient véritablement mises en cause.

Essayons de mettre en forme :

- Trait = fonction (1, 2, 3, 4, 5, 6, 7)

- Trait = fonction (A, B, C)

- Trait = sous - traits1 + sous - traits2 + sous - traits3

Ici, les sous traits peuvent exprimer différents ensembles ou sous ensembles comme indiqué ci-dessus.

- Trait = fonction (contexte majoritaire où un contexte s'impose aux autres)

Cette dernière relation exprime la circonstance où tel contexte (religieux, politique, économique…) s'impose à l'ensemble des autres contextes et devient le moteur principal auquel le trait doit se soumettre.

Nous sommes loin du déterminisme fort ou de l'existence écrite à l'avance. La même personne peut, selon ces données, se développer différemment, mais toujours en accord avec son équation de départ, c'est-à-dire les traits, un, deux ou trois dominants mais pouvant s'adapter, se dissocier selon le contexte et ses exigences. Ces exigences, rappelons-le, vont de la simple incitation ou conseil à la menace physique et morale et à son exécution.

Le questionnement indiqué plus haut à propos de la détermination des traits et des sous traits devrait donc intégrer la dimension du contexte afin de viser au plus juste et au plus vite.

Une méthode simple :

Poser une question à propos d'un trait (la détermination, le souci du respect, l'ambition…) mais la **poser sept fois**, dans les sept contextes retenus et en examiner les réponses afin de déterminer le ou les contextes les plus significatifs et par cela déterminer *a priori* la piste des sous-traits.

Cet ensemble des traits, sous-traits et contextes nous conduit donc à construire une algèbre définissant les caractéristiques d'une existence en construction susceptible d'exprimer la différenciation d'un même individu se développant dans des milieux différents.

Une question à ce niveau :

→ Quelle réponse à la question : comment observer le développement le plus complet de la personne, dans quelle combinaison de contextes, avec quels traits et quels sous traits ?

Nous en revenons donc à la situation de Marie Curie, fille du Burkina Faso, du Yémen, de l'Inde ou de Pologne.

12.2. Sensibilité aux conditions initiales

Dans une autre hypothèse relative à la détermination de l'existence d'une personne, nous partirons du fait suivant: chaque individu est doté de certaines sensibilités, dire de capacités de réaction plus fortes dans certaines circonstances que dans d'autres. Ces sensibilités peuvent être hiérarchisées dans ce sens que l'une d'entre elle serait majoritaire.

Cette sensibilité réagit selon les faits et les circonstances et peut aussi bien s'exprimer à son maximum tout comme ne jamais s'exprimer. La sensibilité lie traits et contextes.

Par exemple, supposons une sensibilité comme « rechercher l'autre, les autres, la compagnie » plutôt que l'environnement humain habituel et ordinaire ou obligé.

Cette sensibilité peut n'être **jamais accompagnée ou de temps à autre, souvent ou intensément.** De plus, ces quatre cas peuvent se succéder dans le temps de façon presque aléatoire.

Quelques situations de cette combinatoire :

1. Croissance / Décroissance.

2. Décroissance / Croissance

3. Stabilité / Décroissance

4. Décroissance / Stabilité

5. Stabilité / Stabilité

6. Croissance / Croissance

7. Stabilité / Croissance

8. Croissance / Stabilité

9. Décroissance / Décroissance

Ces mouvements sont le résultat de la rencontre entre la personne et le contexte social et familial.

Dans une hypothèse plus ouverte, on pourrait supposer que cette sensibilité se développe et exprime de plus en plus la personne qui la porte, ne peut être stoppée et croît sans limites particulières.

Ces hypothèses vont être reprises dans la présentation qui suit à propos de la « **sensibilité aux conditions initiales** »

Ce qui suit tient compte de la contribution sur ce sujet de Guy Tchibozo, université Louis Pasteur de Strasbourg, économie théorique et appliquée :

« *Les processus individuels de première insertion professionnelle sont complexes. Articulant séquences de formation initiale recherche d'emploi, ils sont influencés aussi bien par le déterminisme social que par l'alea.*

Le déterminisme social, tout d'abord, se manifeste par l'effet de structures sociales qui caractérisent l'environnement de l'agent : structures éducatives, environnement culturel, niveau et mode de vie et système de valeurs du milieu dans lequel évolue l'agent.

De façon générale, le déterminisme suggère que s'applique le principe de légalité suivant lequel l'identité des effets résulte de l'identité des causes. Le phénomène de reproduction

sociale illustre bien l'effet de déterminisme social (Bourdieu et Passeron, 1964, 1970). Mais ce déterminisme ne prive pas les agents de toute liberté d'action (Boudon, 1977,1979). »

L'aléa, ensuite, influence incontestablement le processus d'insertion professionnelle. Il renvoie aux exceptions, aux non-régularités, qu'il s'agisse d'opportunités ou d'accidents. Il se manifeste par le fait que les mêmes structures ne conduisent pas toujours au même résultat visé.

La question est de comprendre les places respectives de l'aléa et du déterminisme dans les processus individuels d'insertion professionnelle.

Ces processus sont-ils purement déterministes ? Sont-ils purement aléatoires ? Peuvent-ils être à la fois déterministes et aléatoires, ou au contraire, ces caractéristiques s'excluent-elles mutuellement ? Et l'articulation entre déterminisme et aléa est-elle universelle et permanente, ou au contraire susceptible de varier dans le temps et dans l'espace, suivant l'agent ou le type d'agents ?

L'objectif étant d'explorer l'articulation entre aléatoire et déterminisme, un cadre d'analyse *a priori* pertinent est celui du **chaos déterministe**.

Définissons les concepts :

Une dynamique est **déterministe,** si elle peut s'exprimer par une loi qui, à chaque variable *x*, associe de façon exacte et constante une variable *y*. Le déterminisme implique non seulement le principe de légalité mais aussi l'idée que la prédiction exacte des phénomènes est possible dès lors qu'on en connaît les conditions initiales ainsi que les lois générales.

Une dynamique est **stochastique**, si la variable *y* est associée à *x* de façon aléatoire. Par définition, le principe de légalité ne s'y exerce pas, l'identité des causes n'impliquant pas nécessairement l'identité d'effets, et des causes différentes pouvant entraîner des effets identiques.

La dynamique **chaotique**, elle, articule déterminisme et aléa, et se caractérise par un « *comportement stochastique se produisant dans un système déterministe* » (Stewart, 1998, p. 35).

Le paradoxe du **chaos déterministe** tient essentiellement au phénomène de sensibilité aux conditions initiales. Dans un processus chaotique, la répétition d'une « *même expérience à l'identique donne des résultats sensiblement différents dès lors qu'une différence même infime affecte les conditions initiales de l'expérience.»*

A titre d'exemple, nous prendrons un groupe de *n* individus, des élèves de 15 ans, filles et garçons.

Leur niveau de départ, sur une matière ou plusieurs, est uniforme.

Il s'agit ensuite de développer avec eux un apprentissage dans des domaines bien circonscrits et avec un enseignant unique.

Chaque semaine, une mesure est faite du degré d'avancée de chacun dans la maîtrise de cet enseignement. Nous aurons à *ti*, *n* niveaux notés *nij* où *j* repère chacun des individus et *i* la mesure au temps *ti*.

L'ordre qui apparaît à *t0* se trouve être différent de *t1, t2…ti.*

Soit l'individu *nj*, sa position relative aux autres, ou simplement à une moyenne des autres, peut être exprimée par une succession d'écarts e*i1*…..e*in* variables selon *i,* c'est-à-dire le relevé.

Soit un individu donné *nj*, on notera, des écarts ainsi variables et qui ne paraissent pas relever d'une loi régulière.

L'indice global ***g*** de variation de ces écarts est donné par :

g = e2/e1 x e3/e2 x e4/e3 x……..ek/ek-1, pour k relevés

Soit: **g= ek / e1**

L'indice moyen de variation est défini par : *i* (moyen) $^{k-1}$ = g

On définit alors l'exposant l de Lyapunov par : l = logarithme (valeur absolue de ***i***)

Si cet exposant est strictement positif, les écarts entre les relevés croissent, ce qui caractérise un processus chaotique.

L'idée générale de l'exposant de Lyapunov est de comparer l'écart initial, constaté par rapport par exemple à la moyenne des autres, à l' écart final.

Le processus est chaotique si cet écart croit avec le temps et les relevés.

Ainsi donc, le groupe initialement homogène se dissocie peu à peu même si un sous-groupe peut rester relativement uni quant aux résultats. Les écarts croissants dissocient le groupe qui quitte l'environnement déterministe initial.

Il s'agit d'une observation que chaque enseignant conduit au long de l'année dans chaque classe et chaque discipline.

Cependant l'approche chaotique, définie en physique, en chimie ou en mathématiques, etc. ne met pas systématiquement l'accent sur ce fait que le parcours qui donne lieu aux relevés peut varier et se transformer profondément, ce qui peut perturber la croissance de l'écart.

C'est ainsi qu'un événement dans une existence, problème de santé, une rencontre, un décès, une découverte sont de nature à rompre la démarche stochastique engagée. Mais cette démarche peut reprendre selon un schéma identique à partir de données et de contraintes différentes.

Par exemple l'entrée en emploi dans un lieu donné est une réussite, chaque jour c'est mieux, on constate des progrès dans la maîtrise, des initiatives, des responsabilités assumées etc. Mais un matin, le nouveau responsable exprime des remarques à la limite désobligeantes.

Celui qui progressait s'arrête. Il part. C'est la rupture.

Cependant, cette expérience lui apporte des éléments de réflexion sur son métier, les autres et son existence. Une chaîne invisible se renoue avec des événements passés, des souvenirs, d'autres expériences.

C'est alors qu'un projet ancien resurgit et s'amplifie.

Notre personnage crée une petite entreprise et a le sentiment de rétablir une continuité. L'aléa rentre dans une logique de construction.

C'est qu'en fait le déterminisme chaotique dont il est question ici ne fait apparaître son sens que peu à peu et parfois il n'en a pas du tout.

Ilya Prigogine, savant de nationalité belge et prix Nobel de Chimie, a développé cette approche.

Pour Prigogine, il existerait quelque chose d'autre que les lois et le hasard, qui pourrait s'intercaler entre ces deux conceptions. Selon lui, s'éloigner de l'équilibre réserve des surprises. En effet, il est impossible de prolonger ce que l'on a appris de l'équilibre, on découvre ainsi de nouvelles situations, parfois plus équilibrées qu'à l'équilibre. Cela se produit en des points particuliers qui correspondent à des changements de phases de non-équilibre, ce sont **les points de bifurcation.** Ce point de bifurcation, ce changement de cap, peut être provoqué par une succession d'événements. Ceux-ci, en atteignant un point critique, font prendre des proportions gigantesques à une petite perturbation et rendent impossible toute prédiction quant à l'évolution du système.

Le non-équilibre aboutit à une nouvelle cohérence, un nouvel état avec des propriétés nouvelles. C'est ainsi que l'on peut considérer ces systèmes comme capables de s'auto-organiser. **La théorie du chaos** aurait donc en elle-même cette capacité d'auto-organisation.

Nous rencontrons, dans l'histoire, de nombreux exemples de reconstructions d'existences dans des directions nouvelles et fortes. Par exemple la vie de Charles de Foucauld, l'organisation de la Résistance par le général de Gaulle.

Mais chacun peut mesurer cela dans sa propre existence dès lors que des événements graves ou du moins très perturbateurs remettent en cause le déroulement habituel de l'existence et que cette dernière, peu à peu ou en peu de temps, se réorganise en assimilant ces événements.

S'adapter est un terme qui peut relever de l'approche chaotique.

Une vocation, une passion sont, de même, des situations de construction d'une existence dans un contexte de chaos débouchant sur une structure nouvelle.

Tim Guénard dans son ouvrage déjà cité au chapitre 1, *« Plus fort que la haine »* (Paris, Presses de la Renaissance, 1999), raconte son existence de l'enfance meurtrie, de l'horreur et ce jusqu'au pardon.

« *Ma vie est aussi cabossée que mon visage. Mon nez, à lui seul, compte vingt-sept fractures. Vingt-trois de la boxe et de bagarres, quatre de mon père.*

Quand ma mère a quitté mon père, le poison de l'alcool l'a rendu fou et il m'a battu à mort avant que la vie ne poursuive le jeu de massacre J'ai survécu grâce à trois rêves : me faire renvoyer de la maison de correction où j'étais placé, devenir chef de bande et tuer mon père.

Dans la prison de ma haine, des personnes habitées par l'Amour m'ont visité et m'ont mis à genoux dans mon cœur. C'est à ceux que notre société rejette, les cassés, les tordus, les handicapés, les « anormaux », que je dois la vie.

Cette rencontre inattendue a bouleversé mon existence.

Je vis aujourd'hui dans une maison claire, sur les hauteurs de Lourdes avec ma femme et nos quatre enfants.

Moi, fils d'alcoolique, enfant abandonné, j'ai tordu le cou à la fatalité. J'ai fait mentir la génétique. C'est ma fierté L'homme est libre de bouleverser son destin, pour le meilleur et pour le pire. Je témoigne que le pardon est l'acte le plus difficile à poser. Le plus digne de l'homme. Mon plus beau combat. Je marche désormais sur le sentier de la paix. »

Tim Guénard note combien un ou plusieurs événements ont déclenché en lui une mécanique de réponse qui s'est ensuite développée, a crû jusqu'à recouvrir la première partie de son existence.

Le coefficient de Lyapunov était supérieur à 1 et une nouvelle organisation s'est mise en place qui s'est substituée à la précédente.

D'autres personnes identiques à lui ont sombré et disparu sans pouvoir développer une nouvelle existence. Car il faut une dynamique pour entrer dans la fluctuation et le chaos et y développer peu à peu la structure nouvelle.

Le hasard, la chance y ont leur rôle.

Mais le chaos, la sensibilité aux conditions initiales sont bien des procédures universelles, physiques et humaines pouvant transformer ce qui paraît figé définitivement.

Le descriptif des récidivistes du chapitre précédent répond aussi à cette approche. Les uns récidivent et bloquent quasi définitivement leur existence ; les autres expriment, suite à leur expérience de la prison une dynamique de nouvelle existence.

12.3. Réduction et structuration

Nous avons vu au chapitre 1 puis régulièrement tout au long de ce travail, une présentation de la structuration et de la réduction.

Il est possible d'intégrer cette approche dans la construction d'une existence.

La vie de Tim Guénard que nous venons de rappeler peut être intégrée de cette façon :

- dans la première partie de son existence, l'enfant puis le jeune homme est pris dans un dédale de personnages troubles et violents, la police, la prison, la maison de correction, les

coups, l'hôpital, la violence et le danger. Son existence consiste à se frayer un chemin parmi tous ces obstacles. Tim Guénard peine sang et eau dans un circuit de structuration. Pas d'aide mais des barrières, des obstacles, des portes à franchir.

- dans la seconde partie, une ou plusieurs personnes s'approchent de lui, lui ouvrent le regard et de nouvelles perspectives. Mais elles ne le laissent pas tout seul, elles l'épaulent, l'aident, le conseillent. Elles tentent de l'extraire de la structuration.

Nous sommes alors dans la réduction, et Tim Guénard est au centre des forces nouvelles qui apparaissent. Plus précisément, son existence (chapitre 1) est construite sur une succession de périodes relevant soit de la structuration, soit de la réduction.

Cette approche méthodologique est générale et peut recevoir des applications variées.

Par exemple, la prison :

Parce qu'elle est privative de liberté, la prison a également pour effet d'anémier la capacité du détenu à se prendre en charge. Préparer la sortie, c'est avant tout réapprendre les gestes de l'autonomie et lutter contre la récidive. Comme l'a écrit le député Jean-Luc Warsmann dans son *Rapport au garde des sceaux en 2003,* « *la sortie de prison, quelle que soit la durée de la peine purgée, est un moment difficile à vivre. La personne libérée sans préparation ni accompagnement risque de se retrouver à nouveau dans un environnement familial ou social néfaste, voire criminogène, ou bien au contraire dans un isolement total, alors qu'elle aurait besoin de soutien pour se réadapter à la vie libre. Tout ceci peut l'amener à la récidive.* »

En juillet 2000, la commission d'enquête du Sénat dressait un bilan inquiétant de la précarité des sortants, « *un sortant sur huit n'est pas sûr de disposer d'un hébergement au moment de la levée d'écrou, 20% des détenus sortent de prison avec moins de cinquante francs en poche* ».

Si une personne incarcérée n'est pas impliquée dans une démarche personnelle d'insertion, si elle n'a pas préparé sa sortie, le rétablissement des droits sociaux risque de prendre des mois

et laisse la personne sans ressource alors que tous les facteurs de récidive sont réunis. Pour cela, une logique de partenariat a été mise en place par l'administration pénitentiaire, tant en interne qu'en externe. D'où une préparation à la sortie tout au long du parcours de détention et la mise en réseau avec des services administratifs et sociaux extérieurs.

Ce bref exposé montre, sur cet exemple, le passage d'une **approche par structuration à une approche par réduction.**

Dans le premier cas, le détenu sort les mains dans les poches et il lui reste à se débrouiller, dans le second il est encadré par des instances qui se coordonnent autour de lui afin de faciliter sa réinsertion et d'éviter la récidive.

Cet exemple, que l'on pourrait développer encore, est une illustration de l'approche structuration/réduction.

La réduction représente cet effort vers le détenu qui mobilise diverses administrations en vue de permettre au mieux sa réinsertion et donc la non-récidive ou la protection anticipée de l'innocent.

Cette dualité de méthode peut se reconnaître dans un très grand nombre de situations.

Par exemple le secteur éducatif, déjà abordé.

Soit un élève *x*. Il est conduit à suivre des cours divers, faire ses devoirs, apprendre ses leçons, se lever, se coucher etc. sans qu'à aucun moment une synthèse de l'ensemble ne soit réalisée entre les professeurs, les professeurs et les parents, les parents entre eux, l'enfant et ses camarades, etc. L'enfant traverse quotidiennement la structure comme un agrégat de mondes isolés les uns des autres. A lui d'en faire une synthèse.

L'autre approche est celle d'une collaboration organisée et efficace entre tous ces partenaires, jusqu'au chauffeur de bus ou l'employée de la cantine. Ce qui est visé, c'est le succès de l'enfant et, pour cela, tout le monde s'y met, modestement mais réellement. A son bénéfice.

L'approche structuration/réduction intervient fortement dans la construction d'une existence par ce fait que l'individu passe du statut d'isolé à celui d'accompagné.

Cet événement se produit soit par les intermédiaires administratif, législatif, associatif, familial, religieux ou bien au hasard de la vie et de la rencontre. Mais cette dualité mérite de demeurer constamment dans la mémoire et le raisonnement de chacun.

12.4. La théorie des catastrophes

Les mathématiciens Thom et Zeeman (Université Louis Pasteur, Strasbourg) ont développé des applications de théorie mathématique afin de caractériser et de rendre compte d'évolutions particulières des comportements.

Nous proposons la présentation simplifiée suivante : soit un individu ou un groupe d'individus porteurs des caractères « lâcheté et courage » qui composent le type « détermination ».

Le schéma suivant illustre cette relation :

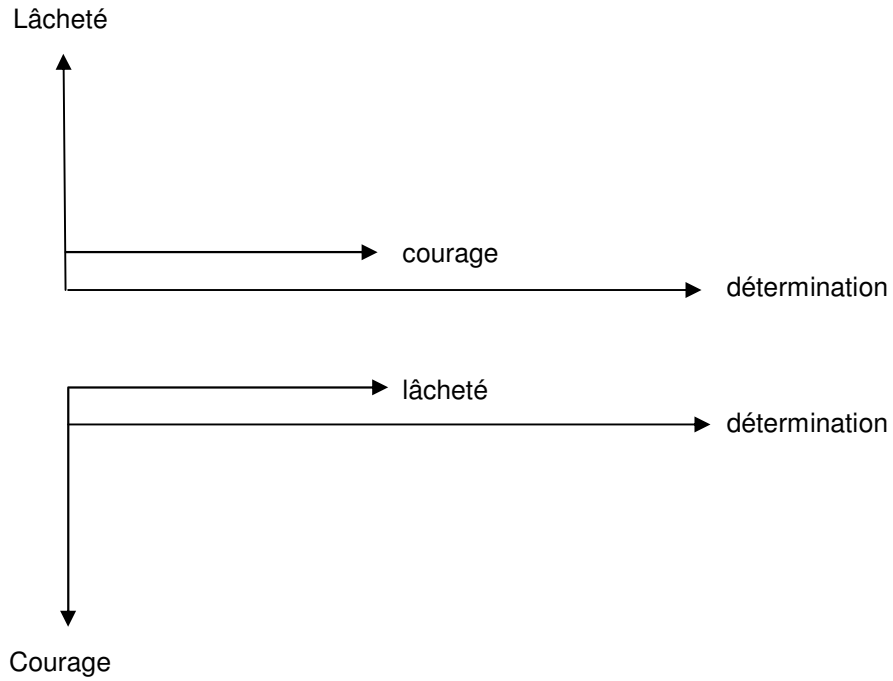

Les intensités de la lâcheté et du courage sont posées égales mais la distribution géométrique, c'est-à-dire l'angle des deux vecteurs avec l'axe détermination peut varier fortement. Dans la première figure la projection du vecteur lâcheté sur l'axe de détermination donne 0 et seul le courage intervient. La figure suivante réduit la dimension courage à 0 et la lâcheté au maximum. Dans la présentation de la géométrie fractale les composants courage et lâcheté seraient présents selon une proportion stable et la détermination traduirait ce mélange. L'approche proposée ici autorise des variations continues jusqu'à l'inversion complète des valeurs de départs. Ainsi donc, nous sommes allés de la détermination construite uniquement sur le courage, à la détermination composée exclusivement de lâcheté. C'est une catastrophe.

La détermination résultante, portée par l'axe central détermine alors le comportement de l'individu concerné. On voit qu'un mouvement de rotation des deux composants suffit pour transformer la valeur de la détermination, pouvant donc aller du courage maximum au courage annulé.

La représentation par la théorie des catastrophes permet de suivre une transformation dans la continuité. Cette application reprend aussi partie des effets du coefficient de Lyapounov. Son intérêt principal est de faciliter une réflexion théorique et anticipative quant à l'évolution d'un fait en en connaissant au moins deux de ses composants. Cette qualité quant à une synthèse qualitative est précieuse. Deux ouvrages de base : *« Stabilité structurelle et morphogénèse »* R. Thom, Benjamin 1972 et *« Use of modela in social sciences »* L. Collins-Tavistock, London 1975.

12.5. Pour une synthèse

Une existence ne se développe pas en général selon un parcours régulier contrairement aux années qui passent.

Comme nous l'avons noté plus haut, les contextes évoluent dans le temps, de même que dans l'espace. Les lois sont votées, l'économie se développe ou régresse, l'éducation est plus ou moins ouverte et efficace, la famille est soumise à des accidents, des tensions, des évolutions comme à des bonheurs, le contexte social n'est pas stable, etc.

Tous ces événements sont autant de circonstances au cours desquelles une discontinuité de l'existence de telle personne peut apparaître.

Une discontinuité provoque des conséquences et ces conséquence se sont pas toujours réparées ni même réparables.

Quelles réponses alors ?

L'approche fractale, l'approche chaotique, l'approche structuration/réduction, la théorie des catastrophes peuvent être des réponses. Mais il ne peut y avoir de règle uniforme.

Il s'agit peut-être d'un équivalent de déséquilibre, c'est-à-dire que l'existence est perturbée sur une certaine durée mais n'est pas atteinte dans sa structure et son fonctionnement à terme. C'est un accident ponctuel. Le moteur n'est pas atteint.

Il peut s'agir d'une rupture profonde qui détériore l'existence en cours au point d'en empêcher la suite du cours. Par exemple, la ruine, la destruction des biens, la disparition des siens, la guerre, l'effondrement économique etc.

<u>Deux hypothèses :</u>

* L'existence antérieure est désormais exclue car les conditions nouvelles l'en empêchent définitivement.

* L'existence antérieure reste latente et accessible à condition d'en retrouver le chemin et les moyens.

Dans le cas premier, il s'agit d'une reconstruction et les trois méthodes citées plus haut sont mobilisables.

Dans le second cas, le chemin structuration / réduction pourrait suffire.

Une existence est personnelle, mais la somme des existences définit une société.

CONCLUSION ET PROPOSITIONS

Ce travail ne s'achève pas par une équation qui permettrait de dessiner une existence en y entrant les valeurs des variables retenues.

Mais, après avoir parcouru les biographies et un certaines régions du monde, nous parvenons à dégager des modèles regroupés dans le dernier chapitre.

Rappelons qu'une existence répond, en principe à trois modèles extrêmes :

- ***un déroulement obligé***, « automatique » et selon une logique qui peut ne pas être visible ou autoritaire. L'héritier du trône, le religieux qui s'abandonne au pilotage divin, le convaincu que tout est décidé à l'avance en sont des exemples ;

- ***un déroulement stochastique***, durant lequel les événements se succèdent au gré des chocs, des rencontres, des hasards avec un pilotage très faible voire absent de la personne. L'existence est une construction imprévisible comme la feuille est emportée par le vent ;

- ***un déroulement qui s'efforce de s'ordonner*** autour de la personne. A la limite, le porteur de l'existence est maître de son avenir, quel qu'en soit le coût.

La réalité développée dans ce travail est plus complexe et ces trois positions coexistent en permanence mais selon des dosages variés et variables.

Les modèles proposés au chapitre 12 peuvent être repris dans ce triplet et fournissent les variétés diverses d'existence. Il est clair aussi que cette approche n'est pas constante selon le pays, la culture, la religion et les traditions, la monogamie ou la polygamie, etc.

Ces modèles doivent être resitués dans les contextes où ils vont se développer selon des existences différentes alors que le schéma retenu au départ est identique.

Les analyses et les enquêtes les plus courantes sont de deux types, notés à plusieurs reprises :

- observer en un point donné : par exemple, observer ce que sont devenus les bacheliers huit ans après leur sortie du lycée, les situations comparées des femmes et des hommes à 35 ans, 45 ans, etc. ;

- observer en accompagnant un segment d'existence, comme un double de la personne. C'est le suivi de cohorte. L'inconvénient est que cette cohorte s'appauvrit avec le temps.

Pour ce qui est du sujet traité dans ce travail, une troisième piste est envisageable qui serait d'observer l'existence à travers la personne avec un instrument constitué d'un questionnement répondant aux modèles théoriques.

Par exemple, supposons un échantillon de 1 000 personnes, hommes et femmes, toutes âgées de 70 ans et qui ont vécu dans un même contexte social, politique et économique. Chacune d'elles parcourt son existence à travers les événements les plus marquants comprenant la famille, l'enfance, les études, la formation, la santé, la jeunesse, le service militaire, le mariage, les naissances, la vie professionnelle, etc. Soit donc, une photographie synthétique de l'histoire personnelle.

Une fois cela arrêté et décomposé en segments d'existence, il reste à les confronter aux approches fractales, de sensibilité aux conditions initiales, de la théorie des catastrophes, et enfin, au schéma structuration/ réduction complété par l'action/rétroaction.

Les segments sont à nouveau interrogés et confrontés à des approches. Par exemple :

> - « *Pourquoi avez-vous abandonné la petite entreprise lancée à 35 ans ? Manque de moyens, de clients, d'aide, de goût d'entreprendre ? »*
>
> - *« Trop de travail, je voulais continuer à aller à la chasse et vivre tranquillement, rencontrer les copains au bistrot. »*

1. La faiblesse de la réduction donne une plus grande importance à la structuration et l'intéressé finit par abandonner.

2. Sa détermination, nécessaire à l'évidence et à l'origine de la création de l'entreprise, n'était pas un trait à 100% mais différencié en sous-types ce qui s'est traduit ensuite par une insuffisance jusqu'à l'abandon.

3. Enfin, l'approche de Prigogine, en l'absence d'un coefficient de Lyapunov supérieur à 1, se traduit par un affaiblissement progressif puis une disparition de l'action engagée.

La suite de l'enquête serait de généraliser cette approche aux segments visibles de l'existence de chacune des 1000 personnes afin de percevoir l'importance relative des trois modèles retenus et de fixer celui qui est le plus représentatif.

L'approche courante concernant les processus et mécanismes de déroulement d'une existence est celle de la cause et de l'effet. Cette thèse développe une approche plus complexe. En effet, la même personne peut disposer *a priori* et potentiellement de plusieurs existences différentes, totalement ou partiellement.

La démarche sociologique depuis deux siècles consiste principalement à observer et constater une réalité mais qui n'est qu'une option, un tirage parmi d'autres possibles, alors que cette réalité retenue en exemple permet difficilement d'aboutir à une règle générale et généralisable d'un pays à un autre ou dans la durée.

Si des mécanismes existent concernant certaines variables comme le genre, la religion ou la caste, etc. les processus sont multiples et très différenciés d'une société à l'autre et d'une période à l'autre.

Les modèles développés décrivent des cheminements plutôt que des formules strictes. Mais ils doivent permettre à chacun de réfléchir au déroulement de sa propre existence en termes non-psychologiques mais d'observation objective et raisonnée.

BIBLIOGRAPHIE

ARCHAMBAULT Paul. *Les enfants des familles désunies en France,* Paris, 2007.

ARCHASSAL Pierre-Valéry. *Une science pour se comprendre*. Paris : Flammarion, 2000.

AYACHE Georges, CHAIGNEAU Pascal. *Dictionnaire biographique des relations internationales depuis 1945*. Paris, Economica 2007.

BALLE Catherine. *Sociologie des organisations*. 2e éd., Paris : PUF, 1992.

BARRE Jean-Luc. Jacques et Raissa Maritain, *Les mendiants du ciel*. Paris : Fayard, 2009.

BARREAU Hervé. *L'épistémologie,* 4e éd. Paris : PUF, 1998.

BARTHES Roland. *Roland Barthes par Roland Barthes*. Paris: Seuil, 1975.

BAUDORRE Philippe. *Barbusse*. Paris : Flammarion, 1995.

BAYE Ariane, DEMEUSE Marc, MONSEUR Christian, GOFFIN Christelle. *Un ensemble d'indicateurs pour mesurer l'équité des 25 systèmes éducatifs de l'Union européenne*. Université de Liège, Service de pédagogie expérimentale, 2006.

BERTHELOT Jean-Michel. La construction de la sociologie. 6e éd., Paris : PUF, 2005.

BESTENREINER Erika. *Sissi, ses frères et sœurs*. 277p. Bibliothèque scientifique internationale (tomes I, II, III). 2002.

BINOIS René. *La psychologie appliquée.* 10e éd., Paris : PUF, 1971.

BONAL Gérard. *Gérard Philippe*. Tours : Seuil/ Jazz Editions, 1999 et Paris, Bordas 2008.

BORER Alain. *Rimbaud en Abyssinie*. Paris : Seuil. 1984.

BOTHOREL Jean. *Bernanos le mal pensant*. Paris : Grasset et Fasquelle, 1998.

BOUDON Raymond. *La rationalité*. Paris : PUF 2009.

BOUDON Raymond. *Les méthodes en sociologie*. 11e éd., Paris : PUF, 1969.

BOUDON Raymond. *Inégalités des chances*. Paris : Armand Colin, 1973.

BOUILLAGUET Annick, FRESLON Thierry. *Proust, biographie, étude de l'œuvre*. Paris : Albin Michel, 1993.

BOURDIEU Pierre. *Questions de sociologie*. Paris : Minuit, 1984.

BOURDIEU Pierre. Questions de sociologie. Paris : Minuit. 2006.

BOURGUIGNON Jean, HOUIN Charles. *Vie d'Arthur Rimbaud.* Paris : Petite bibliothèque Payot, 1994.

BOUSSINOT Roger. *Synonymes, analogies et antonymes.* Paris : Bordas, 2008.

BOUTANG MOULIER Yann. *Louis Althusser, une biographie.* Paris : Grasset et Faxquelle 1992.

BOUTIN Christophe. *Les grands discours du XXe siècle*. Paris : Flammarion, 2009.

BRECHON Robert. *Henri Michaux, La poésie comme destin*. Aden, 2005.

BRESLER Fenton. *L'énigme Georges Simenon*. Paris: Balland.

BRIDOUX André. *Alain, sa vie, son œuvre*. Paris : PUF, 1964.

BROSSE Jacques, FAUVEL Yves. *Le génie adolescent*. Paris : Stock, 1967 et Brouwer, 1995.

BUISSON Monique. *La fratrie, creuset des paradoxes*. Paris : L'Harmattan, 2003.

CAMILLERI Andrea. *Pirandello, biographie de l'enfant échangé*. Paris : Flammarion, 2002.

CARRERE D'ENCAUSSE Hélène. *Lénine.* Paris : Hachette 1999.

CASTELLAN Yvonne. *Initiation à la psychologie sociale.* 3e éd., Paris : Armand Colin, 1974.

CHANDEZON Gérard. *L'analyse transactionnelle*. 8e éd. Paris : PUF 1998.

CHARLES Raymond. *Le droit musulman*. 6e éd., Paris : PUF 1982.

CHATILLON Charlotte. *Who's Who*. Levallois – Perret : Jacques Lafitte, 1997.

CHAUNU Pierre. *La durée, l'espace et l'homme à l'époque moderne*. 2e éd., Paris : SEDES, 1974.

CHERKAOUI Mohamed. *Sociologie de l'éducation*. 2e éd., Paris : PUF 1988.

CHOQUET Marie, LEDOUX Sylvie. *Adolescents, enquête nationale*. Paris : INSERM, 1994.

CITRON Pierre. *Giono*. Paris : Seuil, 2002.

CLAPIER-VALLADON Simone, POIRIER Jean. *L'approche biographique*. Centre universitaire méditerranéen, 1983.

CLAVANDIER Gaëlle. *Sociologie de la mort*. Paris : Armand Colin, 2010.

COHEN Vidal. *La recherche opérationnelle*. Paris : PUF, 1995 et Colin 2007.

COLLE Patrick, BOYER Joseph, HERVEAU Joseph *et al. Les religions, modes de vie, modes d'emploi.* Ivry-sur-Seine : l'Atelier 2011.

COURGEAU Daniel, LELIEVRE Eva. *Analyse démographique des biographies*. Paris : INED, 1988.

COUTROT Bernard. *Les méthodes de prévision*. 2e éd. Paris : PUF 1990.

CRICK Bernard. *George Orwell.* Paris, Climats, 2003.

CUISENIER Jean. *Ethnologie de l'Europe.* 2e éd. Paris : PUF. 1993.

D'ARX Paule. *Henry de Montherlant ou Les chemins de l'exil*. Paris : Nizet, 1995.

DELAY Jean. *Abrégé de philosophie.* 3e éd., Paris : Masson. 1967.

DELBEE Anne. *Une femme.* Paris : Presses de la Renaissance, 1983.

DEMAZIERE Didier, DUBAR Claude. Analyser les entretiens biographiques. Paris : PUF.

DESANTI Dominique. *Elsa-Aragon. Le couple ambigu.* Paris : Belfond, 1995.

DITTISHEIM Mona. *Le travail de l'histoire de vie comme instrument de formation en éducation.* Paris : Education permanente, 1984.

DOMINICE Pierre. *L'histoire de vie, comme processus de formation*. Paris : L'Harmattan, 2004.

DOUZOU Laurent. *Lucie Aubrac*. Paris : Perrin, 2006.

DUBEL Sandrine, RABEAU Sophie. *Fiction d'auteur, le discours biographique sur l'auteur* Paris : Honoré Champion, 2001.

DUBET François, DUMORA Bernadette. *L'expérience scolaire*. Paris : l'orientation scolaire et professionnelle 1998 Numéro 2 pages 163-167

DUBOIS Jacques, CHABINE Jean. *Le monde des fractales, la géométrie cachée de la nature*. Paris : Ellipses, 2007.

DUCHE Didier. *La psychiatrie de l'enfant*. Paris : PUF, 1974.

DUVAL-STALLA Alexandre. *Claude Monet- Georges Clémenceau : une histoire, deux Caractères*. Paris : Gallimard, 2010.

EDHOLM. *La science du travail, l'ergonomie*. Paris : Hachette 1966.

EDWARDS Anne. *Margaret Mitchell*. Paris : Pierre Belfond 1987.

EGGER Clément. *Stendhal, biographie, étude de l'œuvre*. Paris : Albin Michel, 1993.

EHRLICH Stéphane. *Précis de statistique*. Vendôme : PUF 1961.

ETCHEGARAY Roger (Cardinal). *Petite vie d'Eugène de Mazenod.* Paris : Desclée de Brouwer, 1995.

FAVERGE Jean Marie. *Méthodes statistiques en psychologie appliquée*. Paris : PUF 1972.

FERREOL Gilles, NORECK Jean-Pierre. *Introduction à la sociologie*. 7e éd., Paris : Armand Colin 2007.

FERREOL Gilles. *Dictionnaire de sociologie*. 3e éd., Paris : Armand Colin. 1991.

FLEURY Laurent. *Max Weber*. 2e éd. Paris : PUF 2009.

GAUCHER Guy. *Bernanos ou l'invincible espérance*. Paris : Cerf. 1994.

GAUDART de SOULAGES Michel, LAMANT Hubert. *Dictionnaire des francs-maçons Français*. Jean-Claude Lattès, 1995.

GHEBALI Eric. *Vincent Auriol*. Paris : Bernard Grasset.

GICQUEL Alain Claude. *Maupassant, tel un météore*. Editions, le Castor Astral, 1993.

GLUCKSMANN André. *Une rage d'enfant*. Paris : Plon, 2006.

GODARD Jocelyne. *Elles ont signé leur temps*. Paris : L'Harmattan, 1992.

GODCHOT Colonel. *Arthur Rimbaud, ne varietur*. Genève-Paris : Slatkine, 1983.

GOUJON Jean-Paul. *Léon-Paul Fargue*. Paris : Gallimard, 1997.

GREILSAMER Laurent. *L'éclair au front, la vie de René Char*. Paris : Fayard, 2003.

GROULT Flora. *Marie Laurencin*. Paris : Mercure de France, 1987.

GUENARD Tim. *Plus fort que la haine*. Paris : diffusion Flammarion, 2008.

GUILLON Claude. *Le professeur principal : rôle et missions*. Paris : Hachette éducation, 2001.

GUILLON Claude. *Les déterminants du niveau scolaire*. Thèse Sciences de l'Education, Université de Strasbourg, 1990.

GUILLON Claude. *Les évaluations scolaires*. Paris : Hachette éducation, 2004.

GUINCHE Thierry. *Fratrie recomposée : fratrie de sang et fratrie de cœur.* Université de Caen, maitrise de sciences et techniques « intervention sociale et développement » 2009.

GUITARD-AUVISTE Ginette. *Paul Morand, légende et vérités*. Paris: Balland, 1993.

GURVITCH Georges. *Déterminants sociaux et liberté humaine.* Paris : PUF, 1955.

HASKI Pierre. Ben Gourion. Paris : Autrement, 1998.

HENRI-PANABIERE Gaêle. *Elèves en difficulté de parents fortement diplômés*. Revue de Sociologie, n°4 vol.1 2010.

HERITIER F. *L'exercice de la parenté*. Paris : Gallimard et Le Seuil, 1981.

JAQUES Karin. *Quelle place dans la fratrie, identité fraternelle et influence du rang sur la Personnalité*. Bruxelles, de Boeck, 2008.

JEANSON Francis. *Sartre dans sa vie.* Paris, Seuil, 1965.

JOUHANDEAU Marcel. *La vie comme une fête, entretiens*. Paris : Jean-Jacques Pauvert, 1977.

KAHN Serge. *Jean-Baptiste Charcot*. Grenoble : Glénat, 2008.

KALFA Jacqueline. *Isaac Albéniz.* Paris : Séguier, 2000.

KELLERHALS Jean, *Les stratégies éducatives des familles* : Genève, Delachaux et Niestlé 1991.

KENNEDY Michael. *Richard Strauss*. Traduction française : Fayard 2001.

KOESTLER Arthur. *Œuvres autobiographiques*. Paris : Robert Laffont.

KREMER-MARIETTI Angèle. *Le positivisme*. 2e éd., Paris : PUF 1993.

LACOUTURE Jean. *Léon Blum.* Paris : Le Seuil, 1977.

LAGAUZERE Damien. *Sociologie et théorie du chaos*. Paris : L'Harmattan 2007.

LAHIRE Bernard. *La réussite scolaire en milieux populaires*. Ville-Ecole-Intégration, N° 114, septembre 1998.

LE BART Christian. *L'individualisation.* Paris : Presses de la fondation nationale des Sciences politiques, 2008.

LE MONDE. *Albert Camus, la révolte et la liberté*. Le Monde, hors série, 8.01.2010.

LECLERC-OLIVE Michèle. *Le dire de l'événement.* Paris : Presses universitaires du septentrion 1997.

LECLERCQ Pierre-Robert. *George Sand, les années Aurore.* Paris : Hachette, 2004.

LEFEVRE Cécile, FILHON Alexandra. *Histoires de familles, histoires familiales*. Paris Les cahiers de l'INED n° 156.

LEMOINE Yves. *Malesherbes*. Paris : Michel de Maule, 1994.

LETT Didier. *Histoire des frères et des sœurs*. Paris : Editions de la Martinière, 2004.

LEVI-STRAUSS C. *Les structures élémentaires de la parenté*. Paris : PUF 2e éd., 1968.

LEVY Isabelle. *Nobel, cent ans de prix, cent ans d'histoire*. Sevran : Josette Lyon, 2000.

LEVY-BRUHL Henri. *Sociologie du Droit*. 7e éd. Paris : PUF 1990.

MADELENAT Daniel. *La biographie*. Paris : PUF 1984.

MARTEL André. Leclerc ; *le soldat et le politique.* Paris : Albin Michel, 1998.

MEREDIEU Florence. *C'était Antonin Artaud.* Paris : Arthème Fayard, 2006.

MOREAU Richard. *Pasteur et Besançon, naissance d'un génie.* Paris : L'Harmattan, 2010.

MORIN Edgard. *Introduction à la pensée complexe.* Paris : Seuil, 2005.

MORY Christophe. *Charles de Foucauld*. Paris : Flammarion, 2005.

MOUNIN Georges. *Ferdinand de Saussure*. 4e éd., Paris : Seghers 1968.

MUCCHIELI Alex. *Les motivations.* 2e éd., Paris : PUF 1987.

MURAT Michel. *L'enchanteur réticent. Essai sur Julien Gracq*. Paris : José Corti, 2007.

NICOLIS G., PRIGOGINE I. *A la rencontre du complexe*. Paris : PUF 1992.

NOUAILLE-ROUAULT Geneviève. *Georges Rouault, mon père*. Paris : Le Léopard d'or, 1998.

OLERON Pierre. *L'argumentation*. 4e éd. Paris : PUF 1988.

OLERON, REUCHLIN, ZAZZO. *L'intelligence*. Paris : bulletin de l'université de Paris, 1978.

PALMADE Guy. *La psychotechnique.* 8e éd., Paris : PUF 1974.

PASTEUR Louis. *Ecrits scientifiques et médicaux*. Paris : Flammarion/ Le Monde, 2010.

PEDRONCINI Guy. *Pétain, le soldat et la gloire* Paris : Editions Perrin, 1989.

PETITFILS Pierre. *Rimbaud au fil des ans*. Charleville -Mézières : Musée bibliothèque Rimbaud, 1984.

PIAGET Jean, BARBEL Inhelder, *La psychologie de l'enfant*. 5e éd., Paris : PUF. 1973.

PICHOT Pierre. *Les tests mentaux*. 8e éd. Paris : PUF 1971.

POIRIER Jean, CLAPIER-VALLADON Simone. *Les récits de vie, théorie et pratique*. Paris, PUF 3e éd., 1993.

POITTEVIN Aude. *Les liens dans les fratries recomposées-regard sociologique sur les Relations entre enfants au sein des familles recomposées*. CERLIS, Paris V-CNRS, 2003.

PRIGOGINE Ilya. *La fin des certitudes*. Paris : Odile Jacob, 1996.

RACHLINE Michel. *Jacques Prévert, Drôle de vie*. Paris : Ramsay, 1981.

RESWEBER Jean-Paul. *La recherche action*. Paris : PUF 1993.

REUCHLIN Maurice. *Histoire de la psychologie*. 8e éd., Paris : PUF 1973.

ROBERT André. *L'analyse de contenu*. Paris : PUF 1997.

ROBERT Véronique, DESTOUCHES Lucette. *Céline secret.* Paris : Bernard Grasset, 2005.

ROSSI Jean-Pierre. *Les méthodes de recherche en psychologie*. Paris : Dunod. 1999.

ROULAND Norbert. *L'anthropologie juridique.* 2e éd., Paris : PUF, 1995.

ROULIN J.L. (Coordinateur.) *Psychologie cognitive.* Rosny : Bréal, 1998.

ROUQUETTE Michel-Louis. *La créativité*. 6e éd., Paris : PUF 1997.

RUSS Jacqueline. *L'aventure de la pensée européenne*. Paris : Armand Colin 1995.

SEGALEN Martine. *Sociologie de la famille.* 6e éd. Paris : Septentrion 1981.

SERVIER Jean. *Méthodes de l'ethnologie*. 2e éd., Paris : PUF 1993.

SORMAN Guy. *Les vrais penseurs de notre temps, Ilya Prigogine*. Paris : Fayard, 1989.

STEPHANE Roger. *Portrait de l'aventurier*. Paris : Grasset, 1950.

SULLOWAY Frank J. *Les enfants rebelles*. Paris : Editions Odile Jacob.

TANASE Virgil. *Camus.* Paris : Gallimard 2010.

TANGUY Lucie. *Quelle formation pour les employés et les ouvriers en France ?* Paris : la Documentation française, 1991.

TODD Emmanuel. *L'origine des systèmes familiaux.* Paris : Gallimard, 2011.

TOMAN Walter. *Constellations fraternelles et structures familiales*. Paris : Editions ESF, 1987.

TOMKIEWICZ Stanislas. *Le développement biologique de l'enfant.* Paris : PUF 1968.

TROYAT Henri. *Verlaine*. Paris : Flammarion, 1993.

VIAUD Gaston. *L'intelligence*. 11e éd. Paris : PUF 1965.

WEIGEL George. *Jean-Paul II*. Paris : J.C. Lattes, 2009.

DOCUMENTS

Populations sociétés. Rang des enfants, taille des familles et probabilité d'agrandissement. Bulletin mensuel d'informations démographiques économiques et sociales éditions de l'INED. Numéro 206 octobre 1986.

Sociologie familiale et statistiques. Numéro 269 juin 1992.

Séparation et divorce : quelles conséquences sur la réussite scolaire des enfants ? n°379 mai 2002.

Paradoxe de l'hérédité. N° 217 octobre 1987.

Les familles « recomposées » en 1990. N° 286 janvier 1994.

Combien d'enfants, combien de frères et sœur depuis cent ans ? N° 374 décembre 2001.

Le passé difficile des jeunes sans domicile. N° 363 décembre 2000.

La pratique religieuse influence-t-elle les comportements familiaux ? N° 447 août 2008.

Paradoxe de l'hérédité. N° 217 octobre 1987.

CARRA Cécile. ***Délinquances juvéniles et régulations institutionnelles, l'exemple du quartier Bisontin des « 408 ».*** Laboratoire de sociologie et d'anthropologie, Besançon, 1993.

REPERES ET REFERENCES STATISTIQUES. Ministère de l'Education Nationale, Direction de l'enseignement et de la prospective (DEP). Parution annuelle de 400 pages environ.

BLONDEAU O., CARO P. IRADES Centre CEREQ de Franche-Comté, Université. ***L'insertion sur le marché de l'emploi des jeunes issus de l'enseignement professionnel et Technologique dans le district Urbain du Pays de Montbéliard.*** 1994.

LARUE Robert, IGEN, ministère de l'Education Nationale. ***Le travail personnel des élèves en dehors de la classe.*** 1994.

Ministère de l'Education Nationale, CNDP. ***Filles et garçons à l'école: une égalité à construire.*** Collection « Autrement dit. » 1999.

Inspection académique du Doubs. ***Le travail personnel de l'élève.*** Groupe de travail départemental. 1994

Inspection générale de l'Education Nationale. ***Programmes personnalisés de réussite Educative.*** Rapport n° 2006-048, juin 2006.

RECHERCHES et TRAVAUX. ***Histoires de vie, approche pluridisciplinaire.*** Neuchâtel, éditions de l'institut d'ethnologie, n°7, 1987.

SITES INTERNET

http//:www.prison.eu.org	Etudes, rapports et statistiques, portail d'information sur les prisons
http//:www.atheism.free/biographies	Informations biographiques
http//:www.bibmath.net/bio	Informations biographiques
http//:oecd.org	Informations sur l'enquête PISA, OCDE
http//:insee.fr	Institut national de la statistique et de l'économie
http//:www.humanite.fr	
http//:www.monsieur-biographie.com	Informations biographiques
http//:chenet.swarthmore.edu	Informations biographiques
http//:histoire-cnrs.revues.org	Informations biographiques
http//:www.eurydice.org	Agence exécutive « Education, audiovisuel et culture »
http//:www.ined.fr	Institut national d'études démographiques
http//:communauté.vie-publique.fr	Ministère des solidarités et cohésion sociale
http//:futura.sciences.com	Biographies
http//:www.internaute.com	Biographies
http//:www.mes-biographies.com	Biographies.
http//:www.perso.wanadoo.fr	Biographies

http//:www.infoscience.fr	Biographies
http//:perso.orange.fr	Biographies
http//:abcmaths.free.fr	Biographies
http//:roi.president.com	Biographies
http//:www.jesuismort.com	Biographies
http//:www.education.gouv.fr	Informations sur l'éducation et les suites

Les informations doivent être en permanence croisées et vérifiées mais la ressource électronique est extraordinaire. Il m'est arrivé d'explorer des ouvrages de plus de 200 pages munis d'une table des matières réduite, voire absente, à la recherche de la fratrie de la personnalité traitée par exemple, et ce, parfois en vain !

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Différence entre structuration et réduction..... 38

Tableau 2 : Décomposition de la vie de Tim Guénard en structuration et réduction..... 40

Tableau 3 : Différenciation d'une population homogène..... 90

Tableau 4 : Approfondissement de la différenciation 94

Tableau 5 : Relation entre la profession de la mère et l'orientation de l'enfant 99

Tableau 6 : Relation avec le rang dans la fratrie 106

Tableau 7 : Approfondissement du rôle de la fratrie..... 107

Tableau 8 : Répartition du rang en fonction de l'orientation 108

Tableau 9 : Résultats au brevet selon la catégorie socioprofessionnelle..... 114

Tableau 10 : Résultats selon la catégorie socioprofessionnelle en proportion..... 114

Tableau 11 : Résultats au brevet dans les collèges en ZEP..... 114

Tableau 12 : Résultats au brevet dans les collèges ruraux 115

Tableau 13 : Résultats au brevet dans les collèges privés..... 115

Tableau 14 : Représentation des résultats au brevet en pourcentage 116

Tableau 15 : Résultats départementaux au brevet et catégories socioprofessionnelles en 2007 117

Tableau 16 : Pourcentages départementaux au brevet et catégories socioprofessionnelles en 2007 118

Tableau 17 : Distribution de la catégorie socioprofessionnelle en fonction du sexe 121

Tableau 18 : Distribution des mentions au brevet 2007 en fonction du sexe..... 121

Tableau 19 : Résultats en français au brevet en fonction de la catégorie socioprofessionnelle 122

Tableau 20 : Etat des absences sur la base de cette définition conventionnelle..... 429

Tableau 21 : Démissions et abandons de scolarité en cours d'année 2004/2005..... 430

Tableau 22 : Exclusion d'élèves par classe et sexe 430

TABLE DES FIGURES

Figure 1: Schéma de la structuration et de la réduction 38

Figure 2: Répartition des résultats au brevet en fonction de la catégorie socioprofessionnelle 113

Figure 3 : Corrélation entre le pourcentage de refusés et la catégorie socio-professionnelle défavorisée 120

Figure 4 : Résultats en français au brevet en fonction de la catégorie socioprofessionnelle . 122

Figure 5 : Durée de vie des 300 personnes..... 236

TABLE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : Réduction ou Structuration 390

ANNEXE 2 : Une information rationnelle et pédagogique 404

ANNEXE 3 : L'information et la structuration/réduction 408

ANNEXE 4 : Déscolarisés, décrocheurs, sortants sans qualification, sans diplôme, élèves sans solution 427

ANNEXE 5 : Réponse partenariale aux jeunes en grandes difficultés 439

ANNEXE 1 : Réduction ou Structuration

L'exemple suivant tiré de l'astronomie illustre ce que peut être la réduction et ce que recouvre la structuration.

L'astronome hellénistique Ptolémée a mis au point une représentation du système solaire mécanique, à base de roues dentées et de transmissions. Ce système traduit correctement des phénomènes comme les éclipses, totales ou partielles, et décrit les trajectoires des planètes et de leurs satellites du système solaire proche.

La difficulté réside dans le fait qu'à chaque découverte d'une nouvelle planète ou d'un satellite, la totalité du mécanisme doit être revu et reconstruit, rouage après rouage de manière à reproduire la nouvelle réalité. Dans ce contexte, tout apport de connaissance entraîne un bouleversement du montage.

Quelques siècles après, Isaac Newton écrit la loi de la gravitation qualifiée d'universelle car s'appliquant partout et à tous les corps. Les rouages deviennent des forces et des formules écrites sur du papier.

Les changements, les découvertes, les observations, les irrégularités sont affrontées par les calculs et réglés sans entraîner de modification de l'économie générale.

La conception de Ptolémée relève de la *structuration* dans laquelle les blocs de sens, les sous-ensembles logiques, naturels, physiques se combinent entre eux selon une structure qui rend compte de leur fonctionnement mutuel. Toucher à un seul de ces blocs entraîne la révision de la totalité de la structure.

La conception de Newton "réduit" l'ensemble complexe des blocs en y reconnaissant un principe commun qui permet de les asservir. La loi de gravitation représente ce principe commun à toutes les masses qui s'ordonnent en conséquence.

Ces deux approches sont très générales au point que pour chaque question posée mettant en jeu des ensembles complexes ou hétérogènes on peut se demander quelle est la nature de l'approche méthodologique retenue dans un premier temps : réduction ? Structuration ?

On peut rapprocher la structuration de l'analyse d'une question où l'on recherche une compréhension détaillée d'un phénomène et ensuite la réduction de la synthèse qui reconstruit un ensemble logique et cohérent. En fait nous dirons qu'ici l'analyse sert à engager une structuration et la synthèse une réduction.

Une méthode couramment utilisée lors de la définition d'un projet [d'entreprise, éducatif, culturel etc.] Consiste à afficher des « axes » c'est-à-dire des priorités reconnues puis de les évaluer par une mise en balance de « points forts » et « points faibles ». L'écriture de cette grille fait alors l'objet d'échanges, de réunions de travail, de groupes et de synthèses successives. Il s'agit d'un montage fait d'analyses et de synthèses distribuées ensuite dans un maillage d'axes. Cette approche relève à la fois de la réduction et la structuration.

En effet on peut considérer que chacun des axes est une réduction au sens où les composantes (actions, personnels, moyens..) doivent s'organiser pour atteindre tel objectif explicite. Mais l'ensemble relève d'une structuration dans la mesure où le plus souvent les différents axes ne constituent pas un ensemble unifié et organisé comme tel.

En fait, le choix fondamental à affirmer lors de chaque effort pour construire une organisation est de s'interroger sans cesse sur la différence entre « énumération » et « construction »

Deux termes qui expriment plus directement ce que représentent les approches de structuration et de réduction.

On peut schématiser comme suit ces deux méthodes fondamentales :

Structuration

Le sujet va d'une case à l'autre et ces cases, disjointes ne peuvent être synthétisées que par l'utilisateur, à la sortie

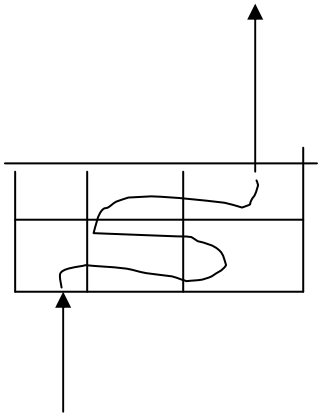

Réduction

Les cases précédentes se mobilisent ensemble au service le meilleur du sujet. Ces cases, ces services ne retiennent pour ce faire, que ce qui est utile.

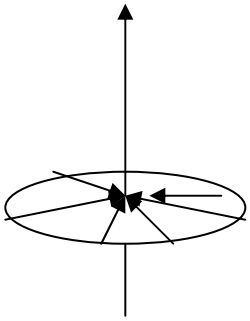

Dans ce premier chapitre, nous allons développer des exemples issus de domaines variés afin de codifier plus précisément cette approche et en faciliter l'usage par le professionnel ou l'étudiant.

Exemple 1

Un jeune en difficulté (étudiant en rupture, jeune sans formation, majeur récent qui ne peut revenir dans sa famille…) se présente dans une mission locale et expose sa situation. Des pistes sont explorées. Un stage de formation AFPA est proposé mais il ne débutera que dans six mois. Attente. Puis le stage se déroule avec succès. Cependant le contenu n'est pas passionnant et surtout, l'emploi ne se présente pas à la sortie.

Le jeune se retrouve à la case départ, reprend contact avec d'autres organismes et associations et le temps passe. Cette histoire ordinaire peut se parcourir de deux façons :

1. Le jeune va d'un site à un autre mais les liens entre ces sites sont ténus et donc il lui revient, pour l'essentiel d'en assurer une certaine continuité. Cet infortuné se déplace dans un

contexte de structuration, allant d'une pièce à l'autre sans parvenir à déboucher vers une sortie.

2. Une autre approche aurait été que le suivi de ce cas soit assuré de fçon cohérent du début à la fin de façon à éviter ou du moins minimiser les ruptures. Par exemple la première rupture à l'université a été accompagnée et une suite est donnée, ou encore le stage et l'emploi vont ensemble, ou encore la rupture familiale est réduite.

Donc plutôt que l'histoire, l'énumération de 1, la construction engagée en 2 c'est-à-dire une démarche de réduction autour d'un principe qui serait la réussite pour tous ou le refus d'abandon et de rupture.

Exemple 2

Depuis de nombreuses années il a fallu imaginer des réponses à la difficulté d'élèves entrant au collège, mais aussi à l'école et enfin au lycée et au lycée professionnel. Les solutions ont été égrenées sur une vingtaine d'années.

Rappelons-les :

- structures particulières comme les classes de 4e et de 3e en lycée professionnel (préparatoires, expérimentales, technologiques, de découverte professionnelle etc.) ;

- dispositif tel le dispositif d'aide et de soutien (4e d'aide et de soutien, 3e d'insertion) ;

- études dirigées ou encadrées ;

- dispositif de consolidation en 6e et 5e ;

- heures de remise à niveau ;

- heures de soutien en petit groupe ;

- modules, etc. ;

- accompagnement éducatif ;

- mais aussi réponses structurelles comme l'enseignement adapté (SEGPA, EREA) et accueil particulier des différents types de handicaps (moteurs ou sensoriels) ;

- parallèlement des initiatives se développent aux abords de l'école comme l'accompagnement scolaire dans le cadre de contrats éducatifs locaux, les opérations d'école ouverte durant les congés scolaires permettent de même un autre type d'accompagnement ;

- des initiatives autour du personnel complètent cette énumération non exhaustive: le tutorat, l'utilisation d'aides éducateurs, les liaisons entre éducateurs, l'intervention de personnels spécialisés : rééducateurs, psychologues, médecins, conseillers d'orientation etc. ;

- enfin, l'observation montre que les effectifs par classe tendent à diminuer en moyenne et que bien des établissements (collèges ruraux , lycées professionnels) travaillent avec des effectifs qui peuvent être assimilables à des groupes (18/20 et moins) . Les heures de concertation lorsqu'elles existent entrent dans ce décompte.

Cette masse d'initiatives de réponses et de moyens s'est constituée au fil des années ce qui lui donne l'allure d'un feuilleté, d'une stratification. Vues d'un établissement il s'agit d'ordonner ces réponses, de les organiser, de la mobiliser autant que faire se peut selon pour former un outil global et efficace, à l'évidence.

La méthodologie mise en œuvre est la STRUCTURATION. Il conviendra, avec la précision et la complexité du système de Ptolémée, de faire fonctionner les études encadrées comme telles et non comme des études dirigées, de manier la consolidation sans recouvrement avec la remise en niveau et ne pas exiger d'une classe comportant 16 élèves dans un collège isolé de 120 en tout, une performance que l'on attend justement d'un petit effectif là où il est affirmé spécifique et où il nécessite une dotation supplémentaire particulière, etc.

On voit qu'il s'agit là d'une mécanique compliquée dans laquelle le jeune élève saura distinguer sans faillir ce qu'il doit à l'accompagnement scolaire de la maison de quartier, ce qui revient à la remise à niveau de l'après midi et à l'étude du soir.

Bien sûr, ici où là, un chef d'établissement se prendra à organiser ces initiatives autour de l'élève et donc introduire une organisation à son service en place d'une énumération, il entre ainsi dans une démarche de REDUCTION.

Cela signifie mise en place d'une équipe, de son fonctionnement, de l'évaluation du résultat et des modifications à apporter à l'action en faveur de tel ou tel jeune.

Exemple 3

Le fonctionnement d'une équipe est typiquement une réduction puisque les comportements de chacun doivent traduire le plus strictement possible l'apport personnel nécessaire à la réussite mais pas plus et ni autrement. Tout mouvement collectif relève de cette logique. Cependant si l'on observe le fonctionnement d'une équipe de football, par exemple, elle exprime en fait les deux niveaux d'organisation : c'est une réduction car les apports de chacun sont le plus strictement possible au service d'un objectif commun, rentrer des buts chez l'adversaire, mais c'est aussi un sous bassement de structuration car les rôles sont réglementés entre le gardien, les arrières etc.

Rappelons une expérience ancienne et personnelle à savoir le passage de la frontière hongroise à l'époque du bloc de l'Est... La voiture doit être garée en épi dans l'ordre indiqué strictement par un garde frontière. Puis il s'agit de passer le contrôle des papiers. Cinq étapes : un premier fonctionnaire ouvre le passeport et le passe à son voisin qui le lit et le passe à un troisième qui le tamponne puis à un quatrième qui le referme et le rend. Dehors, la voiture attend et n'a pas été fouillée. Nous roulons alors vers Budapest. Cette histoire plaisante illustre la structuration comme suite d'actes dont le sens global n'est sensible que par la personne qui est concernée et en a la capacité. Sinon, c'est une collection d'actes, de paroles dont la somme n'est pas traduite dans une réalité compréhensible et palpable.

Le rapprochement de l'ASSEDIC et de l'ANPE dans les pôles emplois exprime que la personne est un potentiel de travail et non une somme d'activités et de chômages se croisant comme deux mondes indépendants. Mais cette réduction qui remplace une structuration implique une démarche nouvelle, à savoir une priorité absolue donnée à l'activité

professionnelle en tant que telle et non pas à un tris parmi certaines activités. L'ingénieur peut être ouvrier un temps, le boulanger livreur, le vendeur gardien de nuit etc.

- **Quelques caractères de la REDUCTION**

La méconnaissance ou le manque de clarté dans la définition du principe qui organise la réduction peut entraîner des dysfonctionnements :

- tout d'abord les conséquences de la mise en œuvre de la réduction qui n'ont pas été envisagées explicitement peuvent être graves. Bien sûr il y a d'abord celles qui découlent de l'application directement Celles là sont en général, au moins dans un premier temps positives et appréciées. Mais il y a aussi toutes les conséquences qui en découlent dans les autres services et les autres dimensions "asservies" au choix fait. Une réduction qui n'est pas construite explicitement et accompagnée sur la durée se transformera vite en une structuration. L'exemple 2 concernant l'accompagnement des élèves au collège est clair.

- Si le principe qui préside à la construction du projet n'est pas affirmé et sans ambiguité quant à son sens et son contenu, alors le système mis en place se délite rapidement. La modification d'un système développé selon une réduction mal maîtrisée ne peut se faire que de deux manières :

- mise en place d'une nouvelle réduction ce qui se traduira par une refonte globale

- laisser le système évoluer de lui même en sachant que les problèmes réels, que les tensions du système trouveront de toute manière une sortie. La méthodologie de REDUCTION évolue partiellement vers une méthodologie de STRUCTURATION.

En attendant ce moment de remise en place de la REDUCTION, on accumule les aménagements, les transformations ponctuelles qui composent un de feuilleté de réponses.

➢ **Les caractéristiques principales de la STRUCTURATION**

Elles sont nombreuses et nous ne citerons que les principales.

- Tout d'abord, la structuration est fille de l'histoire. C'est qu'en effet, lorsque les mesures se succèdent, s'accumulent, s'ajoutent, il ne reste que cette approche méthodologique pour répondre. Les exemples fourmillent dans tous les secteurs et toutes les activités.

- on fait de la place au nouveau venu en se serrant, en redistribuant les tables et les chaises, en cassant une cloison ou en prenant d'assaut un placard.

- on travaille plus vite et on fait des heures supplémentaires

- on rédige un avenant, un appendice, un courrier, une circulaire pour faciliter l'absorption de la charge supplémentaire qui apparaît, d'une modification qui vient de sortir, d'une consigne nouvelle.

- on multiplie des réunions de travail pour clarifier les apports des différents partenaires concernés par une action donnée, on dissèque les définitions des missions, les relations, leurs conséquences pour enfin parvenir à une charte, une convention, un accord qui fixe précisément les rôles de chacun.

- on énumère, lors du conseil d'administration du collège, les diverses actions vouées à la préparation des choix d'orientation des élèves, calendrier, lieux, niveaux concernés, transports, documents utilisés, couverture médiatique, rôle des intervenants, du CIO, etc.

- on rend un dossier, on en prend un nouveau, on rend compte, on ne signale pas, parce que cela n'est pas demandé, parce qu'un segment est en train de se perdre, etc.

La STRUCTURATION est à la fois un univers méthodologique fort car très organisé mais fragile car sans squelette.

Bien des structurations doivent leur survie à deux types d'initiative :

* l'implication de certains qui y ajoutent toute l'énergie nécessaire. C'est une situation courante de compensation. Par exemple l'un s'empare d'un dossier qui ne lui revient pas vraiment ou prend sur soi d'opérer telle jonction avec un autre service pour que cela fonctionne mieux.

* l'amorce d'un fonctionnement partiel en réduction permettant de solidariser deux services.

Un exemple pour illustrer ce propos.

La double approche REDUCTION/STRUCTURATION permet de mieux saisir la problématique de ce que l'on appelle généralement *partenariat, conventionnement, liaison interinstitutionnelle…*

De quoi s'agit-il ? Deux institutions disposant chacune de missions et de moyens spécifiques décident de se "rapprocher", soit spontanément, soit sur recommandation hiérarchique.

1. Ce rapprochement s'opère à travers un accord de partenariat, souvent écrit et paraphé. Il est le produit d'échanges et de groupes de travail. .Les points de contact entre les institutions sont examinés et une amélioration du travail en ces points est étudiée ,justement parce qu'il s'agit de points communs ou proches : le coordinateur d'une classe relais et l'éducateur de la protection judiciaire de la jeunesse sont en contact par le fait qu'ils gèrent actuellement le même élève, le service social de la caisse d'allocations familiales et le service social scolaire parce que les élèves déscolarisés ou souvent absents sont des sujets communs etc.

La tâche est de codifier ce travail commun et ce avec deux objectifs généraux :

- éviter les doubles actions identiques ou contraires ou contradictoires qui peuvent se succéder dans le temps.

- rechercher une meilleure efficacité par exemple en précisant mieux les rôles de chacun, ce qui revient pour chaque institution à préciser les zones d'ombre qui ont été observées. La tâche peut donc être améliorée à partir d'une organisation clarifiée entre les institutions qui deviennent ainsi des partenaires.

Bien évidemment ce partenariat peut s'appliquer à deux administrations ou plus mais aussi à des corps ou des services différents au sein d'une même administration.

2. Un exemple fameux est celui indiqué dans la loi d'orientation de 1989 où le principe "de l'élève au centre du système éducatif" est profondément un principe de réduction. C'est en effet autour de l'élève, et non à propos de l'élève, selon les circonstances, que les acteurs concernés doivent s'entendre pour une action recentrée. Alors le partenariat devient une dynamique de rapprochement et de travail commun, non en clarifiant les modalités de ce travail commun sur les seules zones de proximité mais selon une **volonté globale de reconstruction de l'action.**

C'est ainsi qu'il y a une très grande différence quant aux potentialités entre le partenariat "obligations réciproques dans telle circonstance entre les acteurs" et le partenariat "qui consiste à reconsidérer les obligations de chacun en référence à l'élève (ou autre) "au centre du système".

Cela signifierait que l'éducation nationale (l'exemple ci-dessus de la classe relais), la protection judiciaire de la jeunesse, le conseil général dessinent un nouveau système, les incluant, chacun d'entre eux, de manière à ce que l'enfant et la famille se trouvent, réellement au centre de ce système généralisé. Le partenariat se confond avec une communauté d'action qui domine les trois institutions.

Il s'agit de deux approches différentes. La difficulté tient à ce que le **choix de la méthode est rarement discuté a priori et on l'observe le plus souvent comme situation a posteriori.**

Exemple: le dispositif et la structure

Un exemple particulièrement significatif est représenté par deux approches nettement concurrentielles

DISPOSITIF et STRUCTURE par exemple dans le système éducatif.

Un dispositif est défini comme une procédure souple ou du moins possédant un potentiel d'adaptation a des besoins et exigences qui n'ont pas été complètement prévus à l'origine. L'idée d'un DISPOSITIF relève fondamentalement d'une réduction. C'est la mise en forme des moyens selon les besoins des élèves et des établissements et non la mise en forme des élèves dans les structures préétablies. Les exemples ne sont pas si nombreux, citons en quelques uns.

- réponse souple aux difficultés scolaires de certains élèves par création de groupes de besoin évolutifs et évalués ;

- itinéraire personnalisé pour la qualification d'élèves relevant de la mission générale d'insertion (MGI) ;

- création de passerelles entre cursus, voire en cours d'année pour rattraper des manques provenant par exemple d'une maladie, d'un absentéisme résorbé… ;

- organisation d'une réponse globale pour aborder les multiples situations d'une population de primo arrivants ;

- développement d'un dispositif d'aide et de soutien (1992) en collège.

Le dispositif commence donc par délimiter la population à accompagner soit 3% au plus du flux total et répondant au constat de décrochage en cours ou de difficulté majeure. On précise que ces élèves en grande difficulté ne doivent pas se confondre avec ceux qui posent des problèmes de comportement. Cette notion de grande difficulté reste d'ailleurs un concept en constante remise en cause, par défaut, sans doute d'une définition suffisamment objective et universelle. La grande difficulté ne s'appréciant par exemple pas de la même manière à Guéret, à Saint-Denis ou dans le seizième arrondissement à Paris.

Dans un second temps on affirme que l'entrée dans le dispositif résulte d'un contrat passé entre l'élève, ses parents et l'école et ce contrat recouvre expressément un projet, une démarche pédagogique, une orientation à bâtir au cours de l'année à venir.

Mais là où la notion de dispositif intervient vraiment c'est dans le fait qu'une 4ème d'aide et de soutien est susceptible de s'ouvrir sur la gamme la plus large de formations et que ce n'est plus

la structure d'accueil qui suit qui peut imposer ses exigences, son mode de recrutement mais tout au contraire la structure d'origine, le conseil de classe de la 4ème d'aide et de soutien.

L'idée de DISPOSITIF c'est que les structures existantes assurent totalement la continuité du premier accueil. Aucune rupture. Cette idée, poussée plus loin encore conduit à imaginer la ou les solutions manquantes dans la panoplie de l'existant. C'est ainsi que sont nées les classes de 3ème d'insertion et au-delà les préparations de CAP à modalités pédagogiques particulières (à modules de qualification)

Le dispositif représente donc une réponse ciblée propre à répondre aux différents aspects d'une question à régler qui mobilise l'existant soumis alors à l'obligation de répondre et donc d'assurer la continuité nécessaire. Le dispositif est donc l'instrument de la fluidité d'un parcours à travers des structures qui par elles mêmes sont bloquantes et rigides.

Un DISPOSITIF est, de façon générale, une méthodologie de REDUCTION.

On perçoit que le projet d'établissement sur cette action assez pointue relève bien d'une STRUCTURATION soit une action qui s'ajoute aux autres, qui n'entraine pas de réelle réorganisation de l'ensemble ou de parts significatives de l'établissement mais qui exige des moyens supplémentaires, à juste titre. La REDUCTION aurait pu conduire à une initiative à coût constant mais au prix cependant d'une refonte de plusieurs actions déjà en cours : réinvestissement des cours de langue et culture d'origine qui se déroulent dans les locaux de l'établissement, liaison rénovée avec l'école pour y préparer le collège, refonte du calendrier des réunions de parents et de leurs contenus , inscriptions en deux temps exigeant par exemple une confirmation orale et écrite durant la première semaine de rentrée, présentation à travers des exemples du rôle des délégués , élections blanches pour mettre en avant la situation ingérable et sensibiliser les élections de la fin octobre etc. Bref, un ensemble d'initiatives qui peuvent conduire à la réorganisation des réunions, de leurs contenus, de la conduite et du calendrier des conseils de classe et donc de l'économie générale de l'établissement.

Une vue d'ensemble

a. Une structuration S peut se dissocier en une partie réduite R1 et un complément de structure S1. Dans des situations complexes on peut même écrire : S = R1+…. + Rn + S1, soit plusieurs corps réduits qui cohabitent sous forme structurante et un reste structuré.

b. Une réduction peut de même dans certains cas : R = R1 + S1 voire R = somme Ri, dans la mesure où les éléments de structures sont conformes au besoin de la réduction globale. Mais, en cas d'évolution des contraintes de l'organisation concernée, la réduction R ne peut réagir et le fonctionnement en stricte structuration pose peu à peu des difficultés qui nécessiteront un retour global à une nouvelle réduction.

Bien sûr on peut discuter de l'importance du champ que recouvre le principe retenu pour bâtir une réduction. Nous avons vu à plusieurs reprises qu'un principe peut être invalidé parce qu'insuffisamment puissant dans sa généralité. Le principe doit donc être testé de manière théorique.

Réduction et structuration n'ont pas les mêmes coûts :

- coût en moyens de façon générale en structuration s'il y a création, ajout de structure. Ce coût peut être très faible si la structuration se déroule dans une structure en place dont on ménage seulement des passerelles, des liaisons.

- coût en moyens qui peut être faible ou nul, mais le coût en effort d'organisation, en travail de mise place, en intelligence est considérable, dans le cas d'une réduction forte.

Une illustration :

Un texte européen établit la non discrimination des individus devant l'emploi etc. pour cause de race, origine ethnique, religion, culture, handicap, mœurs et culture, opinion, orientation sexuelle, homme ou femme etc.

A partir de là on peut bâtir une structuration très complexe qui énumère les réponses aux multiples questions posées et qui se découvrent. C'est l'approche actuelle, trop compliquée pour être exhaustive.

La solution par réduction possède un avantage qui est de répondre à tous les cas, même ceux qui n'ont pas été prévus. Reste à exprimer le principe constructeur.

ANNEXE 2 : Une information rationnelle et pédagogique

Document de travail et de réflexion (I.A. 25, 2004)

Si l'on observe les lieux on constate quelques faits simples et décisifs :

- Entre 60% et 62% des élèves de troisième optent pour une seconde de lycée
- Les 5% à 7% d'élèves de troisième qui redoublent la classe le font avec un objectif de lycée.
- Soit donc au moins 67% de l'effectif qui s'organise pour entrer en 2de GT soit de suite soit dans une année. Cela représente à peu près les 2/3 d'une classe d'âge à ce jour.
- Le 1/3 de l'effectif qui s'engage vers la voie professionnelle (BEP et CAP, en LP ou en CFA), deux années plus tard, verra une partie des élèves aller vers une poursuite des études (1ère professionnelle et 1ère d'adaptation) les deux tendant à se rejoindre au niveau des études supérieures, malgré des tensions perceptibles actuellement.

Si l'on somme ces 4 relevés, on aboutit à près de 75% d'intentions de parcourir le cursus secondaire jusqu'à un baccalauréat puis vers des études ultérieures. Quelle information est nécessaire, à ce type de population scolaire, comprenant les parents?

On peut distinguer, environ trente formes d'informations différentes à destination des élèves de 3ème :

- brochures ONISEP
- séances d'information avec le conseiller d'orientation psychologue
- réunion avec représentants d'établissements d'accueil et les parents
- les journées « Portes Ouvertes »
- les journées de l'apprentissage
- stage d'information en entreprise
- mise en place d'un exposé, d'une exposition, après recherche et enquête

- films vidéo, empruntés au CDI, avec le professeur principal.
- Conférences et causeries avec des professionnels
- Auto documentation ONISEP au CDI
- Rendez vous au CIO, entretien, emprunt de documents
- Recherche sur internet
- Visualisation d'un CD ROM
- Forum, carrefour formations/métiers
- Semaine de la science
- Promotion des filles
- Les journées des métiers de la bouche
- Rencontres avec d'anciens élèves
- Entretiens avec le COP, le professeur principal…
- Semaine de l'environnement
- Les conseils de classe, les bulletins
- Action jeunes-industrie
- Classes industrie
- Action découverte des métiers (avec la chambre de métiers)
- Rencontres directes avec des professionnels.
- Les métiers futurs
- La journée du bâtiment et des travaux publics.
- Apprendre un métier pour le Tiers-Monde
- Rencontres professeurs et parents
- Information dans la famille, ses références.
- Etc.

Nous avons proposé à des professeurs principaux volontaires de 3^{e} d'utiliser le questionnaire joint en annexe pour observer et recueillir les évolutions éventuelles de choix de formation et d'orientation entre le début de l'année et sa fin, en tenant compte des étapes fortes comme les conseils de classe, les forums, les réunions spécifiques etc. En tout ce sont près de 120 situations rapportées selon le schéma proposé.

Ce qui surprend, avant toute chose, c'est la constance, la quasi invariabilité du choix original. L'élève qui envisage la 2GT en septembre reste fidèle à ce choix jusqu'en juin. Celui qui envisage un BEP ou un CAP idem.

Il y a de cela quelques années, dans le département, on relevait encore les " vœux provisoires" des familles et donc les "propositions provisoires" en fin de second trimestre. Mais ce qui apparaissait alors c'était l'incertitude de ces propositions, en attente des mois à venir, d'un progrès à confirmer, d'une velléité à renforcer. MAIS, rien n'apparaissait sur ce fait fondamental que le vœu exprimé en février était identique à celui de septembre passé et de juin à venir. C'est que la primauté accordée en fait à la décision, c'est à dire à l'institution, finit par masquer la réalité dynamique, c'est à dire la position familiale, le nerf de toute la suite.

Il ressort de ce constat que la demande d'information des élèves et des familles se concentre, à des degrés divers sur 4 niveaux :

1. Préciser les options de seconde (en fait l'option qui complète la LV2) ou la spécialité professionnelle entre 2 ou 3 possibles
2. S'informer sur le ou les établissements que le choix de formation entraine, sa réputation, ce que l'on en dit, les conditions matérielles l'ensemble des possibilités d'études. On voit se former ici une mise en concurrence d'établissements publics, parfois maladroitement encouragée.
3. Dégager un ensemble professionnel à venir, un centre d'intérêt, parfois une profession, mais souvent un ensemble. On construit ici une sorte de cause finale, nommée aussi motivation. Ce point permet de mettre en place une certaine cohérence diachronique.
4. Se rassurer sur la réalité d'une réversibilité des choix. Rien n'est définitif. Tout peut, à tout moment rebasculer dans un autre ensemble. On peut envisager un BTS ou d'autres études supérieures après un baccalauréat professionnel, on peut de même faire un BTS ou un DUT après un baccalauréat S et enfin, le métier d'avocat est ouvert aux bacheliers STT, tout comme les métiers de la vente aux électriciens. Ce point inclut la formation continue.

Quelle information peut répondre à ces 4 niveaux ?

Les actions d'information conduites en 3^{e} voire dès la 4^{e} sont souvent ambigues. En effet, on s'efforce certes de répondre au mieux aux demandes 1 et 2 mais il y a toujours le désir et la

conviction de travailler fortement aux niveaux des demandes 3 et 4. Chacun pense pouvoir créer des flux diversifiés, par la seule information, au long des quelques mois de la classe de troisième.

Nos observations conduisent à répondre que ce souhait ne peut aboutir dans le contexte ainsi défini.

En effet si, comme nous l'avançons, le choix d'une 2GT ou de la voie professionnelle sont arrêtées à 98% dès le niveau de la classe de quatrième, la seule information utile, sous ses formes massées dans la durée , est celle qui permet de stabiliser les choix de l'option de 2de (hors LV2) , l'établissement (si désectorisé comme dans le Doubs).

La spécialité et l'établissement sur une palette étroite pour BEP et CAP.et la forme (apprentissage, public, privé).

D'où deux types d'information seulement et nettement distincts.

Cette information UTILE, nous la nommerons INFORMATION d'ACCOMPAGNEMENT. Le contenu de cette information est celle qui permet de cibler plus justement les éléments de la classe supérieure (6^e, 4^e, 3^e, 2de, choix de la série terminale, etc.).

Cette information utile prend son sens dans un ensemble plus vaste et plus difficile à construire, à savoir l'INFORMATION de DIFFERENCIATION. C'est cette information qui conduit tel élève à orienter ses choix successifs vers les sciences, vers la médecine, vers le droit, vers la mécanique, la vente, etc.

On constate que ces deux niveaux d'information sont souvent mélangés dans les actions, au point d'aboutir parfois à de la confusion et à une perte d'efficacité.

Si l'information d'accompagnement est un consommable, de courte durée de valeur, l'information de différenciation n'a de sens que construite sur une longue période, avec des objectifs et des ambitions, des méthodes et une pédagogie.

ANNEXE 3 : L'information et la structuration/réduction

Nous pouvons partir de la situation suivante : soit n élèves de classe de troisième (par exemple) confrontés à un choix professionnel parce qu'ils iront en apprentissage, en lycée professionnel ou même en lycée mais avec une certaine intention détectable à partir du choix des options. Nous supposons que ces élèves sont en quelque sorte, libres de leur choix, indéterminés. Et donc, l'information qui leur est distribuée va les conduire, de manière rationnelle et construite vers la place qui leur revient le mieux, compte tenu d'eux mêmes, de leurs capacités, aptitudes, goûts, aspirations, résultats avenir et débouchés.

Voici l'équation de base :

La population scolaire, dans une première approche, peut être assimilée à une matière à mettre en forme et qui est d'une certaine manière disponible et consentante. A partir de ce constat, la question est de mobiliser à disposition les bonnes informations, qui agissant comme causes vont délivrer les effets souhaités.

Ce n'est pas une caricature car il est courant d'entendre que telle ou telle désaffection d'une spécialité professionnelle exprime directement une mauvaise information ou une information insuffisante. Cette conviction, tout à fait recevable dans son principe justifie ce que l'on nomme des « campagnes » nationales ou locales dont le résultat n'est à l'évidence pas toujours au rendez-vous.

Nous supposerons que la capacité de l'information à modeler le choix professionnel est insuffisante même si elle est indispensable.

Nous proposons une classification des modes d'information qui peut faciliter l'initiative d'un établissement, d'une association, d'un groupement professionnel, d'une administration académique ou régionale, par la mise à disposition d'un repère ordonné.

1 - L'information linéaire

Nous citerons tout d'abord *l'information linéaire*, que l'on trouve dans les brochures d'information, comme celles de l'ONISEP. Les tracés sont dessinés avec ses successions, ses carrefours, ses déviations.

La 6e, 5e, 4e, 3e puis le lycée professionnel (CAP ou BEP) le lycée et les options de détermination, les séries et ce à quoi elles conduisent principalement. Ensuite, ce que l'on peut faire après le BEP, du baccalauréat etc. Le système éducatif est décrit réglementairement, avec précision et justesse. MAIS, quel est son impact concernant tel ou tel élève particulier, comme ils le sont tous et en termes de choix professionnel ?

Dans cette présentation, le cursus, avec sa construction, ses contraintes et sa logique, occupe le devant de la scène et sa traduction individuelle est difficile, exigeant des analystes et des intermédiaires (conseiller d'orientation psychologue etc.) et représente un outil assez éloigné de la possibilité d'utilisation pour beaucoup.

2 - L'information aléatoire

L'information n'est mise en œuvre qu'en cas de besoin, et elle est constituée d'essais, de rencontres, de tentatives, de découvertes dans une démarche de recherche d'un hasard heureux mais pas maitrisé.

C'est typiquement de l'information constituée de stages de découverte des métiers, d'essais professionnels, de tentatives diverses par des contacts avec des artisans, etc.

Il s'agit d'un lien de nature expérimentale qui n'est en général pas maitrisé strictement car la méthode est plutôt absente de la démarche. En fait on attend de ces tentatives un résultat inexpliqué : introduction à un contrat d'apprentissage, choix d'une spécialité professionnelle, stabilisation de l'investissement scolaire etc. Notons, par ailleurs, que cette démarche vise plutôt les publics en difficulté et donc ceux les moins à même de tirer profit d'une démarche aléatoire, instable par nature.

Cette information aléatoire est celle qui préside à la gestion des élèves en difficultés en collège et au-delà car on ne sait pas comment faire dans le contexte de l'information linéaire et scolaire, alors, le hasard, l'aléatoire, la multiplicité des possibles, les rencontres singulières, tout ce contexte marginal prend la valeur forte d'une porte de sortie positive.

3 - L'information politique

L'information politique est bien connue. De quoi s'agit – il ? Il faut reconquérir les choix des jeunes pour les métiers du bâtiment, de l'industrie, la promotion des filles dans les métiers artisanaux, la mécanique, l'électricité, les différentes spécialités technologiques, à l'égal des garçons. Et puis il s'agit des sciences « pures et dures « les mathématiques, la physique par exemple, délaissées au profit du commerce, des sciences politiques, etc. »

L'information politique est supposée posséder cette capacité de modifier directement des comportements construite durant 15, 18, 20 ou 25 ans. Cette information est utile car elle joue en dehors des programmes annuels, elle procède par décisions et mouvements brusques, d'intentions fortes. Aussi permet-elle de développer des intérêts, une dynamique qui sans elle, auraient beaucoup plus de mal pour se mettre en place.

Citons quelques exemples :

- la formation des handicapés
- l'attention à apporter aux enfants dits « issus de l'immigration »
- la formation des jeunes filles
- les métiers du transport, de la métallurgie, des industries de la mécanique, des métiers artisanaux, etc.

L'information politique joue un rôle de cadrage de l'information générale et c'est sans doute en ce sens qu'elle est efficace.

4 - L'information événementielle

C'est l'information par la causerie et le témoignage, celle qui propose le cas particulier comme introduction au cas général. Sa valeur est importante puisqu'elle modère l'information linéaire et force en quelque sorte l'information aléatoire à se structurer. Cette information est celle qui fait naitre les vocations, la matérialisation et la fixation de velléités et d'hésitations diverses. Elle vise l'individu et non pas le collectif même si ce dernier peut y être sensible.

Ce mode d'information introduit en quelque sorte le destin individuel dans la proposition qui s'adresse à tous. C'est le contenu du témoignage du médecin qui intervient dans un amphithéâtre d'étudiants ou une classe terminale, du scientifique, du chef d'entreprise, du sportif ou du gestionnaire dans la même situation.

L'information événementielle peut atteindre la personne, son affectif, son histoire, la construction de son avenir. Elle est individuelle et rejoint en cela l'information aléatoire qui en serait une forme utilitaire.

5 - L'information sélective

Il y a une façon de développer l'information linéaire, descriptive des cursus de formation qui consiste à mettre l'accent sur les « frontières » entre segments en mettant en avant, en premier lieu les conditions de passage d'une classe à l'autre, les questions de niveau, de choix d'options, de choix d'établissement, d'enseignants, pourquoi pas. L'information dessine des sentiers balisés qui permettent au mieux d'aller de tel endroit à tel autre. Ce type d'information est beaucoup plus courant que l'on peut penser car il permet à la famille d'organiser un parcours optimum, et qui le rassure.

Les données statistiques de classement des établissements entre eux (collèges, LP, lycées universités, classes préparatoires...) sont de cet ordre. Elles livrent en quelque sorte à l'utilisateur un guide des bons et des mauvais choix sous forme de calcul de chances, c'est- à –dire la plus mauvaise des entrées puisque ces « chances » résultent d'un calcul collectif et que sa valeur, pour un individu ne peut être que 0 ou 1 (retenu ou non, reçu ou non etc.).

Examinons, pour illustrer ce propos les deux courbes ci après qui représentent les mentions obtenues au baccalauréat ES de deux lycées voisins A et B.

Mentions obtenues

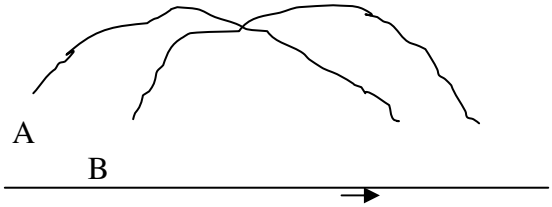

1 élève sur 10 a obtenu une mention au lycée A pour 3 sur 10 au lycée B, le tout rapporté à la totalité des élèves présentés à l'examen. Tout le monde veut aller au lycée B qui assure le meilleur succès. En fait si l'on additionne les scores, on obtient 4 sur 20 ou 1 sur 5, 20%. C'est une norme très ordinaire puisqu'alors 80% des élèves ont obtenus moins de 12 sur 20 à l'épreuve. C'est la répartition de l'effectif entre les deux établissements qui crée la différence, d'abord et avant de démontrer l'excellence de B sur A car un gain global n'apparaît pas. L'un compense l'autre compense l'autre, en quelque sorte.

Cela ne met pas en cause la qualité de tel ou tel établissement plus engagé qu'un autre dans l'accueil et l'accompagnement des élèves, mais le gain doit être évalué en y apportant tous les correctifs nécessaires.

L'information sélective fait parfois des ravages car elle a cette particularité de rassurer les familles en leur fournissant des parcours positifs donnés comme sûrs et en fin de compte nécessaires. Le choix professionnel entre, bien sûr, dans cette démarche.

6 - L'information carrefour

Cette information est l'une des plus courantes car c'est celle de l'exposé par un CFA, une chambre de commerce, un lycée, une université, de son offre de formation sur site. Le forum local des formations où les lycées exposent leurs options, les lycées professionnels leurs spécialités, l'université ses filières est l'exemple ordinaire ou construit une image de la

formation locale, qui va accueillir l'essentiel des effectifs concernés. Cette information est intéressante à analyser car elle complète une observation fondamentale: les élèves font, en majorité des choix de formation, et donc des choix professionnels ou y conduisant, selon une logique territoriale forte. Examinons le schéma ci-dessous :

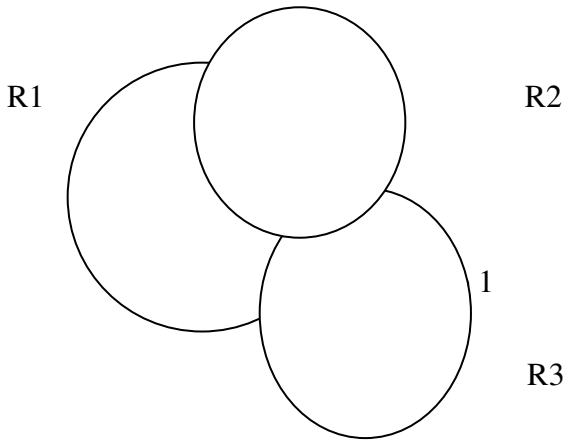

Les trois cercles figurent trois territoires géographiques à l'intérieur desquels les élèves tendent à demeurer de l'école à la formation professionnelle (apprentissage, lycée professionnel, lycée et au delà les formations supérieures et universitaires).

On utilise, dans de nombreuses présentations, comme celle de l'attraction des grandes surfaces commerciales, la formulation gravitationnelle, c'est à dire que l'attraction des élèves de R1 s'établit selon la relation suivante :

$$\text{Attraction du choix} = \frac{ni \times nj}{Dij^{2}}$$

Où dij est la distance entre le domicile et l'établissement, ni le nombre des élèves faisant les choix locaux à partir d'une zone i (collège, village...) vers l'établissement j et nj celui de l'effectif de l'établissement issu de la zone Rj. Cette expression permet principalement de formaliser le phénomène mais non de le quantifier avec l'exactitude de l'attraction d'une planète.

Par exemple, un établissement peut capter une population importante alors même que les distances Dij sont grandes par le fait d'une géographie dispersée. Mais un élève envisage a

priori un choix qui ne peut être assuré qu'à une distance importante, l'attraction de ce choix se trouve fortement amoindrie par le rôle de la distance dans la relation.

En fait, la distance de base, que l'on fixera entre 30 et 50 kilomètres selon le site est fondamentale car elle sous-entend à l'intérieur du territoire les moyens de transport. Cette distance structure pour une grande part le choix opérationnel des jeunes et des parents. Le passage de R1 à R2 ou à R3 s'effectuera donc principalement à la marge dans les zones ambivalentes.

La distance a des implications multiples : temps mobilisé, moyens nécessaires et variables selon la date, repas, hébergement, gestion distance établissement / hébergement, incidences financières, conditions réglementaires et matérielles, comparaison aussi avec d'autres solutions possibles, évaluation globale de la réussite, selon la formule retenue, etc.

Cet ensemble forme le fond de la réflexion de la famille et de l'élève qui tend à majorer le poids de la distance dij. C'est ainsi que le contexte local et l'information carrefour occupent une large place aux niveaux de base, c'est-à-dire BEP / CAP / baccalauréat technologique et professionnel / BTS. De nombreux jeunes élaborent leur choix selon l'offre de R1 de R2 ou de R3 et selon leur domiciliation.

Si l'on répartissait ces cercles sur la totalité du territoire, on ferait apparaitre un ensemble plutôt déterministe en lien avec les territoires. En fait ce constat nous conduit à une hiérarchisation des formes de l'information qu'il faut avoir à l'esprit afin de mieux les maitriser. Notons aussi que l'organisation scolaire (sectorisation, règles d'affectation,…) accompagne cet état des choses. Cette information carrefour est le plus souvent construite sur les contraintes telles que celle exposée ici.

7 - L'information est une arborescence

Les 6 formes d'information qui viennent d'être identifiées sont le lot ordinaire de tout lycéen, collégien ou étudiant. Chacun va de l'une à l'autre mais de manière souvent non construite et plutôt sous la forme d'une accumulation, d'une énumération peu ordonnée. Chacun est donc confronté à une arborescence informative.

Examinons quelques situations particulières dans lesquelles 2 types d'informations sont combinées.

- information linéaire + information aléatoire

L'élève et ses parents ont lu et relu les brochures ONISEP, les filières sont décrites, apprises par cœur. Mais cette connaissance est mise à mal à cause d'une rencontre imprévue : le voisin apprenti dont le contrat vient d'être rompu, celui aussi qui, après avoir choisi et puis accepté dans telle formation, renonce parce qu'une rencontre de hasard lui en donne l'argument… Dans ce cas, on trouve toutes les situations qui de logiques et rationnelles qu'elles, s'abîment tout à coup dans l'hésitation, le renoncement, l'opposition. Notons que la rencontre de ces 2 variétés d'information n'est pas symétrique et donc : Information linéaire + information aléatoire = information aléatoire + information linéaire.

- information linéaire + information politique

Les choses ont été préparées mais une campagne nationale, fortement répercutée par la télévision indique des pistes nouvelles et provoque des doutes et des hésitations. Alors la réflexion familiale reprend du service et finit par annuler la première décision pour une seconde, différente.

- information linéaire + information événementielle

Tout est possible. La fermeture de l'usine voisine délocalisée en Turquie crée un choc dans la région. Les emplois industriels disparaissent. C'est fini. Alors, les informations fournies dans les séances théoriques, les brochures, les conseils s'écroulent d'un coup. Mais voici que l'information positive et vivante fournie par tel professionnel transforme des convictions car il oppose un témoignage personnel fort (et de peu de valeur de ce fait) à tout un ensemble d'informations logiques, éprouvées et fondées. Une mauvaise rencontre, peut-être, mais c'est ainsi que va la vie.

- information linéaire + information sélective

D'une part une information pour tous, en quelque sorte anonyme où tout est possible pour chacun. Pas de piste pour une différenciation entre celui qui travaille dur et celui qui ne fait

rien, celui ou celle qui lit, s'instruit, comprend et le voisin qui s'en moque, ne rend pas ses devoirs et n'apprend pas ses leçons. L'information linéaire s'aplatit mollement devant un monde supposé lui aussi linéaire mais qui montre à ce moment qu'il ne l'est pas du tout. L'information sélective permet la différenciation et de pénétrer dans le monde de la formation mieux armé et mieux adapté. Il y a des choses qu'il faut savoir.

Les combinaisons des types d'information proposés 2 à 2, fournissent 30 situations différentes : (information x + information y).

Il peut être particulièrement utile d'utiliser cette grille pour construire une analyse d'une action d'information ou pour servir de guide dans un entretien portant sur le choix professionnel avec un élève ou des parents. Cette grille peut permettre une certaine rationalisation de l'information.

8 - La pédagogie de l'information

Les différents modes d'information qui ont été énumérés soulèvent une question centrale: quels effets ont-ils sur les intéressés, collégiens, lycéens, étudiants et parents ?

Soit un forum des métiers qui permet aux élèves des collèges du département de bénéficier d' un contact préparé et construit avec des professionnels, par intérêt, aptitudes, capacités ou autres entrées. Les élèves arrivent en bus et déambulent dans les lieux, forts de la préparation assurée par le professeur principal. En moyenne, sur la demi-journée, deux heures de transport et deux heures de visite. Quels acquis, quelles réponses, quelles avancées à l'issue de ce temps ? Quel rôle dans la construction du choix professionnel ?

Ce temps d'évaluation est important mais il est analysé le plus souvent en mesure d'une satisfaction décomposée en éléments objectifs qui n'ont pas toujours de rapport direct avec le gain effectif : accueil, réponses, documentation, organisation, variété des représentants, qualité des échanges, avis sur la journée, l'ambiance etc.

Mais concernant l'élève Kevin X…, quel est l'effet sur la construction de son choix professionnel ?

Très difficile. Or il s'agit bien ici d'une question de pédagogie de l'information qui nécessite une expérimentation, une méthode, une évaluation et surtout des acquis mesurés, évalués précisément. Il semble bien que nous n'en soyons pas à ce point.

Une question fondamentale

Ou bien l'information sur les métiers, les professions, les formations est une rencontre expérimentale, aléatoire et aux effets imprévisibles ou bien il s'agit d'une démarche pédagogique c'est à dire qui réponde aux contraintes d'un apprentissage défini et contrôlé.

Rappelons qu'un enfant se souvient de 5 % de ce qu'il écoute, 18 % de ce qu'il lit mais 80% de ce qu'il fait et 90 % de ce qu' il peut expliquer. Il retient donc ce qu'il peut expliquer.

Si nous examinons, grossièrement, la composition de l'information programmée par l 'école pour aider au choix professionnel, nous obtenons, en moyenne :

Ecole : peu de chose, hors le hasard de la rencontre.

Collège : des actions en 5^{e} et en 4^{e} dans un contexte d'éducation à l'orientation, pratique qui n'est pas encore généralisée à cette date. Par contre la pression augmente fortement en classe troisième qui totalise le maximum des actions : séances d'information, portes ouvertes, stages de découverte (2 / 3 jours dans une entreprise), brochures d'information (ONISEP), rencontres et entretiens personnalisés etc.

Lycée : séance d'information, forum parfois, brochures, entretiens en classe de seconde. Peu de chose en classe de première mais en terminale, un remake de la classe de seconde avec souvent des portes ouvertes de l'université, des écoles, un forum etc.

Université : entretiens, rencontres, brochures, visites.

Chaque élève traverse donc, du collège à l'université une offre d'information variée qui répond plus à une logique d'énumération, d'accumulation, qu'à une logique de construction, organisée et guidée. En fait, nous retrouvons dans ce cas de figure une illustration de la mobilisation ou non de deux méthodes fondamentales, qu'il peut être utile de rappeler ici :

La structuration

C'est la situation d'un jeune qui traverse des forums, des entretiens, lit des brochures, fait des stages, écoute et entend mais sans qu'aucun lien construit et suivi ne se soit développé dans le même temps car il s'agit d'une énumération, d'une accumulation d'actes détachés les uns des autres. Il revient à l'intéressé de construire la démarche qui permette cette progression.

La réduction

C'est une démarche différente qui consisterait à développer une réponse construite autour du jeune, étape par étape. Cela signifie que l'information qui lui est proposée l'est en fonction de ses besoins. Les actions l'aident systématiquement, logiquement, autour de lui et pour lui. Si la structuration supporte le collectif, la réduction répond au personnel. Le fond de la question se situe à ce point.

L'information qui va permettre le développement du choix professionnel de tel élève est un mélange dont la composition reste imprécise : des éléments collectifs (forums, séances, brochures) et des moments plus personnels (entretiens, stages...) et bien sûr la donnée familiale. Ces ingrédients ne se combinent pas facilement puisque cette tâche revient en premier lieu au jeune même (avec ses parents bien sûr). Et la proportion du mélange, la qualité aussi des composants sont fort variables d'un cas à l'autre.

Exemple

Tout d'abord, l'élaboration du choix professionnel, comme nous l'avons vu ne se fait pas seule ; elle dépend pour beaucoup de la nature et de qualité du parcours scolaire. D'ailleurs, au niveau de la classe de troisième on distingue 2 voies d'orientation : la voie générale et technologique (le lycée) et la voie professionnelle (le lycée professionnel et le centre de formation des apprentis). La première de ces voies exige une capacité intellectuelle et des connaissances minima. Lorsque l'effectif correspondant est enlevé de l'effectif global,, il reste celui qui se destinera à la voie professionnelle, volontairement ou un peu forcé. Il y a donc une première lecture, scolaire, du choix professionnel.

Kevin n'a guère d'idée sur ce qu'il fera plus tard. Il aime bien regarder la télévision, fait du skate aves ses voisins sur la place. Et cela lui suffit. Il va en classe et ne pose pas de problème même si ce qu'on lui apprend ne paraît guère l'intéresser. Ses résultats sont sans relief. Aux réunions d'information, aux forums, en stage, il ne pose pas de question. Mais que veut-il faire plus tard ?

Ses résultats ne lui permettent pas d'envisager une classe de seconde, il va donc falloir examiner du côté des brevets d'enseignement professionnel (BEP) et CAP. De toute façon, comme on l'a expliqué aux parents, rien n'est fermé puisqu' avec un BEP on peut faire un baccalauréat technologique ou un baccalauréat professionnel, ensuite un brevet de technicien supérieur (BTS) puis pour tenir compte de la nouvelle donne européenne, une licence professionnelle. Et qui sait ensuite ?

Kevin est un jeune homme qui ne parvient pas à faire un choix, alors on lui conseille des formations porteuses mais plutôt désertées et fréquentées surtout par une majorité de garçon. A la rentrée de septembre, il commence donc un BEP de décolleteur au lycée professionnel voisin qu'il termine correctement deux ans plus tard. Un emploi se présente qu'il accepte. L'un de ses camarades a abandonné, lui, en cours de seconde année pour faire un stage de découverte des métiers de la bouche.

Ce que nous avons appelé, une pédagogie de l'information, ne recouvre pas, de façon générale et au sens propre, une réalité, simple. Nous nous situons bien dans un accompagnement d'une action engagée par ailleurs et selon des modalités non uniformes. Or l'école, à ce jour est pour la part essentielle responsable de la formation du choix professionnel et la récente introduction de l'option facultative « découverte professionnelle » de 3 heures hebdomadaires en est une illustration autant qu'une information. L'école est responsable mais sans fixer précisément de quoi. Et c'est bien là la question.

9 - Les facteurs contraignants ou déterminants

Il reste une autre courbe à tracer à propos du choix professionnel qui complétera celle qui synthétise les intérêts, aptitudes, capacités physiques et intellectuelles, « talents ». Il s'agit du relevé de contraintes particulières, sociales, géographiques, familiales, scolaires, de genre,

culturelles, religieuses ou personnelles qui agissent très fortement dans la construction du projet professionnel. Ces contraintes sont suffisamment fortes pour créer de difficultés au fonctionnement au système général. Rappelons en quelques unes.

- Contraintes sociales

La perception de l'avenir par la famille, les représentants légaux, limite l'horizon des possibles, tenant compte de la réalité de l'enfant. Cela peut se traduire par de la méfiance, le refus d'un éloignement, celui aussi d'une formation alors que l'usine à côté va fermer ou être délocalisée. Il faut aussi croire à un certain avenir… Bref, la contrainte sociale peut se traduire par des bornages forts alors qu'ils sont, en réalité d'une faible importance.

- Contraintes familiales

Ce sont des contraintes fortes car le choix professionnel en général, n'implique pas seulement le jeune, mais aussi ses proches ; il s'agit donc d'une logique qui dépasse le seul individu concerné. Rappelons aussi que l'orientation, le choix de formation est de la responsabilité des représentants légaux pour un élève mineur et qui plus est n'ayant pas atteint seize ans. L'histoire de la famille du point de vue des études, de la formation professionnelle et enfin de l'emploi constitue le repère primordial, père, mère frères et sœurs. Vouloir, comme c'est souvent le cas dans les présentations des circulaires les brochures, réduire les acteurs au seul élève concerné est un non sens. En effet, il y a cette fâcheuse habitude de compter sur un élève théorique surtout au niveau 3ème, auquel on s'adresse par divers moyens comme s'il était un être abstrait d'un milieu familial particulier. Ce n'est jamais le cas et donc l'élève en question n'existe pas. Cela est important et les récentes dispositions envers les parents qui exigent au moins deux rencontres durant l'année sont un minimum naturel.

- Contraintes géographiques

Nous avons déjà abordé cette question. Il est vrai que la déclinaison qui va d'externe à demi-pensionnaire et pensionnaire, à trajets longs est une question de fond. Pas seulement d'un point de vue financier mais aussi d'un point de vue acceptation du changement, acceptation de la formule comme positive pour l'enfant ou non etc. Nous devons noter le nombre important de révisions du choix professionnel par les familles à partir du mois de juin

lorsqu'une première proposition a été faite. A partir de ce point, la réflexion familiale reprend pout y incorporer des éléments jusqu'alors ténus, dont la distance, l'internat, le transport etc.

- Contraintes liées au sexe

La différenciation des choix professionnels entre les filles et les garçons est devenu, ces vingt dernières années une question de fond de l'orientation. Mais une question incomplète. En effet, il ne s'agit pas de s'interroger sur le moindre nombre de jeunes filles en série S, en classes préparatoires, en écoles d'ingénieurs mais aussi sur le déséquilibre entre filles et garçons dans un grand nombre de spécialités : bureautique secrétariat, services infirmiers, services aux personnes, bâtiment etc. En fait le choix professionnel a une dimension sexuée nette mais cette différenciation est présentée de façons diverses :

- un préjugé à corriger

- une pression sociale à modifier

- une complicité sociale qu'il convient de désigner

- des ambitions nouvelles à développer (le prix de la vocation…)

- des différences à compenser (Maternités) pour les neutraliser

- un homme, une femme c'est pareil en jeans, les différences sont culturelles, artificielles.

- il faut compenser, par justice sociale, les quelques différences que l'on peut constater entre une femme et un homme (force physique, autorité...).

- la jeune fille, plus que le jeune homme, anticiperait à travers ses choix professionnels, les contraintes de son propre avenir , un avenir à l'évidence , accepté , qui intègre la maternité etc.

A cette date, la mixité dans l'emploi (Armée, police, gendarmerie…) croît de façon plus nette que la mixité dans la formation. Il est aussi clair que le pilotage individuel qui va de l'école au choix professionnel puis à l'insertion, évolue sensiblement avec les années et que

l'option d'une jeune fille à 15 ans, 20 ans ou 25 ans peut évoluer dans un sens plus attendu de parité.

- Contraintes culturelles et religieuses

Ce sujet peut provoquer des polémiques. Pourtant comment ne pas reconnaître que le statut de la femme, social et donc professionnel est directement dépendant des dimensions culturelles et religieuses du milieu dans lequel elle vit. Il en va bien sûr de même du garçon. Le choix professionnel se trouve donc, ici aussi, contraint par une variable supplémentaire dont l'intensité est difficile à mesurer a priori.

- Contraintes scolaires

Le niveau de réussite scolaire et son évaluation, sa mobilisation à propos du choix professionnel et donc de l'entrée en formation, cela n'est pas une question simple. Prenons un exemple ordinaire : l'entrée en apprentissage d'un élève quittant le collège, le lycée ou l'université. Dans le contrat d'apprentissage, contrat de travail, n'apparaît guère d'élément d'évaluation scolaire, de bilan utilisable issu des différentes disciplines importantes, de remarques pour faciliter l'introduction dans le système de formation.

- La rédaction du constat scolaire n'est pas mise en forme d'une évaluation globale du jeune en vue d'une entrée en formation. Cela est vrai pour une entrée en apprentissage mais aussi pour toutes les autres formations pour lesquelles est exprimé un avis en lien avec l'année en cours mais pas sur le stock à mobiliser pour cette orientation nouvelle. En fait tout se passe comme si la continuité scolaire se trouvait assurée à chaque instant alors que le plus souvent l'évaluation demande à être élaborée spécifiquement et individuellement.
- L'interprétation du cursus donne lieu aussi à évaluation : a redoublé ou non, a échoué au baccalauréat ou non, en première année d'université, de BTS ou de DUT, a changé d'orientation en cours de chemin, a dû changer d'établissement, a été absent régulièrement, a été puni, averti à propos de mots regrettables vis a vis d'un enseignant ou d'un camarade, a renoncé à une orientation pourtant très préparée etc. La liste serait longue des circonstances singulières qui interviennent ou peuvent intervenir dans une synthèse scolaire. Cependant, notre souci est que l'objectif visé est d'accéder dans les meilleures conditions au choix professionnel, puisse se réaliser en mobilisant le plus justement le cursus.

- La liaison famille – école peut aussi être dommageable car les événements qui ont conduits la famille à se manifester appartiennent à deux groupes : ça va bien ou ça va mal. Les réactions sont imprévisibles.
- Enfin, l'impression générale produite par l'élève est difficilement modifiable pour être adaptée à une nouvelle situation. Pourtant, c'est le cas, l'élève de 3^{e}, de seconde, de première année universitaire, de doctorat qui envisage un choix professionnel en rupture relative de continuité ne peut guère compter sur une réécriture pédagogique de son année. Sauf une bonne chance.

- Contraintes d'aptitudes, d'intérêts, de choix, d'adhésion

Le choix professionnel, n'est pas libre et passe donc par des filtres qui font tampon ou frontière. Ces filtres sont surtout scolaires (résultats, remarques, comportement, travail, etc.), mais il reste un domaine qui recouvre justement la qualité personnelle de la candidature au sens de l'adaptation du choix et de la personne. Cette dimension est fondamentale puisqu'elle exprime le lien personne / choix professionnel. Mais voilà elle est en concurrence avec une évaluation beaucoup plus sérieuse et reconnue qui est celle de l'école. En fait, la présente contrainte qui devrait être majoritaire, ne l'est pas en général car elle a du mal à trouver expression et reconnaissance.

- Contraintes économiques

Si certains développent une amorce de choix professionnel dans un contexte large (le monde, l'Europe.) d'autres se repèrent plus modestement dans une géographie nationale ou locale, le département ou la ville. Cette élasticité plus ou moins grande détermine aussi des contraintes de choix et d'avenir.

- Contraintes de santé ou de handicap

Des contre indications médicales peuvent conduire à éviter tel ou tel environnement professionnel (allergie par exemple). Mais des particularités rendent parfois un apprentissage plus difficile voire impossible (absence de vision des couleurs pour un électricien par exemple). Enfin, des handicaps reconnus nécessitent des aménagements de poste de travail, un accompagnement particulier, un mode de certification adapté. De manière générale, les particularités physiques, sensorielles ou cognitives limitent le choix professionnel même si la

récente loi sur le handicap facilite grandement l'entrée dans l'école, la formation, puis l'emploi. Ce travail est en cours de montage néanmoins, car bien des solutions sont à mettre en œuvre ou à concevoir.

Une pédagogie de l'information doit donc se développer en tenant compte au moins des 9 contraintes énumérées ici et dont la répartition au sein d'une classe, d'un groupe ou au hasard d'un entretien, n'obéit à aucune règle.

Cette pédagogie, si elle s'exprime, ce qui est souvent le cas au moyen d'un discours doit aussi tenir compte de ce que **5% au plus du contenu sont retenus**. Bien entendu, chaque auditeur ne retient pas la même chose.

Soit une classe de 30 élèves de 3ème réunis pour une réunion d'information composée d'un exposé général, de reprises détaillées et de quelques témoignages accompagnés d'une vidéo.

Nous calculons 30 x 9 = 270 situations possibles de répartition des contraintes. Ce nombre peut-être réduit si l'intervenant connaît bien son public et donc a aménagé sa prestation en en tenant compte précisément. Supposons alors seulement 30 contraintes en jeu. Il est évident que tout discours, s'il n'est pas complètement maitrisé va répondre à 2 / 3 contraintes mais pas aux autres et donc rater une majorité des familles.

La pédagogie de l'information peut donc consister en une démarche en 3 temps : explicitation des profils des contraintes d'abord, constitution de l'information de façon à faire malgré tout passer des messages qui débordent ces contraintes, puis prestation et évaluation. Cette évaluation est faite pour mesurer la pertinence des réponses apportées par l'information. **Il s'agit donc d'utiliser au plus près les 5% de mémorisation**.

Du déterminisme du choix à la détermination contrôlée

Au fond, si pédagogie de l'information il y a, elle devrait conduire à atténuer le déterminisme créé par les contraintes qui pèsent sur le choix professionnel jusqu'à un point où ce choix devient une véritable détermination personnelle bien contrôlée.

Donnons deux exemples opposés :

* John a bien perçu les contraintes qui l'encadrent : contrainte scolaire + contrainte familiale.

Alors, avant toute chose, il s'est mis à l'ouvrage en reprenant la totalité des ouvrages des années antérieures dans toutes les disciplines. Plus de dimanche ni de vacances mais un régime de travail continu. Semaine après semaine, la contrainte de départ s'effrite et au second trimestre, John le paresseux aux résultats hésitants est devenu le premier de sa classe. Grâce à de multiples contacts et tentatives diverses, directes, par internet, par interrogation d'enseignants, il a aussi déniché un petit travail en Suisse, logé et nourri, avec de l'allemand tous les jours. Il va donc vivre au quotidien dans un entourage nouveau et compte là dessus pour développer son propre horizon. Dans le temps où il modifie son contexte, il explore les nouveaux possibles qui s'élargissent. Il avance systématiquement : analyse de sa personnalité grâce au logiciel disponible au CIO, mise en évidence de centres d'intérêt, passage à la documentation voisine, entretiens d'approfondissement, contacts, stages etc.

John pilote complètement son entrée dans sa propre existence grâce à une pédagogie conduite comme une discipline. Il sera conseiller d'orientation psychologue.

* Marie, c'est tout autre chose. Elle est timide, malingre et ses parents la tiennent bien à l'abri des dangers extérieurs. Elle souffre de diabète et voit mal. Ce qu'elle aimerait faire, c'est s'occuper des autres, des enfants en particulier. Mais voilà, pour elle le BEP sanitaire et social est hors de portée tout comme le lycée. Elle reste une année de plus au collège, en attente d'événements nouveaux. Elle entre ensuite dans une préparation d'un CAP en vue de travailler dans des collectivités, cantine, crèche (pourquoi pas). Son premier stage dans le service d'entretien d'une petite maison pour personnes âgées et dépendantes ne marche pas bien ; Marie ne tient pas le coup. Les parents protestent puis la retirent de l'établissement. Marie restera encore 3 ans au foyer avant de trouver une formation en vue de travailler dans un pressing.

Le schéma de travail peut être le suivant :

1	Isoler les contraintes du contexte : C1 + C2 + C3
2	Mettre en place des protocoles pour les réduire le plus possible, les fluidifier
3	Développer l'information, selon une pédagogie adaptée.

4 Construction de la détermination sur la durée nécessaire (collège, lycée, université) Ce travail exige une méthode, une mémoire, une progression, un contrôle.

ANNEXE 4 : Déscolarisés, décrocheurs, sortants sans qualification, sans diplôme, élèves sans solution

Document de travail et de réflexion (IA 25, 2005)

A partir du schéma de référence, c'est à dire celui des élèves qui parcourent l'école et ses différentes étapes selon les rythmes prévus, nous essayons de définir les populations qui se construisent au cours de la scolarité:

Les élèves sans retard représentent environ 50% de la population scolaire mais l'on peine ensuite à définir de façon claire et surtout cohérente d'autres catégories. C'est ainsi que l'on parlera de 15% des élèves entrant en 6e avec une capacité de lecture insuffisante, de 120000 jeunes qui quittent le système éducatif chaque année sans qualification, en échecs scolaires massifs, exclusion, d'inégalité aussi entre filles et garçon, etc. Il n'est pas mauvais de s'interroger sur la traduction locale, à l'échelon d'un département, par exemple de ce descriptif général, pour mieux en saisir les variables et les contraintes et en apprécier la réalité.

Un descriptif

1. A l'entrée au collège les jeunes enfants dits du voyage intègrent pour la plupart, l'enseignement à distance, le CNED, et selon une pédagogie particulière (6e gens du voyage, tzigane) dont le contenu est pour partie dérogatoire aux programmes nationaux.

Une enquête directe conduite auprès des collèges du département en 04/05 constate l'absence totale d'élèves non sédentaires scolarisés en établissement. Le schéma des aires de stationnement dans le Doubs aboutit à 225 emplacements disponibles au long de l'année, mais qu'elle en sera la transcription en effectifs scolaires de 6 à 16 ans ?

Il faut bien constater que l'enseignement à distance ne permet pas l'éducation physique (apprendre à nager par exemple), le maniement régulier du matériel informatique, l'accès aux ressources documentaires du CDI, le spectacle d'une expérience de physique, la pratique d'une langue étrangère et peu la socialisation avec des camarades de toutes origines.

Ce type d'enseignement conduit donc à un certain enfermement d'autant que l'assiduité à cette scolarité à distance est mesurée par le pourcentage de devoirs retournés par trimestre et non sur le travail fait. Soit plus ou moins 50% de devoirs rendus pour trancher entre assiduité et absentéisme. L'inscription au CNED n'est pas automatique et exige un avis de l'inspecteur d'académie du département de référence de la famille. Il importe alors de faire valoir des exigences de travail et de réussite au vu des observations scolaires de l'année précédente.

Une proposition consistant à ce que les familles soient immédiatement informées à leur arrivée sur l'aire du collège de proximité, avec obligation de se mettre en relation avec une personne responsable (Chef d'établissement, CPE…) en vue de mettre en place dès le lendemain cet enseignement complémentaire et d'accompagnement n' a pas abouti, l'intérêt porté restant encore trop faible. On dénombre, pour 05/06, 25 jeunes dans cette situation dans le Doubs auxquels s'ajoutent à cette question les passages tout au long de l'année issus d'autres départements et dont nous ignorons la comptabilité exacte.

Il existe une population, faible en nombre certes, mais difficile, qui est composée d'élèves déjà marqués par un absentéisme caractérisé à l'école et qui s'enfoncent dans ce comportement à l'entrée en 6e. Mais le pas vers une instruction dans la famille n'est pas franchi. On peut chiffrer ces situations à une dizaine dont des déscolarisations de gens du voyage sédentarisés, des problèmes comportementaux ou des attitudes familiales particulières. A cette population on peut s'ajouter un groupe d'élèves en attente d'entrer dans un institut suite à une décision de la CDES (Troubles du caractère et du comportement…).

L'accompagnement individualisé paraît être une réponse à bon rendement comme on a pu l'observer sur quelques cas en classe relais. Cet ensemble doit être de l'ordre d'une quarantaine de cas sur l'année y compris les situations difficiles de foyers et de suivis de la justice. Des déscolarisations d'un an et plus sont une réalité dans ce groupe cible pour l'essentiel au niveau du collège.

2. Le cursus au collège voit s'amplifier la difficulté masculine déjà évidente à l'école qui se traduit par plus d'échecs scolaires, de redoublements et de recours à des structures adaptées et diversifiées (CLIPA, MFR, 3e en lycée professionnel, etc.)

L'absentéisme croît fortement dans le même temps avec ce que cela entraine de perte scolaire et de danger pour la personne. Cet absentéisme, observé sur la période 04/05 est défini sur la base des déclarations faites à partir de 4 demi-journées d'absence non justifiées sur le mois, phénomène répété à plusieurs reprises ou non dans l'année. Quel sens accorder à « justifiées » ?

Rappelons que seuls les cas de force majeure, exceptionnels et de courte durée et la maladie, contrôlable par le médecin scolaire sont retenus pour une justification de l'absence. Le départ précoce en vacances ou le retour tardif ne sont à l'évidence pas des justifications, mais des convenances personnelles difficilement acceptables.

Tableau 20 : Etat des absences sur la base de cette définition conventionnelle

	2003/2004	2004/2005
Ecoles	75	81
Collèges	293	279
Lycées	144	107
LP	421	432
TOTAL	933	899

Les cas les plus lourds c'est à dire qui se détériorent malgré l'investissement de l'établissement (assistante sociale, COP, chef d'établissement, réponse pédagogique adaptée…) sont traités dans un second temps par convocation à l'inspection académique (Division Elèves). Sur la période de janvier à juin 2005, cela a concerné 65 familles dont 7 ont du être signalées au procureur de la République. Rappelons que si la loi indique que l'instruction est obligatoire de 6 à 16 ans, il y a aussi des moyens d'intervention pour les élèves plus âgés (16/18 ans). En particulier, par l'obligation éducative et alimentaire que continuent d'avoir les parents.

Les ruptures de la scolarité deviennent plus nettes à partir du lycée et plus précisément du lycée professionnel (décrocheurs).

Une réponse partielle qui se met en place est le dispositif souple dit « parcours nouvelles chances » (Besançon, Montbéliard, Morteau).

Tableau 21 : Démissions et abandons de scolarité en cours d'année 2004/2005

	BEP/CAP	T BEP	Bac Pro	SEGPA, 3 collège	Lycée (hors BTS)	TOTAL
Filles	17	10	8	3	4	43
Garçons	39	23	13	5	3	86
TOTAL	56	33	21	8	7	125

On constate que 67% des abandons sont le fait de garçons et que le niveau BEP / CAP représente 70% des situations alors qu'il s'agit de jeunes sans formation achevée.

Cette statistique correspond aux établissements publics et privés sous contrat donc non compris donc le privé, l'agriculture, ni les contrats d'apprentissage. A propos de ces derniers, des recoupements locaux (Doubs) mais aussi nationaux indiquant un ordre de grandeur de 25% de ruptures des contrats d'apprentissage avant le terme.

Cette perte sèche pour les établissements doit être complétée par les exclusions décidées en le conseil de discipline. La plupart de ces exclusions sont suivies d'une réaffectation mais il y a des situations de blocage : exclusion pour régler un absentéisme qui ne permet plus une gestion normale des études pour les plus âgés, impossibilité de trouver une affectation assez proche à cause d'une spécialité particulière (LP), succession d'exclusions conduisant à des solutions complexes, complication par des actes violents et délictueux etc.

On dénombre en 04/05, 114 exclusions décidées en conseil de discipline soit 24 exclusions temporaires ou avec sursis ou travail interne et 90 exclusions définitives.

Tableau 22 : Exclusion d'élèves par classe et sexe

Classes	6ème	5ème	4ème	3ème	LP (hors 3ème)	Lycée	Total
Filles	1	0	8	3	6	0	18
Garçons	6	14	24	13	26	13	96
Total	7	14	32	16	32	13	114

Ici encore, le poids des garçons est très majoritaire avec 84% du total. Les niveaux les plus sensibles sont la 4e et le lycée professionnel.

3. Il existe un autre flux de ruptures scolaires souvent prises en compte avec une réponse adaptée qui est constitué des absences longues pour raison de santé ou d'empêchement particulier (ex : grossesse, phobie scolaire, problèmes psychiatriques…). A cette date, on comptabilise 25 cas de cette nature (collège, lycée, LP) pour la période de septembre à décembre ou environ 80 cas pour 04 / 05 .La réponse est majoritairement l'organisation d'un lien avec l'établissement qui continue de fournir la matière scolaire avec souvent des visites d'enseignants de la classe. Le SAPAD contribue spécifiquement mais il semble qu'une réponse clarifiée pour ces cas puisse encore être travaillée.

Mais aussi pour des raisons complexes et nous citerons les mineurs incarcérés (une dizaine), la gestion nouvelle et à surveiller de ce point de vue des élèves en UPI, des jeunes primo arrivants surtout les 16/18 ans.

4. Ce sont les cycles terminaux qui fournissent les ruptures les plus nombreuses sans suite ou faiblement organisées.

En lycée professionnel , on comptabilise à la session 2005, 470 échecs en CAP et BEP lesquels, rapportés à l'effectif total ; 470 / 1891 ou 25% .(lycées professionnels publics du Doubs donc hors établissements privés ou relevant de l'agriculture et hors CFA).

On peut relativiser ce résultat en introduisant des réussites par le biais des candidatures libres qui conduisent certains élèves qui échouent au BEP à réussir un CAP. Plusieurs analyses antérieures (note de février 2003 par exemple) permettent de fixer à 5 % environ cette part de l'effectif.

Les 20% restant se répartissent sensiblement en un quart de redoublants pour trois quarts sur d'autres solutions. Cependant les recoupements faits avec les missions locales et les CFA montrent que cette réponse est partielle à la fois en nombre (un autre quart) et en qualité (On ne trouve pratiquement pas de contrats d'apprentissage en 1 an qui reconnaitrait ce premier investissement scolaire).

La réponse MOREA est marginale à cette date. On décompte donc à peu près la moitié des échecs à l'examen (15% du flux des terminales BEP+CAP) soit environ 270 jeunes par an pour lesquels la réponse institutionnelle est diluée, retardée, imprécise et surtout morcelée.

Il est clair qu'un croisement régulier des fichiers des missions locales et PAIO, CIO, CIJ, repérages dans le cadre des actions FIV (Ville), chambres consulaires et CFA, en lien avec les établissements publics et privés permettrait de mieux appréhender cette population et surtout de repérer des réponses adaptées à développer. Cette fragmentation des acteurs est à l'évidence dommageable.

En lycée, des lycéens, suite à un premier échec au baccalauréat abandonnent pour des raisons diverse : autres échecs antérieurs, situation familiale et personnelle … Ensuite certains qui repassent l'examen pour la seconde fois échouent à nouveau, or le triplement, s'il est possible n'a de sens que si certains critères d'assiduité et de résultats sont vérifiés. Le découragement, le facteur âge, l'impératif matériel conduisent à des abandons importants. Pour le département du Doubs, on peut évaluer le premier groupe à 80 et le second groupe à 30.

La solution dite du turbo- bac, active et très innovante à sa création avec la loi quinquennale, il y dix ans, s'est beaucoup affaiblie. Quant à la réponse dénommée « dispositif d'aide à l'insertion des lycéens « (DAIL, lycée Pasteur) elle reste une réponse localisée.

Pour ce qui est des baccalauréats professionnels, nous ne le retiendrons pas dans ce travail car les élèves possèdent un diplôme qualifiant. Par contre l'évolution des bacs pro 3 ans conduira à une observation similaire aux lycées dans les années à venir.

En collège, la situation est plus complexe.

Enumérons les principales situations :

* élèves sans affectation scolaire en lien avec des résultats faibles et une offre de formation réduite localement (SEGPA, 3 I...)

* élèves sans affectation parce que l'hypothèse d'une entrée en apprentissage n'a pas abouti.

* élèves sans affectation à cause d'une mauvaise organisation des vœux et une demande pléthorique.

* élèves sans affectation suite à un changement de position de la famille (refus de tel établissement…) ou de certaines conditions matérielles (l'internat, le transport...)

* élèves sans affectation parce que le recours à d'autres vœux du fait de places vacantes ne correspond pas à des choix acceptés par la famille.

* cas difficiles issus de SEGPA, de CLA avec problèmes linguistiques et légaux, refus familiaux (en particulier des jeunes filles), etc.

Le décompte de cette population est réalisé en direct avec les établissements au mois de septembre et on peut la quantifier à 30 à 40 jeunes pour le Doubs. Le problème est qu'elle est évolutive car si des élèves sans solution sont ensuite intégrés en formation (CAP, BEP mais aussi dans les actions MGI dont les 2 CIPPA) d'autres apparaissent issus de ruptures de contrat d'apprentissage, de démission de LP, etc.

La PROBLEMATIQUE

Au plan national, on décompte 60 000 sorties de jeunes sans qualification et 60.000 autres sans diplôme qualifiant sur le parcours collège / Lycée / Lycée professionnel.

Proportionnellement à la population du Doubs (500000 pour 62 millions), on aurait alors environ 480 jeunes pour chacune de ces deux catégories soit près de 1000 au total.

Mais si l'on retient la proportion d'élèves du Doubs (école, collège, lycée et lp public et privé) on calcule 0,8 5%. Soit, appliqué à la population sensible de 04 / 05 environ 1020 cas. Soit deux résultats quasi identiques.

Le descriptif qui précède conduit à retenir :

* sorties par démission (lycées, LP) : 125

* sorties sans diplôme de LP : 280

* sorties sans diplôme de cycle terminal de lycée : 110 (Dont surtout les redoublants en échec)

* sorties sans entrée en formation de collège : 40 + 50 (Sorties de 3e et sorties suite à une détérioration majeure de la scolarité, foyers, absentéisme, discipline, gens du voyage…)

* ruptures de contrat en CFA : 70

Total : 675

Nous faisons ensuite l'hypothèse que l'ensemble privé diocésain + agriculture+ privé agriculture présente un profil analogue, ce qui peut se soutenir, par exemple par l'existence d'une présence masculine plus forte dans ces structures. Leur poids est d'environ 0,20 de l'effectif public, soit : 0, 20 X 605 = 121

D'où l'évaluation départementale de 675 + 121, soit environ 800 jeunes.

Ce chiffre contient des doublons car un même élève peut appartenir, sur quelques mois et au cours d'une même année à deux et plus des catégories utilisées. Cet effectif peut évidemment aussi être minoré par le fait qu'un nombre de jeunes sont en relation avec les missions locales, ont été reçus au CIO, sont sur une liste d'attente ou se préparent à se présenter à l'examen en candidat libre. Il n'empêche qu'ils sont bien en dehors du cursus de repérage que nous avons fixé en début de note et ce repère qualifie cette population à la hauteur de la fin de l'année scolaire...

Nous serions donc en-deçà de la statistique nationale, sauf à ajouter à cette comptabilité d'autres échecs négligés ou oubliés dans cette note. Nous proposons des éléments pour définir une problématique

Une part importante des ruptures est liée à la segmentation du système éducatif et à la constitution de rigidités d'un segment à l'autre. Nous estimons plus précisément que 50% des sorties sans qualification ou sans diplôme sont des produits directs des organisations et des pratiques qui y sont développées.

Les échecs au baccalauréat de redoublants de terminale ne sont graves que parce qu'aucune solution de ce niveau ne leur est proposée. L'initiative d'une certaine manière extraordinaire de la loi quinquennale ayant été peu développée.

Or, cette situation traduit en premier le fait que ces élèves pour lesquels l'investissement de la nation et des parents est maximum sont écartés du segment suivant, c'est à dire, par exemple les BTS alors même que ces formations leur sont réglementairement ouvertes. Mais ce segment se clôt sur un recrutement sélectif en place d'absorber la totalité ou presque des situations de difficulté des élèves de terminales alors même que l'on y dénombre chaque année de nombreuses places vacantes.

L'échec au baccalauréat se transforme en échec total au lieu de constituer une variété des modalités de poursuite des études. Une procédure volontariste et accompagnée d'accès à une TS diminuerait sans doute de 50% et plus les situations d'exclusion et de précarité de cette catégorie de lycéens tout en validant l'investissement financier et humain.

La situation des élèves ayant échoué au BEP ou au CAP est paradoxale. En effet, la plupart des structures professionnelles sont strictement cylindrées entre la première et la seconde année. Ce qui fait que l'accueil, s'il était systématisé des élèves ayant échoué à l'examen ne pourrait se réaliser. Or, cet échec de l'ordre de 20 à 25% est connu. Mais l'organisation du système ne prévoit pas cette capacité d'accueil.

En conséquence, chaque année, environ 300 jeunes sont conduits à gérer leur situation par eux mêmes.

Un autre paradoxe, nouveau celui ci est constitué par des élèves admis en première professionnelle mais que l'on n'inscrira pas parce qu'ils ont échoué à l'examen (BEP)

Dans le même temps des camarades préparent le même baccalauréat professionnel en 3 ans mais qu'ils présenteront sans posséder le moindre diplôme professionnel. Ici encore, l'organisation crée une partie de l'échec.

En fait, du mois de juillet au mois de décembre, courent 6 mois durant lesquels une réponse est possible pour permettre à de nombreux élèves de préparer, repasser et réussir l'examen

dans un contexte scolaire. La très ancienne pratique du contrôle continu et des cycles relais apportaient une réponse moderne, oubliée.

Il y a, à l'évidence de quoi alimenter une école ouverte ou plutôt, un lycée professionnel ouvert sur cette période pour permettre à une moitié des élèves en échec d 'obtenir le diplôme au deuxième semestre.

Mais cette segmentation rigidifiée va encore loin. Par exemple, il y a une dizaine d'années, un groupe de travail s'était attaché à créer un document de liaison collège/ CFA de façon à faciliter la mise en place des formations à durée adaptée, à savoir 1, 2 ou 3 ans selon le profil du candidat. La même chose était envisagée en situation scolaire. Cette initiative s'est éteinte lorsqu'il s'est agi de la mettre en œuvre en réel.

Des réponses ?

On peut organiser une réponse selon deux modes :

1. La réponse structurée

Le moteur pourrait être le constat d'une perte éducative et financière gigantesque du fait que, par exemple la formation d'un jeune de 6 à 18 ans, soit 12 ans n'aboutit pas à une formation utilisable économiquement. Cette perte, mettons de 12X 5000 E = 60 000 euros

Multipliée par 800 pour le Doubs soit 48 millions d'euros par an devrait faire réfléchir. Les surcoûts à investir pour en récupérer la partie opérationnelle sont élevés aussi (stages, attentes, etc.)

On peut donc réfléchir à des réponses insérées dans les structures et pouvant résoudre partie des difficultés. Nous en rappelons quelques unes :

* durée de préparation d'un CAP ou d'un BEP modulable de 1 à 3 ans, selon le profil de l'élève ou de l'apprenti. F

* formation professionnelle intégrant explicitement la valeur de l'enseignement général déjà acquis : baccalauréat professionnel en 1 an, BEP en 1 an.

* validation des acquis pourrait entrer dans ce descriptif mais se trouve être inadéquat pour les plus jeunes sans expérience professionnelle.

* validation des maitrises professionnelles sans obtention de la totalité du diplôme (les défunts modules de qualification…)

Organisation volontariste de parcours scolaires pour les récurrents.

* accompagnement scolaire et évaluation (l'évaluation à l'entrée au lycée et au lycée professionnel de naguère...) de façon à définir une réponse pédagogique mieux adaptée sans attendre les constats ultérieurs et tardifs.

* le redoublement sur le mode de la réussite éducative par parcours individualisé.

et non de redite ordinaire de l'année déjà accomplie.

* le maintien d'une partie de la réussite à l'examen (la partie générale, la partie professionnelle) d'une session à l'autre ou encore le rôle du livret scolaire auprès du jury.

Pratique réglementaire habituelle dans le domaine professionnel.

actions relevant de la MGI qui maintiennent le statut scolaire des jeunes : MOREA, CIPPA, formation intégrée, parcours nouvelles chances… Sur le département, on peut compter, en moyenne 6 X 25 = 150 jeunes concernés, soit simultanément soit successivement. Cependant, il s'agit bien d'une réponse d'insertion et non de formation. Aussi retrouve-t-on à la sortie de l'action un profil déjà connu : CFA, emploi, en attente, quelques retours en formation …

* intégration de la population ayant échoué à l'examen par attribution et organisation des moyens de prise en charge.

Nous citerons ici l'alternance, souvent considérée comme un dispositif mais qui possède beaucoup des caractères d'une structure. Le rôle de l'alternance est à lire sur une échelle dont les extrémités sont la non école (le stage) comme motivation de l'élève pour l'école selon une équation aux termes supposés mais non explicités ainsi que l'alternance comme support quasi quotidien de l'introduction de l'instruction et de l'adaptation au milieu professionnel (la première phase de la défunte formation intégrée).

L'approche structurelle est sans cesse rapportée au fonctionnement majoritaire, qui a bien du mal à intégrer des réponses différentes. Au fond, l'apport le plus fort pour limiter cette création de flux annexes est lié à l'introduction des cycles. Ces derniers fluidifient, sur une période, malheureusement parfois réduite à seulement une année, la circulation de la totalité des élèves. Les marginaux y ont donc leur place. La plus grande partie des échecs correspond aux fins de cycle, qu'il y ait un examen ou non. On pourrait donc réfléchir à la diminution de la viscosité des ces moments particuliers.

La réponse en dispositif

La raison pour laquelle la structure résiste mieux et plus longtemps que le dispositif est simple : la structure est économe dans la mesure où elle n'a plus à être modifiée alors que le dispositif est coûteux en mise en place et en entretien parce que sa spécificité est de se modifier pour répondre le plus justement aux besoins.

La structure vise le groupe central, la majorité alors que le le dispositif cherche à répondre aux besoins des marges.

On retrouve assez régulièrement ces deux approches en concurrence, la première parvenant toujours à supplanter l'autre, même au prix des 800 échecs par an et de la mise en jeu des 48 millions d'euros d'investissement éducatif.

ANNEXE 5 : Réponse partenariale aux jeunes en grandes difficultés

INSPECTION ACADEMIQUE DU DOUBS

CONSEIL GENERAL DU DOUBS

DIRECTION DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE DU DOUBS

INTERSECTEURS DE PEDOPSYCHIATRIE DU DOUBS

GUIDE DEPARTEMENTAL

Objectif : disposer d'un outil simple pour mieux gérer la situation d'un jeune enfant qui fait intervenir d'autres acteurs (aide sociale à l'enfance, justice, soins…) que ses parents

Destinataires : établissements et écoles, services sociaux, éducatifs, médicaux, du département du Doubs.

Une approche commune à l'école, aux services éducatifs et médicaux…

Les parents sont les premiers responsables de l'éducation de leur enfant ; en cas de séparation des parents, ceux-ci sont tous les deux associés aux décisions qui les concernent.

Pour une MEMOIRE, une COHERENCE, un PROJET pour l'enfant

Les informations utiles à l'enfant pour son instruction, son éducation, ses soins doivent être communiquées

ou connues des personnes chargées de les mettre en œuvre.

Les institutions doivent désigner un référent particulier pour chaque situation, afin de garantir la cohérence du projet de l'enfant.

Une évaluation globale de la situation du mineur doit être réalisée : connaissance de ses difficultés, solutions communes à mettre en œuvre.

Les parents doivent être associés en tant que faire se peut à l'élaboration et à la réalisation des ses objectifs.

Construction d'un projet

A) de formation

Le résultat de la confrontation des moyens de l'école, localement, et de l'évaluation, aboutit à une proposition d'accueil.

soit une affectation dans une structure déclinée ci-après ;

soit une affectation INDIVIDUALISEE, spécifique, définie par un projet éducatif et scolaire individualise (modèle en annexe).

soit une proposition en s'appuyant sur des moyens autres (mission d'insertion : formation intégrée (Montbéliard et Pontarlier), cycle par alternance (Stendhal – Besançon, Bethoncourt)

mais aussi préparation et recherche d'apprentissage ou stage professionnel (Missions locales Besançon et Montbéliard, PAIO à Ornans, Haut-Doubs, Baume-les-Dames,Valdahon,Quingey).

Ces solutions feront l'objet, de manière générale, d'une réunion de travail et d'échanges. - soit une solution particulière intégrée aux dispositifs de l'ASE ou de la PJJ.

B) éducatif et de soins

Pour construite un projet éducatif pour l'enfant, l'analyse de sa situation devra répondre aux questions suivantes :

- pertinence de l'intervention éducative (DIFS, services habilités, ou PJJ)

- notions de danger (risque ou maltraitance)

- adhésion des parents aux propositions d'aide

- pertinence d'une séparation de l'enfant de son milieu de vie habituel.

Lorsqu'une séparation de sa famille est réalisée, l'objectif demeure de permettre à l'enfant d'y retourner en travaillant avec les parents et l'enfant sur les motifs de danger qui ont généré cette séparation.

Le service à qui a été confié l'enfant pourvoit à l'ensemble des besoins de cet enfant.

Certains enfants ont besoin de soins thérapeutiques, les centres de guidance infantile offrent des prises en charge souples, d'intensité adaptée. Les hospitalisations en psychiatrie doivent être exceptionnelles et préparées dans la mesure du possible avec le jeune et ses parents.

L'école répond au jeune en grande difficulté…

L'évaluation scolaire du jeune

Des jeunes en grande difficulté peuvent nécessiter une évaluation scolaire, psychologique, des possibilités d'un projet personnel. Ces informations sont souvent fragmentaires. Où s'adresser ?

Pour un jeune relevant de l'enseignement spécialisé, contacter l'Inspection Académique (Division des Elèves) qui établira le contact nécessaire

Pour un jeune de niveau collège ou autre, contacter le C.I.O :

◆ Montbéliard : 03.81.98.18.95 ◆ Besançon : 03.81. 61.53.03 ◆ Pontarlier : 03.81.46.80.50

Le CIO, soit fera cette évaluation, soit orientera la démarche vers un établissement scolaire (ex.

LP Graviers Blancs à Besançon), soit vers un C.I.B.C. (GRETA), etc…

Il peut être nécessaire, dans certains cas, de rechercher une validation de l'évaluation en vue d'une affectation auprès de la Division des Elèves de l'Inspection Académique, soit directement, soit par le C.I.O.

L'école, son rôle, ses moyens

L'instruction est obligatoire pour tous les jeunes de 6 à 16 ans, le moyen ordinaire et majoritaire en est l'école, soit directe, soit à défaut à distance (CNED). Une dizaine d'élèves seulement sont instruits à domicile dans le Doubs.

⇨ le 1er degré (600 écoles), du CP (cours préparatoire) au CM2. C'est le maire qui a la responsabilité de l'inscription. Le Directeur l'assure. Existent des situations particulières : handicapés, difficultés intellectuelles, enfants étrangers arrivants, et des réponses dans des classes particulières (CLIS et CLIN)

⇨ Collège, le second degré (48). Le département est découpé en 48 secteurs de collège. Les élèves domiciliés dans un secteur sont normalement scolarisés dans le collège correspondant. Pour les élèves placés en foyer, on essaie de réaliser une répartition sur plusieurs collèges. Cela est à gérer entre le foyer, le collège et l'inspection académique (division des élèves - ☎ 03.81.65.48.72 - 🖹 03.81.65.48.92).

L'affectation en SEGPA et EREA doit passer par le service A.I.S. (☎ 03.81.65.74.17 - 🖹 03.81.65.74.11) et ne peut pas être gérée directement.

La CDES examine les situations qui lui sont soumises (troubles du caractère et comportement, handicaps…)

Il existe des structures particulières, à traiter avec la Division Elèves (Inspection Académique) de préférence.

4ème A.S., en transformation progressive en DISPOSITIF par collège avec des ressources de l'alternance;

3ème d'insertion (6 dans le département) pour des jeunes susceptibles d'entrer en apprentissage en fin d'année, ou C.A.P. aussi en transformation progressive en dispositif.

CLIPA (collège de Sochaux et CFA à Besançon), même objectif qu'en 3ème d'insertion

Classe-relais (collèges Camus – Besançon et Brossolette – Montbéliard) pour jeunes en rupture. Contacter le collège et/ou l'Inspection Académique (Division Elèves).

Classes d'adaptation pour élèves ne maniant pas le français (Collèges Diderot, Camus, A. Malraux, Brossolette, A. France) – (à traiter par la Division des Elèves, de préférence ou le collège).

⇨ Lycée Professionnel (15). Une douzaine de 3ème de découverte professionnelle (industrielle, bâtiment, tertiaire) accessibles aux élèves de 4ème avec projet, et un ensemble de formations professionnelles : CAP, BEP, baccalauréats professionnels (voir Centre d'Information et d'Orientation).

⇨ Lycée : 12 lycées de la 2de au baccalauréat et au B.T.S.

Internats :

Cinq collèges ont un internat : Maiche, Morteau, Valdahon, V. Hugo Besançon, Ornans (internat-relais)

Contacter : collège et Inspection Académique (Division Elèves)

Autres ressources :

Un service social et médical présent dans les établissements (médecin, infirmière, assistante sociale).

Contacter soit l'établissement, soit l'Inspection Académique (☎ 03.81.65.74.08).

Les signalements d'enfants en danger doivent être transmis au service médical ou au service

social scolaire (Dr Jean-Luc ROBBE ou Dominique MESLIN, responsables de ces services 45 avenue Carnot

BESANCON (tél. 03 81 65 74 08, fax 03 81 65 74 09).

Solutions particulières :

La scolarité des enfants accueillis par l'A.S.E. ou la P.J.J. s'organise selon les règles de droit commun en fonction de leur lieu d'hébergement. Pour certains d'entre eux qui ne peuvent y avoir accès, des dispositifs d'accueil de jour ont été développés (par exemple, dans l'établissement « la Grange la Dame » à Montbéliard) ou des orientations en centre éducatif et professionnel, hors département, sont mises en œuvre

Avec l'aide sociale à l'enfance du Conseil Général…

L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE (A.S.E.)

- Le service de l'Aide Sociale à l'Enfance est un service du Conseil général qui est chargé des missions suivantes :
- apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique aux mineurs, à leurs parents, aux mineurs émancipés et aux majeurs âgés de moins de 21 ans confrontés à des difficultés sociales susceptibles de compromettre gravement leur équilibre ;
- mener en urgence des actions de protection en faveur de ces mineurs ;
- pourvoir à l'ensemble des besoins des mineurs confiés au service par leurs parents ou par décision judiciaire, en collaboration avec leurs parents ou leur représentant légal ;
- mener des actions de prévention des mauvais traitements à l'égard des mineurs et dans le respect des compétences de l'autorité judiciaire, organiser le recueil des informations relatives aux mineurs maltraités et participer à la protection de ceux-ci. ;
- organiser dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale des actions collectives visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles. Cette dernière mission est principalement assurée par les équipes de prévention spécialisée ou par des associations subventionnées.

Ces missions se déclinent par des aides au domicile de la famille : aides financières, intervention d'une puéricultrice, d'un éducateur, d'une travailleuse familiale… ou par des accueils des enfants dans des familles d'accueil, ou par des établissements publics ou habilités par l'aide sociale à l'enfance.

Un circuit unique de signalement a été mis en place dans le département ; la cellule du signalement est chargée de les recueillir (soit directement, soit par le biais des services désignés dans chaque institution).

Cette cellule est à même de renseigner les professionnels sur les mesures prises pour les enfants et les services chargés de leur mise en œuvre.

LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

La P.J.J. est une administration déconcentrée du Ministère de la Justice.

Elle a pour mission d'assurer la prise en charge éducative de mineurs et jeunes majeurs qui font l'objet, au titre de l'enfance en danger ou de l'enfance délinquante, d'une décision judiciaire. Elle est chargée d'organiser, avec les juridictions concernées, un dispositif de protection judiciaire cohérent qui associe les moyens du secteur public et du secteur associatif habilité, en liaison et complémentarité avec les services (ASE) du Conseil Général; d'où un schéma départemental conjoint de protection de l'enfance entre l'état et le département. En sa qualité d'administration d' Etat et dans son domaine de compétence, la PJJ collabore aux politiques publiques (politique de la ville, CLPS, …).

Les services de la P.J.J. ont un rôle d'investigation, de recueil de renseignements socio-éducatifs, de conseil et d'orientation, d'action éducative en milieu ouvert ou en hébergement, d'insertion sociale et professionnelle. L'éducateur, l'assistante sociale ou le professeur technique intervenant au nom du service travaille en équipe pluridisciplinaire, et son intervention est en fonction de la nature de la décision judiciaire pour ce qui concerne la durée et les contenus.

Résumé

L'individu développe une existence dans un contexte collectif. Il y progresse dans la durée et se différencie selon le milieu familial, son caractère, les rencontres et les influences. Un collectif est constitué d'individus différenciés. Il existe de nombreux facteurs observables qui interviennent dans la construction d'une existence : le sexe, la religion, la famille, la fratrie, la pression sociale et politique, l'économie, les revenus, la scolarisation, le physique, la psychologie, etc. Une analyse exploite 300 biographies de personnes célèbres des deux siècles passés. Des conclusions importantes sont tirées de ce travail. On mesure ensuite ce que le collectif apporte ou retire à l'individu pour construire son existence. Les variables qui caractérisent un individu sont précisées et conduisent à une formulation théorique et générale. Ce travail s'achève sur une synthèse de quatre approches récentes : géométrie fractale, sensibilité aux conditions initiales, réduction/structuration et théorie des catastrophes.

Mots-clés : biographie, caractère, déterminisme, différenciation, individu, influence, socialisation, structuration.

Abstract

An individual develops his life in a collective context, where he advances throughout his life and becomes different according to his family, his character, his meetings and influences. An individual existence which differentiates people also constitutes a collective living. There are many observable factors in a collectivity which can influence the building of this existence: sex, religion, family, brothers and sisters, physical appearance, schooling, incomes, politics or psychological state. An analysis can be done throughout three hundred biographies of the two last centuries personalities. Then, the opposite procedure will be developed to measure what collectiveness can add or substract to an individual in his own existence building. Variants that characterize a person are defined with precision; there are the basis of a theorical and general formulation. This study ends in the synthesis of four recent approaches: "fractal geometry", sensitiveness to the initial conditions, reduction structural building and finally theory of catastrophes.

Key words : biography, character, determinism, differenciation, individual, influence, socialization, structuration.